MLLE MERQUEM

A MON NEVEU OSCAR CAZAMAJOU.

PREMIÈRE PARTIE.

Mme Du Blossay venait de s'installer dans sa nouvelle résidence du Plantier lorsqu'elle m'écrivit : « Mon cher Armand, tu vas venir tout de suite, je t'en avertis. Une tante qui n'a pas de fils ne peut se passer de son neveu quand il s'agit d'un établissement qui est son dernier nid de campagne. Je trouverai tout très bien du moment que tu seras content de notre ermitage. Et puis je veux te marier, et je suis assez bien renseignée déjà pour être sûre que, dès cette année, tu pourras choisir ici celle qui te convient. »

Ma tante Du Blossay m'avait servi de mère; elle était toute ma famille, je n'avais rien à lui refuser, nous nous aimions tendrement. Je partis le jour même.

J'étais résolu à lui complaire en toutes choses, hormis une seule : je ne voulais pas me marier. Non que je fusse un homme de plaisir : ma vie au contraire avait toujours été sérieuse; mais j'aimais ce côté de l'indépendance que l'on pourrait appeler l'irresponsabilité. Élevé avec amour par une femme de mérite, et conservé aussi pur que possible, grâce à un milieu intelligent et affectueux, j'avais pris le goût des personnes et des choses d'élite, et je savais combien la véritable distinction est devenue rare. Je voyais très bien que mon entourage était un petit monde exceptionnel, une oasis

dans le désert intellectuel du monde d'aujourd'hui, ce monde qui représente non plus du tout un étage social quelconque, mais une foule associée pour partager les mêmes plaisirs, sans lien réel entre les individus qui la composent.

J'étais trop jeune, — je n'avais encore que vingt-cinq ans, — pour me sentir mécontent de la vie et désenchanté de mon époque. L'époque où l'on est jeune est, je crois, toujours belle, et le Paris mêlé, extravagant et charmant que je traversais ne me causait nul ennui. Ma tante se plaignait vivement de l'état fébrile général. Je tâchais de la réconcilier avec les inévitables résultats de nos inévitables révolutions. J'y trouvais mille sujets d'étude, et j'aimais à philosopher avec elle sur l'enchaînement des causes et des effets; mais, si je portais dans mes jugemens la tolérance de mon âge, c'était à la condition de ne pénétrer dans le tourbillon qu'à mes heures et dans la limite de mes goûts. Je voulais bien y passer en amateur, mais non y devenir esclave. Or on devient indubitablement l'esclave d'une situation donnée, quand, pour s'y pousser ou s'y maintenir, il faut sacrifier sa dignité, ses loisirs ou ses opinions. Pauvre, il faut s'ingénier à faire fortune, car la vie du monde est ruineuse. Riche, il faut s'appliquer à faire reluire et sonner sa richesse. Dans l'un et l'autre cas, il faut s'effacer soi-même, immoler sa propre originalité, s'enchaîner ou se transformer. Moi, qui n'étais ni pauvre ni riche, je ne voulais pas être forcé de devenir l'un ou l'autre. Un grand dévouement à une personne ou à une idée m'eût paru digne d'un suprême effort; mais se dévouer à l'amusement de gens qui s'amusent aussi bien des désastres que des triomphes de l'individu, c'est une fantaisie creuse que je n'ai pas comprise encore.

Donc je redoutais le mariage comme un changement d'état qui eût subordonné mes habitudes et mes occupations aux ambitions probables de ma femme, ou qui eût créé entre nous une lutte désastreuse. Je suppliai ma tante, sinon de renoncer à son projet, du moins de l'ajourner. — Voyons, me dit-elle, avoue que tu as une peur terrible que je veuille te marier avec ta cousine!

— Non, ma tante, je ne crains pas que vous y ayez jamais songé.

— Et tu as raison. Ma fille est mondaine au fond de l'âme. J'ai eu beau l'élever dans les mêmes idées que celles dont je t'avais nourri. Ce qui t'a semblé sage et bon lui paraît, à elle, arriéré, cruel, intolérable. Elle aspire à m'échapper pour se lancer dans la grande cohue, et il faudra que je me résigne à lui voir faire quelque beau mariage bien sot, ou elle mourra de colère ou de chagrin dans notre solitude. Ah! mon cher enfant, les mères ne sont pas heureuses par le temps qui court, quand elles n'ont pas l'esprit d'être folles!

— Ne parlons pas de cela, chère tante. Attendons et espérons; les dix-sept ans d'Erneste n'ont pas dit leur dernier mot. Et puis l'homme qui joindrait le mérite à une position brillante n'est pas impossible à rencontrer. Cherchons-le, ce *rara avis*, au lieu de songer à me faire trouver la femme de mes rêves.

— Comment est-elle, la femme de tes rêves? Ne peut-on le savoir, ne fût-ce que pour se distraire un peu des idées sombres?

— Oh! alors... je voudrais vous tracer un portrait aimable et charmant... Vous par exemple.

— Avec trente ans de moins, j'imagine? Eh bien, tu ne sais ce que tu dis: à vingt ans, je ne valais pas ce que je vaux. Je n'avais pas souffert, et comme il vous faut des âmes toutes neuves, à vous autres, comme vous voulez faire verser la première larme, vous serez toujours condamnés à épouser l'inconnu; car le chagrin rend très bon ou très mauvais, on ne sait le résultat que quand il n'est plus temps d'y rien changer.

Ma cousine Erneste était la plus jolie fille qu'on pût voir, très spirituelle, très aimable et très bonne, et avec tout cela elle faisait le désespoir de sa mère et le tourment de sa maison: elle s'ennuyait!

Il n'y a guère de milieu aujourd'hui pour les jeunes filles: être très instruites, très studieuses, très intelligentes, ou se trouver très malheureuses quand leurs parens ne peuvent pas ou ne veulent pas les exhiber perpétuellement. Ma tante, qui n'avait qu'une médiocre fortune, avait tout fait pour empêcher sa fille unique de partager les ivresses de la vie élégante. Elle avait rêvé, comme toutes les mères raisonnables, d'en faire une bonne petite femme bien sage, bien modeste et bien douce; mais, comme toutes les mères raisonnables, elle avait échoué devant la folie du siècle; elle s'était imaginé que la raison peut parler à l'ivresse. Elle avait oublié que l'ivresse n'a pas d'oreilles, et que le moindre bourdonnement de violons emporte les paroles maternelles les plus tendres et les plus sensées. Le siècle était venu chercher sa proie et l'avait saisie aussi facilement, dans ce petit intérieur modeste et digne, que si elle l'eût trouvée sur la place publique. Le démon était entré dans la chambre de la jeune fille sous la forme de la couturière, sous celle de la coiffeuse, sous celle de la maîtresse de piano, sous celle de la jeune amie sortant de pension, sous celle du *Journal des Modes* emprunté à la tailleuse, sous celle de l'entre-filet de journal consacré à la description des fêtes de telle ou telle duchesse ou marquise.

On ne peut pas élever une fille dans une cage. Il faut bien qu'elle vive, qu'elle voie, qu'elle entende et qu'elle respire. Où la mènera-t-on promener, à Paris, si ce n'est au soleil ou au milieu des arbres?

C'est là justement que le Paris élégant et folâtre aime à se montrer. C'est là que passe, dans le plus fringant équipage et dans la plus merveilleuse toilette, la femme équivoque dont cette enfant ne voit que les ailes de papillon, et ne saurait soupçonner la momification morale. C'est là que les hommes bien mis et bien montés l'emportent sur toutes les espèces inférieures, et que la qualité d'honnête homme n'est rien auprès de celle d'homme bien ganté et bien chaussé.

Quelle plaisante chose! la jeune fille qui voit passer ces légers cavaliers rêve de les voir caracoler à la portière de sa voiture. Elle n'en aime aucun, mais tous lui plaisent. Elle ne pressent aucun danger dans l'émotion qu'ils lui causent. Elle s'en amuse, elle s'en moque avec quelque maligne compagne, aussi agitée, aussi affolée qu'elle-même. Toutes deux sont innocentes, fières et froides; ce n'est encore ni par le cœur ni par les sens qu'elles vivent et tressaillent, c'est par la vanité, par la soif d'être remarquées, par l'ambition de planer un jour sur cette foule où elles se glissent aujourd'hui timides et rieuses. Rien de plus chaste et de plus inoffensif que ce vertige de l'adolescence : rien de plus funeste si, dans les profondeurs de l'âme, un puissant germe de dignité ne se tient prêt à vaincre la soif du succès et les convoitises du luxe.

C'est ce germe de la véritable fierté féminine que ma tante n'avait pu développer chez sa fille. Là encore elle s'était heurtée à des obstacles inévitables. Peut-on dire à une fille de quatorze ou quinze ans à quelles chutes conduisent les enivremens qui l'enlacent? Si elle les ignore, elle ne s'en méfiera pas. Si elle les sait, elle voudra les braver, soit par curiosité, soit par dédain.

Un peu plus tard, l'instruction complète donnée à la jeune tête devient plus dangereuse encore, car nul ne sait le mystère qui s'accomplit en elle. Ma tante m'accordait une entière confiance et m'avouait ses perplexités. J'étais d'un avis différent du sien. Elle eût voulu envelopper son Erneste d'un nuage impénétrable et la conserver vierge d'imagination jusqu'au jour où paraîtrait l'objet de l'amour permis. Il me semblait au contraire que, pour son âge, ma jeune cousine n'était pas assez développée dans le sens de la femme, et qu'il eût mieux valu pour elle rêver d'amour que d'ambition.

Quoi qu'il en soit, Erneste, quand son système nerveux était au beau, avait toutes les grâces d'une aimable enfant: elle chérissait sa mère, elle était douce et généreuse, elle montrait des aptitudes intelligentes; mais quand passait la rafale, c'était la migraine, le dépit, les larmes, les jours de diète volontaire, les bruyantes insomnies, mille langueurs, mille caprices, et par contre-coup mille cruautés dont saignait le cœur maternel.

Je n'avais aucun empire sur elle, et je crois même que j'inspirais alors l'aversion. J'étais un frère trop clairvoyant, un ami trop sincère. J'aurais pris de l'ascendant au moyen d'un système d'adroite flatterie, mais alors j'aurais plu peut-être, et c'est ce que je ne voulais à aucun prix.

Je connaissais le Plantier pour être venu, au nom de ma tante, en négocier l'achat; mais, absent depuis quelques mois, je n'avais pu l'aider à y donner les derniers soins, et je fus agréablement surpris de voir avec quel goût elle avait su accommoder sa modeste résidence à ses besoins et à ses ressources. C'était moins un petit château qu'une grande vieille maison normande avec ses reliefs et ses ornemens de bois encadrant des panneaux de silex grisâtre. Ces chalets du nord ont leur physionomie et leur mérite; ils sont complets pour le peintre quand ils sont, comme celui du Plantier, chamarrés de vignes et de chèvrefeuilles dont les enroulemens égaient la froideur de ton des matériaux. Le dernier étage mansardé avait comme revêtement, entre chaque croisée, une savante imbrication d'ardoises; au second, ces revêtemens étaient en chêne simulant des écailles. Cela n'était pas beau, mais offrait à l'œil la sensation du solide et du comfortable sous un climat pluvieux. L'ensemble était massif, la décoration simple. Des arbres magnifiques, ces grands hêtres monumentaux qui sont les cèdres et les palmiers de certains cantons de la Normandie, protégeaient toute l'habitation et tout le jardin contre les rafales. Au reste, le pays environnant, gracieusement creusé en vallons à doubles et triples plissemens, était bien abrité contre les vents de mer. Ces régions intermédiaires entre les grandes plaines du pays normand et les côtes de la Manche sont extrêmement agréables et souriantes. Pas de grands effets, mais partout du charme, une admirable végétation, des mouvemens de terrain qui semblent ménagés pour les plaisirs de la vue et de la promenade; les influences de la mer adoucies et comme tamisées par la beauté des arbres et le parfum des prairies; un sentiment de repos, de bien-être et de sécurité jusqu'au pied des derniers remparts de la blanche falaise; un sol riche, bien cultivé et meublé de fermes d'une composition très décorative; des chemins de sable toujours propres, avec des sinuosités convenablement mystérieuses : telle était l'oasis où ma bonne tante eût voulu finir ses jours, si sa fille eût partagé ses goûts et ses idées.

Mais combien peu elle les partageait, la jeune victime transplantée sur cette terre d'exil et de malédiction! Dès le lendemain de mon arrivée, en me faisant les honneurs de son nouveau manoir, elle fut intarissable de reproches sur mon acquisition et de moqueries sur mon goût d'artiste. J'avais eu beau m'assurer avec

un soin minutieux de la bonne qualité des matériaux et du bon état des charpentes, elle décrétait qu'au premier orage cette vieille maison rongée de mousse tomberait en poussière. Les ardoises dorées de leurs beaux lichens étaient, selon elle, des tentures de deuil sur lesquelles il avait plu du jaune d'œuf. Les guirlandes de feuillage étaient une décoration de cabaret un jour de noce villageoise, et les écailles de bois entrevues à travers les pampres faisaient l'effet de grands vilains crocodiles collés aux murailles et cherchant à se chauffer le dos au soleil. Je la forçai d'avouer que si cette maison eût été un palais de fées et ce pays un éden, elle en eût pris possession avec autant de répugnance.

— Mon Dieu! reprit-elle, il ne faut pas me dire que je hais la campagne. Je l'aime beaucoup, au contraire, quand elle ressemble à quelque chose de vivant et de civilisé.

— Comme le bois de Boulogne par exemple? La campagne pour toi, c'est la poussière des cavalcades et le roulement des voitures.

— Eh bien! nous pouvions avoir cela sans dépenser ce que nous coûte cette horrible masure, et si c'est un travers d'aimer ce que tout le monde aime, puisque tout le monde y va, je ne comprends pas que maman, qui prétend faire mon bonheur et sacrifier tout à ma santé, m'ait amenée dans ce désert, où l'ennui me fera mourir.

— Êtes-vous donc seules ici? Je croyais que vous aviez des voisins en quantité suffisante.

— Ah! l'horrible chose que les voisins, qu'il faut voir, stupides ou non, par la seule raison qu'ils sont vos voisins et qu'on ne peut pas les changer! Je déclare que tous les nôtres sont insoutenables.

— Voyons, dis-en beaucoup de mal, ça te fera du bien.

— A la bonne heure! Je ne demande pas mieux; mais non : ce serait trop long. Ils sont une vingtaine, plus fâcheux les uns que les autres. Je n'en citerai que deux, un homme et une femme, que je déteste particulièrement.

— Comment appelle-t-on ce couple infortuné?

— Ce n'est pas un couple, c'est un vieux garçon et une vieille fille qui demeurent aux deux bouts de l'horizon, et qui m'agacent les nerfs par le bien qu'ils disent l'un de l'autre. Pure affectation, car, s'ils s'aimaient tant, ils se seraient épousés, et tous deux professent l'horreur du mariage.

— Où vivent-ils, et comment les nomme-t-on?

— Commençons par le sexe qui se prétend le plus noble. M. de Montroger habite le castel moderne que tu vois enfoui dans le vallon, à une demi-heure de chemin d'ici. C'est un homme de qua-

rante ans, qui serait bien, s'il y avait un peu d'intelligence dans ses gros yeux noirs et un peu de poésie dans sa tournure; mais il a un système, qui est de se traiter d'homme nul avant que personne ne songe à lui demander ce qu'il est. Il craint apparemment que sa beauté ne l'expose aux visées des mères de famille et ne compromette le repos des jeunes personnes.

— En d'autres termes, c'est un homme modeste et sérieux. Il est riche, à ce que l'on m'a dit?

— Il est riche et *il fait du bien;* c'est l'homme de la rengaine utilitaire et provinciale. Tu avais donc déjà entendu parler de lui?

— Oui, comme du plus galant homme qui existe. Je ne lui souhaite pas une femme telle que toi, mais je te souhaiterais...

— Un mari tel que lui? Dieu m'en préserve! Un homme qui serait mon père! qui est jeune de figure, j'en conviens, mais vieux d'idées, revenu de toutes les illusions, et qui ne passe que six semaines à Paris tous les hivers, sous prétexte qu'il y perd son temps et qu'il s'y ennuie! Mais je vois que tu es disposé à prendre son parti. Je passe à l'autre personnage, à moins que ton opinion ne soit faite aussi sur son compte.

— La vieille fille? Non, je n'ai pas ouï parler d'une vieille fille durant les trois jours que j'ai passés ici ce printemps. Tu la nommes...

— Mlle Merquem.

— Quel âge?

— Elle se donne trente ans; elle flotte entre trente-cinq et quarante. C'est selon les jours.

— Laide?

— Affreuse, longue, maigre, sèche, pédante, bizarre. Devine un peu à quoi elle passe son temps et dépense sa fortune, qui est considérable, à ce qu'on dit.

— Elle cherche le grand œuvre?

— Ah! tu me fais poser! Tu la connais?

— Je te jure que non.

— Comment as-tu deviné le secret de cette folle?

— J'ai parlé au hasard; mais je crois que c'est toi qui me fais poser. La recherche de la pierre philosophale n'est pas une manie de notre siècle. Personne n'y croit plus, et à moins que ta voisine ne soit véritablement aliénée...

— Elle l'est, j'en suis certaine; mais ne va pas répéter ce que je te confie. Maman me gronderait; elle professe une grande admiration pour la docte Merquem, et c'est à ce point... Mais tu vas me donner ta parole d'honneur de ne pas me trahir?

— Je te la donne.

— Apprends que maman s'est mis en tête de te marier avec elle.

— Tu inventes cela. Comment le saurais-tu?

— Je le sais parce qu'on s'est caché de moi pour y penser, et que ce mystère m'a donné le droit d'entendre et de deviner. Maman ne fait pas autre chose que d'interroger adroitement l'homme le plus stupide des cinq parties du monde, M. Bellac, un vieux savant qui demeure chez Mlle Merquem, et que les paysans de par ici tiennent pour sorcier, parce qu'il fait de l'or avec elle, à ce qu'ils prétendent. D'autres disent qu'ils évoquent ou conjurent les vents, et que, du haut du vieux donjon qu'ils habitent là-bas sur la colline, ils parlent à la mer, aux nuages et aux étoiles. La cuisinière que nous avons a demeuré chez eux. Elle jure qu'ils fabriquent des poisons, qu'ils déterrent des cadavres...

— Et qu'ils mangent des enfans? Eh bien! voilà une jolie femme que ma tante me destine!

— Tu te moques de moi? Je t'assure qu'il y a une chose vraie dans tout cela, c'est que Mlle Merquem travaille la nuit avec ce vieux alchimiste.

— Et que ta mère est curieuse de savoir au juste quelle science ils étudient?

— Non, maman admire les gens qui étudient n'importe quoi. Quand elle interroge M. Bellac, c'est sur les mérites et vertus de la châtelaine, et aussi parce qu'elle voudrait savoir si elle a fait vœu de ne pas se marier. Maman est bien bonne de se tourmenter de cela. Quel vœu aurait pu faire une personne qui ne croit à rien?

— Mais si! elle croit au diable, puisqu'elle s'est donnée à lui! C'est quelque chose en matière de foi!

— Allons! tu ne veux rien prendre au sérieux! inutile que je me donne la peine de causer avec toi. J'allais te proposer une alliance offensive et défensive pour nous préserver, toi de la femme alchimiste, moi du vieux garçon *utile au progrès*...

— Ah! tu ne m'avais pas dit que tu craignais la recherche de M. de Montroger?

— Je ne sais s'il songe à moi, mais, bien sûr, maman songe à lui, car elle me condamne à entendre son éloge au moins une fois par jour, et Mlle Merquem doit être dans la confidence, car elle fait sa partie dans le duo toutes les fois qu'elle vient ici.

— Vient-elle souvent?

— Elle vient tous les jeudis, et nous allons chez elle tous les dimanches.

— Elle reçoit donc?

— Oui, et même assez grandement, mais des gens si graves qu'on se décroche la mâchoire à ses petites soirées.

— Elle reçoit ses voisins de campagne, ou des personnes de la ville?

— Il y a de tout; c'est un mélange de malheureuses Parisiennes exilées comme nous, de vieux gentillâtres moisis comme leurs manoirs, et de provinciaux plus ou moins mal mis et mal élevés des villes environnantes.

— Je suis certain au contraire qu'il n'y a là que des gens parfaitement élevés, autrement ta mère ne t'y mènerait pas. C'est demain dimanche, nous y allons?

— Oh! certes, nous n'y échapperons pas.

— Eh bien! remettons jusqu'à lundi l'alliance offensive et défensive que tu m'offres. Il faut d'abord voir l'ennemi, connaître ses forces, pénétrer ses desseins, après quoi nous dresserons nos plans de campagne.

J'attachais si peu d'importance aux facéties de ma petite cousine que je ne pensai même pas à questionner sa mère sur la demoiselle alchimiste; mais, comme je connaissais un peu M. de Montroger, j'amenai naturellement la conversation sur son compte. — C'est un excellent homme, répondit ma tante, et je suis certaine que nous aurons là un bon voisin, peut-être un ami. Il est froid et sérieux, mais dévoué, actif, aimé dans le pays, estimé de tout le monde.

— Alors vous pensez peut-être...

— A le marier avec Erneste? Eh bien! non, je n'y pense pas du tout. Un homme qui a été raisonnable jusqu'à sa quarantième année ne fera jamais la folie de choisir pour compagne une enfant si fantasque. Je sais d'ailleurs qu'il a trouvé mainte fois de meilleures occasions, et qu'il n'a jamais voulu aliéner sa liberté. Enfin je vois de reste que, voulût-il de nous, Erneste le trouverait trop mûr et trop sérieux. Ce n'est donc pas à ce mariage-là que je pense.

— Avez-vous quelqu'un en vue pour elle?

— Oui, le fils aîné du receveur-général des finances, dont on m'a dit le plus grand bien et qui cherche une femme dans les conditions de naissance et de fortune où nous sommes. Nous le verrons demain chez notre grande voisine. Garde-toi bien de donner l'éveil à Erneste, elle serait coquette ou maussade. Tâchons qu'elle soit elle-même et ne se doute de rien.

— Fort bien; mais qui appelez-vous votre grande voisine?

— Ah! c'est vrai, j'oubliais de te dire... C'est une personne très intéressante et très remarquable, encore jeune et belle, petite-fille de feu l'amiral Merquem, très riche, très excentrique, il faut l'avouer, mais d'une excentricité dont on ne peut médire, car sa vie est irréprochable. Elle professe l'amour absolu de l'indépendance, et par la dignité de sa conduite elle a vraiment conquis le droit de vivre à trente ans comme si elle en avait soixante. Elle demeure

seule et va seule où bon lui semble; mais en réalité elle ne va presque nulle part, car elle n'a pas le goût de se montrer, et elle chérit la retraite. En venant chez nous, elle me fait beaucoup d'honneur, et je lui suis reconnaissante d'avoir bien voulu me prendre en amitié à première vue.

— Ne passe-t-elle pas pour une femme savante?

— Elle passe pour une femme instruite. Quelques personnes croient qu'elle s'occupe de science, parce qu'elle héberge un vieux savant respectable avec lequel elle sait causer et se plaire. Il est certain que c'est un homme qui sait tout, et qu'on ne peut passer une heure avec lui sans apprendre quelque chose; mais, quant à elle, elle nie qu'elle ait part à ces grandes connaissances. Elle ne parle jamais de manière à faire penser qu'elle en sache beaucoup plus long que les autres. Elle n'est extraordinaire que sur un point, l'obstination qu'elle a mise à ne pas connaître les joies, les peines et les devoirs de la famille.

— Mais si elle n'a que trente ans et si elle est encore belle, elle peut bien se raviser?

— Elle n'aurait, je crois, qu'un mot à dire pour trouver sous sa main un fort galant homme. On prétend que M. de Montroger a toujours été épris d'elle et qu'il l'est encore.

— Il est bien timide et bien gauche, s'il n'a pas su inspirer l'amour, ou tout au moins la confiance?

— Il n'est ni gauche ni timide, et on cherche en vain la cause de son peu de succès. Il faut bien qu'il y en ait une; on la saura avec le temps.

— Moi, je crois la deviner. Mlle Merquem est égoïste.

— Eh bien! non, tu verras; elle te plaira beaucoup.

— Alors gare à mon pauvre cœur?

— Non; je ne crois pas qu'elle t'inspire autre chose que l'amitié. Les femmes d'esprit n'inspirent que ce qu'elles veulent... aux hommes d'esprit!

Quand nous approchâmes, le lendemain, des hauteurs que domine le château de la Canielle, résidence de Mlle Merquem, « j'avoue, dis-je tout bas à Erneste, que je regrette d'avoir interrogé ma tante sur la femme alchimiste. Je me suis privé d'une émotion agréable à la vue de ce mystérieux manoir, où, grâce à toi, j'aurais pu compter surprendre une vieille parque occupée à des maléfices. A présent, hélas! je sais que Mlle Merquem n'est ni vieille, ni laide, ni sorcière, ni savante. »

— Ah! je vois, répondit Erneste, que maman t'a déjà tracé son portrait à sa manière. Eh bien! tu vas voir comme on s'amuse chez elle!

Le château était du siècle dernier, spacieux et simple, très com-

fortable d'aspect et bâti à mi-côte sur une colline rocheuse dont une échancrure rendait l'abord facile et la montée douce. L'ancien manoir inhabité dressait ses ruines féodales à cent mètres plus haut, sur le plateau de la falaise. Un parc touffu jeté en pente rapide sur la déclivité de ce plateau reliait les deux constructions. Du château neuf, qui tournait le dos à la mer, on ne voyait que la campagne fraîche et riante. Sans doute les belles histoires d'Erneste avaient laissé dans mon esprit quelque curiosité, car j'eusse voulu monter tout de suite au vieux donjon, d'où la vue devait être grandiose et dont l'aspect annonçait quelque chose de formidable; mais, pendant que nous traversions la cour, Erneste m'apprit que l'entrée de ce nid de mouettes était interdite au vulgaire, vu qu'il renfermait le laboratoire de M. Bellac.

De vieux domestiques à l'air grave, pour la plupart anciens marins, nous introduisirent dans un immense salon boisé, trop bas pour être majestueux, et trop peu orné pour être agréable. Il eût fallu peu de chose, quelques vases de fleurs ou de feuillage pour en rompre les lignes froides. La rigidité d'habitudes de la vieille fille se faisait-elle sentir dans ce parti-pris de dénûment austère, ou bien était-ce un sacrifice aux goûts de l'aïeul, qui avait irrévocablement fixé l'arrangement de sa demeure? Il est certain que cette grande pièce basse ressemblait à la cabine d'un navire gigantesque. Heureusement les fenêtres, j'allais dire les écoutilles, s'ouvraient sur une galerie à jour toute pleine de verdures exotiques, et c'est là qu'on se tenait les soirs d'été quand on ne se livrait pas à la promenade. C'est là qu'une vingtaine de personnes devisaient, assises sur des divans, quand la châtelaine se leva pour venir à notre rencontre.

Je ne fus d'abord frappé que de sa taille, qui me parut démesurément élevée; mais bientôt je m'aperçus d'une différence de niveau entre le salon et la galerie, et quand elle se trouva de plain-pied avec nous, je reconnus qu'elle n'avait rien de phénoménal, que la ténuité de ses formes n'était ni anguleuse ni maladive. C'était une femme grande et mince, mais élégante et bien proportionnée. Comme elle tournait le dos au jour, rendu très éclatant par le coucher du soleil, je ne vis d'abord que sa silhouette et les lignes d'or que le reflet du ciel enlevait sur sa chevelure touffue et sur sa robe de soie d'un beau rouge, presque noir. Elle me parut bien mise et bien coiffée, sans aucune excentricité; ses magnifiques cheveux étaient à elle, et quand elle fut assise et éclairée, je la trouvai parfaitement jolie et toute jeune. Il est vrai que le jour baissait dans les conditions d'un reflet très favorable. Tout était rose, et les figures n'avaient plus d'âge. Chaque instant écoulé ajoutait à l'illu-

sion, et quand tout s'éteignit, je conservai l'impression d'une figure délicieuse. Le son de la voix était si frais et si pur, la prononciation si fine et si délicatement nette, que je fus tout de suite sous le charme, et que pendant un quart d'heure je ne vis que cette figure et n'entendis que cette voix. Le premier accueil m'avait peut-être conquis sans retour : lorsque ma tante m'avait présenté comme le neveu déjà annoncé et décrit, Mlle Merquem m'avait tendu la main avec spontanéité, et elle avait serré la mienne avec franchise. Cette main n'était ni potelée ni voluptueuse; elle était mince, souple et fraîche. Aucune parole banale n'avait accompagné ce fraternel accueil; mais quand cette grande fille confiante et douce eut dit quatre mots à ma tante et à Erneste, je sentis comme un esprit de loyauté et de bienveillance émaner d'elle et faire tomber en moi toutes les malveillances du doute.

La nuit ne vint pas complète, car c'était jour de pleine lune, et le ciel était d'une limpidité rare dans cette région. Il avait fait très chaud dans la journée. Personne ne désira rentrer dans le salon, qui était éclairé. On resta sous le berceau qui couvrait une longue terrasse, et d'où un large escalier descendait à une autre terrasse arrangée en jardin. Les demoiselles, il y en avait six en comptant Erneste, allèrent courir parmi les fleurs, comme de folâtres noctuelles. Le receveur-général avec son fils, qui était un très jeune garçon d'une jolie figure, les suivit sans affectation; tous deux étaient vifs et enjoués. On entendit bientôt ce jeune monde rire aux éclats et babiller avec des voix claires et perçantes. M. de Montroger, que je voyais pour la première fois, me proposa de fumer un cigare avec lui; mais pas plus que moi il n'avait envie de s'éloigner de la châtelaine, car il ne mit entre elle et nous que la distance de quelques marches du grand escalier, et nous revînmes bientôt nous mêler à la conversation qui s'était engagée entre elle et les personnes plus âgées qui n'avaient pas quitté leurs siéges. Parmi ces personnes très graves d'allures et dont la causerie n'avait rien de bien récréatif, j'écoutai pourtant avec intérêt le vieux M. Bellac, qui me parut dépasser de beaucoup en esprit et en jugement le niveau de cet entourage, effacé ou alangui par le bien-être de la vie de province; mais le bonhomme était d'une extrême modestie et ne parlait que quand on l'y obligeait par des questions directes. Ma tante, qui n'était pas encore engourdie par la villégiature, savait fort bien causer; mais elle était distraite ce soir-là par l'entrevue de sa fille avec le fils du financier, et, bien qu'elle se fût promis de laisser tout aller au gré de la Providence, elle écoutait ce qui se criait sur la seconde terrasse beaucoup plus que ce qui se disait autour d'elle. Elle n'y put tenir longtemps; il lui sem-

blait qu'Erneste, ordinairement si endormie au château de la Canielle, était ce soir-là d'une gaîté impétueuse. Elle descendit pour en savoir la cause, et les autres personnes s'étant lancées dans une causerie de localité qui n'avait pour moi aucun intérêt, Mlle Merquem vint s'asseoir en face de moi sur une chaise que le hasard laissait vacante. Un guéridon où l'on avait commencé à servir le thé nous séparait.

— Je ne vous demande pas si vous aimez la campagne, me dit-elle, Mme Du Blossay m'a dit que vous l'adoriez; mais vous ne devez pas aimer la province, et nous sommes ici très provinciaux, en ce sens que nos petits intérêts de clocher nous préoccupent plus que les questions générales. Ce n'est pas une mauvaise chose en soi, car tout le monde a envie de bien faire; mais cela nous rend trop positifs, ennuyeux par conséquent.

— Si ces choses vous intéressent, elles doivent être intéressantes.

— Ce ne serait pas une raison.

— Pardonnez-moi, vous faites le bien...

— Oh! j'essaie, mais dans un milieu très restreint. Ce que l'on doit faire dans l'intérêt commun pour une province entière est si variable et si relatif, qu'il est difficile de se prononcer sans connaître une multitude de faits qui m'échappent.

— Ne vous semble-t-il pas que dans ce cas-là il faut s'en remettre aux personnes qui font de ces faits une étude spéciale, à M. de Montroger par exemple?

— C'est ce que nous faisons tous ici, chacun le consulte. Il décide, et il nous impose selon nos moyens; nous contribuons de confiance.

— M. de Montroger est très aimé dans le pays.

— Il le mérite.

— On s'étonne qu'il ne soit pas marié. Il aurait plus d'influence.

— Il est certain qu'il ferait bien de se marier.

— Alors vous êtes d'avis qu'un homme ne doit pas vivre sans famille?

— Personne ne doit vivre sans famille.

— Vous donnez pourtant le mauvais exemple!

— Moi? Tiens, oui, c'est vrai. J'aurais dû me marier; mais je n'y ai pas songé assez tôt, et à présent il est trop tard.

— Il y a donc un âge qu'il ne faut point dépasser? Vous le faites bien court!

— Ceci est une politesse! A propos, Mme Du Blossay désire beaucoup vous trouver une femme qui vous fixe auprès d'elle.

— Vous a-t-elle consultée sur ce point délicat?

— Oui, je me suis récusée. Je n'y entendrais rien.

— Pourquoi?

— Parce que... Je ne sais pas. Il me semble qu'il faut connaître à fond les gens qu'on veut associer, — et je n'ai pas grand esprit d'observation.

— Ou vous dédaignez de vous occuper de ces détails du caractère, aussi insipides que ceux de la vie de province?

— Je n'ai le droit de rien dédaigner. Je suis une personne nonchalante à certains égards, distraite souvent, surtout incapable de répondre aux questions directes sur son propre compte.

— Vous auriez tort de les trouver déplacées dans la bouche d'un homme qui vient ici pénétré du respect qu'il vous doit, et qui s'en ira charmé de votre étonnante modestie.

Nous causâmes ainsi quelques instans encore, et quand nous fûmes interrompus, je restai convaincu que Mlle Merquem était un esprit d'une rare supériorité, par la raison qu'elle n'avait rien dit que tout le monde n'eût pu dire aussi bien qu'elle; mais le charme qui émanait de son accent et de son attitude protestaient en dépit d'elle-même contre le soin qu'elle prenait de se faire nulle pour se faire impénétrable.

M. de Montroger ne se piquait probablement pas d'être aussi mystérieux, car je le vis, un instant après, rempli d'une anxiété qu'il ne prenait guère la peine de me cacher. — J'ai cru, me dit-il, vous entendre prononcer mon nom, là, tout à l'heure. Cela m'a rendu inquiet. Je me suis demandé si vous n'aviez pas à réclamer de moi quelque service que je n'aurais pas songé à vous offrir.

— Et que j'aurais prié Mlle Merquem de vous demander à ma place? Voilà, monsieur, un détour ingénieux et charmant pour m'amener à vous répéter le bien que l'on vient de me dire de vous.

Il voulut me répondre, prononça quelques mots sans suite, posa sa main sur la mienne d'une façon amicale, presque paternelle, et s'éloigna, me laissant confondu de sa gaucherie et de sa bonté.

Il ne me fallut pas l'observer davantage pour voir qu'il était solennellement amoureux de Mlle Merquem, frémissant, jaloux, craintif, transparent comme un écolier. Le hasard me plaça bientôt auprès d'une vieille dame fort aimable que j'avais déjà vue chez ma tante, et qui ne demandait qu'à causer. — Vous observez Montroger, me dit-elle; il vous amuse?

— Mais non, je ne me permets pas...

— Permettez-vous tout ce que vous voudrez, il ne s'en apercevra pas. Ce n'est pas l'échantillon le moins curieux de notre petit monde, ce garçon-là! Figurez-vous un héros de roman accompli,

un Saint-Preux, un Grandisson. Mlle Merquem ne remue pas un doigt qu'il ne tremble de la tête aux pieds; elle ne le regarde pas qu'il ne soit prêt à se trouver mal. Cela dure depuis une quinzaine d'années et ne fait que croître et embellir. Ce serait ridicule, si ce n'était touchant, car au bout du compte c'est la meilleure nature d'homme qui existe, et cet amour le rend très malheureux. Nous nous sommes tous employés ici pour lui faire épouser notre grande amie; il n'y a pas eu moyen. Elle nous répond qu'elle l'estime, qu'elle a beaucoup d'amitié pour lui, mais qu'elle est incapable de répondre à son amour et qu'elle ne veut pas se marier.

— Donne-t-elle de bonnes raisons à cette aversion pour le mariage?

— Elle n'en donne pas, car il n'y en a pas. Est-ce que vous comprenez une femme sans amour et sans famille? Elle a tort, il n'y a pas à dire. Elle le sait, elle en convient, et elle persiste. Enfin c'est une exception, une anomalie, un défi jeté à la nature et à la société. Vous pensez bien qu'on a épuisé le chapitre des suppositions folles, malveillantes ou bizarres. Tout cela tombe à terre devant le caractère d'une personne qui ne fait que le bien, et qui paraît même ignorer la possibilité de faire le mal. S'il y avait eu dans sa vie quelque accident... fâcheux ou romanesque, on le saurait, allez! En province, on ne cache pas dix ans un secret. Je la connais depuis son enfance; il n'y a rien, absolument rien! Elle n'est ni triste, ni malade, ni excentrique à tous autres égards. On l'aime; elle est si parfaitement aimable! On lui pardonnerait à présent n'importe quoi. Eh bien! on n'a rien à lui pardonner, et cela fait enrager les personnes méchantes.

— Y en a-t-il ici?

— Il y en a partout!

— Désignez-m'en une. Je voudrais entendre dire du mal de Mlle Merquem... pour changer!

— A votre aise. Vous verrez comme c'est bête, le mal qu'on lui impute! Mais, sans vous donner tant de peine, vous pouvez être renseigné par moi tout de suite. Regardez vis-à-vis de nous Mme de Malbois. Elle a une fille charmante,... cette petite brune qui était là tout à l'heure auprès de moi. Elle a voulu la marier avec Montroger; elle a remué ciel et terre pour cela. Mlle Me quem ellemême s'y est employée, bien qu'elle n'aime guère ces commissions-là. Impossible! A présent la Malbois, qui est envieuse et ingrate, prétend que Mlle Merquem l'a trahie, que c'est une coquette consommée qui veut régner sans partage sur tous les cœurs, qu'après tout on ne sait rien de ses relations avec Montroger, et qu'un beau jour on découvrira peut-être une liaison mystérieuse entre

eux. Voilà ce que disent toutes celles qui ont eu des prétentions sur Montroger pour leur compte ou pour celui de leurs filles; mais ces mèches-là sont éventées. Mlle Merquem ne s'en soucie pas et fait semblant de les ignorer. Les gens sages lui savent gré d'endurer avec patience et philosophie les inconvéniens attachés à la position exceptionnelle qu'elle a choisie.

On passa enfin au salon, et je pus voir en pleine lumière la figure de Mlle Merquem. Cette figure et toute la personne semblaient repousser naturellement le mensonge. Ses traits accusaient bien trente ans, mais sans un jour de plus ni de moins, comme si un parfait équilibre eût présidé aux événemens et aux émotions de sa vie. Elle avait dans les mouvemens la souplesse d'une belle constitution entretenue par une vie active et bien réglée, sans fatigues exceptionnelles, sans germe et sans trace de maladie chronique. Sa fraîcheur rosée était celle de la santé soutenue, sans exubérance. Elle n'avait ni embonpoint ni maigreur, ni langueur ni éclat. Un ensemble de choses harmonieuses, une grâce étrange qui consistait dans la rectitude, l'adresse et la sobriété des mouvemens et des attitudes. Sa chevelure crêpelée, touffue et légère me frappa particulièrement. Les cheveux sont pour moi un indice prononcé du caractère. Leur souplesse soyeuse me révèle la douceur des instincts. Leurs enroulemens naturels me représentent l'abondance et l'agencement heureux des idées. Cette grande fille paraissait atteindre le développement complet du genre de beauté qui lui était propre. Tous ses traits étaient charmans sans qu'on pût dire qu'aucun fût merveilleusement tracé. C'était comme le dessin d'une belle tête grecque sur lequel on eût passé l'estompe pour en fondre les contours, et mêler au type trop régulier de la première ébauche le moelleux de la gentillesse française. Cet adoucissement de la forme donnait à l'expression du visage un caractère jeune et candide qui ne devait jamais s'effacer. Les dents étaient petites, le moindre sourire les découvrait toutes, et l'attrait caressant et confiant de ce sourire me parut irrésistible; l'âme d'un enfant semblait avoir persisté dans le corps d'une femme faite et fixée.

Elle me plut tellement, et je compris si bien le charme qui pesait sur le pauvre Montroger que je cessai de la regarder, craignant presque d'avoir à subir la même fatalité. Je me bornai à l'écouter, désirant peut-être découvrir un vide dans cette intelligence trop paisible pour être bien complète; mais elle parla peu. Se sentait-elle observée ou avait-elle l'habitude de s'effacer? Elle proposa aux demoiselles et aux jeunes gens de faire de la musique. Erneste avait une jolie voix et mourait d'envie de la faire entendre ce soir-là. C'est pourquoi elle se fit prier. Mlle Merquem l'accompagna et la

soutint si adroitement que ma petite cousine eut l'air de savoir la musique. La châtelaine fit ensuite danser ce jeune monde, et je pensai d'abord qu'elle n'était nullement virtuose, tant elle y apporta peu de soin ou de prétention; mais, quand je me mis à danser et à valser par complaisance pour les jeunes filles, je me sentis peu à peu enlevé comme par des ailes. Je tenais dans mes bras la petite Malbois, une ravissante créature de dix-huit ans, d'un éclat extraordinaire et d'une impétuosité délirante; ingénue ou hardie, peut-être l'un et l'autre, elle avait un regard qui me grisa. J'oubliai tout pour folâtrer comme une mouche ivre de soleil dans un rayon de sensualité, et puis tout à coup l'accent et le rhythme de la valse entrèrent en moi comme le souffle d'un esprit qui épurait mon rêve et le détournait de cette idole d'un instant. Mlle Merquem improvisait. Je m'arrêtai pour respirer et je la regardai. Elle ne paraissait voir et entendre personne, elle se croyait oubliée comme une machine employée au plaisir des autres, et elle se laissait aller au plaisir de rêver pour son compte. Sous ses doigts agiles et comme délivrés peu à peu de leur fonction mécanique, le piano brodait sur le thème vulgaire qu'il avait dit servilement d'abord les plus merveilleuses fantaisies. C'était un enchaînement sans fin d'idées riantes et tristes, touchantes et fières, toujours originales, et passant, sans qu'on y prît garde, par les plus savantes modulations. Tout à coup, je ne sais comment, dans un moment où l'ardeur du thème modifié et idéalisé semblait éclater comme un ouragan de puissance et de vitalité, je me trouvai auprès du piano, et, débarrassé de ma danseuse fatiguée, je tendais les deux mains à Mlle Merquem, qui, sans cesser de jouer, se levait à demi comme prête à me suivre; mais elle se rassit, étonnée de sa propre distraction, en me demandant ce que je voulais.

— Vous faire danser, répondis-je. Le génie de la vie est en vous, vous devez danser comme le vent et comme la flamme.

Elle me regarda d'un air étonné, comme on regarde un fou que l'on avait cru raisonnable. — Je ne danse jamais, répondit-elle en jouant toujours.

— Pourquoi?

— J'aime à voir danser, cela me suffit.

— Elle ment! me cria dans l'oreille la grosse voix de Montroger. Elle danse comme les sylphes, elle dansait du moins...

— *Jadis!* reprit Mlle Merquem d'un air moqueur et enjoué; mais vous, pourquoi ne faites-vous pas sauter ces demoiselles, qui manquent de cavaliers?

— Est-ce que vous l'exigez?

— Ce serait une bonne action, et vous y manqueriez?

Montroger alla, sans répliquer, inviter M[lle] Emma de Malbois, que j'avais profondément oubliée sur sa chaise. La mère Malbois en bondit de surprise et de joie sur la sienne, espérant toujours renouer ce mariage manqué. — Est-ce que vous jouez du piano? me demanda la châtelaine.

— Un peu. Vous êtes fatiguée?

— Oui.

— Quel dommage! Vous donnez la vie, l'amour et la jeunesse.

— Eh bien! reprit-elle en souriant, vous allez donner tout cela à ma place, mon feu est épuisé.

Elle quitta le piano et disparut quelques instans comme pour donner des ordres, mais peut-être en réalité pour se soustraire à l'enthousiasme qui me gagnait et qui lui paraissait ridicule. Elle fut assez longtemps absente pour me donner de l'humeur et de l'ennui. Les petites personnes dont je dirigeais les grâces chorégraphiques me parurent sottes, même la délicieuse Emma, et je m'amusai à jouer faux et à massacrer la mesure pour les contrarier. Erneste m'accabla d'injures, et ma bonne tante, qui me tenait pour un bon pianiste, rougit de ma conduite. Enfin M[lle] Merquem reparut; il était temps. Montroger perdait la tête et embrouillait toutes les figures. J'espérais, je ne sais pourquoi, découvrir quelque émotion sur la figure de la châtelaine. Elle avait la sérénité d'une belle âme qui vient de s'adonner à la confection du punch glacé. Elle appela M. de Montroger pour lui dire que c'était le sorbet qu'il aimait, et qu'elle l'avait surveillé elle-même pour le récompenser d'avoir dansé. Cette gâterie me parut une cruauté gratuite, car elle amena presque une larme au bord de la paupière du pauvre *patito*, émotion qui ne l'empêcha pourtant pas de déguster religieusement son sorbet. Tendre et sensuel, enthousiaste et positif, il se révéla entièrement à moi en trempant avec avidité sa moustache noire dans cette coupe friande, tandis que son regard éperdu semblait dire: Barbare! c'est bien de cela qu'il s'agit!

On se sépara bourgeoisement à minuit. Les voitures avaient le mot d'ordre à l'avance. Tout était prêt dans la cour quand nous descendîmes le perron. Ces départs sont charmans par une belle nuit d'été, à la campagne. On se dit adieu, on cause à la portière ou le pied à l'étrier, comme si chacun entreprenait un voyage. Les chevaux s'impatientent, les chiens aboient, les coqs chantent et prennent la lumière des flambeaux pour celle de l'aurore. On franchit la grille en se jetant des rires et des paroles sans suite, et puis on se disperse dans l'ombre, et chaque équipage fuit en emportant ses deux étoiles, qui semblent s'éteindre et se rallumer en traversant les buissons noirs.

— Eh bien! que penses-tu d'elle? me dit Erneste au retour.

— Oui, oui, réponds! ajouta ma tante. J'ai prédit que tu l'aimerais, ma grande voisine : me suis-je trompée?

— Non, ma tante, vous avez prophétisé. J'adore cette grande personne. J'en suis épris, je lui appartiens à jamais.

— Comme tu y vas! ce n'est pas sérieux, j'imagine?

— C'est sérieux comme le sentiment le plus digne et le plus chaste. Je ne crois pas que Mlle Merquem puisse en inspirer d'autre. Rien dans cette nature n'appelle la passion et ne semble capable de la ressentir; mais l'amitié qu'elle impose est soudaine et sans réserve, n'en déplaise à la belle Erneste.

— La belle Erneste, reprit ma jeune cousine, n'est pas trop mal disposée ce soir, et elle a découvert une chose, c'est que Célie Merquem est une excellente fille.

— Oui-da! s'écria ma tante. A quoi as-tu vu cela, à la fin?

— Je ne saurais le dire. J'ai senti cela à son regard, à son sourire, à mille petites choses insaisissables en détail, mais dont l'ensemble a fait tomber un voile de devant mes yeux. Je la croyais sournoise, hypocrite de vertu, jalouse des personnes au-dessous de trente ans, enfin pédante et épilogueuse. Je me trompais absolument. Elle a du cœur et elle est sincère. Je permets à mon cousin de l'aimer.

Quelques instans après ce profond aperçu, Erneste dormait au fond de la calèche comme une véritable enfant qu'elle était, et ma tante, en me parlant bas, me disait : Dieu veuille que ce petit jeune homme justifie tout le bien que Mlle Merquem m'a dit de lui, car certainement voilà Erneste éprise.

— Mais, non, chère tante, elle n'est qu'endormie.

— Dans ces jeunes organisations, toute crise morale est une fatigue soudaine; mais un indice plus sûr, c'est la justice qu'elle rend à notre voisine, et la bienveillance à laquelle nous la voyons disposée.

En effet, quelques jours après, Mlle Merquem ayant amené au Plantier le receveur-général et son fils, Erneste lui témoigna la plus aimable sympathie, et, la visite terminée, elle me suivit au jardin pour me répéter l'éloge de la grande voisine. — Décidément, disait-elle, j'ai été injuste et sotte : cette Célie Merquem est un ange. Elle est fine, tendre, douce et maternelle. Je veux réparer mes torts et faire comme tout le monde, l'adorer.

— Tout cela, lui dis-je, parce qu'elle t'a trouvé un mari, et qu'elle lui a dit de toi plus de bien que tu ne mérites?

— Elle ne m'a pas trouvé de mari; je me charge de trouver cela toute seule quand bon me semblera; mais elle m'a trouvé un amou-

reux, et elle lui a monté la tête pour moi. Elle a pris là une peine que je ne me serais pas donnée moi-même. Je croyais que c'était très ennuyeux d'avoir un amoureux; à présent, je vois que c'est très amusant. Ça distrait de soi, ça occupe, on le fait enrager; enfin je ne m'ennuie plus, et tu dois remarquer que je suis redevenue la plus aimable fille du monde. Aussi je me suis rappelé que j'avais en toi un bon ami, et je voudrais te faire quelque bien, te consoler de tes peines ou servir tes amours.

— En voici bien d'une autre! Où diable prends-tu tout ce que tu dis là?

— Je vois clair, mon beau cousin! Tu es amoureux de Mlle Merquem, ou je ne m'y connais pas.

— J'aime à croire que tu ne t'y connais pas du tout, et je le vois de reste.

— Alors c'est de moi que tu es épris?

— Dieu m'en garde!

— Dieu m'en garde aussi, car tu serais un galant bien triste. J'aime mieux ce petit diseur de riens que l'on me destine...

— Et à qui tu te destines aussi très joyeusement, ne t'en cache pas!

— Je te dirai cela plus tard. Je ne suis pas du tout fixée. Je crois que j'aimerais mieux le vieux Montroger!

— A quoi bon le préférer? Il ne fait aucune attention à toi.

— Si j'étais décidée à le préférer, je saurais bien l'amener à me trouver parfaite; mais j'aime mieux ne pas savoir ce que je veux. C'est un état d'esprit très agréable pendant lequel on se voit adorée sans se donner la moindre peine.

— Voilà, repris-je, des coquetteries à l'adresse d'un absent, partant bien inutiles. Garde ton esprit pour le jour où il reviendra, mais n'en débite pas trop, car tu pourrais l'effrayer, et tu serais fort dépitée, s'il se retirait.

Pendant les semaines qui suivirent, les jeunes gens firent plus ample connaissance. M. de La Thoronais, receveur des finances, était un homme du monde accompli, un peu vide au fond. Son fils Julien était plus mûr et non moins aimable. Il me parut doué d'une certaine force de volonté, car à diverses reprises Erneste essaya de lui imposer ses caprices, et il feignit de ne pas comprendre. Elle en fut pour ses frais, et je la vis piquée, menaçant tout bas et de loin de l'éconduire, mais trop charmée de sa figure, de ses manières et de sa position pour oser donner suite à son dépit. Elle essayait bien quelquefois de faire en sa présence un cas particulier de M. de Montroger, et alors Julien se livrait à un enthousiasme très vif pour Mlle Merquem. Ces deux graves personnages servaient sans s'en

douter aux querelles et aux raccommodemens des deux jeunes gens, mais en somme Erneste cédait peu à peu du terrain. La terrible enfant semblait matée par un enfant têtu et calme. L'était-elle par un sentiment sérieux? Ma bonne tante vivait dans une alternative de confiance et de doute, d'espoir et de tristesse. Mon rôle était d'empêcher que les nerfs se missent de la partie, et le soin affectueux que j'apportais à calmer ses anxiétés maternelles augmentait l'affection qu'elle avait toujours eue pour moi.

J'avais, dans cette préoccupation, peu d'instans pour songer à moi-même; aussi je n'y songeais guère, et j'employais mon cœur et mon cerveau au service presque exclusif de la famille. Mlle Merquem, bien qu'elle craignît beaucoup d'avoir trop d'influence sur la mienne et sur celle du fiancé, se voyait entraînée à s'occuper beaucoup du mariage. Ma tante ne voulait plus qu'on lui parlât d'autre chose, et la grande voisine, forcée de m'aider à la calmer, se trouva dans la situation de se lier avec nous, avec moi par conséquent, plus qu'elle n'eût fait sans cet incident. On ne se vit pas plus souvent pour cela. Célie Merquem avait des habitudes dont elle ne se départait pas. Elle venait toutes les semaines une fois, et nous lui rendions sa visite comme tout le monde, le dimanche soir; mais on se voyait plus amicalement. On avait un petit secret en commun, on arrivait à l'intimité par une pente naturelle.

Cette liaison passa en moi par plusieurs phases. Ce fut d'abord une franche et irrésistible sympathie sans arrière-pensée, et puis une sorte d'indifférence affectée vis-à-vis de moi-même, à mesure que je sentis l'indifférence gracieuse où cet esprit tranquille se tenait renfermé à mon égard. Qu'avais-je à dire et de quoi me serais-je plaint? De ce que cette grâce m'avait charmé, résultait-il que l'attrait dût être réciproque? Je me serais reproché la fatuité du dépit, et je trouvais plus sage de ne pas trop penser à Mlle Merquem quand je ne la voyais pas.

Ceci ne fut qu'un palliatif. Il ne m'était pas possible de la revoir sans émotion, et de ne pas désirer follement de la voir ailleurs que dans ce petit monde qui l'environnait obstinément. Je chassais de mon mieux cette fantaisie. Je savais qu'elle ne recevait personne, ni homme ni femme, dans la semaine, et qu'en cas d'affaire pressante il fallait lui demander une audience. Je n'avais aucun prétexte pour cela. En faire naître un eût été puéril et de mauvais goût. On ne faisait pas la cour à Mlle Merquem, on ne pouvait pas la lui faire. Il y avait des années déjà que personne, pas même le fidèle Montroger, ne le tentait plus. On était certain d'être éconduit poliment. On ne voulait pas se rendre ridicule et se faire fermer l'entrée d'une maison respectable et charmante, où l'on mettait une sorte de vanité à être admis sans méfiance.

J'avais failli encourir cette disgrâce le premier jour. J'étais désormais irréprochable de convenance et de sérénité. Je me voyais classé à mon numéro d'ordre sur la liste des bons voisins et des agréables connaissances. Je n'avais rien de mieux à faire que de m'en trouver fort honoré.

Pourquoi, au bout de cinq ou six entrevues, cette facile satisfaction me devint-elle un supplice? Étais-je réellement épris de la vieille fille effacée depuis longtemps des prétentions de tout le monde? J'avais été amoureux plus d'une fois et même assez sérieusement, mais jamais en vue d'une association éternelle, et il devenait bien certain pour moi que proposer toute autre association à Mlle Merquem eût été la plus folle et la plus gratuite des injures. Allais-je donc tomber dans cet abîme d'une passion résolue à tout risquer, même le mariage? Je me répondais que cela était impossible, que cette personne avait cinq ans de plus que moi et qu'elle était dix fois plus riche, qu'elle devait être méfiante, que le monde était méchant, enfin que, de tous les mariages dont la pensée me faisait frémir, celui-ci eût été le plus mal interprété, le plus absurde et probablement le plus désastreux.

Sur quoi donc portait ma souffrance? Il m'eût été difficile de le dire. Mlle Merquem n'avait aucune espèce de coquetterie. Si sa réelle supériorité sur tout ce qui l'entourait perçait en toutes choses, c'était à son insu et malgré elle. Il y avait des momens où elle avait l'air affligé et effrayé de l'attention surprise dans mes regards. A coup sûr, elle ne la provoquait pas volontairement, elle mettait même un soin assez habile à la détourner ou à m'en distraire.

Que vous dirai-je? Je n'expliquerai jamais bien une chose dont l'audace et la spontanéité ne se sont jamais bien expliquées à mes propres yeux. Je subis l'entraînement insensible de cette passion, en dépit, peut-être à cause des efforts que je fis pour m'y soustraire. Je me liai à dessein avec M. de Montroger, espérant me guérir par le spectacle d'une persévérance passée chez lui à l'état d'idée fixe et de manie. J'essayai de le trouver ridicule, j'employai des heures à me moquer de lui intérieurement, et chaque fois je le quittai plein de remords, cruellement triste et saisi de frayeur pour moi-même.

Je n'ai jamais rencontré d'homme qui, à première vue, m'ait semblé meilleur et plus naïf. Un cœur ouvert à l'engouement, associé à un caractère égal et doux, le goût du bien, une très belle nature physique, des manières excellentes, que lui fallait-il de plus pour être aimé, et pourquoi cette inhumaine ne l'aimait-elle pas? Il avait tant d'abandon dans l'âme que j'en vins bientôt à lui parler de son mal, tout en faisant secrètement l'analyse du mien. Il prit

plaisir à me répondre sans détour. Il y avait si longtemps que personne ne l'entretenait plus d'une situation sans espoir et sans issue qu'il me sut un gré infini de m'intéresser à sa vieille blessure. Un jour vint très vite où il voulut me raconter l'histoire de son fatal amour. C'est ainsi qu'il l'appelait de bonne foi et sans sourire.

« J'avais dix-sept ans, me dit-il, quand je vis Mlle Merquem pour la première fois. Elle en avait alors cinq ou six et sautait sur les genoux de son grand-père l'amiral. Quel homme que ce vieux marin! Le courage, la droiture, l'équité mêmes! D'une assez nombreuse famille moissonnée autour de lui par une série de catastrophes trop longues à vous raconter, il ne lui restait que cette enfant et il l'adorait. Elle était déjà grande pour son âge, mince et assez délicate. La crainte de la perdre le porta naturellement à l'élever avec une indulgence absolue. Elle n'apprit que ce qu'elle voulut apprendre et ne connut jamais l'ombre d'une contrariété. Toute son éducation fut sourires et caresses. Je vous dis ces détails parce qu'ils expliquent peut-être bien des choses. Célie a été dès son enfance exceptionnellement heureuse. Elle ne l'a jamais oublié. Peut-être a-t-elle toujours craint le malheur avec excès.

« Pour vous donner une idée de la sollicitude qui l'entourait, je vous raconterai seulement un trait. L'enfant avait perdu récemment son père et sa mère, quand je la vis à la Canielle. L'amiral venait d'acheter cette terre et de s'y installer. Célie ignorait encore qu'elle fût orpheline. Elle l'ignora; elle attendit tantôt son père, tantôt sa mère ou son frère durant des années. Elle ne connut le désastre que lorsque le souvenir de ceux qu'elle avait aimés parut effacé de sa mémoire. Jusque-là, le grand-père sut lui cacher le secret de ses profondes douleurs et le faire garder par tous ceux qui l'approchaient. Il avait pour système que l'enfance ne doit pas connaître les larmes, et ne doit pas savoir seulement le nom de la mort.

« Cette éducation, qui eût pu produire un monstre d'égoïsme, ne fit que développer la tendresse et la bonté innées chez Célie. On ne lui parlait jamais de devoir envers qui que ce soit. Elle en devina, il semble qu'elle en inventa toute seule la notion. Outre qu'elle ressemblait prodigieusement à l'amiral par la figure, elle avait son âme. Elle s'en servit. Il n'y eut pas pour elle d'autre enseignement que le spectacle de ses vertus.

« Elle apprit très tard, à treize ou quatorze ans, c'est elle qui le raconte, ce que les autres enfans apprennent à six ou sept; mais, dès qu'elle eut commencé à exercer son attention et sa mémoire, elle eut soif de s'instruire, et comme on avait Bellac sous la main et que le grand-père était lui-même versé dans les sciences, elle

passa rapidement de l'ignorance absolue à des connaissances exceptionnelles chez les femmes. Ce qu'elle sait, je ne peux pas l'apprécier, et vous ne le découvrirez jamais, tant elle s'abstient de le montrer; mais Bellac m'a dit souvent : Je n'ai plus rien à lui apprendre... A présent nous cherchons ensemble; ce n'est plus une élève, c'est une émule.

« Quand je la revis, elle avait de quinze à seize ans. Mon père, marin distingué, avait été l'ami du sien. L'amiral me chérissait. Il avait veillé de loin sur moi; il me destinait la main de sa chère Célie. Moi, j'ignorais mon bonheur. Je trouvai Célie adorable, mais je ne me permis pas d'aspirer à elle. On attendit, sans rien dire, que je devinsse très amoureux. Je le devins et n'en fis rien paraître. On le devina, et on me sut gré de ma timidité. Alors on m'encouragea, on me donna de l'espérance, on m'apprit que mon bonheur dépendait de moi-même. Il s'agissait de plaire à Célie.

« Je devins presque fou quand ma mère me fit cette confidence. Je courus à Célie, je me jetai à ses pieds sans trouver un mot à lui dire. Il me semblait que mon trouble et mes larmes étaient plus éloquens que toutes les paroles; mais on avait négligé de la préparer et de l'avertir. A seize ans, elle était aussi ingénue sous certains rapports qu'une fillette de sept ans. Elle ne comprit rien à mon transport, elle en eut peur. L'amitié confiante qu'elle me témoignait devint tout à coup une sorte d'aversion craintive. On essaya de vaincre ce caprice, on lui parla mariage, elle tomba malade de peur et de chagrin; on dut m'éloigner.

« Je fus si malade moi-même qu'on me laissa ignorer ce qui se passait. Je ne l'ai su que beaucoup plus tard... si je l'ai su, car il ne me semble pas toujours qu'on m'ait dit la vérité. Célie se prononçait énergiquement, m'a-t-on dit, contre tout projet de mariage : n'était-ce pas contre moi qu'elle protestait, et, si un autre fiancé se fût présenté à cette époque, ne l'eût-elle pas accepté?

« Il ne s'en présenta pas. L'amiral, effrayé de son effroi, lui promit qu'on n'admettrait plus jamais dans la maison un prétendant quelconque à sa main sans son consentement. J'ignore si elle eut à le refuser. Trois mois se passèrent sans qu'on pût lui prononcer mon nom. J'étais guéri, mais profondément affecté. Un jour mon père me prit à part et me dit : Mon cher enfant, il ne faut plus songer à la petite Merquem. Elle est décidément folle; cela devait arriver. On l'a mal élevée : on lui a fait croire qu'elle était d'une essence divine. Personne ne lui semble digne d'elle, elle montera en graine; oublie-la, et viens avec moi faire un beau voyage en Chine. La mer guérit de tout. Il n'y a pas d'amourette qui vous suive d'un continent à l'autre.

« Ma mère ajouta : Va, mon cher enfant; il le faut. Célie est une sotte fantasque. Je la déteste, puisqu'elle me force à t'éloigner de moi.

« Mes parens me semblèrent avoir raison. Je me crus guéri par le dépit. Je le fus sans doute, car deux années de voyage au long cours rétablirent mon équilibre moral et physique, et, quand je revins ici, j'étais bien décidé à chercher femme et à me marier sous les yeux de ma belle dédaigneuse.

« Je ne la trouvai pas au pays. L'amiral était gravement atteint de la goutte. Elle l'avait conduit à Nice avec Bellac. Peu de temps après, ils revinrent. L'amiral semblait guéri; mais à l'entrée de l'hiver il fut atteint d'une complication de rhumatismes aigus, et son état de souffrance devint intolérable. Son caractère changea subitement, et Célie elle-même eut à en supporter les bourrasques. Il se plaignait à elle avec amertume de ne plus voir mon père, il lui reprochait d'avoir, par un injuste caprice, désuni deux familles qui s'étaient longtemps proposé de n'en faire qu'une.

« Célie, éperdue, vint trouver ma mère en secret. Elle s'adressait à elle comme à la plus irritée. Elle la supplia de ramener son mari, et mit tant de grâce et de persuasion dans ses instances que mes parens cédèrent. L'amiral fut d'abord heureux de les voir, mais bientôt il me demanda. Il croyait que nous revenions à lui de nous-mêmes. Il ignorait que sans l'ordre de Célie je ne pouvais reparaître à la Canielle.

« Il s'agita de nouveau. Célie m'écrivit. Voici sa lettre :

« Venez aussi, monsieur, si vous pouvez me pardonner l'injure que je vous ai faite. Nous étions frères, j'avais de l'estime et de l'amitié pour vous. J'ai dû vous sembler injuste et bizarre. A présent que vous avez oublié cette mortification et que vous avez certainement d'autres projets de mariage, ne me punissez pas trop cruellement en me laissant la douleur d'avoir blessé et affligé mon bien-aimé grand-père. Dites-lui que vous me pardonnez, afin qu'il me pardonne. Soyez généreux, monsieur, cela vous portera bonheur. La digne compagne que vous aurez un jour saura votre bonté et vous en tiendra compte. Moi, je ne vous demande pas de me rendre votre amitié, j'ai mérité de la perdre; mais il ne faut pas que mes torts soient expiés par un vieillard qui vous aime et qui souffre de votre abandon. Revenez, et vous aurez droit à la reconnaissance, j'ose dire à l'affection de

« Célie Merquem. »

En me montrant cette lettre, le bon sire de Montroger tremblait et essuyait une larme furtive. « En recevant ceci, continua-t-il,

j'oubliai mon dépit, et une heure après j'étais à la Canielle. L'amiral me tendit les bras, et en me voyant baiser avec effusion la main de Célie il crut que tout était oublié, et qu'il pouvait reprendre ses projets où il les avait laissés; mes parens le crurent aussi, et on se revit presque tous les jours comme auparavant.

« Cette situation fut bien cruelle pour Célie et pour moi. Elle avait plus que jamais l'horreur du mariage, et, quand devant elle nos parens s'entretenaient de l'espérance du nôtre, son regard triste et suppliant en appelait à moi comme au seul appui qu'elle eût pour la préserver de moi-même. Je souffrais mortellement d'attirer sur elle cette persécution; mais quand je cherchais à la détourner en disant que je ne voulais rien demander, en de telles circonstances, à son cœur brisé et consterné, l'amiral s'emportait et prétendait qu'elle avait exigé de moi cette soumission humiliante.

« Nous ne nous parlions cependant jamais, elle et moi; cela eût été bien inutile. Je voyais clairement sa répugnance malgré les témoignages d'estime qu'elle me donnait. De son côté, elle savait bien que je ne me prévaudrais jamais de la douloureuse situation qui lui était faite. Ce qu'elle ne savait peut-être pas, c'est qu'en dépit d'un découragement absolu j'étais plus épris d'elle que je ne l'avais jamais été.

« Il me restait pour la sauver un rude parti à prendre, et je le pris. Je brûlai mes vaisseaux. Je fis à l'amiral et à ma mère une fausse confidence. Je prétendis être amoureux d'une autre personne, et j'inventai un roman mal bâti, invraisemblable, dont ma mère ne fut pas dupe, mais dont se paya le pauvre amiral. Célie désirait tant y croire qu'elle y crut aussi. Le malade s'apaisa un instant; mais son mal empirait, et, comme il arrive quelquefois dans les maladies mortelles, ce fut la personne qu'il chérissait le plus et qui lui témoignait le plus sublime dévouement qu'il méconnut et maltraita jusqu'à son dernier jour d'une manière insensée. Par suite d'un de ces caprices de moribond qui ne s'expliquent pas, il me prit en passion, ne voulut plus être soigné, soulevé de son lit et promené dans son fauteuil que par moi. Un jour il parla de déshériter sa petite-fille pour me léguer sa fortune. Le pauvre malheureux devenait fou.

« Il s'éteignit dans nos bras. En recevant son dernier soupir, Célie tomba comme morte elle-même; elle était épuisée de douleur et de fatigue. Ce qu'elle avait souffert durant six mois en se voyant si cruellement traitée par celui dont elle avait été l'idole était au-dessus de ses forces. C'était le perdre deux fois. Elle eut pourtant le courage de l'ensevelir elle-même et de veiller à tous les devoirs de la circonstance. Quand ce fut fini, j'allai prendre congé d'elle.

Elle tomba presque, à mes pieds, prit mes deux mains, et les couvrant de larmes :

« — Vous êtes un ange pour moi, me dit-elle. Ce que vous avez été pour mon père, ce que vous avez tenté pour me rendre sa tendresse, je ne l'oublierai jamais, et ma vie entière, que je ne peux pas vous consacrer, sera du moins la preuve de ma reconnaissance.

« Je voulais qu'elle s'expliquât. Elle ne me répondit que par ces deux mots : — Vous verrez !

« Je dus la quitter sans comprendre. Je me flattais quand même, et, ouvrant mon cœur à ma mère, je la suppliai de retourner à la Canielle dès le lendemain, de s'y installer et de soigner Célie avec tant de tendresse qu'elle pût enfin lui arracher le secret de son âme impénétrable.

« Ma mère lui en voulait toujours un peu. Néanmoins elle fit ce que je souhaitais; mais elle ne put la voir. Mlle Merquem gardait le lit, et Bellac, d'accord avec le médecin, demandait qu'on la laissât dormir. Il lui fallait mourir ou retrouver deux ou trois jours de repos absolu.

« Le surlendemain, mon père alla demander de ses nouvelles. On n'avait pu la faire dormir qu'avec l'opium. Elle dormait enfin : j'attendis encore deux jours, et j'allai m'informer moi-même. Elle était partie !

« Oui, partie avec Bellac, un vieux domestique et une vieille servante. En s'éveillant du sommeil factice qu'on lui avait procuré, elle avait été en proie à une excitation nerveuse effrayante. Le médecin consulté, Bellac avait ordonné le départ. On avait fait les paquets à la hâte, on avait gagné en voiture la prochaine station, on avait pris la route de Paris, sans donner aucune explication, sans paraître même avoir aucun projet arrêté. Je voulus voir le médecin. J'ai ordonné cela, me dit-il, et je crois que j'ai bien fait. Elle ne pleurait pas, elle n'était ni faible ni brisée. J'ai craint l'exaltation, la folie. J'ai prescrit le changement d'air, le mouvement, la distraction forcée. Bellac m'écrit qu'elle est déjà un peu mieux. Ils partent pour l'Italie, de là ils iront en Suisse, ils parcourront l'Allemagne. Si l'on m'en croit, on ne la ramènera pas ici avant deux ou trois ans.

« Tout était consommé ! Célie était partie en me laissant sa bénédiction et je ne sais quelle mystérieuse promesse, mais je ne pouvais la consoler. Loin de là : il fallait, pour la guérir, la préserver de ma vue et de mon approche. Je me sentis écrasé. Je résolus de guérir moi-même à tout prix. J'allai vivre à Paris, et je me lançai dans la vie de plaisir.

« Voilà qui est bien prosaïque, n'est-ce pas? Un artiste, un poète, eût couru après la femme aimée. Il ne se fût pas laissé en-

lever sa proie par un vieux savant et par deux vieux domestiques sur le conseil d'un vieux médecin. Il se fût dit qu'au milieu de toute cette vieillesse l'enfant brisée allait s'ennuyer profondément, se calmer sans doute, mais saisir avec avidité le retour à la vie, sous la forme d'un jeune cœur brûlant d'amour pour elle. Il eût fallu s'attacher à ses pas, se faire pressentir avec délicatesse, apparaître avec art à travers quelque habile mise en scène. Je fis vingt romans superbes; ma mère, qui mettait beaucoup d'amour-propre dans cette affaire, se moqua de moi, et me retint par la crainte du ridicule. Un homme de mon rang et de mon mérite ne devait pas se jeter dans ces sottes aventures. Je n'étais pas taillé pour ce rôle de troubadour, et je n'avais pas la rouerie nécessaire à cette entreprise de don Juan. J'y ferais mille maladresses. Ma loyauté naturelle l'emporterait sur mes plans de séduction. La femme que mes qualités sérieuses et ma généreuse conduite n'avaient pu toucher se rirait de moi en me voyant déguisé en personnage de comédie. Mlle Merquem était une tête extravagante et un cœur sec. Il fallait l'oublier une bonne fois, la dédaigner. Je serais bien vengé, car, en quittant son pays et ses amis pour aller respirer l'air de la liberté avec des confidens subalternes, elle jouait avec sa réputation et s'exposait à devenir la dupe de quelque aventurier épris de sa fortune.

« Enfin, mon cher Armand, je me laissai encore persuader de renoncer à elle, et, la vie de garçon aidant, je me crus cette fois bien délivré de ma folle passion.

« Cette mauvaise vie ne dura pas longtemps, la mort de mon père me ramena au pays au bout d'une année d'ivresse et de sottises. Ma mère était seule désormais. Je lui consacrai mon existence. Elle désirait me marier. Je fis mon possible pour devenir amoureux des jeunes filles qu'elle me désignait; mais aucune ne me plut. J'avais tué dans la débauche la notion de l'amour pur. Je m'ennuyais mortellement en province. Ma vie extérieure était immolée au devoir, mon cœur était mort, et aucune joie intérieure ne me consolait de mon sacrifice.

« Je végétais ainsi depuis six ou huit mois, chassant avec rage, éteignant les feux de ma jeunesse dans des aventures de château et de chaumière, lorsque j'appris le retour de Mlle Merquem.

« Tous les amis de son enfance allèrent la saluer. Elle était guérie, et sa douleur était douce. Elle ne songeait plus qu'à habiter la Canielle et à y vivre au milieu des souvenirs de son grand-père. De vieux parens et de vieilles amies sans fortune s'y seraient bien volontiers installés auprès d'elle sous couleur de convenance et de dévouement. Elle feignit de ne pas comprendre leurs offres, s'occupa d'améliorer leur sort, mais s'obstina à demeurer seule avec

Bellac, les vieux serviteurs et leurs familles qu'elle prit aussi à son service, afin d'assurer leurs invalides. Elle avait rapporté de son voyage de dix-huit mois un amour de l'indépendance dont elle ne voulut plus jamais se départir.

« Vous pensez bien que vingt prétendans se présentèrent. Elle refusa tout, disant qu'elle n'était pas décidée à se marier, et ne donnant aucune raison de sa fantaisie.

« Je ne m'occupais plus d'elle, je ne la voyais pas. Je continuais à m'étourdir assez grossièrement. Ma mère, qui avait d'abord fermé les yeux sur ce genre de vie, espérant que j'y trouverais l'oubli de ma douleur, commençait à s'en affecter vivement. Elle était presque toujours malade et réclamait mes soins d'une manière un peu impérieuse. Il y a une chose douloureuse à dire, c'est que, depuis qu'elle avait réussi à me détacher de Mlle Merquem, nous étions moins intimes et comme moins chers l'un à l'autre. Je croyais sentir qu'elle m'avait fait beaucoup de mal en m'ôtant mes illusions, et de son côté elle me reprochait avec une certaine amertume de n'avoir pas su trouver un sage milieu entre une passion sans espoir et des distractions indignes de moi.

« Elle avait raison, sans doute, mais un peu tard. Elle en vint à regretter le temps où je vivais de mon malheureux amour, triste, mais pur à ses côtés. Dans ce temps-là, nous causions ensemble des nuits entières. Je la fatiguais de mes puériles redites et de mon chagrin monotone, mais nous nous chérissions, et depuis que je ne pouvais plus lui rien raconter des brutales émotions de ma vie quotidienne, nous devenions étrangers l'un à l'autre.

« Ma pauvre mère était vive et quelque peu hautaine. Elle me parlait durement, et son caractère s'aigrissait de jour en jour. J'avais sujet de craindre qu'après m'avoir tant aimé elle ne devînt cruelle envers moi, comme l'amiral Merquem l'avait été envers sa fille chérie. Je n'avais pas la stoïque patience, l'angélique douceur de Célie. Je me soumettais, je restais près de ma mère, mais en frémissant d'impatience, et quand je faisais un effort pour l'apaiser et lui exprimer mon dévouement, c'était avec une gaucherie brusque qui la blessait davantage.

« Un jour qu'elle m'avait grondé plus que de raison et traité comme un écolier, bien que j'eusse déjà trente ans, je montai à cheval pour m'étourdir. J'allai à travers bois rejoindre quelques amis à un rendez-vous de chasse, et je m'enivrai à fond comme un homme qui a du chagrin à noyer.

« Quand je revins le soir, j'étais un peu dégrisé, mais pas tout à fait lucide. A moitié repentant et attendri, à moitié colère et farouche, je pressais les flancs de mon cheval, et je jetais au vent des paroles de colère et de douleur. Je me trouvai, sans le savoir,

sous les ombrages du parc de la Canielle, longeant les murs, et jurant entre mes dents je ne sais quelles malédictions contre mon cheval, qui m'avait fait prendre ce chemin-là. C'était le plus court; mais, quand j'étais de sang-froid, j'évitais de revoir cette demeure où j'avais laissé le repos et la dignité de ma vie.

« Tout à coup, comme j'allais dépasser une petite grille latérale de l'enclos, je vis une ombre s'en détacher et venir à moi. La nuit était grise et trouble, mais je reconnus tout de suite Mlle Merquem, et je voulus continuer ma course. Elle se plaça devant moi, intrépide et fière, au risque de se faire écraser, et portant la main à la bride de mon cheval : — Arrêtez-vous, dit-elle, j'ai à vous parler.

« Toute la fumée du vin que j'avais bu me remonta au cerveau, et je l'apostrophai avec fureur : —Ah! vous voulez me parler? Eh bien! tant mieux, car, moi aussi, j'ai quelque chose à vous dire, quelque chose de terrible, quelque chose de vrai! Vous êtes la cause de mon malheur et de ma honte; c'est vous qui m'avez perdu, aussi je vous hais, et, prenez garde à vous, car je suis ivre, et j'ai envie de vous tuer.

« — Taisez-vous, répondit-elle avec une tranquillité dédaigneuse; descendez de cheval et entrez chez moi, votre mère y est.

« Cette parole me dégrisa subitement. Ma mère à la Canielle! Comment? pourquoi? Elle avait juré tant de fois de n'y jamais remettre les pieds! Je sautai à terre. Je suivis Célie dans son boudoir. Ma mère était là en effet, si pâle et si souffrante que j'en fus effrayé.

« — C'est vous? me dit-elle; j'en étais sûre! j'avais reconnu de loin l'allure folle de votre cheval. Pour ne mettre personne dans la confidence de mes préoccupations, Mlle Merquem a bien voulu aller vous attendre au passage. Vous voici, asseyez-vous, écoutez, et tâchez de comprendre ce que j'ai à vous dire.

« Je suis très malade, mon fils. Je sens que j'ai peu de temps à vivre. Ce matin, après une querelle douloureuse avec vous, je me suis trouvée si faible que j'ai cru mon heure arrivée. Vous étiez parti sans dire où vous alliez. J'ai cru que vous étiez retourné à Paris et que vous m'abandonniez. J'ai eu peur. Mourir seule, c'est affreux! Une idée s'est présentée à moi dans la détresse de mon âme, une idée qui me semblait venir du ciel comme un ordre. Je me suis dit : j'irai trouver Célie. Elle me doit de l'affection, elle ne me refusera pas la sienne. J'ai fermé les yeux de son grand-père, elle fermera les miens. J'ai méconnu cette fille généreuse. Je lui ai fait un crime de ne pas aimer mon fils. La conduite actuelle de ce malheureux lui donne raison. Elle avait pressenti la fougue de ses instincts et deviné la légèreté de son caractère. A présent il n'est plus digne d'elle, elle ne craindra plus que j'aille la tourmenter

pour lui faire accepter son nom; mais je lui demanderai de me soutenir et de me consoler, moi, et, puisqu'il me laisse seule à mon désespoir, il rougira en apprenant qu'après avoir consacré ma vie à un fils ingrat, j'ai dû aller expirer sous le toit et dans les bras de celle que je regardais comme ma plus mortelle ennemie.

« Ma mère parla longtemps sur ce ton, et tout ce qui peut déchirer un cœur déjà brisé, elle sut le trouver et le dire. J'étais anéanti. Il ne me venait pas un mot pour me justifier, et l'exagération de ses reproches m'ôtait l'espoir de la calmer en lui répondant. Et puis j'étais profondément humilié d'être ainsi traité en présence de Mlle Merquem. Il ne me semblait pas que ma mère fût aussi gravement malade qu'elle le prétendait, car elle parlait avec force sous le coup de la fièvre, et Célie n'avait pas l'attitude et la physionomie d'une personne qui s'attend à une crise suprême. Elle se tenait à l'écart, triste et rêveuse, comme si elle eût cherché le moyen de remettre la situation sur les bases de la vérité.

« Elle le cherchait en effet, car elle interrompit doucement ma mère pour la supplier de se calmer et de la laisser m'entretenir seul un instant. Elle appela Bellac et la vieille Berthe, leur recommanda de faire prendre à la malade une potion calmante qu'elle avait préparée, puis elle me fit signe, et nous descendîmes au jardin.

« — Ma mère est-elle donc en danger? lui dis-je aussitôt que nous fûmes seuls.

« — Pour le moment, non, répondit-elle. Ses nerfs sont surexcités, et si je l'ai laissée vous parler comme elle l'a fait en ma présence, c'est parce qu'il ne faut pas refouler trop brusquement l'expansion des malades, vous le savez, vous qui avez vu les souffrances physiques et morales de mon grand-père, et qui m'avez aidée tant de fois à les dissiper avec ménagement; mais vous êtes un homme, et il est très nécessaire que vous sachiez la vérité. Votre mère a une maladie du foie qui menace sa vie. Rien n'est perdu; vous la guérirez, si vous le voulez bien. Seulement il n'y a pas à hésiter. Menez-la à Vichy, et ne la quittez pas d'un jour. Rompez avec vos mauvais plaisirs et vos frivoles amis, revenez aux idées de mariage, essayez de les accepter en vous-même, et, dans tous les cas laissez-lui croire qu'elles vous sourient. Enfin changez de conduite, sacrifiez-vous, sachez souffrir et vous ennuyer; devenez du jour au lendemain un autre homme : autrement vous perdrez bientôt votre mère et vous aurez une plaie au cœur pour le reste de votre vie.

« — Je le ferai, répondis-je, mon intention a toujours été de me dévouer à elle; mais cela est plus difficile que vous ne pensez!

« — Est-elle donc plus irritée contre vous que l'amiral ne l'était contre moi?

« — Non, certes; un mot de moi l'apaise; le moindre sacrifice l'enchante. Vous me faites rougir en me rappelant la différence des situations, mais je n'ai pas votre stoïcisme... et après tout je ne sais pas si je dois l'admirer! Ma mère veut que je renonce à mes plaisirs, votre grand-père exigeait le sacrifice de votre égoïste solitude, cela ne se ressemble guère. Vous n'avez pas cédé, vous! vous étiez parfaite de résignation, sublime de douceur, mais obstinée comme le roc, et il est mort sans vous avoir ébranlée. Moi, je suis emporté et désagréable. L'injustice me fait regimber, et mon irritation réagit sur celle de ma pauvre malade; mais, en réalité je me soumets et je me brise. Oui, recevez-en ma parole, je vais me soumettre d'une manière absolue. Je me marierai même avec quelque riche poupée de salon, s'il le faut pour sauver ma mère... Après cela, je ne sais pas lequel de nous deux, Célie, aura mieux rempli sa tâche. C'est à vous de juger cela au fond de votre conscience.

« — Ma conscience est tranquille à présent, répondit-elle avec une fermeté triste. J'ai fait pour vous tout ce que je pouvais faire, mon grand-père n'eût pu exiger davantage.

« — Qu'avez-vous donc fait? m'écriai-je.

« — Je ne puis vous le dire, vous le saurez un jour.

« — Encore des mystères et des réticences! Voyons, au nom du ciel, est-ce une épreuve? M'aimez-vous un peu à travers vos dédains? Avez-vous l'intention, l'espoir, le projet de m'aimer?

« — Je vous aime beaucoup et très fidèlement, reprit-elle. Je ne peux pas vous aimer autrement que je ne fais, mais je peux vous aimer davantage, et, au lieu d'être une amie qui vous plaint, je peux devenir une sœur qui vous estime. Cela dépend de vous et non de moi. Redevenez ce que vous étiez...

« — Ce que j'étais! J'étais un homme naïf dont toutes les passions comprimées se résumaient en une seule dont vous étiez l'objet; il fallait m'aimer comme j'étais alors, et je n'aurais jamais changé.

« — Je ne l'ai pas cru, je ne le crois pas encore. Je peux me tromper, mais la foi ne se commande pas. Si je vous avais prédit, il y a cinq ans, que vous auriez aujourd'hui dix ou douze maîtresses, n'auriez-vous pas juré de la meilleure foi du monde que cela ne serait jamais? Voyez comme j'aurais été trompée, si j'avais cru en vous!

« — Si vous aviez cru en moi, je ne me serais pas jeté dans le tourbillon qui m'a emporté à tous les diables, et si vous vouliez me croire à présent...

« — A présent, monsieur de Montroger, vous êtes un homme, un homme corrompu, il est vrai, mais qui a du moins acquis le sérieux de l'expérience. Si, en vous accordant ma main, je vous deman-

dais ici votre parole d'honneur de m'être fidèle de cœur, d'esprit et de fait jusqu'à la mort, vous n'oseriez pas me la donner.

« Je me levai comme un mort qu'on galvanise, et je fis un pas vers elle, prêt à lui faire avec emportement le serment qu'elle me défiait de prononcer; mais elle me regardait avec tant de sévérité, que je fus effrayé de mon transport. Son regard n'était pas celui d'une femme qui cherche une illusion ou une flatterie, c'était celui d'un juge d'honneur qui vous dit : Prenez garde à ce que vous allez répondre! Je reculai et je retombai sur ma chaise, accablé de sa clairvoyance, en même temps qu'offensé de son doute. Je me sentais pris au piége; j'étais furieux contre elle et contre moi.

« — Vous voyez bien! reprit-elle avec un sourire dont la douceur me terrassa, vous n'avez jamais eu pour moi le sentiment que j'aurais exigé du maître de ma vie. Trouvez donc bon que, n'espérant pas rencontrer l'amour exclusif, même chez l'homme que j'ai le plus estimé, je préfère garder ma dignité dans la solitude. Chacun a son goût. Beaucoup de femmes aiment à souffrir, à lutter, à disputer le bonheur à la destinée. D'autres ne se sentent pas tant de force. Plus timides parce qu'elles sont plus modestes, elles fuient le danger; elles ne croient pas que ce soit jamais un devoir pour elles de risquer leur fierté dans un combat où la femme est toujours brisée. Permettez que je me préserve de l'amour tel que le monde actuel l'entend et le comporte, et quant à vous, ne donnez plus ce nom d'amour au sentiment que vous prétendiez avoir pour moi. Ce n'était, au commencement, qu'une flamme de jeunesse, sans choix et sans réflexion. Après mon refus, ç'a été, je le sais, un dépit amer; vous êtes revenu à moi quand j'étais dans la douleur, et vous vous êtes noblement conduit. Cela, c'était votre devoir, je souffrais à cause de vous! Vous avez agi en honnête homme, je vous ai récompensé par ma reconnaissance et mon amitié. Vos égaremens ne vous les ont pas fait perdre. Soyez-en plus digne encore, réformez votre conduite, respectez-vous, sauvez votre mère; mais ne me parlez plus jamais de votre passion évanouie comme d'un reproche que je mérite. Je vous répondrais que le chagrin de cœur qui ne trouve d'apaisement que dans la débauche est d'une nature qui me répugne et me met en défiance, même du passé.

« Elle alla retrouver ma mère pour lui dire que je me repentais de l'avoir affligée, et que je promettais sur l'honneur une conduite plus régulière. Je crois qu'elle lui fit aussi un petit sermon sur l'excès de sa susceptibilité, car je la trouvai très calmée et ne parlant plus de sa fin prochaine. Je pus la remmener, et, tandis qu'elle montait en voiture, je demandai tout bas à Célie si elle me permet-

trait de venir reprendre avec elle l'entretien que nous venions d'avoir ensemble. J'affectai un grand sang-froid pour lui donner confiance, mais cela ne réussit point. — Vous savez, répondit-elle, que je ne reçois pas de visites particulières sans quelque grave motif. Il n'y en aura plus entre nous. Si votre mère me fait l'honneur de revenir chez moi, vous pourrez l'accompagner, et si elle désire que j'aille chez elle, j'irai. Je ne vous dis donc pas adieu, mais peut-être au revoir.

« Après quelques semaines passées à Vichy avec ma mère, je tins la parole que j'avais donnée. Je rompis avec la vie de désordre, et je devins l'homme raisonnable et honnête que je suis aujourd'hui. Je m'attendais d'abord à en mourir d'ennui; cela n'arriva point. Ma mère voyait M[lle] Merquem, et elle venait chez nous. Célie avait dès lors adopté le genre de vie uniforme et retiré qu'elle a toujours conservé depuis. Une solitude absolue tous les jours de la semaine sauf un, qu'elle consacrait à ses visites intimes, et la soirée du dimanche, qui rassemblait ses amis chez elle. Il ne me fut donc jamais permis de retrouver une heure de tête-à-tête; mais elle devint une liaison solide et sérieuse. Quand ma pauvre mère, guérie en apparence pendant quelques années, fut reprise du mal auquel elle succomba, M[lle] Merquem vint s'installer chez nous pour la soigner nuit et jour. Elle fit cela d'elle-même, sans pruderie et sans ostentation, et j'aurais eu alors l'occasion et la facilité de lui faire la cour, si ma tristesse et mes inquiétudes m'eussent permis de songer à moi-même; mais cela était impossible, et Célie le savait bien, car elle ne me fit pas l'injure de s'en inquiéter un seul instant. Elle me rendit avec usure ce que j'avais fait pour son grand père, elle ne quitta pas le chevet de ma pauvre malade, et elle adoucit ses derniers momens avec un courage et un dévouement admirables.

« Quand j'eus la force de la remercier : — Vous ne me devez rien, répondit-elle ; c'est moi qui vous devais cela. A présent que vous avez reconquis l'estime et l'affection de tous ceux qui vous connaissent, vous devez trouver tout simple que j'aie pour vous une amitié à toute épreuve. Je n'y ai plus aucun mérite. Supportez avec courage le coup qui vous frappe et songez sérieusement à vous marier. Je vous jure que votre femme sera ma sœur et mon amie, je pourrai bientôt dire ma fille, car me voilà mûre. Ma vie a été si sérieuse que je me sens maternelle pour tous ceux que j'aime.

« Je fus encore une fois bien tenté dans ce moment-là de lui dire que je l'adorais, qu'elle était et serait toujours jeune et belle pour moi; la crainte de la troubler et de la forcer à se préserver de moi m'arrêta; son amitié, qu'elle m'avait si pleinement et si loyalement rendue, avait acquis de jour en jour un prix inestimable dans

ma vie. Elle y avait pris une telle place que l'idée de la perdre ou de la refroidir m'a toujours fait trembler.

« A présent, le temps de l'espérance est passé. Je sais que l'amour ne parlera point au cœur de Célie, que ses sens, s'ils se sont jamais éveillés, ont été condamnés au silence par une volonté exceptionnelle, que toute sa vie a éte sans défaillance, sans l'ombre d'une tache, enfin que personne n'a été et ne sera plus heureux que moi. C'est là le secret de mon courage et le mot de ma résignation sans amertume. C'est ma consolation secrète et le lien de notre inaltérable amitié. Est-ce cela que Célie m'avait promis comme la plus grande preuve possible de reconnaissance et de dévouement? M'avait-elle juré dans son cœur de n'appartenir à aucun autre, afin de ménager ma fierté et de fermer doucement ma plaie? Il y aurait de la fatuité à la croire aveuglément, et la raison me dit que ces vœux-là se font pour un amant qu'on perd, non pour un ami qu'on refuse; mais le fait existe, je n'ai pas de motif de jalousie, je n'en ai jamais eu, et cette torture m'a été épargnée. Quelquefois, quand je hasarde, en feignant un ton enjoué que mon âme désavoue, un léger reproche indirect sur ma vie de désenchantement et de regret, Célie, du même ton, me fait entendre que mon amour-propre a été ménagé, et qu'aucun rival heureux ne peut se rire de moi. Je me laisse apaiser comme un grand enfant, et je reconnais aussi qu'en rentrant dans la bonne voie, en faisant, le bien, en consacrant mon activité et ma fortune à servir le progrès de la civilisation, j'ai trouvé le calme et le courage. Oui, Mlle Merquem m'a sauvé de moi-même. Sa persuasion adroite, son zèle ingénieux et discret m'ont éclairé, instruit, ranimé et purifié. J'ambitionne à présent le titre d'homme de bien pour le mettre avec désintéressement à ses pieds. Je suis donc aussi heureux que peut l'être un homme inconsolé et inconsolable. »

Le récit que je viens de résumer m'avait d'abord paru clair et concluant; j'étais persuadé de la générosité du sacrifice que Mlle Merquem avait fait à l'amitié : je trouvais cela étrange et charmant, et il ne me vint pas à l'esprit de troubler Montroger dans l'espèce de quiétude attendrie où il était tombé et où il paraissait devoir ensevelir tout doucement les restes à peu près consumés de sa longue passion.

En y réfléchissant, le fait m'apparut sous un autre jour. Seul le soir, en errant dans la campagne, je repassai tous les détails de ce récit ingénu, et je fus frappé des objections qui me vinrent à l'esprit. Montroger, ce modèle des amans, ce miroir de chevalerie, avait un fonds de positivisme et de fatuité dont il ne se doutait certes pas lui-même et qui n'avait pu échapper à l'œil pénétrant de Mlle Merquem. Ce bel homme robuste, vermeil et un peu gras,

à qui une grande passion n'avait ni creusé les yeux ni dévasté les tempes, ne pouvait pas avoir été l'idéal d'une femme aussi intelligente et aussi artiste que Célie, et je comprenais fort bien désormais qu'elle eût reculé avec effroi devant l'injonction de lui appartenir.

Qu'elle l'eût aimé d'amitié en raison du dévouement qu'il lui avait prouvé, je le comprenais encore; mais que cette amitié eût été assez vive, assez enthousiaste, pour lui faire contracter le vœu de célibat, voilà ce que je ne pouvais admettre. Montroger, tout en se défendant de trop de présomption, caressait cette hypothèse au fond de son âme. Il se plaisait à croire que Célie, froide de tempérament ou follement éprise d'indépendance, avait pour lui la plus grande affection morale et intellectuelle qu'elle fût capable de ressentir. Il s'était résigné et habitué à ne pas lui en demander davantage. Sa propre liberté, que rien ne gênait et dont il faisait un usage prudent, modéré, mais point farouche, nullement fermé aux discrètes aventures de rencontre, l'ordre rétabli dans ses finances par cette vie de vertu facile, la considération dont il jouissait, le bon appétit et le bon sommeil qu'il avait, c'étaient là des compensations certaines à la mortification de n'avoir pas épousé la femme de son choix. Cette mortification, échue à bien d'autres, en a fait mourir fort peu, et il n'était point de ceux qui en meurent.

Il m'avait attendri par sa bonne foi, c'était assez; il m'était impossible de me maintenir navré par son infortune. J'avais été tenté de trouver Mlle Célie bizarre et cruelle; je me pris à sourire en pénétrant la cause d'un égoïsme bien pardonnable à une femme supérieure que l'on veut condamner à tomber sous la dépendance d'un bon gros garçon sans grande lumière et sans véritable énergie.

Un point légèrement touché dans sa narration me revenait à la mémoire, comme le point culminant de cette longue aventure. C'était le moment où Célie lui avait dit : Pourriez-vous me jurer, à présent que vous êtes un homme et que vous avez l'expérience de la vie, que vous me serez exclusivement fidèle jusqu'à la mort? Avait-elle été émue ou tentée dans ce moment-là? Était-ce une railleuse épreuve où elle était sûre de le battre, ou bien un effort suprême pour le ramener à la sagesse en se sacrifiant elle-même, s'il eût eu le courage de jurer? Était-ce enfin un éclair d'amour, un regret de sa vie perdue et stérilisée, une tentative dernière pour croire et pour aimer?

Quoi qu'il en soit, l'épreuve avait été trop forte pour le brave Montroger. Il n'avait pas voulu mentir, il ne l'eût pas su. En pareille circonstance, un homme passionné s'engage sans réflexion. Il ne croit pas être indélicat, il ne sait pas qu'il ment peut-être; il a le feu sacré, il persuade, il se livre. Montroger était trop raison-

nable pour être inspiré; il avait hésité, il avait à jamais perdu la partie.

Donc la conscience de Mlle Merquem pouvait être bien tranquille. Elle avait bien le droit de se garder pour un saint ou pour un homme enthousiaste au point de le paraître. Elle avait le droit d'aimer. — Pourquoi n'aimait-elle pas?

Les confidences de Montroger ne m'avaient donc pas donné la clé du mystère, et j'étais plus qu'auparavant enragé de le découvrir.

Était-il bien certain qu'elle n'eût jamais aimé? Qu'en savait-on? On assurait qu'en province il n'y a pas de secret gardé. Je n'en croyais rien. L'habitation et les habitudes de Mlle Merquem se prêtaient admirablement au mystère. Entre son château, assez bizarrement distribué en lui-même, et le vieux manoir exclusivement attribué aux expériences scientifiques de M. Bellac, s'étendait en pente rapide un parc aux arbres séculaires, tapissé de broussailles et de rochers, et fermé de hautes murailles bien entretenues, où jamais ne s'entrouvraient ces brèches favorables aux surprises de mélodrame. Personne ne pénétrait dans cette retraite où la châtelaine avait, disait-on, un chalet qui lui servait de cabinet de travail et où elle passait une partie de ses journées. Quand elle était là, personne ne pouvait arriver jusqu'à elle. Le vieux marin qui gouvernait son intérieur était presque aussi inabordable, et quand un importun mal initié aux habitudes de la maison insistait pour être admis, ce vieillard répondait d'un ton absolu : « Mademoiselle n'est pas dans le château, et ce n'est point à ses gens de s'informer où elle est. »

Mlle Merquem pouvait donc cacher les jardins d'Armide dans cet invisible chaos de vieux arbres et de pâles rochers enveloppés des brumes de la mer. Elle pouvait, du haut du donjon inaccessible au vulgaire, appeler Léandre par de palpitans signaux braqués sur tous les points de l'horizon. Elle était riche et libérale, adorée des paysans, secourable et nécessaire à tous les habitans de la côte; elle n'avait pas besoin de payer leur silence. Elle aimait, disait-on, à braver la mer avec eux par tous les temps, et il ne lui était jamais arrivé malheur. Elle était pour eux un objet de vénération superstitieuse. Qui eût été assez ingrat et assez ennemi de lui-même pour la trahir ne l'eût point osé.

Admettons, me disais-je, que, comme les crimes, les aventures d'amour soient presque toujours trahies ou découvertes dans le pays qui leur sert de théâtre : que sait-on aujourd'hui du voyage que fit Mlle Merquem après la mort de l'amiral? Comme cette disparition soudaine se rattache pour elle à une époque très douloureuse, elle en parle peu, elle semble avoir eu à peine conscience de

ce voyage, et personne n'a sans doute jamais osé insister pour le lui faire raconter; mais enfin elle a été absente dix-huit mois, sans qu'on ait bien su où elle était; en dix-huit mois peut se résumer toute une vie de passion et de désastre.

Pour conclure, j'admis la possibilité d'un amour que la volonté du grand-père et les prétentions de Montroger auraient refoulé dans le cœur de Célie, et dont le voyage eût été ensuite l'expansion et le dénoûment, dénoûment malheureux sans doute, et dont le reste de sa vie peut-être portait le deuil et avait enseveli la trace.

La conséquence de tout ceci pour mon compte personnel fut que la grande voisine, ayant pu aimer, pouvait aimer encore. Elle n'était pas dévote, aucun confesseur ne pesait sur sa pensée. Bellac me paraissait peu propre au rôle de directeur de conscience. Il s'inquiétait bien plus de ce qui se passait dans la planète Mars que des révolutions morales à observer dans les cœurs humains. Il était aimable et bon, dévoué, instruit, intéressant; mais il avait soixante-dix ans, et sa grande intelligence ne pouvait remplacer les joies de cœur et de famille dont Célie était privée. Elle était savante aussi, les savans ne s'ennuient pas, ils n'en ont pas le temps; mais une femme ne peut s'abstraire entièrement du besoin de vivre. Elle avait des jours de souffrance et de désespoir, tout au moins des heures d'inquiétude et d'aspirations vagues. Celui qu'elle avait aimé n'était plus digne d'elle ou n'était plus. Elle avait trente ans, l'âge des passions et des défaillances.

— Montroger est un imbécile, m'écriai-je, et moi, qui suis épris de cette femme jusqu'à la souffrance, je me sentirais paralysé par l'opinion de ceux qui la jugent invulnérable, par la prudence qu'elle met à se préserver, par l'épaisseur des ombres de sa retraite, par la crainte du ridicule, par la peur de ressembler à un amoureux transi qui fait ses quatre repas au lieu d'escalader les murs et de se faire dévorer par les chiens? Pour un misérable profit, un lâche coquin de voleur risque ces choses et les galères par-dessus le marché, et quand il s'agit d'assouvir une passion généreuse en la faisant partager, un homme de cœur ne l'oserait pas!

Mon parti fut pris : je me jurai de pénétrer le secret de Célie, de l'arracher de son souvenir et d'être aimé d'elle, — dirai-je à tout prix, c'est-à-dire au prix du mariage?

Cette pensée, qui effrayait mon honneur, se dissipa devant la réflexion. Puisque M[lle] Merquem aimait tant sa liberté, puisqu'une sorte de vœu sérieux ou chimérique lui interdisait de manquer de parole à Montroger, quelle suite d'événemens invraisemblables n'eût-il pas fallu admettre pour réunir dans la pensée du mariage deux êtres également ennemis des liens officiels! Elle pouvait, elle devait exiger que je lui fisse le sacrifice de ce genre d'avenir. J'y

étais tout porté par instinct, par réflexion, par habitude d'esprit. De quoi donc ma conscience pouvait-elle s'alarmer?

J'étais décidé. Ma souffrance cessa aussitôt. Force d'illusion ou puissance d'orgueil, je n'étreignais plus une chimère. Mon amour-propre me montrait le but, ma volonté devait être à la hauteur de mon ambition, et, si cet amour n'était que fantaisie et vanité, libre à moi de m'en aviser à temps et de m'arrêter en chemin. Je n'avais pas affaire à une folle petite pensionnaire, capable d'en mourir de chagrin ou de se compromettre par dépit. J'étais aux prises avec une femme dans la force de l'âge, de l'expérience, de la raison et de la santé. La lutte me paraissait digne d'un homme et prenait les proportions d'une entreprise sérieuse.

Dès lors je ne me trouvai plus ridicule. Je ne me comparai plus en rougissant à Montroger. J'allais faire tout le contraire de ce qu'il avait fait. Je n'avais plus qu'à examiner sa conduite et son attitude afin de ne pas lui ressembler.

Je calculai que pour ne rien compromettre il me fallait au moins un an, et ce long terme, loin de m'inquiéter, ouvrit à mon imagination de riantes perspectives. Je me trouvai en face de cette femme comme un peintre qui étudie son modèle et se dit que le temps ne compte pas quand il s'agit d'un magnifique travail, la réalisation d'un beau rêve, la manifestation d'une flamme intérieure bien vive et bien claire. Je n'étais pas la vaine copie d'un don Juan de salon; j'étais un homme qui veut aimer, et donner les meilleures années de sa vie comme les plus hautes énergies de son âme à une femme d'élite. Elle était méfiante, elle avait le droit de l'être. Elle serait difficile à convaincre; c'était à moi de m'imposer, et pour cela il ne fallait ni ruse ni dépit : il fallait une persévérance à toute épreuve et une loyauté d'intentions sans réserve.

Je ne pouvais pas rester indéfiniment au Plantier. En cas de succès, il y aurait à faire naître, en temps et lieu, des vraisemblances pour m'y établir. Ceci ne m'inquiéta point. Je pouvais encore disposer de deux ou trois mois pour aider ma tante à marier sa fille. Je résolus d'employer ce temps à ouvrir les premières tranchées, c'est-à-dire à pénétrer le secret de Mlle Merquem sans qu'elle eût le moindre éveil sur mes intentions et le moindre soupçon de mon ardente curiosité.

George Sand.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

L'AFRIQUE MODERNE

HISTOIRE PHYSIQUE, RACES ET COLONISATION.

« L'intérieur de l'Afrique est peu connu, écrivait l'abbé Raynal, et ce qu'on en sait ne peut intéresser ni l'avidité du négociant, ni la curiosité du voyageur, ni l'humanité du philosophe. » Telle était au XVIIIe siècle l'insouciance des géographes à l'égard des régions centrales de cet immense continent. L'esprit du temps était tourné vers les aventures maritimes, comme si les explorateurs du globe avaient voulu d'abord reconnaître les contours de la terre habitable et les limites de leur domaine avant d'examiner ce qui s'y trouve de curieux et d'utile. Au surplus, la voie de mer était à cette époque la plus féconde en résultats. Quel voyageur pourrait espérer de recueillir en trois ou quatre années de pérégrinations terrestres autant d'informations qu'en rapportaient les grands navigateurs des siècles passés? Ceux-ci faisaient le tour du monde, glissant à toutes voiles sur les océans de l'un et l'autre hémisphère, côtoyant l'inconnu par tous les degrés de longitude et de latitude, tandis que de nos jours les explorateurs doivent souvent se résigner à languir des mois entiers ou revenir en arrière, arrêtés par un fleuve, par un désert, par une chaîne de montagnes. Les découvertes exigent maintenant plus de courage et de dévouement; les voyages infligent plus de fatigues et de privations, exposent à de plus graves dangers. La tâche est devenue plus rude sans être plus glorieuse. Cependant les hommes ne manquent pas, et le sol de l'Afrique en particulier attire les missionnaires de la science plus que ne l'ont jamais fait les contrées les plus favorisées.

Ce n'est pas de ce pays mystérieux que La Bruyère eût dit qu'il ne reste qu'à glaner après les anciens et les habiles d'entre les mo-

dernes. Les Grecs de l'ancien temps ne virent l'Afrique qu'à travers un voile de fables et de légendes. Hérodote connut assez bien l'Égypte, et parle même en termes véridiques d'une contrée plus éloignée vers le sud que l'on appelait alors l'Éthiopie. Les vaisseaux carthaginois s'engagèrent dans l'Atlantique, et poussèrent au loin des reconnaissances. A l'est aussi, des expéditions maritimes firent découvrir les côtes du Golfe-Arabique et de la Mer-Érythrée; mais le commerce, qui était le mobile de ces entreprises, n'opérait que sur mer, toujours sur mer. Les Grecs, établis à Cyrène, les Romains, maîtres pendant des siècles de tout le littoral de la Méditerranée, se trouvèrent incapables de dépasser les premières oasis du Sahara. Ils possédèrent peut-être des notions plus exactes sur la vallée supérieure du Nil. Ptolémée, qui vivait au IIe siècle après Jésus-Christ, parle de grands lacs d'où le Nil sortirait vers l'équateur et de hautes chaînes de montagnes, les montagnes de la Lune, qui, sur la foi de cet écrivain, n'ont cessé depuis lors de figurer sur les cartes, bien qu'elles n'aient été vues que de nos jours. En somme, les anciens ne connurent de l'Afrique que le littoral et la vallée du Nil; du Soudan, des contrées centrales que nous connaissons à peine nous-mêmes, ils ne savaient rien. Le Sahara leur semblait un obstacle insurmontable : c'était la *deserta siti regio*, bonne tout au plus à servir de refuge à quelques Garamantes fantastiques.

Bien des siècles s'écoulèrent sans faire avancer d'un pas la géographie africaine. A la suite des voyages de circumnavigation du moyen âge, il s'établit sur les côtes, de préférence à l'embouchure des grandes rivières, des comptoirs européens dont les habitans, poussés par la curiosité ou par l'appât du gain, s'avançaient parfois à quelques journées de marche de l'Océan; le centre restait inconnu. Il n'était pas question, tant s'en faut, de traverser l'Afrique d'une mer à l'autre, car un tel voyage s'offrait sous un aspect effrayant. L'étroite lisière que les Européens avaient parcourue ne présentait que des déserts desséchés par le soleil ou des marais insalubres. Un climat meurtrier, des forêts hantées par les bêtes féroces et des villages occupés par des peuplades barbares, il n'y avait là rien d'encourageant. Comme si cette partie du globe eût été vouée fatalement à la stérilité, nul auteur n'imagina jamais d'y placer la scène des voyages de fantaisie dont, à défaut de récits plus réels, nos pères faisaient leurs délices. C'est sur un théâtre plus riant et plus propice, sur les côtes de l'Asie et de l'Amérique ou dans les îles fortunées du Pacifique, que les Robinson et les Gulliver vont courir leurs attrayantes aventures. Tout au plus l'Afrique apparaît-elle dans les contes arabes des *Mille et une Nuits*, et c'est alors sous l'aspect morne et désolé que la légende impose aux sa-

bles du désert. Constatons une fois de plus que les fictions ne valent jamais la réalité. Le continent africain recèle autre chose que des sables stériles et des marais malsains. La zone torride n'a pas été placée entre les deux zones tempérées pour séparer, comme le croyaient les anciens, les régions habitables du globe. L'Afrique a de la verdure même entre les tropiques, des eaux vives et courantes même au sein du Sahara; la neige s'y montre sous l'équateur, et le climat équinoxial n'y est pas plus redoutable qu'en Amérique ou en Asie. A côté de solitudes brûlantes s'étalent des plaines d'une fertilité merveilleuse qui produisent les plantes les plus utiles, et nourrissent les plus belles espèces du règne animal. Le seul être qui s'y trouve dans un état de dégradation et d'avilissement à faire pitié, c'est l'homme. N'en accusons pas la terre; cette grande productrice des choses est sans doute tombée en de mauvaises mains, car, à côté des tribus noires les plus dégradées et sur un terrain moins favorable, nous rencontrerons des populations presque blanches en un état de prospérité relative. Il nous faudra reconnaître ici l'influence de la race, non celle du sol.

Les explorations modernes de l'Afrique centrale commencent à la fin du siècle dernier. Toutefois c'est surtout depuis vingt et quelques années que les expéditions, parties de toutes les côtes de la péninsule, deviennent assez nombreuses et assez méthodiques pour fournir aux géographes les informations précises qu'ils réclament. Les observations exactes faites avec le sextant et le baromètre remplacent les vagues appréciations des premiers itinéraires. Les sociétés savantes vouées à l'étude exclusive de la géographie qui se sont formées en France, en Allemagne, en Angleterre, encouragent les voyageurs par leur appui moral, leurs subsides et leurs récompenses, leur donnent au départ des programmes bien dressés, et soumettent les résultats qu'ils rapportent à l'épreuve d'une critique éclairée. C'est par l'heureux concours de tant d'efforts que se rétrécit d'année en année l'espace vierge qui s'étalait sur nos anciennes cartes d'Afrique. Il serait superflu d'énumérer les noms de tous les hommes qui ont consacré leur vie à ces laborieuses investigations; encore moins pourrions-nous raconter en détail les mille épreuves qu'ils ont traversées. Au surplus, le récit des plus notables de ces explorations ne serait pas nouveau pour les lecteurs de la *Revue*. Barth, Speke, Livingstone et Baker ont obtenu tout autant de notoriété en France que dans leur pays natal. Nous ne voulons que rappeler les traits saillans de leurs journaux de route et faire sortir de la comparaison de ces documens l'Afrique telle qu'elle est, ou mieux telle qu'on la devine à travers le brouillard qui en dérobe encore une partie. Il s'agit surtout de

savoir ce qu'elle est apte à produire et ce qu'elle deviendra dans un avenir plus ou moins lointain, lorsque de nouvelles races humaines s'y seront implantées. L'homme est le but de la création; il est juste de ramener vers lui et vers la satisfaction de ses besoins légitimes les progrès de la géographie moderne. Du reste ce continent massif et compacte, que la mer isole de toute autre terre, offre un intérêt particulier au point de vue de la science géographique. Nulle part les questions relatives à l'hydrographie du globe, au climat, aux migrations des peuples, ne se présentent aussi bien dégagées d'influences étrangères. L'Afrique est en quelque sorte un monde à part.

Tous les lieux occupés par les Européens sur les côtes ont servi de points de départ à des voyages d'exploration vers l'intérieur. Bien que toutes ces expéditions tendent vers un même résultat et que les itinéraires se croisent fréquemment, il y a encore commodité pour l'étude à les diviser selon quatre grandes régions : d'abord le bassin du Nil, qui embrasse le quart nord-est, puis le bassin du Zambèse et de ses affluens, ensuite la région des cours d'eau qui se déversent dans l'Atlantique au sud de l'équateur, et dont le Niger et la rivière du Gabon paraissent être les plus dignes d'être notés; enfin la région saharienne, qui touche à deux colonies françaises, d'un bout à l'Algérie, de l'autre au Sénégal. Cette division n'est pas arbitraire, elle est commandée par les grandes lignes du terrain; les quatre fleuves que nous venons de nommer semblent en effet converger vers les régions mystérieuses du centre où les Européens n'ont pas encore pénétré.

I.

L'exploration du Nil a quelque chose de classique. N'est-ce pas le plus vieux de tous les problèmes géographiques? Les Égyptiens des pyramides se demandèrent sans doute d'où sortait ce fleuve unique qui leur apportait chaque année, suivant le niveau des crues, l'abondance ou la stérilité. A le voir descendre de cataracte en cataracte, il dut sembler aux premiers navigateurs qui se hasardèrent à le remonter qu'il provenait d'un océan mystérieux juché sur quelque haut plateau lointain. Pour les modernes, à qui les autres grands fleuves du globe ne sont pas inconnus, le Nil conserve une sorte de majesté. L'Amazone a peut-être plus d'ampleur, le Mississipi plus de fougue; ce ne sont après tout qu'un Rhin ou qu'une Loire élargis à la taille des immenses surfaces qu'ils arrosent. Le Nil se distingue au contraire de tous les cours d'eau par des traits caractéristiques : d'abord il a une marée annuelle qui

survient en septembre, époque de l'étiage pour les autres fleuves de l'hémisphère boréal; puis il coule à travers 500 lieues de sables, près de la moitié de sa course totale, sans recevoir aucun affluent et sans se laisser absorber. Il se jette dans la Méditerranée vers le 31e degré de latitude, et c'est vers le 18e degré, à 2,000 kilomètres de l'embouchure, que le dernier affluent, l'Atbara, sorti des montagnes de l'Abyssinie, se joint à lui; un peu plus haut, à Khartoum, le Nil-Bleu ou Bahr-el-Azrek lui verse le tribut de ses eaux; ces deux rivières, de même que le Soubat, dont le confluent est plus au sud, se réduisent presque à rien durant la saison sèche. Grossies à l'automne par les pluies estivales de l'Abyssinie, elles deviennent en peu de jours et restent durant plusieurs mois des torrens impétueux; de là cette crue annuelle dont la terre des pharaons profite depuis des siècles. Loin d'être, comme certains voyageurs l'ont cru, le bras principal du grand fleuve, le Nil-Bleu n'atteindrait qu'avec peine la Méditerranée, s'il était réduit à parcourir seul l'étroite et sèche vallée d'Égypte.

Après cette longue course solitaire entre deux océans de sable, de la Méditerranée au 18e degré de latitude, le Nil reprend en amont de Méroé l'allure commune à tous les cours d'eau du globe. Son bassin s'épanouit en un immense éventail, son lit recueille les eaux d'un vaste demi-cercle qui n'a pas moins de 400 lieues de diamètre. A l'est, ses tributaires s'étendent jusqu'au cœur de l'Abyssinie, pays de hautes montagnes dont les pics principaux montent à 5,000 mètres au-dessus du niveau des mers; vers l'ouest, il était naturel de supposer l'existence de quelque autre puissant massif. C'est de ce côté que se dirigeait au commencement de 1863 une expédition qui emprunte un intérêt particulier au caractère des personnes dont elle était composée. Trois dames d'une haute naissance et d'une éducation supérieure, Mme Tinné, fille d'un amiral hollandais, sa sœur, la baronne van Capellen, et sa fille, miss Alexandrina Tinné, revenaient en Égypte pour la troisième fois au mois d'août 1861 avec le désir d'entreprendre des explorations lointaines. Une grande fortune leur rendait l'exécution de ce projet plus facile. Après avoir consacré plusieurs mois à une excursion dans le haut du fleuve, ces dames s'adjoignaient deux savans et intrépides Allemands, M. de Heuglin et le docteur Steudner, et voguaient vers le Bahr-el-Ghazal, affluent peu connu qui se jette dans le Nil au milieu des marécages du lac Nô. L'entreprise ne fut pas heureuse. Le docteur Steudner et Mme Tinné succombèrent aux fièvres du pays. Les voyageurs furent incapables de s'avancer aussi loin qu'ils l'auraient désiré. Toutefois il paraît résulter de leurs observations que les eaux du versant occidental du Nil se traînent sur un terrain de

faible pente qu'elles convertissent en marécages, et que les collines d'où les affluens sont issus ne présentent qu'un relief médiocre. Le niveau général de la contrée est pourtant assez élevé; mais on dirait que le sol a été soulevé tout d'une pièce, sans fissure ni dislocation, par suite sans thalwegs ni lignes de faîte. Une telle disposition, que nous retrouverons au reste de tous les côtés où l'on a tenté d'aborder le cœur de l'Afrique, n'est pas de nature à faire avancer la géographie de cet épais continent, car autant il est commode d'orienter sur une carte de grandes chaînes qui s'aperçoivent de très loin et fournissent des repères à distance, autant il est difficile de débrouiller le chaos de mille bassins secondaires dont les limites se confondent aux yeux d'explorateurs différens. Cette vérité se prouverait par plus d'un exemple. La géographie des deux Amériques a été faite en une courte période de temps, grâce aux beaux fleuves et aux vigoureuses Cordillères qui en accentuent la surface. L'Australie, pays presque plat, est encore à moitié inconnue. Après des milliers d'années, on ignore ce qu'il y a au centre de l'Afrique et dans quel sens coulent les eaux qui en arrosent la zone tropicale.

Le Nil se distingue encore par le petit nombre de villes bâties sur ses rives. Depuis la sortie d'Égypte jusqu'au confluent du Bahr-el-Azrek, le cours en est obstrué par de nombreuses cataractes qui rendent la navigation si pénible que la plupart des voyageurs préfèrent traverser le désert. Lorsque ce passage difficile est franchi, on arrive à Khartoum, ville moderne située entre les 15e et 16e degrés de latitude, non loin de l'emplacement qu'occupait l'antique Méroé; ce fut longtemps la limite extrême qu'atteignirent les excursions des Européens. Capitale de la Nubie, Khartoum est devenue une cité de 30,000 âmes en dépit de la chaleur et de l'insalubrité du climat. C'est le siége d'un gouvernement provincial qui se sent assez indépendant de son souverain légitime, le vice-roi d'Égypte, dont il est séparé sur terre par un désert de sable, et sur le fleuve par les cataractes. C'est aussi un entrepôt de commerce pour la région supérieure du Nil, où les négocians de la Haute-Nubie vont acheter les dents d'éléphant, la gomme, la poudre d'or, les plumes d'autruche. En réalité, le trafic le plus florissant est celui des esclaves, dont la Nubie approvisionne l'Arabie, l'Égypte et tout le Levant; les nègres de cette provenance sont, dit-on, très estimés. Des bandes de Turcs et d'Européens en armes parcourent le pays en tous sens jusqu'aux confins des territoires connus, achetant des esclaves ou les enlevant de vive force; aussi les voyages de découvertes sont-ils devenus dangereux au milieu de ces tribus sauvages, qui se sont habituées à considérer tout blanc comme un ennemi. Les négocians de Khartoum ont encore créé bien plus loin vers le sud,

aux environs du 4e degré de latitude et près du point où la navigation du fleuve est interrompue de nouveau par les rapides, une sorte de ville ou d'entrepôt qu'ils nomment Gondokoro; ils y vont chaque année, durant la saison sèche, se livrer aux opérations de leur commerce avec les naturels. Une mission catholique autrichienne s'était même établie en ce lieu peu de temps après l'expédition égyptienne de 1840, qui pénétra la première dans cette région éloignée; cette mission ne vécut que jusqu'en 1860. Bien que le climat fût des plus malsains et que nombre de prêtres y aient succombé, la maladie ne fut pas l'obstacle principal qu'y rencontra la propagande chrétienne. Placés aux confins de la terre civilisée, entre des blancs rapaces et des tribus noires exploitées par eux, témoins journaliers d'un hideux commerce qu'ils réprouvaient, les missionnaires prêchaient des doctrines que ni les bourreaux ni les victimes ne trouvaient à leur convenance. Le mahométisme, religion de sensualisme grossier et de morale soldatesque, s'adapte mieux aux instincts brutaux d'une telle population.

A Gondokoro, à plus de 3,000 kilomètres de la Méditerranée, le Nil est déjà un large et imposant cours d'eau que l'on est tenté de croire bien éloigné de son origine. Ce qui se trouve au-delà de ce point, nous le savons par les explorations récentes de Speke, de Grant et de Baker, dont les noms et les aventures ont acquis une juste célébrité. Les savans qui suivent avec assiduité les progrès de la géographie de l'Afrique conseillaient depuis longtemps aux voyageurs de renoncer à la voie de Khartoum et de Gondokoro et d'aller prendre le Nil à revers par la côte de Zanguebar. Quel succès ont eu les brillantes et fructueuses entreprises conçues sur ce nouveau plan, personne ne l'ignore. Deux grands lacs, le Louta-Nzighé et le Nyanza, ont pris place sur la carte, au milieu d'un haut plateau médiocrement ondulé. Les sources du Nil ont été reculées jusqu'au 4e degré de latitude sud, ce qui attribue au bassin du fleuve une surface bien plus étendue qu'on ne l'eût supposé; mais on n'a pas trouvé là les grandes montagnes qu'on se fût attendu à y voir, si ce n'est à l'est, entre le fleuve et le littoral de l'Océan-Indien, où deux pics, le Kénia et le Kilimandjaro, dressent tout près de l'équateur et dans le prolongement des chaînes de l'Abyssinie leurs têtes recouvertes de neiges perpétuelles.

Il est possible maintenant d'envisager le bassin du Nil dans son ensemble. En aval de Khartoum, la vallée est sèche, sans pluie, sans sources, sans autre eau que celle du fleuve, qui fort heureusement déborde chaque année. Vers cette latitude commencent les pluies tropicales, qui deviennent de plus en plus fortes et régulières à mesure que l'on approche de l'équateur. Dans la Haute-Nubie,

on observe un phénomène inverse de la sécheresse d'Égypte : il y pleut neuf mois de l'année, de la fin de février au commencement de décembre. Ces pluies, quelque abondantes et prolongées qu'elles soient, influent peu sur le niveau du Nil, tant ce fleuve est déjà large et rapide; mais, en grossissant le cours des affluens, elles donnent naissance aux crues périodiques de l'Égypte. Quant au climat, à l'inverse de ce qui se présente ailleurs, il s'adoucit et se tempère à mesure que l'on approche de l'équateur. C'est un effet de l'altitude, qui s'accroît rapidement. Tandis qu'à Khartoum le thermomètre centigrade oscille de 10 degrés en hiver à 50 degrés en été, ce qui constitue un climat excessif, la température de Gondokoro, à 600 mètres de hauteur, ne varie plus qu'entre 20 et 38 degrés, et plus loin encore, aux environs des lacs et à plus de 1,000 mètres d'altitude, on ne l'a pas vu s'élever au-delà de 30 degrés dans tout le cours d'une année. Si les Européens veulent s'établir quelque part, c'est près de l'équateur qu'ils se trouveront dans les conditions les plus favorables; dans la région moyenne au contraire, ils ne sauraient faire qu'un séjour temporaire.

Comme végétation, la contrée devient splendide aussitôt que les sables de l'Éthiopie sont dépassés. Au-dessus de Khartoum, le Nil semble couler au milieu d'une plaine immense; la vallée n'a plus de limites apparentes. Les rives se dérobent derrière d'épaisses forêts que la moindre crue convertit en marécages. L'acacia, l'ébénier et le mimosa s'y développent en liberté; diverses sortes de palmiers y étalent leur élégant feuillage; le baobab, ce roi des végétaux du continent africain, commence à se montrer. L'herbe des prairies atteint une hauteur incomparable, les roseaux des marais sont des géans. Le règne animal n'est pas moins bien représenté. Tous les animaux des pays chauds prospèrent sur cette terre riche et féconde : l'hippopotame et le crocodile dans les marais, le lion, la girafe et le rhinocéros sur les sols secs, les reptiles sous les hautes herbes, les moustiques dans l'air. Les éléphans vivent en troupes nombreuses. La vie abonde et se manifeste par ses espèces les plus vivaces et les plus rares. Ne voilà-t-il pas déjà un tout autre tableau que les sables traditionnels et les prétendus déserts de l'Afrique centrale? Se dirige-t-on vers le centre, en partant de l'Océan-Indien, par la route que Speke et Grant ont suivie dans leur mémorable expédition, on rencontre d'abord des terres basses et marécageuses, pays de fièvres endémiques d'autant plus dangereuses que la chaleur y est extrême. Les rivières, débordées en la saison des pluies, couvrent et délaissent tour à tour des lagunes où les reptiles et les insectes se multiplient par myriades. Sables ou lagunes, il y a tout autour de l'Afrique une lisière de terrains in-

salubres qui semble en interdire l'approche aux hommes de race blanche. Plus loin de la mer, le sol se relève jusqu'à 1,500 mètres et plus, atteint même parfois de grandes hauteurs, ainsi qu'on le voit sur la chaîne du Kilimandjaro; le pays devient alpestre, est sillonné de vallées, arrosé par de nombreux ruisseaux. En vertu de l'altitude, la température s'abaisse au degré qui convient aux Européens. Cette zone montagneuse, saine et fertile, sera leur domaine privilégié, s'ils s'établissent jamais en cette partie de l'Afrique. Sur le versant occidental des montagnes, les voyageurs atteignent de vastes plateaux, tantôt arides et brûlés par le soleil, tantôt couverts d'impénétrables forêts où l'on rencontre plus de bêtes sauvages que d'hommes. Ces plaines, inclinées en pente douce vers la vallée du Nil-Blanc, y amènent les eaux de pluie qu'elles reçoivent ou les laissent s'amasser çà et là en d'immenses lacs peu profonds. Le sol, naturellement fertile, sauf dans les cantons où il est dénudé, produit sans culture mille plantes variées et les beaux arbres des pays chauds. Ces contrées seraient bientôt entre les mains des Européens de riches et plantureuses provinces. Il reste encore, on le voit, aux nations civilisées bien des pays à conquérir, bien des colonies à fonder. La terre ne manquera pas de si tôt à leurs entreprises lointaines.

La région de l'Afrique centrale où les sources du Nil se dérobaient aux regards des hommes blancs depuis l'origine du monde n'est donc pas une conquête à dédaigner. La curiosité qui y attire tant d'intrépides explorateurs est un sentiment très légitime; d'ailleurs il y reste encore matière à bien des recherches intéressantes. Les voyageurs modernes nous ont conduits au cœur de la contrée qui alimente le Nil, ils nous ont montré les grands réservoirs qui lui fournissent l'eau en abondance et soutiennent la régularité de son courant; mais ces vastes nappes reçoivent de tous côtés des tributaires inconnus qui peuvent bien prétendre à l'honneur d'être des affluens du Nil. Un fleuve n'a pas, de même qu'un ruisseau, une source unique dont on le voit sortir; il se compose de filets innombrables que nourrit chaque pli du sol. Il reste maintenant à délimiter le bassin des lacs et à suivre sur le terrain la ligne de faîte d'où les eaux commencent à descendre vers d'autres thalwegs. C'est une entreprise considérable qui dépasserait les forces d'un seul homme; mais aussi ce serait la solution complète du problème géographique si longtemps agité des sources du Nil. La carte d'Afrique sera faite au tiers le jour où le bassin du Nil y sera représenté avec exactitude. Bien loin d'amoindrir le rôle de ce cours d'eau légendaire, les découvertes récentes en ont amplifié le domaine; elles ont reculé de plusieurs degrés vers le sud la zone de

terrain que drainent ses affluens, et elles arrivent en définitive à nous le montrer comme le grand collecteur des eaux que les pluies tropicales déversent sur une surface de prodigieuse étendue. Plus long que le Mississipi lui-même, le Nil coule en une ligne presque droite sur une longueur de 36 degrés de latitude; c'est la cinquième partie de la distance d'un pôle à l'autre de la terre. Il transporte à la Méditerranée la pluie des nuages auxquels l'Océan-Indien a donné naissance, il se grossit sous l'équateur par la fonte de neiges perpétuelles, traverse les climats les plus divers, coupe les plaines de sable sans s'y infiltrer. Des races placées aux degrés extrêmes de l'échelle humaine se succèdent sur ses rives, presque sans se connaître; en remontant le fleuve de l'embouchure à la source, on admire, d'Alexandrie au Caire, les travaux de l'industrie moderne; on retrouve entre le Caire et Méroé les vestiges les plus anciens d'une civilisation primitive; plus haut, on rencontre les royaumes nègres voués à une insigne barbarie. Nul fleuve ne nous promène au milieu de tant de contrastes, et ne tient une si large place dans l'histoire des peuples et la géographie du globe. Souhaitons maintenant que de hardis voyageurs transportent leurs bateaux par-dessus les rapides de Gondokoro et voguent à pleine vapeur sur les eaux du Louta-Nzighé ou du Nyanza. Ceux-là, si la maladie les épargne et si les nègres leur sont bienveillans, auront devant eux le plus beau champ de recherches qui soit au monde.

II.

Le bassin du Nil nous a conduits jusqu'au 4e degré de latitude sud; nous sommes dans l'Afrique australe. Pour bien apprécier l'importance du point où nous venons d'arriver, il faut se rappeler que le lac Tanganika, que Burton et Speke découvrirent dans leur premier voyage, est, autant qu'on peut avoir confiance en des mesures expéditives, à une altitude moindre que les lacs plus septentrionaux dont la jonction avec le Nil est un fait aujourd'hui démontré. Les eaux du Tanganika ne peuvent en conséquence s'écouler vers le nord; à l'est, des montagnes leur barrent le passage; à l'ouest, l'Océan-Atlantique en est à une distance très considérable : ce serait donc une mer intérieure, une Caspienne, à moins qu'on ne lui découvre un canal d'écoulement au sud. En tout cas, il paraît bien établi que la région du Nil s'arrête à la tête de cette nappe d'eau; au-delà commencent d'autres bassins, d'autres fleuves. La grande ligne de partage des eaux de l'Afrique centrale passe par cette latitude.

L'Afrique australe s'avance vers le sud en formant, comme on

sait, un triangle dont le sommet est occupé par la colonie du Cap, ancien établissement hollandais qui est à présent entre les mains des Anglais. L'élève des moutons et des bestiaux y est la principale source de richesses. C'est au reste une colonie bien vivace, de même que toutes celles fondées par les Anglais en d'autres parages, colonie s'administrant elle-même, faisant des routes, des ponts, des chemins de fer, des docks, des ports, des télégraphes, s'annexant de temps à autre quelques parcelles de terrain grandes comme des royaumes. Il n'y a rien à dire contre ces annexions, qui déplacent un peu les aborigènes et les refoulent vers les solitudes du centre, mais qui sont toujours précédées ou accompagnées par une occupation agricole ou pastorale. Sur la frontière du nord subsistent les deux républiques de Transfal et d'Orange, où se sont réfugiés les descendans des vieux colons hollandais, que l'abolition de l'esclavage et le contact des mœurs anglaises a effarouchés. Isolés du reste du monde par de vastes terrains incultes et déserts, ils ont rétrogradé, dit-on, vers la barbarie, et ne sont plus guère supérieurs aux indigènes qui les avoisinent. Toutes ces colonies, d'origine européenne, sont environnées par les naturels, Cafres, Bassoutos ou Zoulous, auxquels il faut faire la guerre parfois. Cependant il n'y a pas entre les deux races un antagonisme constant et en quelque sorte fatal, comme en Australie et dans l'Amérique du Nord. Tous ces établissemens sont prospères; le sol est fertile, riche en produits minéraux, le climat est sain et tempéré. C'est une excellente base d'opérations pour de nouvelles conquêtes et en attendant pour de nouvelles découvertes.

Le reste des côtes de l'Afrique australe est tombé en des mains moins habiles. A l'ouest, sur l'Atlantique, les Portugais occupent les territoires de Benguela et d'Angola; à l'est, sur la mer des Indes, leur drapeau flotte sur quelques points de la province de Mozambique. On y rencontre des forts, des comptoirs d'échange, des centres de missions catholiques. Il est difficile de savoir à quel degré de civilisation et de prospérité sont arrivées les colonies portugaises, car il n'est pas de nation qui montre plus d'insouciance pour les publications d'un intérêt géographique ou économique. Il paraît cependant qu'après une occupation plusieurs fois séculaire les Portugais ne possèdent encore qu'une connaissance imparfaite des vastes domaines africains sur lesquels s'étend leur suprématie. Le cours supérieur du Zambèse, le principal cours d'eau de leurs possessions, leur était presque inconnu avant les voyages récens de Livingstone. Au reste, d'autres causes que la différence de race devaient empêcher les territoires du Mozambique et de Benguela de devenir de véritables états européens, comme les

provinces qui sont plus rapprochées du cap de Bonne-Espérance. Les immigrans anglais et hollandais n'ont si bien réussi à l'extrême pointe de l'Afrique australe que parce qu'ils s'y retrouvaient dans des conditions climatériques analogues à celles de la mère-patrie. La zone littorale y est en effet salubre, tandis qu'en-deçà du tropique les terres basses et détrempées qui bordent l'Océan sont funestes aux Européens. De plus, les Portugais ont eu le tort grave de tolérer, d'encourager peut-être le déplorable trafic des marchands d'esclaves, la plaie de l'Afrique tout entière, qui met les naturels en état d'hostilité permanente soit entre eux, soit avec les blancs.

Lorsqu'on voulut entreprendre des voyages d'exploration en prenant pour point de départ les districts habités du Cap, ces entreprises furent rendues plus faciles par les mœurs et le mode de vie habituel des colons, qui, obligés de se disperser sur de larges espaces afin de trouver des pâturages pour leurs innombrables troupeaux, sont devenus presque nomades. L'usage est de voyager à travers les grandes plaines de cette région avec d'énormes chariots, vraies maisons roulantes, que traînent d'interminables files de bœufs. La vie y est plantureuse; l'éléphant, l'hippopotame, le rhinocéros, la girafe, l'autruche, le lion, animent ces solitudes et y attirent de hardis chasseurs. Les natifs ne sont pas méchans lorsqu'on les aborde avec douceur. Une caravane de quelques hommes peut marcher des mois entiers à petites journées avec bagages et provisions sans courir risque d'être arrêtée par des rivières trop larges, des montagnes trop hautes ou des tribus hostiles. Livingstone sut ainsi parcourir des contrées que nul Européen n'avait visitées avant lui. Accueilli avec faveur par les princes indigènes qui se trouvèrent sur son chemin, il atteignit sans danger la province portugaise d'Angola, revint en arrière et descendit le Zambèse jusqu'à son embouchure, ayant traversé le continent d'une mer à l'autre entre le 10e et le 20e degré de latitude. La carte de cette immense surface a été meublée par lui de noms de lieux et de tribus, de chaînes de montagnes et de cours d'eau, dont les narrations des Portugais ne nous donnaient qu'une idée vague. Les traits en sont encore un peu indécis, il est vrai; d'autres explorateurs viendront bientôt en tracer les contours avec plus de précision.

Les géographes attachaient un intérêt particulier à bien connaître le cours d'un affluent du Zambèse qui se dirige vers le nord, le Shiré, parce que cette rivière semblait plus propre que le bras principal du fleuve à fournir des indications utiles sur les régions mystérieuses du centre. Le Shiré s'oriente en effet presqu'en ligne droite sur le Tanganika. La tradition voulait même

que ce cours d'eau prît naissance dans un lac. C'est vers ce côté que furent dirigés les derniers efforts de Livingstone. Une première tentative l'avait amené jusqu'à la belle nappe d'eau que les gens du pays désignaient sous le nom de Nyassa, ce qui signifie simplement *grande eau*. On remarquera l'analogie de ce mot avec le nom du lac découvert par Speke, le Nyanza, qui est à trois cents lieues de là. Nous aurons à revenir plus tard sur cette coïncidence de langage. Le pays était très peuplé et d'un bel aspect. Plusieurs belles rivières débouchaient dans le lac, dont les eaux étaient très poissonneuses. Livingstone ne put y faire un long séjour, et se vit contraint, faute de ressources, de revenir en Angleterre. Il rapportait les informations les plus séduisantes sur la valeur agricole et commerciale de la région qu'il venait de parcourir. A l'en croire, les prairies naturelles qui couvrent les hautes terres sont les meilleures de toute l'Afrique : elles sont éminemment propres à l'élève du bétail. L'indigo croît à l'état sauvage, le coton est de qualité supérieure, la canne a sucre réussit, même sans engrais. Les terres basses et marécageuses du littoral une fois franchies, les Européens trouveraient un sol riche et un air salubre, quoique un peu chaud. Des rapports si favorables décidèrent l'envoi de quelques missionnaires anglicans dans la vallée du Shiré; mais cet établissement, qui avait un but tout à la fois religieux, politique et commercial, ne fut pas heureux. Les missionnaires furent frappés par la maladie et périrent, sauf deux, qui revinrent en Angleterre raconter ces désastres. Au reste, Livingstone n'avait pas renoncé à poursuivre la série de ses travaux. L'amour des découvertes, qui le soutenait depuis vingt ans dans une vie de fatigues et de misères, le fit revenir une fois encore, au commencement de 1866, sur la côte de Mozambique. Explorer les environs du Nyassa, parcourir l'espace vierge qui est compris entre ce lac et celui de Tanganika, visiter la côte occidentale de ce dernier, dont Speke et Burton n'avaient vu que la côte orientale, rattacher en un mot ses voyages antérieurs à ceux qui ont été dirigés avec tant de succès depuis quelques années vers la région du Haut-Nil, tel était le plan de l'aventureux missionnaire. Ce vaste programme n'a pas été rempli. Livingstone se rendit d'abord à Bombay pour organiser son expédition et recruter un certain nombre de *coulies* qui devaient composer son escorte, puis il vint toucher la côte d'Afrique à l'embouchure de la Rovouma. Les incidens de ce dernier voyage sont encore peu connus, car on n'en sait que ce que le consul anglais de Zanzibar a ouï dire aux indigènes. Il paraîtrait que Livingstone, après avoir traversé le Nyassa vers son extrémité septentrionale, se dirigeait vers le Tanganika, lorsqu'il fut attaqué par une tribu de Mazites-

Zoulous, et périt en cette rencontre. Une expédition de recherche qui s'est mise en route dès l'arrivée de cette triste nouvelle révélera sans doute les particularités de ce funeste accident, dont il n'y a encore aucun récit authentique. Des rapports plus récens permettent de conserver quelque espoir. A trois journées de marche de cet endroit, un Allemand, le docteur Roscher, avait été assassiné en 1860. On est douloureusement ému par de telles catastrophes, surtout si l'on songe qu'une fin violente ou prématurée est le sort presque inévitable de tant de courageux et énergiques explorateurs. Peney, Steudner et Mme Tinné sont morts des fièvres pernicieuses dans la vallée du Nil-Blanc, Beurmann et Vogel ont été tués par les indigènes du Soudan, le baron de Decken par ceux de la côte de Zanguebar; Livingstone enfin, qui sut si bien se faire aimer par les populations natives et vivre en paix avec elles, Livingstone a peut-être succombé à son tour. Que de nobles existences sacrifiées en peu d'années au génie des découvertes! Encore ne citons-nous que les chefs et les plus notables, car la liste serait bien plus longue, si l'on y voulait comprendre tous les Européens qui ont été victimes du climat ou de la cruauté des naturels.

Il est temps d'envisager d'un point de vue d'ensemble les vastes espaces de l'Afrique australe et d'examiner quelle liaison existe entre cette région et celle du Nil. Plusieurs grands fleuves arrosent cette moitié du continent africain, l'Orange, le Zambèse, le Congo; mais, autant qu'on peut le deviner, le cours des eaux n'y est pas libre et régulier. Le Zambèse, qui est mieux connu que les autres, part d'un plateau élevé à plusieurs centaines de mètres au-dessus du niveau des mers, il descend en formant des cataractes dont l'une, la chute Victoria, est plus belle, nous dit-on, que le saut du Niagara; puis il s'ouvre un étroit passage à travers une chaîne de montagnes et se jette dans l'Océan par un large delta, au milieu de terres basses et marécageuses. Au nord et au sud de ce fleuve, en la partie moyenne de son cours, apparaissent des lacs d'eau douce et des bassins fermés. Du Cap à l'équateur, de l'Atlantique à la mer des Indes, il paraît exister une sorte de haut plateau, large massif monté tout d'une pièce; pas de hautes chaînes, de simples petites montagnes; pas de grande mer intérieure ni d'entailles profondes dans le rivage de l'Océan, mais des dénivellemens sans profondeur sur une surface modérément ondulée. C'est par excellence une région lacustre. Les dépressions du terrain semblent s'aligner du nord au sud, d'un bout à l'autre du continent. Ainsi la vallée du Nil, le Tanganika, le Nyassa, le Shiré, se suivent en ligne presque droite, et, fait digne d'être noté, dans une direction parallèle à la Mer-Rouge, comme si l'écorce du globe s'était plissée

le long de deux méridiens voisins par l'effet d'une seule et unique cause.

Les études géologiques des derniers explorateurs ont encore constaté un résultat intéressant : les dépôts sous-marins que l'on qualifie d'habitude du nom de terrains tertiaires manquent absolument au centre de l'Afrique. Aucune terre ne présente des signes aussi incontestables de la plus haute antiquité. Les roches sont toutes primitives. Le Louta-Nzighé est creusé dans le granit, et le vaste plateau qui l'entoure semble n'avoir jamais été enseveli sous les eaux d'aucune mer, à quelque époque de la vie du globe que ce soit. Les phénomènes volcaniques y paraissent inconnus, aussi bien que les traces d'anciens glaciers; les montagnes n'offrent, comme on sait, qu'un faible relief. Bref, nulle terre n'a été moins bouleversée par les révolutions géologiques qui ont tant modifié l'aspect des autres continens. Les espèces vivantes qui l'habitent doivent être les plus anciennes de notre planète.

III.

Toutes les côtes de l'Afrique équatoriale sont affligées d'une réputation proverbiale d'insalubrité; mais nulle part les Européens ne se trouvent soumis à des influences aussi malsaines qu'au fond du golfe de Guinée, sur cette partie du littoral qui court du sud au nord, entre l'embouchure du Congo et le mont Cameroun, et de l'est à l'ouest, du mont Cameroun jusqu'aux frontières de la petite république nègre de Liberia. Cette région ne fut longtemps désignée que par les objets d'échange que le commerce y trouvait, tant l'intérieur en était inconnu. C'étaient la côte des Esclaves, la côte d'Or, la côte d'Ivoire. Ce que les marins en voyaient durant une courte relâche n'avait guère un aspect séduisant : une plage défendue par une barre de sable contre laquelle la mer brise en toute saison, des terres basses entrecoupées de lagunes, des tribus sanguinaires et, qui pis est, anthropophages. C'est là que florissent les royaumes de Dahomey et des Achantis, dont les tristes potentats ne se sont jamais signalés que par de révoltantes boucheries humaines; c'est encore là que le capitaine Burton raconte avoir assisté aux préparatifs d'un repas de cannibales. Cependant, quand les nègres affranchis de l'Amérique voulurent créer quelque part un petit état indépendant d'où leurs oppresseurs de sang blanc seraient exclus, ils n'imaginèrent rien de mieux que d'aller s'établir dans un district désert de cette côte. En effet, les conditions climatériques, — température, vents, humidité de l'air, — ne sont nulle part plus hostiles en apparence à l'acclimatation de notre race; il

convient de dire en apparence, car les hommes qui y ont séjourné de longues années prétendent, avec quelque raison peut-être, que la constitution physique des Européens se plierait, moyennant certaines précautions, aux habitudes de vie que ce climat impose. Sur les bords du golfe de Guinée, de même qu'en tout pays intertropical, l'homme blanc peut vivre en se soumettant au régime frugal des naturels de l'endroit. Il peut au moins subsister quelque temps et affronter les périls d'un climat nouveau, et, s'il lui est permis, grâce à une sage hygiène, de prolonger son séjour, il se transforme en quelque sorte, s'acclimate en un mot. De nombreux comptoirs européens ont été fondés sur les côtes dont il s'agit, notamment par la France et par l'Angleterre. La traite en fit autrefois le succès; depuis que ce honteux trafic a été réprimé, la poudre d'or, les gommes, les défenses d'éléphant et l'huile de palme y attirent encore quantité de navires qui laissent en échange des armes, des tissus de coton et surtout des liqueurs spiritueuses, que les naturels recherchent avec ardeur. Pour une bouteille de tafia, ils cèdent volontiers ce qu'ils ont de plus précieux.

Le débouché des fleuves qui se jettent dans le golfe de Guinée est presque toujours masqué par de larges deltas qui permettent rarement aux marins d'en apprécier l'importance. Le plus considérable de ces cours d'eau, le Niger, auquel il convient de rendre le nom de Kouara, que les indigènes lui donnent, est assez bien connu depuis les expéditions célèbres qui eurent lieu sur ses bords au commencement du siècle. A cent lieues de l'embouchure environ, il se partage, comme on sait, en deux bras; l'un, que les naturels appellent Dhioliba, remonte au nord jusqu'à Tombouctou et revient ensuite vers le sud prendre naissance à peu de distance du littoral. Il n'y a que l'Afrique pour nous montrer l'exemple de ces fleuves singuliers qui se déroulent en spirale. L'autre affluent, la rivière Binoué, vient de l'est en inclinant un peu vers le nord. Le tracé en a été bien défini par les mémorables excursions du docteur Barth dans l'Adamaoua. Cette rivière nous mène au Soudan, jusqu'auprès du lac Tchad; mais, entre la vallée qu'elle parcourt, le lac de Louta-Nzighé et les sources du Zambèse, il reste un immense carré de terrain de 2,000 kilomètres de côté dont on ne saurait dire encore quelles sont les rivières qui l'arrosent et vers quelle mer se dirigent les eaux de pluie qui y tombent. Ce carré est, en l'état actuel de nos connaissances, la véritable inconnue de la géographie de l'Afrique. Est-ce le Congo qui recueille le drainage de cette vaste superficie? N'est-ce pas plutôt l'Ogobaï, qui se jette dans l'Atlantique sous l'équateur, à côté de l'estuaire du Gabon? La colonie récente que les Français ont créée dans le voisinage contribuera

sans nul doute à éclaircir cet intéressant problème. Déjà nos marins ont remonté le cours de l'Ogobaï et en ont relevé la carte avec la précision qu'ils ont coutume d'apporter en tous leurs travaux hydrographiques. Par malheur, ils n'ont pu le suivre bien loin à l'intérieur des terres, car la navigation est entravée par des rapides. Un explorateur volontaire, Du Chaillu, s'est signalé par des voyages réitérés dans cette même région, où il a découvert le gorille, ce singe fameux qui ressemble tant à l'homme; mais Du Chaillu allait à l'aventure, sans éclairer son itinéraire par des observations astronomiques. Il n'a fourni que de vagues renseignemens sur la topographie des pays qu'il a visités. Il paraît résulter de ses récits que, les marais du littoral une fois franchis, le sol se relève par étages successifs jusqu'à la hauteur d'un plateau central, ce qui s'accorderait bien avec l'idée générale que l'on se faisait déjà de l'intérieur du continent. Les indigènes parlent d'un grand lac situé à trois mois de marche de la côte, et qui serait en conséquence pour l'Afrique occidentale le pendant du lac Tanganika.

Précisons davantage ce qui manque à la géographie d'Afrique. Il y a dans chaque île et à plus forte raison dans chaque continent un point saillant qui est le nœud de l'île, du continent tout entier : c'est l'endroit où les eaux se partagent entre les divers bassins hydrographiques. Pour l'Europe occidentale, c'est le Mont-Blanc, dont les ravins envoient leurs eaux aux quatre principaux fleuves, le Rhin, le Rhône, le Danube et le Pô. En général ce point se distingue par une altitude supérieure, par l'entre-croisement des chaînes de montagnes; toutefois ce ne saurait être une condition absolue. Le nœud de l'Afrique doit être quelque part sur la ligne de partage entre le bassin du Nil et celui du lac Tanganika; mais il est impossible d'en déterminer la situation avec exactitude tant qu'on ignorera sous quelle longitude commencent les bassins des fleuves qui se déversent dans l'Atlantique. Le Congo et l'Ogobaï pénètrent-ils si loin à l'intérieur? N'y a-t-il pas plutôt des bassins lacustres encore inconnus entre ces fleuves et le Tanganika? Voilà la lacune qu'il faudrait combler, et c'est pour y parvenir qu'une expédition se dispose en ce moment à s'avancer au cœur de cette région. Un officier de l'armée française, M. Lesaint, s'est mis à la tête de cette entreprise; la société de géographie de Paris l'a prise sous son patronage; de nombreux souscripteurs, suivant l'exemple que l'Angleterre et l'Allemagne avaient déjà donné en des occasions analogues, en ont couvert la dépense. Le programme du voyage est de traverser l'Afrique dans toute sa largeur, entre l'équateur et le 10e degré de latitude sud, depuis la côte de Zanguebar jusqu'aux comptoirs du Gabon, et de relier ou compléter

les itinéraires de Livingstone, de Speke, de Barth, qui se sont approchés de cette ligne. Le trajet est long, le pays à parcourir est bien mystérieux, les hasards sont formidables. Toutefois on ne voit pas pour quel motif ce serait plus difficile ou plus périlleux que les excursions des précédens explorateurs. Le hardi voyageur qui ne craint pas de s'engager dans cette voie est digne des sympathies et mérite les encouragemens de tous les hommes à qui la géographie inspire quelque intérêt.

Telle est la part d'inconnu qu'il appartient aux futurs explorateurs d'éclaircir. Il n'est pas présumable néanmoins que les découvertes ultérieures modifient beaucoup l'impression générale que nous ont laissée les découvertes modernes. On inscrira peut-être sur la carte de nouveaux lacs, des noms de tribus, des fleuves, des montagnes; mais en définitive l'Afrique équatoriale restera sans doute comme les relations nous l'ont dépeinte : un massif d'aspect uniforme, parsemé çà et là de grandes nappes d'eau peu profondes, avec une température modérée, un air un peu sec et un sol d'une incontestable fertilité. Pour trouver autre chose, il faut se rapprocher de la Méditerranée et traverser la région sablonneuse, le Sahara, que d'anciens préjugés nous représentaient, comme on va voir, sous des couleurs très différentes de la réalité.

IV.

Le quart nord-ouest de l'Afrique qu'il nous reste à parcourir nous touche de plus près que le reste, car deux grandes colonies françaises, l'Algérie et le Sénégal, en occupent les extrémités. Ces colonies sont tout à fait isolées l'une de l'autre en l'état présent des communications terrestres; on cite à peine quelques rares voyageurs européens qui aient franchi les solitudes intermédiaires. D'Alger à Saint-Louis du Sénégal par Tombouctou, il y a 1,000 lieues au plus. C'est beaucoup assurément; mais les routes sont sillonnées par de nombreuses caravanes depuis un temps immémorial. Au lieu des ignorantes et sanguinaires populations noires que l'on rencontre au centre du continent, le pays appartient à des tribus de sang blanc qui n'ont jamais cessé d'entretenir des relations avec leurs congénères du littoral de la Méditerranée. Nous devrions nous habituer à l'idée que l'Afrique française est non-seulement l'Algérie, mais encore toute la zone comprise entre l'Algérie et le Sénégal Est-ce la nature du sol qui doit nous effrayer? Le Sahara nous était dépeint autrefois comme un désert de sable plat et uniforme, image de la sécheresse et de la stérilité. Les découvertes récentes ont amené sur ces prétendues steppes des révélations inattendues.

Les voyageurs modernes ont aperçu des oasis couvertes de hautes montagnes, de fraîches vallées arrosées par de véritables fleuves.

Sur les côtes de l'Atlantique, cette région est bornée vers le sud par la vallée du Sénégal. Nul n'ignore ce qu'est devenu ce dernier pays entre les mains des Français et sous l'active direction d'un habile et savant gouverneur, le général Faidherbe. Les tribus noires qui en occupent la rive gauche, de même que les tribus maures qui habitent les territoires de la rive droite, ont été pacifiées; l'influence de notre drapeau s'est fait sentir vers le haut du fleuve, si bien que deux aventureux officiers viennent de pénétrer par cette voie sans accident, sinon sans péril, jusqu'aux bords du Dhioliba. Au mois d'octobre 1863, M. Mage, lieutenant de vaisseau, était envoyé en mission, en compagnie du docteur Quintin, vers le royaume musulman de Ségou. Aucun Européen depuis Mungo-Park n'avait franchi le faîte qui sépare le bassin du Sénégal de celui du Niger. Nos deux compatriotes arrivèrent sains et saufs au but de leur excursion; mais ils s'y trouvèrent au milieu d'une guerre civile épouvantable. Le roi du pays ne se soutenait que par d'affreux massacres dont M. Mage fut souvent le témoin indigné. Bien plus, il ne put faire autrement que de suivre ce cruel souverain en plusieurs expéditions contre les rebelles, et fut contraint d'assister à d'horribles combats après lesquels tous les prisonniers étaient immolés. Que dire d'un pays où l'on paie les achats en esclaves comme chez nous en monnaie d'or ou d'argent? — Combien ce cheval? — Trois captifs. — Combien ce bœuf? — Un demi-captif. — Un demi-captif signifie un enfant ou un vieillard. Voilà ce que sont les états indigènes qui séparent le Soudan du Sénégal. Toutefois il ne faut pas trop désespérer de l'avenir de ces régions. Le voyage de MM. Mage et Quintin a posé un jalon sur la route de Saint-Louis à Tombouctou; encore quelques années, et le courant naturel du commerce des caravanes pourrait bien se rétablir dans cette direction.

La mémorable expédition du docteur Barth nous a révélé ce qui se trouve à l'orient de Tombouctou. Parti vers 1849 avec Richardson et Overweg, que l'Angleterre envoyait au Soudan pour en explorer les ressources commerciales, ce savant vécut cinq ans dans le Bournou et l'Adamaoua, au milieu même de l'Afrique, et réussit à pénétrer dans la cité mystérieuse de Tombouctou. Vogel, qui alla plus tard à sa rencontre, a complété pour sa part la description de ces contrées inconnues. On ne sait que trop quel fut le sort funeste de presque tous ces explorateurs. Barth revint seul, ses compagnons ayant succombé à l'insalubrité du climat; Vogel périt assassiné dans le Ouaday, de même que M. de Beurmann, autre voyageur d'élite, qui avait voulu s'engager aussi dans ce dis-

trict inhospitalier. Les relations de ces nombreux explorateurs nous font comprendre que le Soudan tout entier est le prolongement des hauts plateaux de l'Afrique australe; ce sont, comme au sud de l'équateur, de larges plaines à quelques centaines de mètres d'altitude au-dessus de l'océan, des montagnes granitiques, des lacs ou plutôt des lagunes sans profondeur. Le lac Tchad, la plus étendue et la mieux connue de ces nappes d'eau, n'est qu'un marais infesté par des myriades de moustiques; cependant deux ou trois grandes rivières l'alimentent. Les éléphans, les hippopotames et les crocodiles se plaisent au milieu de ces marécages; les serpens venimeux et les scorpions y abondent; la végétation, favorisée par la chaleur et l'humidité, s'y développe avec vigueur. Le sol conviendrait à toutes les cultures, s'il était travaillé; le coton et l'indigo croissent à l'état sauvage, le froment réussit à merveille. Par malheur, les habitans du pays montrent une indolence extrême. La vie pastorale leur convient mieux que le travail des champs. Ils trouvent d'ailleurs que faire la guerre aux tribus voisines pour enlever des esclaves est une occupation moins pénible que de labourer la terre. Les esclaves sont si nombreux qu'ils sont à très bon marché; aussi les trafiquans manifestent-ils la plus parfaite indifférence pour la vie des hommes. Qu'il en périsse quelques-uns dans les longues caravanes qu'ils conduisent du Soudan au Maroc ou à Tripoli, ce n'est après tout que quelques têtes de moins dans le troupeau. Si l'on n'observe pas là des exemples de cette cruauté froide et sanguinaire qui a indigné les voyageurs au Dahomey et sur le Haut-Nil, les indigènes n'en sont guère plus heureux. Il n'y a pas au fond grande différence entre les sacrifices humains que commande le fétichisme et le mépris de la vie qu'autorise la religion musulmane, car les Soudaniens sont musulmans. Entre les doctrines sociales de ces peuples et les sentimens chrétiens, il y a un abîme.

Toutefois, si barbares qu'ils soient encore, les habitans du Soudan ne sont pas aussi étrangers à l'Europe que l'on serait tenté de le croire. La ville de Kouka, capitale de l'état de Bornou, est un grand centre de commerce vers lequel se dirigent les caravanes du Sahara. Les populations nombreuses qui se groupent autour du lac Tchad entretiennent de fréquentes relations avec les états du littoral de la Méditerranée; à travers les 500 lieues de désert qui les séparent de cette mer, ils échangent leurs esclaves et les productions de leur sol contre les articles des manufactures européennes. Divers itinéraires dont les gîtes d'étape sont bien connus des marchands coupent les déserts de sable en tous les sens, convergeant vers les principales oasis, qui sont devenues des entrepôts naturels. Ainsi

l'oasis de Ghât, située à peu près à mi-chemin du Bornou à Tripoli, voit se tenir chaque année, du mois de septembre à la fin de novembre, une grande foire où se rendent les marchands de toutes les contrées de l'Afrique. Il s'y trouve parfois 30,000 chameaux chargés de marchandises de l'Égypte, de Tripoli, du Maroc, de Tombouctou et de tout le Soudan. Le centre du continent, nous l'avons déjà dit, est apte à tout produire. Les matières encombrantes, telles que les céréales, les laines, le coton, ne supporteraient pas les frais d'un si long transport par bêtes de somme; tout au contraire l'indigo, la poudre d'or, les plumes d'autruche, les défenses d'éléphans, les gommes et mille autres objets précieux peuvent être envoyés au loin de cette manière. En échange, les caravanes rapportent des toiles de coton, des verroteries, de petits miroirs et autres objets de parure ou d'ornement à l'usage des peuples nègres. Croirait-on que ces colifichets sont soumis à l'empire capricieux de la mode, qui ne règne pas, paraît-il, plus impérieusement à Paris que sur les bords du lac Tchad? Les verroteries de Venise, par exemple, doivent changer d'une année à l'autre de forme et de couleur, et les négocians du Soudan qui rencontrent à Ghât leurs commissionnaires européens remettent à ceux-ci les échantillons dont ils prévoient la vogue pour l'année suivante. Tripoli est le principal port de la Méditerranée par lequel transite ce commerce. De Tripoli au Bornou, il y a deux routes. L'une, dirigée par Mourzouk, est tracée presque en ligne droite à travers les sables; les oasis y sont rares, et par conséquent la marche est pénible : c'est la voie qu'ont suivie Vogel et plus récemment Gehrard Rohlfs. L'autre, par Ghadamès et Ghât, est celle que parcoururent le docteur Barth et ses compagnons. Sur cette dernière s'embranche à Ghadamès une autre route qui conduit à Tombouctou par Insalah. Il est clair que l'on doit se borner à indiquer ici les principales voies du désert; il y a plusieurs autres lignes moins importantes et moins fréquentées. Au surplus, les itinéraires des caravanes n'ont pas une fixité absolue; ils se modifient sous l'empire des circonstances qui influent en tout pays sur les usages et les coutumes du commerce. Ainsi la conquête de l'Algérie par les Français fut cause que les caravanes se détournèrent de la frontière algérienne pour fréquenter les états du Maroc et de Tripoli. Lorsque le sud de nos possessions africaines fut pacifié, de regrettables règlemens de douane empêchèrent les transactions de reprendre leur ancienne voie; mais enfin ces obstacles ont été levés. Il est permis d'espérer que les avant-postes français établis sur la lisière du grand désert, Biskra, Bouçada, Laghouat, Géryville, redeviendront les têtes de ligne des routes sahariennes. C'est en vue d'arriver à ce résultat que le gou-

vernement-général de l'Algérie dirige depuis longtemps déjà de nombreuses explorations vers la région des oasis.

Ce fut seulement, comme on sait, vers l'année 1852 que la domination française s'assit d'une façon incontestable dans les oasis les plus septentrionales du Sahara. Quelques hardies expéditions avaient déjà promené notre drapeau dans cette première zone sablonneuse qui succède à la contrée montagneuse du Tell; des voyageurs aventureux s'étaient avancés plus loin et avaient même visité Tougourt, cité quelque peu légendaire qui semblait être alors l'extrême limite des pays habités. Au reste la conquête française s'etendit sans peine, bien moins par la force des armes que par l'influence des chefs religieux dont on sut capter la confiance. Les renseignemens recueillis dans le cours de ces divers voyages ou obtenus de la bouche des indigènes avaient déjà fait connaître l'existence, au-delà des pays qui avaient été explorés par les Européens, d'un peuple singulier, les Touaregs, de race blanche, mais non d'origine arabe, qui avaient un langage particulier et vivaient au sein même du Sahara. L'un des chefs de ce peuple, le cheik Othman, vint même à Alger, et, par reconnaissance pour l'accueil qu'il y avait reçu, consentit à ramener en son pays une caravane de sujets français. Un interprète arabe, M. Bouderba, put ainsi pénétrer jusqu'à Ghât, qui est une des plus importantes oasis du pays des Touaregs. Un seul fait fera comprendre combien les voyages de ce genre sont lents et difficiles : Ghât est en ligne droite à 300 lieues environ de Laghouat, et la caravane à laquelle s'était joint M. Bouderba mit trente-trois jours à franchir cette distance.

Il serait superflu de rappeler toutes les pérégrinations qui ont été poursuivies dans le Sahara par les soins ou sous le patronage du gouvernement-général de l'Algérie. Le plus souvent ce furent des expéditions militaires qui ne pouvaient pénétrer bien loin à cause des lourds approvisionnemens qu'une troupe armée doit traîner derrière elle. Cependant ces expéditions, qui se terminaient au reste presque toujours de la façon la plus pacifique, n'étaient pas sans effet sur le moral des indigènes; elles habituaient les Sahariens à la présence des Français, elles leur apprenaient à redouter notre puissance, à compter sur notre appui. Si vers l'ouest les oasis du Touat et la ville d'Insalah, qui en est le centre, nous étaient fermées par l'hostilité du chérif Mohammed-ben-Abdallah, vers l'est au contraire le cheik Othman et un autre chef touareg du nom d'Ikhenoukhen ne cessaient de donner des preuves de leur dévouement à notre cause. Il n'était pas difficile d'ailleurs de trouver au milieu même des villes de l'Algérie de nombreux naturels du Soudan, amenés commes esclaves de leur pays natal et redevenus

libres dès qu'ils arrivaient sur le territoire de notre colonie. Bien que ces nègres eussent le plus souvent quitté leur patrie dès l'enfance et qu'ils fussent fort ignorans sur la plupart des sujets que les autorités algériennes avaient intérêt à approfondir, on recueillait en les interrogeant quantité de renseignemens précieux sur la constitution politique du Soudan, sur les mœurs, les produits, les industries de cette singulière contrée. Il s'établissait ainsi une sorte de lien moral entre l'Algérie et le pays des nègres.

Un voyage remarquable vint bientôt fournir des renseignemens plus précis et plus directs sur les régions intermédiaires du Sahara. En 1859, un jeune homme de dix-huit ans, M. Henri Duveyrier, un Français cette fois, arrivait en Algérie avec l'intention de pénétrer au cœur de ce que l'on était jusque-là convenu d'appeler le grand désert. De fortes études l'avaient préparé à ce genre d'exploration. Si l'on veut contribuer au progrès de la géographie, il ne suffit pas en effet de parcourir une contrée au hasard et d'en décrire les mœurs ou d'en dessiner les paysages; il faut encore marcher le baromètre et le sextant à la main, et rapporter des observations exactes qui permettent de dresser la carte du pays. M. Duveyrier avait acquis l'habitude des instrumens de précision. Une première excursion le conduisit sur la route du Touat jusqu'à El-Goléa; mais le fanatisme des tribus le contraignit de revenir en arrière. L'année suivante, il s'associait au cheik Othman, qui l'accompagna jusqu'à Ghadamès, puis il partit de cette ville avec Ikhenoukhen, le suivit jusqu'à Ghât, à Mourzouk, et ne revint en Algérie qu'en passant par Tripoli, après avoir parcouru en différens sens la partie du Sahara qui se trouve au sud de la régence de Tunis et de la province de Constantine. Le jeune voyageur ne s'en tint pas à des études scientifiques. Doué de qualités aimables, il sut conquérir la sympathie des Touaregs et les attacher au parti de la France. Le terrain étant ainsi préparé, le gouverneur-général de l'Algérie crut opportun d'envoyer à ces habitans du désert une ambassade, moitié militaire, moitié savante, qui se rendit sans difficultés à Ghadamès par la voie de Tripoli, et en revint par Tougourt et Biskra, non sans avoir conclu avec les Touaregs une convention écrite en vertu de laquelle ceux-ci s'engageaient à convoyer et protéger nos caravanes entre l'Algérie et le Soudan.

Voilà le bref résumé des incidens qui nous ont menés jusqu'au centre du Sahara; on peut se demander maintenant ce qu'est ce pays si longtemps inconnu. On se l'était figuré comme une suite monotone de plaines de sable inhabitables, quelque chose comme une steppe plate et uniforme; bien loin qu'il en soit ainsi, c'est une surface aussi accidentée que toute autre portion du globe.

On ne connaît guère, il est vrai, que la moitié du désert qui se trouve à l'est du méridien d'Alger; plus à l'ouest, les informations sont rares, et le Sahara marocain reste même dans une obscurité presque complète. Toutefois ce que l'on en a vu déjà suffit pour placer sous son vrai jour cette immense contrée. Les plaines de sable mobile, privées de sources et de rivières, en occupent encore une large partie; mais elles sont entrecoupées çà et là par d'innombrables cantons habités, dont l'aspect verdoyant contraste avec l'aridité générale. L'altitude ordinaire en est assez élevée, elle atteint 400 mètres environ au-dessus des mers, sauf cependant aux environs de Tougourt, où l'on rencontre une dépression locale, connue sous le nom de Sebkha-Melghir, qui semble être le lit d'une ancienne mer intérieure, et dont le niveau descend plus bas que celui de la Méditerranée. Au centre du Sahara se dressent deux vastes territoires couverts de hautes montagnes et coupés par de belles vallées, — l'oasis d'Aïr et celle du Hoggar, — deux Suisses africaines, selon l'expression du docteur Barth, qui les a visitées le premier. Le Hoggar serait le point culminant de la région tout entière. Les eaux qui coulent sur le versant sud se rendent au Dhioliba et de là au golfe de Guinée; celles qui arrosent le versant ouest se dirigent vers l'Atlantique par d'anciens fleuves aujourd'hui desséchés; vers le nord, les eaux suivent la longue vallée de l'Igharghar et communiquent par le Melghir avec la Méditerranée. Tel dut être au moins le drainage du pays lorsque ces fleuves existaient, car il n'en reste actuellement que des traces et des formes confuses à la surface du sol. En somme, le Sahara est bien, de même que le Fezzan, le dernier escarpement du plateau central dont se compose le milieu de l'Afrique. Seulement c'est la partie la plus ingrate de ce plateau, parce que l'eau y est rare; à peine en certaines directions les caravanes trouvent-elles un puits après une semaine de marche. C'est aussi la région la plus chaude de la péninsule; nulle part dans toute l'Afrique et peut-être aussi nulle part sur la terre le thermomètre ne se maintient si haut que dans les bas-fonds du Melghir.

A ce propos, il importe de remarquer que la sécheresse est une calamité dont souffre fatalement l'Afrique d'un bout à l'autre, que ce continent est sous le rapport des eaux moins favorisé que les autres terres du globe, et, s'il en est ainsi, ce n'est ni parce qu'il renferme d'immenses surfaces sablonneuses, ni parce qu'il est situé sous l'équateur et reçoit d'aplomb les rayons du soleil. La cause en est pour ainsi dire extérieure. Cela tient à l'ensemble même de la circulation aqueuse autour du globe. L'eau que les fleuves versent dans l'océan en une année ne peut être que la mesure exacte de ce que les nuages ont amené pendant la même période. Or les côtes de

l'Afrique sont orientées de telle sorte que les courans atmosphériques saturés de vapeurs ne doivent pas pénétrer à l'intérieur. Les moussons, qui sont des vents pluvieux, soufflent dans une direction parallèle à la côte orientale, et les alizés, qui sont aussi très humides, s'écartent de la côte occidentale. Il n'y a que les bords de la mer et quelques bandes étroites de l'intérieur qui reçoivent la pluie en abondance. Le reste du continent est soustrait à l'influence bienfaisante des brises marines. De là cette rareté des pluies dans le Sahara au nord et dans le désert de Kalihari au sud, la pauvreté de la végétation sur de vastes surfaces de terrain, l'irrégularité du cours des rivières, soumises à des crues intermittentes; de là l'abandon et la solitude de certaines régions, et peut-être aussi la barbarie chronique dont sont atteints les peuples qui s'y maintiennent. Pour régénérer l'Afrique d'une mer à l'autre, il ne faudrait qu'une addition notable à la quantité d'eau qui lui est départie. Est-ce une amélioration qu'il soit permis à l'homme d'espérer? L'industrie humaine n'est pas dépourvue de ressources devant un tel inconvénient; déjà même on voit dans la partie nord-est du Sahara comment elle lutte contre le fléau de la sécheresse. Les premiers ingénieurs qui parcoururent la dépression du Melghir annoncèrent tout de suite que les puits artésiens y réussiraient à merveille. Les indigènes connaissaient l'art de faire sortir du sol des sources jaillissantes, mais les procédés de forage auxquels ils avaient recours restaient souvent impuissans. Nous leur avons apporté nos sondes perfectionnées, nous avons multiplié les puits, vivifié les sables, transformé les terres ingrates en de verdoyantes oasis. C'est peut-être celui des bienfaits de l'occupation française auquel les indigènes ont été le plus sensibles. Ce coin du désert se repeuple à mesure que l'eau revient à la surface du sol; mais les hauts plateaux du Hoggar et du Fezzan, où les puits artésiens sont impraticables, semblent condamnés à la stérilité. Si quelque découverte imprévue n'y vient porter remède, le grand Sahara, où les caravanes marchent des semaines entières sans rencontrer une goutte d'eau, méritera éternellement le triste surnom de pays de la soif.

Cependant il serait téméraire d'affirmer que les Européens sont à tout jamais exclus du Sahara, puisque les Touaregs, qui l'habitent depuis des siècles, sont des hommes à peau claire. Certes, si l'on s'attendait à retrouver quelque part la race blanche au milieu des innombrables tribus de race mélanienne qui se partagent le sol africain, on aurait cru que ce devait être dans les plaines du Zambèse ou sur le plateau central, ou même sur le littoral marécageux du golfe de Guinée, plutôt qu'au sein d'un désert torride. Néanmoins les Touaregs sont des blancs, et ce sont même des blancs qui n'ont pas trop dégénéré. Ces fiers nomades qui pilotent les ca-

ravanes de Ghadamès à Tombouctou et du Touat au lac Tchad ont conservé les usages, l'idiome, les traits de leurs congénères du Tell algérien. L'ethnologie a prouvé qu'ils sortent de la même souche que les Kabyles de l'Atlas, si ce n'est que ceux-ci ont subi plus fortement l'empreinte de l'invasion arabe qui a brisé, vers le XIe siècle de notre ère, les nationalités autochthones de l'Afrique septentrionale. Si l'on veut bien apprécier le rôle que les Touaregs jouent dans le nord du continent, il convient de comprendre en un tableau d'ensemble les diverses races dont le sol africain est aujourd'hui le domaine. Cette revue ethnographique est au reste le complément nécessaire d'une étude de géographie.

V.

Les géologues ont remarqué qu'au centre de l'Afrique les terrains primitifs apparaissent presque partout à la surface du sol, comme si cette contrée n'avait plus été immergée depuis qu'elle apparut pour la première fois au-dessus du niveau des mers. Les animaux qui l'habitent semblent également appartenir aux espèces contemporaines des révolutions du globe, car on n'en rencontre nulle part qui soient aussi bien doués sous le rapport du développement physique et de la longévité. L'hippopotame, le rhinocéros et même l'éléphant, bien supérieurs aux créatures éphémères des époques modernes, nous rappellent les monstres antédiluviens. Ce mérite d'une antiquité relative, que l'on ne saurait guère contester au sol et aux êtres du continent africain, peut-il être réclamé aussi par les misérables populations qu'il recèle? L'élément nègre y domine, comme on sait, et y paraît être autochthone. Sur les côtes, il s'est allié aux races blanches et a subi plus ou moins l'influence des peuples étrangers; mais au centre on peut l'étudier dans son état primitif de sauvage barbarie.

Laissés à eux-mêmes, les nègres s'éparpillent en tribus errantes. Soumis au contraire à des chefs d'une race plus éclairée, ce qui est le cas ordinaire, ils se groupent en petits états et deviennent des sujets obéissans sous un maître énergique, pourvu que celui-ci comprenne et partage leurs préjugés. Dans les royaumes nègres que les voyageurs européens ont visités, le pouvoir absolu se perpétue en des familles qui règnent par la terreur. Un despotisme sanguinaire est alors le régime normal de ces populations; la guerre y sévit sans cesse, sans prétexte, sans provocation, et la chasse aux esclaves en est le but avoué. Tel est l'état social dans lequel gémissent les tribus de la vallée du Haut-Nil. Après une bataille, le parti victorieux égorge les hommes faits; les femmes et

les enfans sont seuls épargnés, parce qu'ils représentent seuls une valeur commerciale. En outre des massacres dont ces guerres atroces sont l'occasion, les souverains indigènes font mettre à mort leurs propres sujets sous le plus futile prétexte. Dans le royaume d'Ouganda, près du lac Nyanza, c'est une loi du pays qu'il doit y avoir chaque jour au moins une exécution capitale. Dans le Dahomey, le sang coule à flots aux époques de fêtes publiques. Voilà ce que devient la race mélanienne lorsqu'elle est conduite par ses propres instincts. Est-ce à l'esprit de race qu'il faut attribuer ces tendances pernicieuses? Au contact d'autres peuples, les nègres se pervertissent encore davantage, loin de s'améliorer. N'y a-t-il pas de quoi désespérer de leur avenir à les voir n'emprunter que de funestes exemples aux hommes plus civilisés qui les entourent? On se demande en vérité, lorsqu'on examine ces sociétés où la force seule est respectée et fait loi, si ce n'est pas un acte de justice providentielle que leur assujettissement dès qu'elles viennent en contact avec les nations policées de l'Europe.

Une seule qualité cependant sauvera les nègres d'une destruction totale. Par nature, ils sont dociles et maniables, serviles même et prompts à s'abandonner aux influences du moment. On l'a dit avec justesse, ils ont l'âme plastique. De là vient leur disposition à se laisser imposer la suprématie des étrangers. Au fond de leur cœur règne une crainte superstitieuse des blancs, auxquels ils reconnaissent d'instinct une incontestable supériorité morale et attribuent un pouvoir surnaturel. La domination étrangère, si elle était exercée par des despotes intelligens, contribuerait bien mieux à les améliorer que les prédications religieuses. Une nouvelle religion en fait de redoutables sectaires, et de nouvelles croyances n'étouffent qu'à demi dans leur esprit le germe de superstition que la nature y a déposé. Ils n'acceptent les dogmes qu'on leur enseigne qu'en élaguant tout ce qui élève l'âme. Ceci explique pourquoi le mahométisme est mieux accueilli par eux que le culte chrétien, et pourquoi le fétichisme est au fond leur véritable religion d'état. Idolâtres, chrétiens ou musulmans, ils se livrent avec ferveur à la pratique des sortiléges.

Au reste les nègres de l'Afrique ne sont pas homogènes; ils semblent se diviser en deux grandes familles. Toutes les tribus de l'Afrique australe, sauf les Hottentots et les Boschmen, que l'on rencontre dans le voisinage immédiat de la colonie du Cap, appartiennent à une même race, et, ce qui est plus caractéristique, ils parlent tous des langues qui ont une origine commune. Ce fait se révèle d'une façon frappante dans l'analogie entre les noms de peuples ou de lieux de cet immense continent. Les lacs s'appellent Nyanza au nord et Nyassa au midi; il y a des Zoulous sur les bords

de la rivière Shiré et sur les frontières de la province de Natal. De plus, les philologues qui se sont voués à cette étude ingrate ont signalé des ressemblances dans le mécanisme grammatical aussi bien que dans le vocabulaire des langues. Ce n'est pas à dire toutefois que ces idiomes conservent aujourd'hui beaucoup de traits communs. L'absence de l'écriture, la diversité des coutumes, le manque de relations habituelles entre les membres épars de cette grande famille, sont cause que chaque tribu s'est fait un dialecte à part. Chacune d'elles a emprunté aux circonstances et aux étrangers qu'elle a fréquentés de nouveaux motifs de diversité. Sur la côte occidentale, des mots portugais se sont infiltrés dans le langage; près du cap de Bonne-Espérance, on retrouve de l'anglais et du hollandais; un peu partout, jusqu'à des distances considérables du littoral, les Arabes ont laissé des traces.

En dépit de toutes ces altérations locales, les peuples de l'Afrique australe se présentent avec une unité d'aspect vraiment singulière. Il est triste d'avoir à le déclarer, c'est au centre du continent qu'ils sont en l'état le plus prospère et non sur les côtes, où ils ont subi depuis des siècles l'influence européenne. C'est surtout au commerce des esclaves qu'il faut s'en prendre. La traite fleurit à Zanguebar; dans le Mozambique, elle a alimenté les colonies de l'île de France et de l'île Bourbon, et maintenant qu'elle ne peut être exercée que par des voies clandestines, grâce à une surveillance rigoureuse, elle envoie ses victimes on ne sait où.

Les populations noires de l'Afrique septentrionale ne s'étendent pas jusqu'aux bords de la Méditerranée. Vers l'est, elles dépassent à peine la vallée du Nil et le méridien de Khartoum; elles occupent tout le Soudan, remontent au nord le long du Dhioliba jusqu'à Tombouctou, et s'arrêtent à la rive gauche du Sénégal. Le reste du continent appartient à des peuples de sang blanc, Gallas, Abyssins, Nubiens, Égyptiens primitifs et Berbères. D'ailleurs la limite des nègres purs est mal définie, car sur toutes les frontières où les deux races sont en présence le pays est habité par des sangs mêlés, des négroïdes, issus de l'alliance des nègres avec leurs voisins de sang blanc. De même que chez les peuplades de l'Afrique australe, on a cru reconnaître chez les nègres qui sont au nord de l'équateur quelques traces d'une commune origine. Il existe entre tous les idiomes du Soudan des rapports plus ou moins apparens dans la grammaire et dans les mots. En réalité, des bords du Nil à la côte de Guinée, en traversant le Soudan, on ne saurait signaler de différences caractéristiques dans les mœurs et les qualités physiques des peuplades noires.

Les peuples de sang blanc auxquels appartient l'Afrique septentrionale méritent davantage de fixer notre attention. Sont-ils vrai-

ment autochthones sur cette terre africaine que de vieux préjugés géographiques avaient obstinément vouée aux nègres? Il semble difficile d'en douter, car on découvre chez eux des langues primitives sans analogie avec les idiomes sémitiques ou indo-européens, et c'est surtout au sein des montagnes, dernier refuge des nationalités vaincues, et au centre du Sahara que ces langues se sont conservées avec le plus de pureté. Vers l'orient, ce sont les Somals et les Gallas, hommes à peau claire et à cheveux lisses, qui occupent tout l'espace compris entre la côte de Zanguebar et l'Abyssinie. Ils se refusent si bien à laisser des étrangers s'introduire au milieu d'eux, que nul Européen n'a pu pénétrer encore dans leur pays, sauf peut-être quelques missionnaires catholiques qui s'y glissent par les frontières de l'Abyssinie. Malgré la nature escarpée des montagnes qu'ils habitent, les Abyssins ont été moins heureux. A une époque très ancienne, des colonies arabes traversèrent la Mer-Rouge et vinrent fonder, après avoir soumis la population aborigène, un état qui eut sa période de célébrité, le royaume d'Axoum. Convertis au christianisme vers le IVe siècle, les Axoumites subirent bien des révolutions, s'allièrent aux Grecs d'Égypte et aux empereurs de Constantinople, soutinrent des guerres désastreuses contre les invasions musulmanes, et finirent par se laisser imposer le mahométisme et par retomber dans la barbarie. On sait quelles furent les vicissitudes des premiers habitans de l'Égypte et par combien de maîtres ils se laissèrent dominer. Les Berbères, rameau de la même race, auxquels appartenait le littoral de la Méditerranée, ne furent pas plus heureux.

Ceux-ci surtout doivent nous intéresser, puisqu'ils sont les habitans primitifs de l'Algérie et de tous les pays qui avoisinent notre grande colonie africaine. Connus autrefois sous les noms divers de Libyens, de Numides et de Maures, ils défendirent vigoureusement leur territoire; mais ils ne surent pas cependant en éloigner les nations étrangères, car les Phéniciens d'abord, les Grecs et les Romains ensuite, devinrent maîtres d'une partie du littoral. Toutefois les souvenirs légendaires que Massinissa et Jugurtha, qui n'étaient autres que des chefs berbères, ont laissés dans l'histoire prouvent qu'ils eurent leurs jours de grandeur, et qu'ils furent capables de soutenir la lutte avec énergie. En dépit d'une résistance acharnée, les Romains s'emparèrent de toute la Numidie, et les populations autochthones perdirent jusqu'à leur nom. On en fit des barbares, titre générique de toutes les nations qui résistaient à la conquête romaine. Aux Romains succédèrent les Vandales. Peut-être après les Vandales les Berbères reconquirent-ils quelques années d'indépendance; mais ce bonheur ne fut pas de longue durée, car l'invasion des Arabes s'étendit comme un fléau sur tout le nord

de l'Afrique du VIIe au XIe siècle, et les indigènes furent refoulés de nouveau dans leurs montagnes. Cette fois encore ils changèrent de nom pour prendre celui de Kabyles, qui est d'origine arabe et que l'usage a maintenu; ils y perdirent aussi leur religion et se laissèrent imposer le mahométisme des conquérans. Plus tard la tradition d'une race autochthone disparut en entier; pour les Turcs, pour les Français, qui leur succédèrent, il n'y eut plus que des Arabes, et cette erreur s'est prolongée jusqu'en ces dernières années.

La nationalité si effacée et néanmoins si vivante des anciens Berbères, c'est à des officiers de l'armée française que revient l'honneur de l'avoir révélée. Les chefs de nos bureaux arabes, initiés aux mœurs et à la langue des tribus, ne tardèrent pas à faire une distinction entre les Arabes cantonnés dans les plaines et les Kabyles réfugiés dans les montagnes. Plus tard, lorsque les progrès de notre domination permirent d'entrer en rapports avec les Touaregs du Sahara, on découvrit non sans surprise que les nomades des déserts de sable étaient aussi les descendans des Berbères, et qu'ils avaient conservé les traditions antiques de la race avec bien plus de soin que les Kabyles du Tell.

Ces peuplades, que les renseignemens les plus sûrs représentent comme les habitans autochthones ou tout au moins comme les plus anciens habitans connus de l'Afrique septentrionale, sont aujourd'hui cantonnées dans les massifs montagneux du Djurdjura, de l'Atlas, de l'Ouarsenis, et dans la région saharienne qui s'étend du Touat et de Ghadamès au Dhioliba. On s'accorde à leur reconnaître plus d'intelligence et de virilité qu'aux Arabes, et cependant ceux-ci les ont dépossédés. Sont-ils appelés à reprendre une existence nouvelle sous la suprématie ferme et bienveillante des Français? Du moins tous les bons esprits à qui les affaires intérieures de notre colonie sont familières conviennent aisément que c'est sur eux et non sur les Arabes que doit se porter notre sollicitude. Les Arabes ne sont que des intrus, et même, comme les Turcs, des intrus assez récens; les Berbères sont les anciens possesseurs du sol et les plus dignes de l'occuper. En attendant que cette question de préférence soit tranchée par la logique des faits ou par la raison d'état, nous leur avons rendu un nom de nation, nous avons restitué leur langue, éclairci leurs curieuses origines. Cet ensemble de travaux historiques sur une race plutôt égarée que perdue comptera au nombre des plus utiles recherches de l'érudition moderne.

Le despotisme militaire et fanatique des Arabes a pesé durant des siècles sur les populations blanches autochthones de l'Afrique septentrionale sans amener de fusion entre l'élément indigène et l'élément conquérant, sans réussir à étouffer les mœurs et le langage

des vaincus, en un mot sans rien créer de durable. La conquête arabe fut le triomphe de la force brutale et rien de plus. Comme s'ils avaient acquis, en adoptant la loi de Mahomet, une sorte d'ubiquité, on retrouve les Arabes en bien d'autres points de l'Afrique. Sur la rive droite du Sénégal, ils sont confondus sous le nom générique de Maures avec de véritables tribus berbères. Est-ce en traversant le grand désert qu'ils sont arrivés jusque-là? Ils ont converti à l'islamisme les nègres du Soudan et du Haut-Nil; mais c'est surtout sur la côte orientale qu'ils dominent aujourd'hui, et cela s'explique par le voisinage de leur patrie d'origine. Sous l'équateur même, Zanzibar est la capitale d'un royaume arabe dont l'autorité est reconnue sur une étendue de 10 ou 12 degrés de latitude, mais sans pénétrer bien loin à l'intérieur des terres.

Ainsi des nègres sauvages et cruels, des Arabes conquérans et nomades, des peuples autochthones à sang blanc que l'invasion musulmane avait dispersés, voilà les trois élémens de population entre lesquels l'Afrique était partagée avant la venue des Européens. Les Arabes n'ont peut-être jamais aussi bien réussi que lorsqu'ils se sont trouvés en contact avec les populations noires, et en effet la morale grossière qu'ils professent, l'abus de la force, qui est leur moyen de gouvernement, conviennent à merveille au caractère nègre. Est-ce à dire cependant que la vaste région occupée par les nègres doive se civiliser par leur entremise? La cause de la civilisation n'y gagnerait rien, et d'ailleurs ils n'ont plus assez de ressort pour entreprendre des conquêtes étendues. Les Turcs, qui gouvernent l'Égypte, malgré de louables efforts de régénération, sont condamnés à l'impuissance par les mêmes causes que les Arabes. C'est aux Européens qu'il appartient de coloniser l'Afrique, de mettre en culture les terres stériles, de substituer une végétation féconde aux sables du désert et aux forêts impénétrables du littoral, de remplacer les animaux sauvages qui la peuplent par des espèces utiles à l'homme. Surtout eux seuls seront capables de régénérer les races humaines qui l'habitent; mais quelle nation européenne présentera les qualités nécessaires pour l'accomplissement de cette tâche?

En ce moment, trois nations seulement possèdent sur les côtes d'Afrique des colonies assez importantes pour leur permettre d'exercer une influence appréciable sur le sort des indigènes. Par l'Algérie et le Sénégal, la France s'impose d'une façon invincible aux débris de la race berbère; par ses comptoirs de Gorée, de la côte de Guinée et du Gabon, elle est en relations quotidiennes avec les noirs. Le Portugal a ses provinces de Mozambique et de Benguela, qui se donneraient si facilement la main d'un bord à l'autre du continent à travers les plus paisibles représentans de la race mélanienne. L'Angleterre a ses établissemens de Guinée et la splendide colo-

nie du Cap. Des Portugais, il ne saurait être question. Considérées comme une dépendance onéreuse par la mère-patrie, qui n'en a pas encore, après trois siècles d'occupation, su balancer le budget, gangrenées par l'esclavage, qui a désaffectionné les tribus riveraines, redoutées, peut-être à tort, par les émigrans, qui s'exagèrent l'insalubrité du climat, les colonies de Mozambique et de Benguela semblent plutôt rétrograder que s'étendre. Il n'y a tout au plus sous cette latitude que 500 lieues de l'Atlantique à la mer des Indes, et les limites intérieures des deux provinces ne sont pas séparées par la moitié de cette distance. L'exploration de la région intermédiaire eût été le premier souci d'une administration vigilante. L'influence du Portugal en Afrique s'arrête aux frontières des territoires qu'il possède, sinon en-deçà même de ces limites. Si cette nation aventureuse, dégagée des débats de sa politique intérieure, se livrait de nouveau aux entreprises lointaines qu'elle sut pratiquer jadis avec tant de succès, il lui reste un si grand nombre d'établissemens coloniaux à la surface du globe, qu'elle s'abstiendrait encore d'aller poursuivre au centre de l'Afrique des agrandissemens superflus.

L'Angleterre — est-il besoin de le dire? — est dans une situation tout autre. Les provinces du Cap et de Port-Natal ont une existence propre qui ne coûte rien à la métropole; l'industrie pastorale, qui réclame de vastes terrains, accélère la marche envahissante des colons. Quant aux indigènes, ils reculent vers l'intérieur, ou se laissent absorber par l'élément étranger, ou dépérissent au contact de mœurs nouvelles, qui les condamnent à de nouveaux besoins. Par ses missionnaires, par ses explorateurs, par les mâles chasseurs qui suivent les bêtes fauves au-delà des cantons habités, l'Angleterre se prépare à des conquêtes plus étendues vers l'intérieur. A la côte de Guinée, elle ne possède que des comptoirs; mais les voyageurs qu'elle a envoyés jusqu'au cœur du Soudan, plutôt pour ouvrir les voies au commerce que pour se livrer à des études scientifiques, accoutument peu à peu les nègres du centre à subir l'influence anglaise. L'Égypte lui échappe, si l'on veut; mais la Mer-Rouge est une des grandes voies de communication de l'empire britannique, et voici qu'elle pénètre en Abyssinie à la faveur d'un démêlé avec le souverain du pays. En résumé, nos voisins d'outre-Manche mordent au continent d'Afrique par tous les bouts; cependant leurs entreprises ont quelque chose d'incomplet en ce sens qu'elles s'adressent plutôt à la terre qu'à l'homme. L'Angleterre possède une aptitude merveilleuse à coloniser, mais c'est aux dépens des races aborigènes. On serait peut-être embarrassé de citer une de ses colonies où elle n'ait pas fait place

nette (1). En face d'hommes vigoureux et fiers comme les Kabyles, nul doute qu'elle échouerait ou se ruinerait en guerres interminables. En pays nègre, elle ne saurait comment discipliner ces noirs si souples et si vivaces, et il arriverait, — ce qui arrive dans les colonies malaises par les Chinois et à Haïti par les nègres eux-mêmes, — que les Européens seraient noyés dans une population de race inférieure.

Reste à examiner la part de la France. Les Anglais daignent quelquefois admirer notre établissement du Sénégal, tandis qu'ils se plaisent à nous reprocher le développement trop lent de l'Algérie. En Algérie, disent-ils, après trente-sept ans d'occupation, il ne se trouve encore que 200,000 Européens; pour eux, ce chiffre est la mesure de tout progrès. Il serait puéril de prétendre qu'il n'y a jamais eu de faute commise dans le gouvernement de cette grande colonie. On peut se plaindre que l'immigration européenne, l'immigration française surtout, n'ait pas toujours été favorisée comme elle devait l'être; mais il est incontestable que l'immense influence dont nous jouissons aujourd'hui sur les populations berbères, et qui régnera plus tard sans contre-poids sur tout le quart nord-ouest de l'Afrique, est due aux ménagemens gardés envers les indigènes. La France joue là un rôle auquel l'esprit national, tolérant, flexible et généreux, la disposait à merveille. C'est par les mêmes moyens qu'elle a su se placer sur un bon pied en Égypte et éviter en Abyssinie les embûches dont les Anglais ont été victimes. On peut donc espérer que notre pays prendra une large part aux événemens qui renouvelleront l'aspect intérieur de l'Afrique. Cet obscur continent était resté jusqu'à ce jour dans l'isolement, comme un fragment détaché d'une autre planète; à peine en connaissait-on les bords. La race noire dont il est le domaine ne semblait propre qu'à fournir des esclaves au monde entier. Les Européens, missionnaires, voyageurs ou négocians, s'efforcent à l'envi, depuis cinquante ans, de changer cet état de barbarie. L'Afrique est à la veille de se rajeunir par l'introduction de nouvelles mœurs ou de nouvelles races d'hommes. Les vastes plaines du haut plateau central, dont les explorateurs nous vantent la fertilité, seront quelque jour le siége de puissans empires où, par les progrès de la civilisation, nègres et blancs s'amalgameront en vertu d'affinités qu'il est difficile de prévoir.

H. Blerzy.

(1) L'Inde n'est pas une exception, parce que ce n'est pas, à proprement parler, une colonie. L'Angleterre y a trouvé des royaumes tout organisés : elle supplante les monarques indigènes, à l'avantage des populations sans contredit; elle ne colonise pas dans le sens historique du mot.

DESCARTES

SON CARACTÈRE ET SON GÉNIE

I. *Œuvres inédites de Descartes*, publiées par M. Foucher de Careil. — II. *Descartes, sa Vie, ses Travaux, ses Découvertes avant 1637*, par M. Millet. — III. *Précurseurs et Disciples de Descartes*, par Émile Saisset. — IV. *Histoire de la philosophie cartésienne*, par M. Francisque Bouillier, 3e édition.

En 1637, paraît le *Discours de la Méthode*, suivi de la *Géométrie* et des *Météores*. Descartes avait quarante et un ans. A partir de cette date, il appartient à la publicité et à l'histoire. D'autres écrits suivent les précédens : son école se fonde. Les universités se remplissent de ses adhérens. L'église, passagèrement hostile, s'autorise et se couvre de ses doctrines. Tous les savans de l'Europe le consultent. Les princesses et les reines se mettent à son école. C'est alors que, dans toute la force de l'âge et du génie, dans toute la splendeur de sa gloire, il meurt à Stockholm, au milieu du siècle, en 1650, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Si rien n'est plus connu que l'histoire de Descartes à partir de la date célèbre de cette première publication, rien au contraire ne l'est moins que son histoire antérieure. La publication de 1637 ne peut pas être considérée comme un premier essai de jeune homme : c'est au contraire une œuvre de maître, un coup de génie, qui dès le premier instant place Descartes au nombre des conquérans et des dominateurs de la science. Une révolution logique et philosophique, l'invention d'une science toute nouvelle, la géométrie

analytique, — telles étaient les deux œuvres capitales que ce débutant apportait au monde savant. Ces livres, bien loin d'être le commencement, n'étaient au contraire que la conclusion et le couronnement d'immenses travaux que jusqu'alors Descartes n'avait faits que pour lui-même, et dont il donnait maintenant la meilleure partie au public. On voit encore, par le *Discours de la Méthode*, que Descartes, sans avoir encore rien publié, était déjà célèbre. Ses conversations, ses conférences, ses correspondances, avaient donné de lui la plus haute idée à tous les savans qui le connaissaient; de proche en proche son nom s'était répandu, et une grande attente s'attachait à lui. On le pressait de tous côtés de faire connaître ses découvertes, de publier ses écrits, et, ce qui est rare, l'attente, bien loin d'être déçue, était dépassée; la gloire la plus éclatante, le succès le plus rapide, récompensaient ses laborieux efforts.

C'était donc un travail aussi intéressant que neuf de nous faire connaître Descartes avant sa gloire et son triomphe, avant ses premiers écrits, de l'étudier dans l'enfantement progressif de ses pensées, d'expliquer et de commenter par les circonstances précises de sa vie l'histoire psychologique que Descartes raconte de lui-même dans son premier chapitre du *Discours de la Méthode*; c'est ce travail qui vient d'être fait par un jeune professeur de l'université sous ce titre : *Descartes, sa vie, ses travaux, ses découvertes avant* 1637. L'auteur, M. Millet, s'est appliqué à ce travail avec une conscience et une ardeur des plus louables. Il est difficile d'aimer son œuvre plus qu'il ne le fait, ce qui est une condition de bien faire; non-seulement il a consulté les documens imprimés, mais il a écrit partout où l'on avait pu conserver quelques vestiges de Descartes, en Hollande, en Suède, en Angleterre; il a recueilli quelques faits nouveaux, et a profité surtout avec habileté et discernement des trois sources les plus importantes qu'il eût à sa disposition : la *Correspondance* de Descartes, la *Vie de Descartes*, par Baillet, les *Fragmens inédits* découverts et publiés par M. Foucher de Careil.

Sans contester toutefois ce que l'auteur a pu ajouter par ses connaissances philosophiques et scientifiques à la *Vie de Descartes* de Baillet, j'avouerai que je le trouve bien sévère à l'égard de ce livre, et qu'il ne me paraît pas reconnaître suffisamment tout ce qu'il lui doit. Il l'accuse d'être emphatique, lourd, de manquer de critique, de discernement philosophique. Je le veux bien; mais ce n'est pas une raison pour nier le mérite de cet excellent ouvrage. Sans doute Baillet est un écrivain naïf et peu exercé, il a la phrase longue, le récit diffus et beaucoup d'autres défauts; mais il

est admirablement consciencieux, il a consulté toutes les sources qui étaient à sa disposition, et il les a indiquées avec une parfaite précision. Son récit, un peu lent, ne laisse pas d'être vivant par le détail et par les circonstances qu'il déroule devant nous; ce n'est pas une biographie, ce sont des mémoires, et ces mémoires sont d'une lecture intéressante, comme tout ce qui nous fait pénétrer dans l'intimité des hommes célèbres. Nous y voyons non-seulement la vie particulière de Descartes, mais les circonstances générales dans lesquelles il a vécu. Rien ne nous autorise à révoquer en doute l'exactitude des faits rappelés par Baillet, car M. Millet, si sévère qu'il soit, n'a pu y relever une seule erreur. Quant aux travaux scientifiques et philosophiques, Baillet, il faut le reconnaître, est plutôt un témoin passif qu'un critique : il rapporte plus qu'il ne juge; mais en cela même il prouve son bon sens, et il a encore pour nous cet important avantage d'avoir eu entre les mains des écrits de Descartes que nous n'avons plus, ou que nous n'avons qu'en partie : les extraits qu'il nous en donne ont donc une très grande valeur. Enfin le style de Baillet, sans avoir ni éclat ni concision, n'est nullement emphatique, il est naturel; ce n'est pas le style fier de la société aristocratique de ce temps-là, c'est un style bourgeois, sans grandeur, mais solide, sain, honnête et d'une bonhomie parfaite. La *Vie de Descartes* de Baillet me paraît de la famille des *Mémoires* de Fontaine, ce livre excellent et charmant de l'école de Port-Royal.

Indépendamment de la *Vie de Descartes* et de sa *Correspondance*, l'auteur a encore eu à sa disposition une autre source récemment découverte, les *Fragmens inédits*, l'une des trouvailles les plus intéressantes de M. Foucher de Careil. C'est peut-être ici le lieu de rappeler en quelques mots l'histoire assez bizarre des papiers de Descartes, que M. Millet nous raconte avec beaucoup de détail : c'est une des parties les plus curieuses et les plus instructives de son livre. Descartes avait laissé deux séries de papiers, les uns en Hollande, les autres en Suède. Les papiers de Hollande avaient été confiés par lui, au moment de son départ pour Stockholm, à un de ses amis, M. de Hooghelande. Ils étaient enfermés dans un coffre que l'on ouvrit trois semaines après la mort du philosophe pour en faire l'inventaire. On n'a jamais revu ni cet inventaire ni ces papiers, parmi lesquels devait se trouver, suivant M. Millet, le traité *du Monde*, le plus complet ouvrage de Descartes. Notre jeune et ardent critique s'est mis courageusement à la recherche de ces papiers perdus, et il ne désespère pas un jour de les retrouver.

Quant aux papiers que Descartes avait emportés en Suède avec

lui, ils eurent également d'assez fâcheuses aventures. L'inventaire en fut fait par M. Chanut, ambassadeur de France et ami de Descartes, et le tout fut envoyé par lui à son beau-frère, M. Clerselier, autre ami et disciple du philosophe, qui habitait Paris. Ils furent chargés sur un bateau qui accomplit heureusement la longue traversée de Stockholm à Paris; mais à Paris même, près du Louvre, le bateau sombra, et les papiers allèrent au fond de la Seine, où ils restèrent trois jours. Après qu'ils eurent été repêchés, ils furent confiés à des domestiques peu intelligens qui les firent sécher pêle-mêle sur des cordes, et les remirent à Clerselier dans le plus grand désordre. C'est avec ces matériaux informes que Clerselier publia sa première édition des *Lettres* de Descartes et quelques autres ouvrages; mais cette édition est bien loin de contenir tous les écrits de Descartes mentionnés dans l'inventaire de Stockholm. Parmi ces divers écrits, qui ont encore été entre les mains de Baillet, se trouvait un *Cahier-Journal* (de 1619 à 1621) et quelques *fragmens de physique et de mathématiques*, qui furent vus par Leibniz à son passage à Paris. Sa curiosité extrême pour toutes les raretés philosophiques lui en fit prendre une copie : c'est cette copie que M. Foucher de Careil a retrouvée à Hanovre et qu'il a publiée sous le titre de *Fragmens inédits*.

Enfin, dans le dénombrement des sources diverses que l'auteur a pu et dû consulter, on ne peut oublier la savante et complète *Histoire de la philosophie cartésienne*, dont l'auteur, M. Francisque Bouillier, vient précisément de nous donner la troisième édition, encore perfectionnée. Le livre de M. Bouillier est un de ceux qui font le plus d'honneur à l'érudition française en philosophie. C'est un de nos livres que l'Allemagne connaît et estime le plus. Si le livre de Bordas-Dumoulin sur le même sujet conserve son originalité soit par la force philosophique, soit par l'étendue des connaissances scientifiques, celui de M. Bouillier est supérieur par l'étendue des recherches, et aussi par la savante et heureuse ordonnance de la composition. Le livre de Bordas-Dumoulin est plein d'éclairs; mais il est incomplet et mal ordonné. La science pure y déborde sur la métaphysique. Dans le livre de M. Francisque Bouillier, toutes les proportions sont observées : les grandes doctrines sont exposées d'une manière complète et lumineuse; mais c'est surtout le détail des faits que l'auteur a étudié avec une exactitude et une précision supérieures. Il a suivi toutes les vicissitudes du cartésianisme dans tous les pays de l'Europe, et jusqu'à ses dernières ramifications dans le XVIIIe siècle. L'histoire littéraire a autant à profiter que l'histoire philosophique dans cet important ouvrage.

Puisque j'en suis à mentionner tous les travaux récens publiés en France sur Descartes et son temps, je ne dois pas oublier le beau livre d'Émile Saisset : *Précurseurs et disciples de Descartes*, dont la *Revue* a dans le temps publié les principaux chapitres. Je rappellerai les pages consacrées par M. Cousin, dans le *Journal des Savans*, à la défense de Descartes contre Leibniz. Enfin l'*Histoire de la philosophie moderne*, de M. Henri Ritter, traduite par M. Challemel-Lacour, fournit encore un témoignage important à consulter précisément par sa discordance avec toutes les voix admiratives que nous venons de signaler. Nous nous servirons librement de ces documens divers dans l'étude que nous présentons à nos lecteurs sur le caractère et le génie de Descartes.

I.

Nous ne voulons pas suivre ici et reproduire pas à pas la biographie de Descartes. On la trouvera fort détaillée soit dans son premier biographe, Baillet, soit dans l'ouvrage de M. Millet. Nous voudrions seulement recueillir quelques traits de cette physionomie, l'une des plus originales et des plus vivantes de l'histoire de la philosophie.

Un des traits qui frappent le plus dans le caractère de Descartes, c'est sa passion pour les voyages, passion très rare à son époque, surtout parmi les savans. On peut dire que Descartes a vu toute l'Europe (la Russie et la Turquie exceptées). A peine âgé de vingt et un ans, il passe en Hollande, en Bavière, puis en Autriche, en Hongrie, en Bohême, d'où il remonte par la Pologne et la Poméranie jusque sur les bords de la Baltique, qu'il longe jusqu'à l'Elbe. Là il s'embarque pour la Frise, rentre en Hollande par le Zuyderzée, repasse par Bruxelles, et revient à Paris. Il ne reste pas longtemps en France. Le voilà parti pour la Suisse, puis pour l'Italie; il visite Venise et Rome, revient en France pour s'échapper encore et cette fois se fixer définitivement en Hollande. De là il fait un voyage en Angleterre, un autre en Danemark, rêve d'aller jusqu'à Constantinople, et enfin, sollicité par la reine Christine, passe en Suède, où sa poitrine délicate ne peut pas supporter les rigueurs du climat et où il meurt.

On pourrait croire que pendant le séjour assez long qu'il a fait en Hollande Descartes sera resté un peu tranquille. Nullement; sans cesse il changeait de place, et son biographe Baillet, désespérant de pouvoir le suivre pas à pas dans ses continuels changemens de domicile, se contente de nous les énumérer en une seule fois, pour ne pas compliquer l'histoire de ses travaux et de son esprit

par l'histoire de ses déplacemens. « D'Amsterdam, nous dit-il, il alla demeurer en Frise, près de la ville de Franker en 1629, et il revint la même année à Amsterdam, où il passa l'hiver. S'il exécuta le dessein de son voyage en Angleterre, ce fut en 1631, et il revint achever cette année à Amsterdam. On ne sait pas précisément où il passa l'année 1632, mais en 1633 il alla demeurer à Deventer, dans la province d'Over-Yssel. De là il retourna à Amsterdam, où il passa une partie de l'année 1634, durant laquelle il fit quelques tours à La Haye et à Leyde. Il fit ensuite le voyage de Danemark, et il revint à Amsterdam, d'où il fit une retraite de quelques mois à Dort. De là il passa une seconde fois à Deventer en 1635. Il retourna ensuite dans la Frise occidentale, et demeura quelques temps à Leuvarden. Il y passa l'hiver, et il revint ensuite à Amsterdam, où il demeura quelques mois, au bout desquels il passa à Leyde. » Je me lasse de poursuivre la série de ces déplacemens, qui occupent encore dans Baillet toute une longue page, et je me contente de faire observer que, pour un homme qui s'était retiré du monde afin d'être tranquille, il employait un singulier moyen. Il est évident que chez Descartes l'esprit pur était en dehors du temps et de l'espace; mais le corps était toujours en mouvement.

Descartes, faisant lui-même, dans son *Discours de la Méthode*, sa biographie psychologique et intellectuelle, nous représente ses voyages comme une partie de son entreprise philosophique. Peu satisfait de la science des écoles, il s'était décidé, nous dit-il, « à fermer tous ses livres pour consulter le grand livre du monde. » Je ne doute pas à la vérité que le désir de savoir n'ait été une des raisons qui l'aient conduit ainsi à travers l'Europe dans d'interminables pérégrinations. C'est néanmoins un fait curieux que l'on ne puisse signaler dans sa philosophie aucune trace sensible de cette influence. Cette philosophie est tout abstraite, toute spéculative, tout intérieure. Si l'on ne savait point, par l'ouvrage de Baillet et par la première partie du *Discours de la Méthode*, que Descartes a vu le monde autant que qui que ce soit, personne ne pourrait le deviner en étudiant sa philosophie. Cette philosophie ne se ressent en aucune manière de ce contact si intime avec la réalité, et elle semble absolument en contradiction avec sa vie. Après avoir tant vu, tant expérimenté, n'est-il pas étrange que la première pensée de notre philosophe ait été que peut-être tout cela n'existe pas? En général, les hommes qui ont beaucoup vu les choses humaines, qui ont eu le goût du spectacle de la vie, ne sont guère disposés à douter de leurs sens et à considérer la réalité extérieure comme une chimère. Ils douteront plus volontiers des idées pures que de leur corps et des choses concrètes : c'est le contraire chez Descartes.

Comme homme, il a connu de près les choses réelles; comme philosophe, il s'est renfermé systématiquement dans la région de l'esprit pur.

Que dans sa philosophie spéculative Descartes n'ait rien laissé pénétrer de ce que l'expérience de la vie avait pu lui apprendre, on peut encore se l'expliquer; mais il semble que cette expérience aurait dû porter ses fruits d'une manière quelconque, et se manifester quelque part. C'est ce qu'on ne voit pas dans ses écrits. On s'attendrait à y rencontrer une mine de réflexions et de pensées sur les caractères, les mœurs, les opinions, sur les différens peuples, les diverses classes de la société, en un mot sur le cœur humain. C'est ce qu'on rencontre dans d'autres philosophes mêlés, comme l'a été Descartes, au monde et aux hommes. Je citerai par exemple Aristote et Bacon. Le premier, précepteur d'Alexandre et ayant vécu longtemps à la cour de Philippe, a pu et a dû y acquérir l'expérience de la vie. Aussi cette expérience se manifeste-t-elle d'une manière éclatante dans ses écrits. Sa *Politique* est une merveille de sens pratique en même temps que de génie scientifique; il réunit le génie de Machiavel au génie de Montesquieu, et les procédés de la politique empirique lui sont aussi familiers que les lois générales de la société. Il en est de même de sa *Morale*; ce n'est pas seulement un admirable traité théorique, c'est encore une mine inépuisable d'observations pénétrantes et profondes sur le cœur humain. On pourrait en extraire un ouvrage sur les caractères bien plus beau que celui de Théophraste. Dans sa *Rhétorique*, la théorie des passions, la peinture des différens âges si souvent reproduites par la poésie, attestent également le moraliste auquel n'a pas manqué, quoi qu'en dise Bacon, le suc de l'expérience et de la réalité. Ce dernier philosophe, lui aussi, avait vu de près les choses de la vie réelle. Les *Essais de morale et de politique* sont le témoignage de cette vivante expérience. Ils nous enseignent l'art de la vie sans excès de scrupules, et comme pourrait le faire un homme du monde versé dans les mystères de ce que l'on appelle la sagesse pratique.

Rien de semblable dans les écrits de Descartes. Il a vu tous les peuples de l'Europe, et cependant jamais un seul trait de lui sur leurs divers caractères et sur leurs mœurs, bien plus différentes alors qu'aujourd'hui. Même ce bon peuple hollandais, auquel il a demandé la sécurité et la liberté, il n'a pas cherché à nous le peindre, ou, s'il en parle, c'est pour nous dire que les habitans d'Amsterdam ne le troublent pas plus dans ses méditations que ne feraient les arbres d'une forêt. Il a vu les cours et les armées, il a étudié les hommes de toutes les conditions et dans toutes les classes

de la société; mais nulle part il n'a songé à nous apprendre ce qu'il avait retiré de ce commerce et ce qu'il pensait des mœurs des courtisans ou des militaires, des bourgeois, du peuple ou des grands. Son *Traité des Passions*, où l'on pourrait s'attendre à trouver des pensées de ce genre, ne contient qu'une psychologie tout abstraite, ou plutôt une physiologie arbitraire. Sa correspondance si étendue traite presque exclusivement de matières scientifiques ou métaphysiques. On en tirerait à grand'peine un recueil de maximes, de pensées, de réflexions, telles qu'on en trouve chez les moralistes, et qui témoigne de la connaissance du monde et de la vie.

En réfléchissant sur les observations précédentes, il m'a semblé que, comme il arrive souvent, Descartes aura, très innocemment sans doute, mais un peu arbitrairement, arrangé après coup sa vie intellectuelle. Lorsqu'il est arrivé à avoir pleine conscience de son entreprise philosophique, il a cru, possédé par l'idée qui le dominait alors, que toutes ses pensées avant ce moment avaient dû rentrer dans ce cadre; il a fait de ses voyages mêmes une préparation, une initiation à sa méthode; il a systématisé toute sa vie, depuis sa sortie du collége jusqu'à la construction définitive de son œuvre. Peut-être les choses ne se sont-elles pas tout à fait passées ainsi. Lorsque Descartes a commencé à voyager, il était très jeune et avait à peine vingt et un ans. Rien ne pouvait encore lui faire pressentir qu'il serait l'illustre réformateur de la philosophie moderne. Il est donc peu probable que ses voyages aient été pour lui dès lors ce qu'ils lui ont paru après coup, à savoir un stage entre l'éducation de l'école et l'éducation personnelle et scientifique qu'il se donna plus tard, un milieu entre la science de collége et la science pure, un passage de l'une à l'autre. Sans doute un esprit sérieux comme celui de Descartes ne voyage que dans l'intention de s'instruire; mais autre chose est le désir de s'instruire en général, autre chose l'intention systématique et arrêtée de se faire une philosophie personnelle. Dans notre pensée, si Descartes a tant voyagé, c'est uniquement parce qu'il aimait les voyages. Il eût tout aussi bien fondé une philosophie nouvelle sans sortir de chez lui. Le voyageur n'a certainement pas nui au philosophe; mais il l'a fort peu servi : ce sont deux personnages qui se sont réunis dans un seul et même homme, mais qui auraient pu être séparés, et même qui ont été réellement et sont demeurés séparés.

Il est impossible de ne pas être frappé, quand on lit la vie de Descartes, d'un genre de curiosité qui le caractérise et qui se distingue évidemment de la curiosité scientifique. Il est de ces hommes qui aiment à voir, et ce qu'il aime voir, ce sont les grands et brillans spectacles, les spectacles accompagnés de pompe, de mouve-

ment et de bruit, goût singulier chez un philosophe contemplatif. Baillet nous le représente courant à Francfort assister au couronnement de l'empereur, fête splendide et luxueuse dont aucune de nos solennités modernes ne pourrait donner une juste idée (1). Il va à Venise pour assister au mariage du doge avec l'Adriatique, il se rend à Rome pour le jubilé. Il avait également le goût, comme il le dit lui-même, de voir « les cours et les armées. » A La Haye, au retour de son voyage d'Allemagne, trois petites cours se partageaient la société distinguée du pays : celle des états-généraux, celle du prince d'Orange, celle de la reine de Bohême (2). Descartes les fréquente toutes les trois. De La Haye à Paris, il s'arrête à Bruxelles pour visiter la cour de la princesse Isabelle. Le voici à Paris; mais, nous dit Baillet, il apprend que la cour est à Fontainebleau, il part pour Fontainebleau. C'est ce goût de jeunesse qui, venant à se réveiller, le décide à se rendre à la cour de la reine Christine, où il devait trouver la mort. Le même genre de curiosité le conduisit dans les armées, d'abord en Hollande dans l'armée du prince Maurice de Nassau, puis dans celle du duc de Bavière. A Paris, on le voit également partir pour le siége de La Rochelle, afin d'assister à ce spectacle mémorable et extraordinaire.

Malgré son goût avoué pour les cours et les armées, on se méprendrait gravement, si l'on voyait dans Descartes un courtisan ou un soldat. Non, c'est un curieux, un amateur, un contemplateur. Jamais il ne sollicita aucune faveur d'aucun prince, jamais il n'entretint de relations intimes avec aucun, si ce n'est un commerce philosophique, comme on le vit d'abord avec la princesse Élisabeth et plus tard avec la reine Christine. Quant aux armées, d'après le récit que nous fait Baillet, il en prenait bien à son aise. Il visitait les savans, il méditait tout seul dans les bivouacs, tout prêt du reste à se battre quand il le fallait, car il avait l'épée prompte et le cœur ferme, mais plutôt encore par curiosité d'amateur que par amour pour le métier.

Plus j'étudie la vie de Descartes et son caractère, plus je me persuade qu'il y avait un tour romanesque dans son imagination, quelque étrange que cela puisse paraître à ceux qui ne connaissent de lui que le géomètre et le métaphysicien. Ce côté romanesque, je le trouve déjà dans ce goût passionné et infatigable pour les voyages, dans cette curiosité des spectacles rares et brillans que j'ai signalés. Je le retrouve encore dans un autre trait fort étrange

(1) Goethe nous décrit également dans ses mémoires la même fête à Francfort, à laquelle il a assisté avec la même curiosité avide que Descartes.

(2) Cette reine, alors dépossédée, était la mère de la princesse Élisabeth, avec laquelle Descartes eut plus tard une correspondance philosophique si intéressante.

de son caractère, le goût des disparitions mystérieuses. A plusieurs reprises on le voit tout à coup s'échapper du milieu du monde, qu'il aimait beaucoup, s'évanouir, cacher sa retraite à tous ses amis, et se plaire à demeurer à la fois invisible et présent en ne communiquant avec le monde extérieur que par le moyen d'un correspondant privilégié. C'est à dix-huit ans qu'a lieu sa première disparition de ce genre. Arrivé à Paris en 1613, suivi d'un domestique, à l'âge de dix-sept ans, il commença par se livrer à la société des jeunes gens de son âge, à goûter les plaisirs de la jeunesse, surtout le plaisir du jeu, préférant toutefois les jeux de calcul aux jeux de hasard, parce qu'ils donnaient plus à faire à l'activité de son esprit. Après quelques mois employés dans ces distractions un peu frivoles, le goût du travail le saisit; il disparaît, ses jeunes amis le cherchent en vain. Il se retire dans une maison écartée du faubourg Saint-Germain (1), s'y enferme avec un ou deux domestiques, et reste ainsi deux années caché à tous les yeux et échappant à toutes les recherches de ses compagnons de plaisir. Ce ne fut qu'au mois de décembre 1616 qu'il fut rencontré par l'un d'eux, qui le ramena à ses sociétés habituelles. Plus tard, en 1628, il habitait la maison d'un de ses amis, M. Levasseur d'Étioles, où sa réputation déjà grande attirait beaucoup de monde (2). Fatigué des dissipations que cette société lui occasionnait, il s'échappe et disparaît encore une fois, sans que M. Levasseur pût savoir ce qu'il était devenu; celui-ci cependant, au bout de six semaines, ayant rencontré par hasard son domestique dans la rue, est conduit par lui au logis de Descartes, reprend possession de son hôte, et le ramène à Mme Levasseur, à qui Descartes en galant homme fit toute sorte de satisfactions. On voit du reste par là qu'il était d'un caractère facile à vivre, et que, s'il s'échappait aisément, il se laissait ramener de même. Enfin, ce goût de retraite devenant de plus en plus impérieux, il s'échappa encore, cette fois définitivement, non-seulement du cercle de ses amis, non-seulement de Paris, mais de la France. En 1629, il s'exile volontairement en Hollande, cachant sa rési-

(1) Il ne paraît pas que Descartes soit resté exclusivement à Paris pendant ces deux années, car un document récemment découvert nous apprend qu'il a été reçu licencié en droit en l'année 1616 à Poitiers. (Voir la *Revue de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou*, février 1867.)

(2) Cette petite société, dont Descartes était le centre, est devenue plus tard le noyau de l'Académie des Sciences. Après la mort de M. Levasseur et après la disparition de Descartes en Hollande, les membres de cette société continuèrent à se réunir chez l'un d'entre eux, M. du Montmart, et l'on sait que c'est cette dernière réunion qui, par les soins de Colbert, est devenue notre Académie des Sciences. Le nom de Descartes se trouve donc lié à l'origine de cette Académie comme celui de Bacon à l'origine de la Société royale de Londres.

dence à tous ses amis, Mersenne et Picot exceptés, le premier son correspondant scientifique, le second chargé de ses affaires personnelles. Évidemment ce goût de solitude qui se manifeste à plusieurs reprises chez Descartes est une singularité remarquable, qui ne s'explique pas seulement par le besoin de paix et de loisir, car bien des savans dans le monde ont su concilier la retraite avec la société. Il y a quelque chose de plus dans la passion de Descartes; il y a le goût du mystère, c'est-à-dire un certain élément que je ne crains pas d'appeler romanesque.

N'oublions pas non plus, comme symptôme remarquable de la même disposition d'imagination, cette sorte de rêve extatique que Descartes raconte lui-même dans son *Olympica*, et où, dans un accès d'enthousiasme, le 10 novembre 1619, il jeta, dit-il, les fondemens d'une « invention merveilleuse, » accès dont il fut si ému, qu'il lui attribua une origine surnaturelle, puisque lui-même nous dit qu'il fit alors le vœu d'un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette. Singulier rapprochement entre Descartes et Pascal! L'un et l'autre eurent une nuit d'extase et d'hallucination inexplicables, l'un et l'autre crurent à une sorte d'intervention miraculeuse en leur faveur; mais les effets furent bien différens : chez l'un, la crise détermina l'abandon de la science et l'anéantissement en Dieu; chez l'autre au contraire, ce fut le coup de foudre qui fit de lui un inventeur et un créateur (1).

On rencontre d'ailleurs dans la vie de Descartes quelques aventures qui semblent faites pour un héros de roman. On le voit, par exemple, faisant la cour à une personne très distinguée, qui fut plus tard connue dans le monde sous le nom de M[me] de Rosay. Revenant un jour de Paris, où il l'avait accompagnée avec d'autres dames, il fut attaqué par un rival sur le chemin d'Orléans, le désarma, lui rendit son épée, et lui dit qu'il devait la vie à cette dame pour laquelle lui-même venait d'exposer la sienne. Dans une autre circonstance, il fit encore voir et sa présence d'esprit et son courage. Lui-même nous a raconté cette aventure dans ses *Experimenta*. Embarqué un jour sur le Zuyderzée, seul avec son valet au milieu de cinq ou six mariniers, il s'aperçut bientôt, en prêtant l'oreille à la conversation de ces hommes, dont il comprenait la langue, que sa vie était menacée. A sa mine paisible et douce, ils l'avaient pris pour un marchand plutôt que pour un gentilhomme. Ils jugèrent qu'il devait avoir de l'argent, et prirent la résolution de le tuer et de le jeter à la mer après l'avoir dépouillé. Pensant qu'il ne savait d'autre langue

(1) Selon toute apparence, l'invention merveilleuse dont parle Descartes, et qui lui fut suggérée dans cette nuit d'enthousiasme, est l'idée de l'application de l'algèbre à la géométrie.

que celle dont il se servait avec son domestique, ils ne croyaient pas être compris de lui. Tout à coup Descartes prend un visage résolu et courroucé, tire l'épée, parle à ces misérables dans leur langue, et les menace de les tuer sur place, s'ils font le moindre mouvement contre lui. « Ce fut dans cette rencontre, dit Baillet, qu'il s'aperçut de l'impression que peut faire la hardiesse d'un homme sur une âme basse; je dis une hardiesse qui s'élève beaucoup au-dessus des forces et du pouvoir dans l'exécution, et qui, en d'autres occasions, pourrait passer pour une pure rodomontade. Celle qu'il fit paraître alors eut un effet merveilleux sur l'esprit de ces misérables. » L'épouvante qu'ils ressentirent fut suivie d'un étourdissement qui les empêcha de considérer leurs avantages, et ils le conduisirent paisiblement au port.

Parmi les événemens romanesques de la vie de Descartes, il est permis de compter la naissance d'une fille. Cette fille s'appelait Francine. Nous savons par Baillet qu'elle mourut à l'âge de trois ans dans les convulsions, et que Descartes éprouva de cette perte le plus violent chagrin. Jusqu'ici nous ne savions absolument rien de la mère de Francine : M. Millet nous apprend son nom, il a fait relever sur les registres de Hollande l'acte de baptême de cette enfant. Elle a été baptisée le 28 juillet 1635, le père ayant signé *René*, fils de *Joachim* (c'est bien notre Descartes), et la mère *Hélène*, fille de *Jean*. Maintenant de quelle nature ont été les rapports de Descartes avec cette Hélène? Après la mort de Descartes, les adeptes passionnés de notre philosophe, ne voulant pas, dit-on, laisser subsister une seule tache sur son nom, firent courir le bruit que Descartes avait été marié secrètement; mais l'honnête Baillet, quelque zélé qu'il fût pour son héros, ajoute peu de foi à cette supposition, et il dit naïvement que, « si M. Descartes a été marié, son mariage a été si clandestin que les casuistes les plus subtils auraient peine à ne pas lui donner le nom de concubinage. » Cependant, même après les dénégations de Baillet, il faut se garder de trancher témérairement la question, et la petite découverte de M. Millet, que nous venons de mentionner, fournit une présomption nouvelle et assez inattendue à l'hypothèse du mariage. En effet, ayant fait faire en Hollande des recherches sur la naissance de Francine, on lui répondit d'abord qu'après bien des soins inutiles on n'avait rien trouvé, ce qui n'était point d'ailleurs étonnant : la fille de Descartes étant un enfant naturel, avait dû être inscrite sur un livre particulier, destiné *ad hoc*, et qui portait le nom de *Caalverenboek*, livre aujourd'hui perdu. Cependant des recherches nouvelles, poursuivies avec zèle, obtiennent un meilleur succès, et M. Vitringa découvre l'acte de baptême signalé plus haut sur les

registres de paroisse de Deventer. Or on n'inscrivait sur ces registres que les enfans légitimes. C'est là évidemment en faveur du mariage de Descartes une présomption très forte, je dirais même décisive, si l'on pouvait s'assurer que l'exclusion signalée était absolue, et qu'on ne fit jamais d'exception en faveur de quelque personnage considérable, ce qui a pu être le cas de Descartes. Néanmoins ce fait vient évidemment à l'appui du bruit qui avait couru en Hollande, et que Baillet, étant loin de la source, a pu prendre pour une invention charitable. Supposons maintenant qu'il y ait eu réellement mariage secret, quel motif peut avoir eu Descartes de le dissimuler? J'imagine pour ma part qu'*Hélène*, fille de *Jean*, n'était peut-être pas d'une naissance très distinguée, que Descartes, assez fier d'ailleurs de sa condition, et pour éviter les tracasseries, qu'il n'aimait pas, soit les reproches de sa famille, soit le blâme de ses amis, aura voulu cacher le fait de sa mésalliance. De plus nous avons signalé déjà le singulier goût de Descartes pour le mystère, ses retraites secrètes, ses cachotteries et les combinaisons compliquées qu'il mettait en usage pour se dérober à la curiosité du public. Il cachait sa vie, il a donc pu cacher son mariage. Son imagination romanesque, qui avait horreur du commun, a pu préférer les apparences, fort peu déshonorantes d'ailleurs en ce temps-là chez un gentilhomme, d'un commerce illicite à la situation plus honnête, mais plus bourgeoise, d'un mariage affiché.

Ces diverses circonstances nous montrent dans Descartes un tout autre homme que le métaphysicien abstrait et spéculatif auquel nous sommes habitués, un homme d'un caractère ferme et hardi, prêt à toutes les circonstances, connaissant la vie et ses hasards, nullement emprunté en présence des choses réelles. Un trait cependant, et un trait remarquable, réunit les deux hommes que nous venons de distinguer : c'est que, malgré sa curiosité pour les choses du monde, Descartes n'a jamais été, comme il le dit lui-même, « qu'un spectateur et non un acteur dans les comédies qui s'y jouent. » Cette fois il se définit lui-même avec une parfaite exactitude. Il n'a jamais été qu'un spectateur et n'a point voulu être autre chose. Il a vu le spectacle de la vie, mais il n'a pas joué lui-même. Dans ses voyages comme dans sa philosophie, il ne fut qu'un contemplatif. Jamais il n'eut aucune responsabilité, jamais il ne voulut en avoir. Né avec quelque aisance, dit-il lui-même non sans une certaine fierté nobiliaire, « il ne se sentait pas, grâce à Dieu, de condition qui l'obligeât à faire un métier de la science pour le soulagement de sa fortune. » Il se refusa donc toujours à prendre un état. Ses parens le pressèrent à plusieurs reprises d'acheter une charge, et Descartes fit toujours semblant de vouloir leur complaire; mais il

trouvait toujours des défaites nouvelles, et M. Millet a raison de reprocher à Baillet d'avoir pris au sérieux ces projets d'établissement. Descartes refusa donc toute sa vie de prendre aucune part de responsabilité dans les affaires humaines. Il ne voulut pas même faire métier de science. Il résulte de là que sa vie, quoique très agitée, n'a pas été une vie active, et peut-être est-ce là qu'il faut chercher la raison d'une certaine stérilité psychologique et morale dans ses écrits. Pour bien connaître les hommes, il ne suffit pas de les regarder agir, il faut agir avec eux : autrement les expériences ne sont pas assez intéressantes pour laisser des traces dans l'imagination et dans la mémoire. Descartes avait sans doute assez vu les hommes pour savoir se comporter avec eux dans toutes les circonstances qui pouvaient se présenter; mais la vie humaine n'intéressait que son imagination du moment. C'était une distraction et non une occupation. La pente naturelle, l'inclination de son esprit, étaient d'oublier le dehors pour vivre en dedans. Les grands philosophes que nous signalions plus haut pour leur profonde connaissance du cœur, Aristote et Bacon, n'avaient pas été seulement des spectateurs, ils avaient été de vrais acteurs dans les comédies du monde. Ce n'est pas un petit rôle à jouer que celui de précepteur de prince, et le lord-chancelier d'Angleterre avait vu de près (de trop près, hélas! pour son honneur) les choses et les hommes. Quant à Descartes, qui n'a jamais voulu que voir sans agir, il ne put être et ne fut jamais qu'un spéculatif.

Cette crainte de la responsabilité est encore vraisemblablement la cause qui nous explique un des traits les moins louables du caractère de Descartes : je veux dire cet excès de circonspection qui lui fit renier Galilée, détruire ou du moins cacher son *Traité du Monde* après le jugement de l'inquisition, et en toutes choses rechercher la sécurité un peu aux dépens de la hardiesse et de la dignité. Certainement Descartes n'était pas lâche, il avait même le cœur haut, et, quand il était attaqué, il répondait sur le ton d'un héros de Corneille. Il faut le voir répliquer au jésuite Bourdin, qui avait eu l'imprudence de se jouer à lui : la fierté et l'éloquence ne peuvent s'élever plus haut. Cependant le même homme, dont l'épée et la plume lançaient des éclairs, était d'une prudence qui allait jusqu'à la timidité et même plus loin, lorsqu'il s'agissait de faire accepter sa philosophie par l'autorité dominante alors, l'autorité ecclésiastique. On ne peut vraiment pas approuver la complaisance de Descartes à l'égard des autorités théologiques et surtout sa conduite dans l'affaire de Galilée. Lorsqu'il apprend que la doctrine de celui-ci a été condamnée à Rome, il écrit à Mersenne qu'il est résolu à brûler tous ses papiers ou du moins à ne les laisser voir à personne. Il rappelle la

maxime *bene vixit, qui bene latuit*. En attendant, il se soumet, et s'étonne que tout le monde ne fasse pas comme lui. Il va même jusqu'à chercher des raisons contre le mouvement de la terre, et dans une lettre adressée à un ecclésiastique il s'efforce de démontrer que ce mouvement n'est pas réel. Cette faiblesse de Descartes, si peu justifiable et si peu d'accord avec la fermeté et la hardiesse de son caractère, s'explique, selon nous, de la manière suivante. Il a refusé de s'engager dans les chaînes des occupations humaines, il a voulu être entièrement libre, dégagé de toute responsabilité et de toute nécessité servile : c'est là, je le veux bien, un noble sentiment; mais il y a un revers : lorsqu'on s'est dégagé et désintéressé de toute action et de toute obligation déterminée, on arrive peu à peu à craindre quelque engagement que ce soit : on redoute les affaires, tout vous devient embarras, et, comme il est impossible d'éviter toujours la rencontre des difficultés réelles, on recule devant elles, on leur laisse l'avantage pour se replier sur soi-même. Ainsi on a commencé par sacrifier tout à sa propre liberté, et l'on finit par sacrifier sa liberté même à sa sécurité.

Descartes fut donc avant tout et en toutes choses un curieux : curieux par l'imagination et les sens, curieux par l'esprit. Il fut un spectateur des choses humaines comme de l'univers, et refusa d'y être acteur à aucun titre. De là ses pérégrinations et ses solitudes, de là ses audaces et ses timidités, de là dans ses écrits la profondeur unie à la froideur, je ne sais quoi de haut et de timoré à la fois; de là enfin ce mélange de romanesque et de géométrie qui caractérise sa vie, et qui caractérise aussi sa philosophie, suivant le mot de Voltaire : « Descartes a fait le roman de la nature, Newton en a fait l'histoire. »

Descartes, par sa vie et par son caractère, appartient bien au règne de Louis XIII, à l'époque où la vie n'était pas encore assise et régulière comme elle l'est devenue depuis. On y aimait l'originalité et les aventures, le noble et le galant, les coups d'épée et les belles conversations; par-dessus tout on craignait le commun et le bourgeois. Pascal, qui a vu la dernière heure de cette époque vivante et pittoresque, en a traduit en quelque sorte toute la poétique dans ces mots palpitans : « la vie tumultueuse est agréable aux grands esprits; mais ceux qui sont médiocres n'y ont aucun plaisir, *ils sont machines partout*... La vie de tempête surprend, frappe et pénètre. » Descartes, il est vrai, n'a jamais eu aucun goût pour la vie de tempête; mais il aimait « une vie d'action, qui éclate en événemens nouveaux, » pourvu qu'il n'y fût pour rien. Il eût accordé à Pascal « que les pensées pures fatiguent et abattent : c'est une vie unie à laquelle l'homme ne peut s'accommoder, il lui faut

du remuement et de l'action; » mais ce remuement que Pascal demande à la passion, Descartes le cherchait dans l'imagination. L'un et l'autre aimaient profondément la vie, mais l'un pour jouir et souffrir, l'autre pour contempler : aussi éloignés d'ailleurs l'un que l'autre des soins vulgaires, et méprisant également « ceux qui sont nés médiocres; » âmes incomplètes toutes deux, car l'une manque de sérénité et l'autre d'émotion, mais originales et vivantes, et telles que notre siècle prosaïque en fournira de moins en moins.

Je crois avoir retracé fidèlement quelques-uns des traits les plus saillans de cette grande figure de Descartes, que nous connaissons si peu, quoique nous en parlions sans cesse. Il semblerait, à entendre les philosophes, que Descartes a passé sa vie à se dire : *Cogito, ergo sum*. J'admire autant que qui que ce soit ce célèbre aphorisme; mais je voudrais en sortir. Dans sa dispute avec Gassendi, celui-ci raille Descartes agréablement en l'appelant : *ô esprit* (*o spiritus*), et Descartes riposte en appelant le spirituel curé : *ô chair* (*o caro*). Nous avons été curieux de voir comment ces deux élémens s'unissaient et se combattaient dans le même homme, et nous avons essayé de faire la psychologie de celui qui passe pour avoir fondé la psychologie.

II.

Un savant critique de l'Allemagne d'une grande autorité, M. Henri Ritter, s'exprime sur la philosophie de Descartes avec une sévérité excessive. « Si nous passons en revue, dit-il, les différentes parties de sa philosophie, nous y trouvons peu de choses vraiment originales; elle se compose pour la plus grande partie d'idées qui, de son temps même, ne pouvaient plus passer pour nouvelles. Les preuves de l'existence de Dieu sont une vieille propriété de l'école théologique; il ne les a pas entourées d'une nouvelle lumière. S'il a attribué à la preuve ontologique plus de valeur qu'on ne lui en attribuait ordinairement, on ne lui en fera pas un mérite. Son principe : *je pense, donc je suis*, n'était jamais tombé dans l'oubli depuis que saint Augustin l'avait posé à l'entrée de la science. Campanella l'avait repris avec une vigueur presque égale, et les sceptiques français eux-mêmes n'avaient pas manqué de poser la connaissance de nous-mêmes comme le principe de toute connaissance... A considérer tout ce qu'il y a de décousu dans les diverses parties de son système, combien peu il a émis d'idées nouvelles, on éprouve quelque embarras à expliquer d'où est venu l'immense succès de sa doctrine. »

Il est difficile de porter sur un grand homme un jugement plus

dédaigneux et plus acerbe. Cependant, si nous nous contentions d'opposer notre propre opinion à celle du savant critique, notre jugement pourrait paraître entaché de partialité patriotique. Commençons donc par nous couvrir de l'autorité d'un grand Allemand tout aussi compétent que M. Ritter pour juger de la vraie valeur d'une philosophie, je veux dire Hegel. Voici comment celui-ci s'exprime sur Descartes dans son *Histoire de la philosophie :* « Descartes est dans le fait le vrai fondateur de la philosophie moderne, en tant qu'elle prend la pensée pour principe. L'action de cet homme sur son siècle et sur les temps nouveaux ne sera jamais exagérée. *C'est un héros;* il a repris les choses par les commencemens, et il a retrouvé de nouveau le vrai sol de la philosophie, auquel elle est revenue après un égarement de mille ans. » On voit par ces lignes quelle était l'admiration de Hegel pour Descartes, et elles confirment cette parole du même philosophe que rapporte M. Cousin : « Votre nation, disait-il, a fait assez pour la philosophie en lui donnant Descartes. » Ce n'est donc pas un vain patriotisme qui nous autorise à considérer le philosophe français comme le vrai fondateur de la philosophie moderne, c'est le témoignage de toute l'école hégélienne, témoignage entièrement désintéressé dans cette question.

Si Descartes est le créateur de la philosophie moderne, il serait difficile de lui refuser l'originalité, car on pourrait être encore un esprit original à beaucoup moins de frais; mais tous ceux qui connaissent l'histoire de la philosophie savent à quel point la question d'originalité est embarrassante. Il est toujours possible à un esprit prévenu de montrer que tel philosophe manque d'originalité. Jamais on ne peut surprendre une idée qui ait un tel caractère de nouveauté que l'on ne puisse en trouver le germe dans quelque philosophe antérieur ou contemporain. Même dans les sciences exactes et positives, c'est déjà une grande difficulté d'assurer à chacun le sien; la difficulté est infiniment plus grande en philosophie, car dans les sciences il s'agit de découvertes précises et positives qui peuvent avoir une date, en philosophie au contraire il ne s'agit que d'idées. Or une idée ne se distingue pas aussi aisément d'une autre idée qu'une loi physique d'une autre loi, un théorème d'un autre théorème; une grande pensée philosophique contient toujours le tout plus ou moins virtuellement. C'est pourquoi toutes les grandes pensées philosophiques, considérées de certains côtés, se ressemblent et s'identifient. Ainsi on dira que les *idées* de Platon sont la même chose que les *nombres* de Pythagore, que l'*acte* d'Aristote est la même chose que l'*idée* de Platon. Ainsi l'on dira encore que le mécanisme de Descartes est le même que celui d'Épicure, que son axiome : je pense, donc je suis, est déjà dans saint Augustin, que

son doute méthodique est emprunté aux sceptiques. En raisonnant de la même manière, je me fais fort de prouver que Hegel n'a aucune originalité, car il n'a fait qu'unir la méthode de Fichte à la doctrine de Schelling, — que Schelling n'a aucune originalité, car il n'a fait que reproduire Spinoza avec plus d'imagination et moins de rigueur, — que Spinoza n'en a pas davantage, car il n'a fait que combiner la méthode cartésienne avec le fond de l'alexandrinisme de Plotin. Or Descartes, suivant M. Ritter, n'est nullement original, et Plotin de son côté ne l'est pas non plus, car il doit tout à Platon.

On voit qu'en employant ce procédé de raisonnement il n'y aurait pas dans le monde un seul philosophe original, excepté peut-être le premier de tous, je veux dire Thalès de Milet. Encore celui-ci, selon M. Édouard Röthe, aurait-il emprunté les élémens de la philosophie aux prêtres égyptiens, de sorte qu'il nous faudrait encore recommencer notre course en arrière, et avec l'école traditionnaliste remonter jusqu'au premier homme pour lui attribuer la science infuse. La science humaine ne serait plus qu'une répétition monotone d'une révélation première. Bien entendu, M. Henri Ritter n'appartient point à cette école et n'avouerait pas de telles conséquences; mais il n'est pas moins vrai que la méthode de dénigrement qu'il emploie à l'égard de Descartes peut être appliquée aisément à quelque philosophe que ce soit. Ce n'est donc pas tel philosophe en particulier, c'est la philosophie elle-même que l'on compromet et que l'on expose au mépris des ignorans par cet esprit de critique excessif et peu éclairé. J'appliquerais volontiers à la philosophie un mot célèbre de Pascal : « à mesure que l'on a plus d'esprit, on trouve qu'il y a plus de philosophes originaux. » Le choix que chacun de nous fait d'ordinaire entre les grands esprits, n'estimant guère que ceux avec lesquels nous sympathisons, est presque toujours l'effet d'un jugement superficiel et étroit. En y regardant de plus près, nous voyons que les pensées d'un homme ne sont jamais absolument semblables aux pensées d'un autre. Ces petites différences qui séparent les individus médiocres les uns des autres deviennent chez les hommes de génie des différences notables et saillantes : encore faut-il de bons yeux pour les voir et des yeux non prévenus.

Pour en revenir au génie de Descartes, ce qui est vraiment saisissant dans son entreprise philosophique, c'est la résolution hardie et sans exemple qu'il a prise et exécutée de tout recommencer et de reprendre la philosophie par sa base, en reconstruisant sur un *sol nouveau*, suivant l'expression de Hegel. Ainsi on peut dire que la philosophie a commencé deux fois dans notre Occident : une première fois en Grèce avec Thalès de Milet, qui ne se

doutait guère qu'il inaugurait quelque chose de nouveau; une seconde fois avec Descartes, qui cette fois savait ce qu'il faisait, et voulait le faire. Eh quoi ! proposer à l'esprit humain de se dépouiller volontairement de toutes ses croyances et de toutes ses opinions pour recommencer à nouveaux frais, ce ne serait pas là une pensée originale et créatrice! Quel est donc le philosophe dans l'histoire qui a fait cela? Que Descartes ait réservé dans son doute la religion et la politique, nos téméraires d'aujourd'hui peuvent lui en faire un crime; mais on ne fait jamais plus d'une révolution à la fois : c'est beaucoup d'une seule. Descartes a été Descartes; il n'a été ni Voltaire, ni Rousseau; un seul homme ne peut à lui seul accomplir le travail de l'humanité tout entière. Il se bornait, disait-il, « à tâcher de réformer ses propres pensées et à bâtir en un fonds qui fût tout à lui. » Était-ce donc là une si modeste entreprise? N'était-ce pas la première et la plus nécessaire de toutes les réformes? car, pour réformer avec fruit leurs croyances et leurs institutions, les hommes doivent commencer par apprendre à penser.

Il est incontestable que le célèbre : je pense, donc je suis, était déjà dans saint Augustin; mais c'est beaucoup dire que d'affirmer avec M. Ritter que ce principe n'était jamais tombé dans l'oubli. Je voudrais bien savoir quel rôle il jouait dans la philosophie scolastique; je ne me rappelle pas l'avoir jamais rencontré dans aucun théologien du moyen âge. Lors même qu'on l'y rencontrerait dans quelque argumentation isolée, cela ne détruirait pas l'originalité de Descartes, qui en a fait un principe. Je ne suis pas en mesure de discuter l'assertion de M. Ritter relativement à Campanella, n'ayant pas eu l'occasion d'étudier les œuvres de ce philosophe; mais pourquoi M. Ritter ne commence-t-il pas l'histoire de la philosophie par Campanella lui-même, et pourquoi suit-il le préjugé commun en commençant avec Descartes? Ne serait-ce pas que celui-ci a fait un usage plus étendu et par conséquent plus important de son principe que n'avait fait son prédécesseur? Quant à la valeur intrinsèque du *cogito, ergo sum*, elle est reconnue à la fois en Allemagne et en France, quoique à des points de vue différens.

L'Allemagne y voit son principe favori de l'identité de l'être et de la pensée. La France y voit la prédominance du point de vue psychologique sur le point de vue ontologique et métaphysique. L'Allemagne remarque surtout l'identité des deux attributs : je *pense*, donc je *suis*. Penser et être sont donc une seule chose. La France saisit surtout le sujet, le *moi*, le *je*, pris comme première donnée immédiate et comme la seule connaissance primitivement certaine. Je ne veux point décider entre ces deux interprétations, qui ne sont

peut-être pas inconciliables; mais on a si souvent insisté en France sur l'interprétation psychologique, que l'on sera plus curieux de savoir comment ce même principe peut être également défendu et embrassé par ceux qui sont le plus contraires à la méthode psychologique, et qui pensent que l'on doit se placer au centre des choses et non pas à la circonférence. A ce point de vue, la méthode hégélienne est un développement très inattendu et très original du *cogito* cartésien. Celui qui dit : je pense, donc je suis, ne peut évidemment pas entendre par là son individualité particulière, car cette individualité est liée au temps, au lieu, aux circonstances matérielles, enfin au corps lui-même, toutes choses que l'on a d'abord écartées. Ce n'est donc pas le moi individuel, le moi de Pierre ou de Paul qui s'affirme : c'est un moi pur, qui n'est ni celui-ci ni celui-là, qui n'a d'autre qualité que d'être moi; de plus, ce n'est pas une substance individuelle que j'affirme, je ne sais pas si je suis une substance, je ne sais pas s'il y a des substances, je n'affirme que ma pensée, et, comme cette pensée s'abstrait de toutes conditions particulières, elle n'est plus même ma pensée, elle n'est plus que la pensée en général; enfin, cette pensée ne pense plus rien en particulier qu'elle-même, et elle ne sait d'elle-même qu'une seule chose, à savoir qu'elle *est*, elle pense donc l'être, et non pas tel ou tel être, mais seulement l'être sans rien spécifier. Elle est donc l'être. C'est ainsi que le premier commencement de la philosophie est l'être pur, selon Hegel, et, suivant lui, il n'y rien de plus dans le *cogito* de Descartes, car si on l'entendait dans le sens d'un moi individuel, on ne pourrait rien fonder sur ce principe, puisque la science a pour objet non l'individuel, mais le général. Je ne me porte nullement garant de la déduction hégélienne, que j'ai quelque part discutée ; mais je veux seulement insister sur la fécondité et la portée du principe qui a pu encore, près de deux siècles après Descartes, porter des conséquences si nouvelles et si considérables.

M. Henri Ritter nous dit encore avec un grand dédain que, si Descartes a donné tant d'importance à sa preuve ontologique de l'existence de Dieu, il n'y a pas lieu de lui en faire un grand mérite. Sans doute il entend par là que, cette preuve étant, pour lui comme pour Kant, un pur paralogisme, on ne doit guère féliciter Descartes de cette invention, qui même n'est pas de lui, puisqu'elle remonte jusqu'à saint Anselme. On sait que cette preuve consiste à démontrer Dieu par son idée, et à conclure de la définition même de Dieu à son existence. Sans vouloir juger cet argument, qui peut être appelé *la croix des métaphysiciens*, *crux philosophorum*, il me semble qu'il est téméraire d'éliminer avec

ce dédain une pensée qui a été celle de tous les philosophes du XVIIe siècle, de Descartes, de Malebranche, de Spinoza, de Fénelon et de Leibniz, et qui, même après la critique si profonde de Kant, a retrouvé un nouvel apologiste dans Hegel, car celui-ci soutient que ce n'est pas l'argument de Descartes, que c'est la réfutation de Kant qui est un sophisme. Sans doute de si grandes autorités ne suffisent pas pour prouver la vérité de l'argument cartésien, elles suffisent pour en prouver l'importance. Par là encore Descartes est un des maîtres de la métaphysique : il lui a imprimé sa direction et son cachet, lui a ouvert les voies dans lesquelles les écoles les plus indépendantes sont elles-mêmes nécessairement entraînées.

De toutes les pensées de Descartes, la plus grande sans aucun doute et la plus originale, quoique la plus combattue, c'est la réduction hardie de tous les phénomènes de l'univers à deux grands types, l'étendue et la pensée. On lui a reproché avec raison d'avoir méconnu l'idée de force et d'avoir réduit la matière à ses propriétés mathématiques; mais chaque chose vient en son temps, et l'on ne doit pas demander à Descartes d'avoir été Leibniz, comme on ne doit pas demander à celui-ci d'être Kant ou Hegel. Descartes a posé avec la plus grande fermeté le vrai problème de la philosophie moderne, qui est la distinction et en même temps la conciliation du sujet et de l'objet. Or il est certain que tous les phénomènes extérieurs se manifestent à nous dans la forme et sous les conditions de l'étendue, comme tous les phénomènes intérieurs prennent la forme de la pensée. Pensée et étendue sont donc les deux formes types, irréductibles l'une à l'autre, et l'une et l'autre d'une clarté et d'une distinction incontestables. On peut nier que nous ayons l'idée de substance, l'idée de cause, l'idée de force, l'idée d'être; mais on ne peut nier que nous connaissions clairement l'étendue, puisqu'elle est l'objet de la géométrie, et que nous connaissions certainement le fait de la pensée, puisque sans elle nous ne connaîtrions rien autre chose.

La conception que Descartes s'est faite de la matière est une conception absolument neuve et sans aucun précédent dans l'histoire de la philosophie, et il faut les yeux prévenus de M. H. Ritter pour ne pas être frappé de la portée de cette conception. Avant Descartes, il n'y a eu que deux physiques : la physique péripatéticienne et la physique épicurienne. La physique péripatéticienne expliquait tout par les qualités : autant de phénomènes, autant de qualités différentes; c'était la négation même de la science, car, aussitôt qu'un phénomène ne rentrait pas dans les faits les plus communs et les plus généralement connus, on inventait pour l'expliquer une propriété nouvelle; c'est ce qu'on appelait les *qualités*

occultes, qui furent l'objet de tant de plaisanteries et de sarcasmes au XVIIe siècle. La physique épicurienne ou atomiste était bien supérieure à la physique péripatéticienne. La donnée même des atomes, à laquelle la chimie moderne devait donner une nouvelle forme et une nouvelle vogue, avait évidemment une certaine valeur scientifique; en expliquant tous les phénomènes par la figure, le contact, la situation, les atomistes ont certainement eu la première conception de l'explication mécanique de l'univers. Cependant ils conservaient encore, sous une autre forme, la théorie des *qualités*: ils les avaient transformées en *espèces*. Chaque genre de qualités sensibles se ramenait à un certain genre de particules, émanées des corps et venant s'introduire dans les organes; les émanations odorantes devenaient le type de toutes nos sensations : *espèces* colorées, *espèces* sonores, *espèces* sapides, servaient d'intermédiaires et de messagers entre les corps extérieurs et le *sensorium* des animaux. Ainsi, pour Démocrite et pour Épicure, la chaleur, la lumière, le son, étaient de véritables substances matérielles. Sans doute les atomistes avaient bien vu déjà ce qu'il y avait de relatif et de subjectif dans nos sensations, mais ils en matérialisaient les causes. Descartes est le premier qui ait dit le mot de la science moderne : c'est que toutes ces qualités sensibles ne sont que des modes du mouvement, et que l'univers n'est qu'un problème de mécanique. Jusqu'à quel point cette conception générale pourrait-elle se rencontrer dans tel ou tel savant contemporain ou antérieur? C'est ce que nous ne sommes point en mesure de dire; mais que dans l'histoire de la philosophie elle soit une véritable découverte originale, il est difficile de le contester. Suivant Cuvier, le seul phénomène qui nous soit clairement et distinctement connu, c'est le phénomène du choc, et nous ne pouvons prétendre avoir expliqué les autres phénomènes qu'à mesure que nous pouvons les faire rentrer dans les phénomènes du choc. Là est tout le principe de la physique cartésienne. Cette physique, erronée et romanesque dans toute sa partie positive, était au fond dans la vraie voie. Seulement, comme il arrive d'ordinaire lorsqu'un problème est posé pour la première fois, on n'en découvre pas la complexité. Descartes n'a pas vu que la solution mécanique du problème de l'univers ne pouvait être atteinte ni par un seul homme ni peut-être même par la suite des siècles, car alors la science serait finie, et l'homme pourrait dire: Je suis Dieu. Descartes a donc été forcé, par son ambition d'explication universelle, de substituer des hypothèses à l'analyse précise des faits; par ce côté, sa cosmogonie et sa théorie de l'univers sont encore de la famille des cosmogonies anciennes, quoique la pensée en soit éminemment moderne. De là le discrédit qui depuis le

XVII[e] siècle n'a cessé de s'attacher à ses idées, malgré cependant la vérification éclatante qu'elles obtiennent de jour en jour dans la science expérimentale, au moins en ce qu'elles ont d'essentiel et d'original.

Au reste on n'appréciera jamais complétement le génie de Descartes, si on persiste à séparer en lui, comme le font d'ordinaire les historiens de la philosophie, le philosophe et le savant. Jamais Descartes n'eût admis ni même compris une pareille séparation. Sa philosophie est absolument une, et elle comprend non-seulement sa métaphysique, mais sa physique et sa physiologie. Sa méthode, la méthode d'analyse, est toujours la même, soit qu'il l'applique à la géométrie, soit qu'il l'applique à la métaphysique, ou enfin qu'il en fasse la règle générale de la pensée. C'est d'ailleurs une des tendances de l'esprit de notre temps de rattacher la philosophie aux sciences, comme autrefois de les séparer : nous cherchons la liaison des choses, tandis que nos maîtres étaient surtout attentifs aux différences. De ce changement de point de vue naîtront pour l'historien de la philosophie des obligations nouvelles. M. Millet, le nouveau biographe de Descartes, a bien compris cette nécessité. Déjà M. Bordas-Dumoulin avait fait une part considérable, peut-être même excessive, aux sciences dans son exposition du cartésianisme. Il reste cependant encore à M. Millet le mérite d'avoir suivi pas à pas et chronologiquement l'ordre des travaux scientifiques de Descartes et de ses travaux philosophiques, et de cette étude il résulte l'impression évidente que cette philosophie forme un tout qui, pour être bien compris, doit être étudié dans toutes ses parties.

Si le critique allemand que nous avons discuté juge Descartes avec une sévérité excessive, le critique français pêche peut-être à son tour par un excès contraire. Il ne met pas de bornes à son admiration pour Descartes, et même dans les sciences, où il ne devrait s'exprimer qu'avec une extrême réserve, il fait à Descartes une place vraiment disproportionnée. Sans doute le génie scientifique de Descartes est de premier ordre, et, sans sortir des faits les plus certains, il doit être compté au nombre des grands inventeurs; mais il me semble qu'il faudrait se contenter de le placer dans cette noble phalange, sans essayer de le mettre au-dessus de tous les autres. Descartes a découvert la géométrie analytique ou l'application de l'algèbre à la géométrie; il a découvert les lois de la réfraction, il a perfectionné et complété la théorie de l'arc-en-ciel; M. Millet croit en outre avoir des raisons d'affirmer que c'est Descartes qui a suggéré à Pascal l'expérience du Puy-de-Dôme. Enfin l'hypothèse de Descartes sur la nature de la lumière et de la cha-

leur, qu'il considérait comme des mouvemens, paraît avoir triomphé dans la physique. Ajoutez à toutes ces découvertes la grande vue théorique et systématique prématurée pour l'époque, mais si féconde, à savoir que tout dans la nature se fait mécaniquement: voilà la part incontestable faite au génie scientifique de Descartes; elle suffit à sa gloire et pourrait satisfaire l'ambition la plus exigeante. Pourquoi donc aller plus loin, pourquoi vouloir sacrifier à cette gloire d'autres gloires non moins illustres, non moins méritées, celles de Képler, de Galilée, de Newton? « Devant la seule application de l'algèbre à la géométrie, dit M. Millet, pâlissent toutes les découvertes de Képler et de Galilée. Ceux-ci en effet ont ajouté à la somme de nos connaissances; Descartes a ajouté directement à la puissance même de l'esprit humain. » Ne pourrait-on pas dire que Galilée, étant le premier qui ait institué des expériences savantes et régulières, a, lui aussi, ajouté directement à la force de l'esprit humain? Sans doute le calcul est un énergique instrument entre les mains du physicien; néanmoins cet instrument serait tout à fait impuissant sans l'expérience. L'expérience à la rigueur peut se passer du calcul; mais le calcul ne peut se passer de l'expérience. Dira-t-on qu'avant Galilée on avait fait des expériences? mais l'analyse mathématique existait aussi avant Descartes: même pour l'application de l'algèbre à la géométrie, qui est son invention propre, il paraît avoir été au moins en partie précédé par Viète. L'exagération est encore bien plus frappante lorsqu'on voit M. Millet mettre les tourbillons de Descartes au-dessus de l'attraction newtonienne (1).

Il est à regretter que l'auteur dont nous parlons ait cru devoir exagérer d'une manière si démesurée la valeur scientifique de Descartes, car, en le critiquant, nous paraissons vouloir combattre et diminuer Descartes lui-même, tandis que notre tendance et notre goût seraient au contraire de le relever. A la vérité, nous n'avons pas entre nos mains des balances assez exactes pour mesurer la valeur des travaux qui échappent à notre compétence; mais nous sommes porté à croire que les savans en général ne placent pas Descartes au rang qui lui est dû. La réaction passionnée qui s'est faite au XVIII[e] siècle contre le cartésianisme a créé une tradition qui n'est peut-être pas la stricte justice. Les savans, fort utilement d'ailleurs absorbés dans la science active, progressive et militante, n'ont ni le temps ni le goût de réviser les jugemens fournis par la

(1) M. Millet entend évidemment par là que l'on pourra trouver dans l'avenir une explication mécanique de l'attraction elle-même. Je le veux bien, et Newton lui-même inclinait à cette hypothèse; mais rien ne détruira le système du monde tel que Newton l'a conçu: or, évidemment ce n'est pas là l'œuvre de Descartes.

tradition. Ils lisent peu les ouvrages des anciens maîtres, ou, quand ils les lisent, c'est avec les préventions de la science actuelle. On sait aussi que c'est une assez mauvaise note pour un savant d'avoir été un métaphysicien, et le temps de positivisme où nous vivons n'est pas non plus très favorable aux savans spéculatifs qui ont préféré le raisonnement à l'expérience, et qui ont géométrisé la nature. Par tous ces motifs, on pouvait avec raison prendre en main la cause de Descartes et chercher à le replacer à son vrai rang; mais cette entreprise devait être exécutée avec mesure et avec tact, et ne peut être que compromise par l'exagération : c'est pour cela que, tout en félicitant M. Millet de ses bonnes intentions, nous croyons qu'il a manqué le but en le dépassant.

De quelque côté que nous considérions Descartes, le trait qui nous frappe le plus est précisément celui que M. Ritter n'y a pas vu: c'est l'originalité. Sa personne est originale, sa philosophie est originale, son génie est original. Sans doute on peut trouver des génies plus variés et plus féconds; chez lui, les idées ne coulent pas avec cette abondance naturelle et inépuisable que l'on admire chez Leibniz; il n'a pas davantage ces ressources infinies que celui-ci sait trouver dans la controverse. Il y a dans Descartes de la sécheresse et une certaine stérilité; mais ce qu'il possède au plus haut degré, c'est la force et le poids. Ses idées ont une plénitude, une intensité extraordinaires. Il n'a point de détails, et par là il est inférieur à Platon, à Aristote, à Leibniz et à Kant; mais ses fondemens sont remarquables par la solidité, et tout l'édifice semble avoir quelque chose de cyclopéen. Il est éminemment français par son goût pour la simplicité nue et abstraite, par son indépendance hardie qui va droit au fait, par son amour des idées claires, par son génie d'organisation. Il a été le maître de tous ceux qui sont venus après lui; tous, même les plus grands, même les plus hostiles, n'ont pensé qu'en poussant plus loin ou en corrigeant, mais toujours en subissant les pensées de Descartes. C'est un créateur, un fondateur, et, pour le redire avec Hegel, c'est un héros.

PAUL JANET.

LA

SENSIBILITÉ DES VÉGÉTAUX

La vie, qu'on pourrait définir d'une manière très générale l'expression de l'activité des êtres organiques, n'est pas absolue dans ses manifestations. Elle varie ses formules, les gradue et se proportionne au rang qu'occupent respectivement les êtres divers. Énergique, violente parfois dans les régions supérieures de la création, elle s'atténue dans les bas-fonds, se voile, ou plutôt ne se révèle à nous que dans la mesure de son infériorité. Il ne faut donc pas s'attendre à la voir produire des manifestations également perceptibles dans l'animal perfectionné et dans la plante élémentaire. Ici pâle étincelle, là foyer brûlant, pourquoi chercher à les assimiler? Comparons-les tout au plus; contentons-nous d'analogies, et tenons-nous pour satisfaits de ne trouver que de simples différences de degré entre deux règnes dont on a si longtemps et à tort exagéré tous les contrastes. Si la vie n'est point partout identique à elle-même, au moins est-elle toujours une dans son principe fondamental. Les deux règnes supérieurs, le règne végétal et le règne animal, peuvent être confondus sous la dénomination de règne organique. Soumises aux mêmes lois, partant d'une origine commune et aboutissant à un même degré de développement proportionnel, les créatures de l'un et l'autre embranchement naissent, grandissent, s'agitent et meurent en parcourant un cycle d'évolutions semblables.

Dès la fin du XVIIIe siècle, divers physiologistes crurent pouvoir affirmer que la *matière verte* de Priestley, appelée aussi protococcus et généralement classée parmi les algues les plus élémentaires, se compose d'une réunion d'infusoires, de même qu'elle se résout en infusoires. Quelques années plus tard, cette assertion,

d'abord timide, fut confirmée avec une telle certitude que Bory de Saint-Vincent, suivi de beaucoup d'autres naturalistes, établit que certaines créatures ambiguës oscillent entre les deux règnes, et alternativement en franchissent la frontière de démarcation. On vit des conferves se dissoudre en une infinité de globules. L'on crut à une désorganisation, c'était tout au contraire la formule d'une nouvelle vie; ces globules étaient des infusoires. Bien plus, on vit ces animalcules se ranger lentement les uns à la suite des autres dans un ordre déterminé. Ils dessinaient en se rangeant ainsi une figure particulière et comme une forme végétale. Était-ce une illusion, était-ce un simple jeu de la nature? Il n'y avait nulle illusion, on était en présence d'une merveilleuse réalité. Cette forme végétale en effet n'était autre qu'une plante vivante, et ces infusoires qui provenaient de la décomposition d'un végétal reconstituaient un végétal au moyen de leurs molécules de nouveau rapprochées et agglomérées par la vie. On comprend qu'il suffit d'un petit nombre de faits semblables pour modifier le cadre entier d'une science. De cette éloquente et féconde confusion naquit toute une philosophie, et l'on vit nombre de physiologistes parmi les plus autorisés déclarer qu'ils ne reconnaissaient plus aucune différence essentielle entre le végétal et l'animal.

La plupart des querelles scientifiques qui depuis des siècles se perpétuent dans le champ de l'histoire naturelle ne proviennent que d'un malentendu. C'est en commettre un en effet de ne concevoir la vie que telle qu'elle nous apparaît dans les animaux. La vie est progressive comme la série des êtres qu'elle anime. La plante est aussi vivante que l'animal; mais c'est d'une vie relative qu'elle est animée, et l'on voit dans les deux règnes une longue gamme de nuances graduer la double série des manifestations de l'activité. De ce malentendu sont nées de graves et préjudiciables erreurs. Des esprits trop absolus n'ont plus cherché que des antithèses là où ils n'avaient pu trouver l'identité. Toute vie élémentaire a été obstinément contestée; c'est ainsi que l'unité méconnue de la création a fait place aux morcellemens les moins philosophiques, et que la nature, frémissante d'une éternelle vibration, a été systématiquement transformée en un froid laboratoire où des résultats nécessaires ne proviennent plus que de forces aveugles.

C'est dans des données toutes différentes qu'une étude sera tentée ici sur la sensibilité végétale. Ce mot n'implique dans notre esprit ni assimilation forcée, ni rapprochement injustifiable entre les phénomènes de la vie des plantes et ceux que manifestent à nos yeux les êtres doués d'une vitalité plus intense. La sensibilité végétale n'est que l'expression d'une vie relative que nous allons tâ-

cher de saisir dès sa première apparition. Les débuts en sont obscurs, si obscurs, que les physiologistes en multiplient sans mesure les définitions et les noms explicatifs (1). Des procédés semblables ne font que reculer la difficulté. Mystère pour mystère, il vaut autant remonter dès l'abord jusqu'au premier et accepter la cause incompréhensible, mais seule efficiente, de tous les phénomènes dont nous allons parcourir l'instructive nomenclature.

I.

Une question se présente tout d'abord : que sont les corps organisés, et peut-on, d'après la composition immédiate qu'ils présentent, les distinguer nettement des corps inorganiques? Ils offrent ceci de commun avec ces derniers, qu'ils résultent comme eux de la combinaison d'un petit nombre de substances élémentaires unies en proportions variables d'un corps à l'autre et définies pour chacun d'eux. Analysez un tissu végétal, du sucre, de la gomme ou de l'amidon, qu'en retirez-vous? Du carbone, de l'oxygène et de l'hydrogène, trois élémens, parfois quatre, quand l'azote y figure aussi. Les corps vivans se distinguent toutefois, même au point de vue de la composition, de ceux qui sont privés de vie. Outre que ce sont toujours des composés ternaires ou quaternaires, ce qui n'est pas la règle générale dans le monde inorganique, on peut dire que les proportions dans lesquelles ces trois ou quatre corps simples s'associent pour les former présentent d'ordinaire des combinaisons plus compliquées que chez les minéraux; mais c'est surtout par la nature de la force qui préside à l'agencement de leurs molécules que les êtres organiques l'emportent sur tous les autres. Cette force n'est point seulement l'affinité chimique, c'est encore une énergie vitale ou plastique en laquelle sont contenus tous les secrets de la création.

Énergie plastique, avons-nous dit; c'est elle en effet qui détermine les formes dont la nature nous offre la collection inépuisable. De la méduse gélatineuse à l'hirondelle, de la plante la plus infime jusqu'à l'homme lui-même, le dernier terme des créations terrestres, quel cadre et quelles interminables séries! L'unité cependant règne dans le monde des formes organiques, dont l'élément générateur est la ligne courbe souple et féconde, tandis qu'un autre type préside aux formations du monde inorganique. Là, tout est pauvre en combinaisons, raide, inflexible, glacé. Des lignes droites,

(1) C'est tantôt l'*irritabilité* de Glisson, tantôt l'*animisme* de Stahl, tantôt la *sensibilité* de Haller, l'*incitabilité* de Brown, l'*excitabilité* de Tiedemann, ou bien encore la *force vitale* de divers physiologistes.

des surfaces planes, des angles immuables, tels sont les élémens. Le règne minéral est le règne de l'immobilité; on sent que la matière y sommeille, et qu'elle est pour jamais enchaînée dans le moule de ses rigides arêtes. Faut-il toutefois s'arrêter à ces apparences, et, en poursuivant nos investigations sur les origines de la vie, ne trouverions-nous pas au fond de ce royaume pétrifié quelques vibrations imperceptibles? Le cristal symétrique, qui refait ses angles brisés et reconstitue ses formes altérées par une fracture accidentelle, — on l'a tout récemment découvert, — qui dans certains cas même affecte une disposition utriculaire, comme les tissus organiques, n'éprouve-t-il pas dans la plus faible mesure de vagues frémissemens? La vie, en un mot, n'éclaire-t-elle pas de quelque pâle lueur les régions froides où s'agglomèrent d'inertes molécules? On ne le sait, et toute réponse est imposible dans l'état présent de la science.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons dès maintenant affirmer que deux manifestations antithétiques paraissent se partager le cercle entier de la création : ce sont le mouvement et l'immobilité. Le mouvement, c'est la vie; l'immobilité, c'est la mort ou tout au moins l'inertie de l'être qui n'a pas encore vécu. La vérité de ce double rapprochement est d'une rigueur absolue. Autant l'on peut dire que le mouvement est une propriété essentiellement inhérente à l'être qui vit à un degré quelconque, autant l'on peut affirmer que l'immobilité est le résultat nécessaire de la constitution même des corps privés de vie. On ne conçoit ni d'où naissent ni comment finissent les phénomènes vitaux; mais ce qui s'impose à l'observateur, c'est que le mouvement est l'unique manifestation sensible par laquelle nous les constations. Or quels sont les organismes doués de mouvement? La plante et l'animal. Ne les séparons plus désormais.

A peine a-t-on pénétré dans le monde des êtres organisés, qu'on voit disparaître tous les caractères qui avaient frappé dans l'étude de la matière inerte; c'est un changement complet. Aux rudes arêtes du minéral succèdent les surfaces arrondies et ces belles formes dont les lignes symétriques témoignent d'une formule supérieure. Le progrès ne s'arrête pas aux simples apparences. Les corps se perfectionnent en se compliquant. Aux matières solides s'ajoutent des liquides et ces élémens mixtes, demi-liquides et demi-solides, où, dans l'élasticité des tissus contractiles, palpite le muscle, bat l'artère et circule la séve. C'est là bien véritablement la trame de la vie. D'un bout à l'autre de la série, nous retrouvons toujours la cellule organique, qui, demeurant simple utricule, s'allongeant en vaisseau ou se durcissant en fibre, constitue le principe de tous les tis-

sus. Depuis la gélatine de l'algue élémentaire ou la matière fongueuse du champignon microscopique jusqu'aux muscles, jusqu'aux viscères les plus complexes, toujours reparaissent en combinaisons diverses la cellule, la fibre et le vaisseau. Il est vrai que, si les tissus sont partout à peu près identiques, il n'en est pas de même des organes qu'ils constituent. A la matière celluleuse du végétal, au cartilage du polype, comparez le cerveau de l'homme, et mesurez la distance! Tandis que chez les premiers tout se borne aux seules fonctions de la vie matérielle, chez ce dernier les phénomènes de la vie physique se compliquent de sensations, de perceptions, de sentimens, de raisonnemens, d'idées, d'actes de volonté. Qu'on embrasse d'un coup d'œil cette gradation des êtres, et l'on verra la vie peu à peu se concentrer, se centraliser. Dans le minéral, rien qu'une surface rigide; point d'organes, pas même une simple cavité dans la masse de la matière homogène. Dans le végétal, des organes, mais tous au dehors; rien au cœur, pas même de centre, puisqu'une force véritablement centrifuge chasse à la surface toute manifestation de la vie : tiges, feuilles, fleurs et fruits, tout jaillit et s'étale. Dans l'animal enfin, c'est le centre que cherche la vie, ou plutôt c'est du centre même qu'elle s'épanche. C'est le cœur qu'elle anime le premier, le cœur qu'en dernier lieu elle abandonne. Du cœur et de la tête, appelés organes centraux, part une double ramification d'artères et de nerfs qui établissent entre toutes les parties du corps la solidarité la plus complète.

Certes la gradation est rapide, et c'est en décrivant deux courbes immenses que la vie monte du premier des règnes au troisième; mais cependant combien la distance qui sépare le minéral de la plante paraît plus grande que celle qui s'étend de la plante à l'animal! Quelque inférieure que paraisse à certains égards la vie végétale, elle n'est, toute proportion gardée et dans sa sphère propre, ni moins caractérisée, ni moins énergique que celle des sphères supérieures. S'il est un acte vital par excellence, c'est bien à coup sûr celui de l'assimilation, ou, en d'autres termes, l'élaboration du suc nourricier, à laquelle concourent chez les animaux la nutrition et la respiration. Eh bien! que remarque-t-on de prime abord dans le végétal, sinon l'accomplissement continu de cette fonction de premier ordre? A proprement parler, la plante n'est qu'un long tube digestif. Racines, tiges et feuilles s'associent et collaborent. Les matières, pompées par les premières et transmises par les secondes, sont rendues aptes par les dernières à devenir ces sucs nourriciers ou plastiques pour la préparation desquels l'animal de son côté met en réquisition ses organes les plus compliqués. Les feuilles de la plante, véritable appareil respiratoire, renouvellent

sans cesse sous les rayons du soleil les manipulations secrètes qui, dans les poumons de l'animal, s'opèrent au contact de l'atmosphère. Séve ascendante, puis séve élaborée, sang veineux, puis sang artériel, autant de termes corrélatifs deux à deux, double phénomène aussi merveilleux dans le tronc et les branches de l'arbre que dans la poitrine de l'animal, où l'oxygène de l'air, mis en présence du carbone du sang, alimente incessamment le foyer vital.

A côté des analogies, nous ne méconnaissons pas les différences. Elles sont nombreuses et conformes à la loi qui préside aux formations végétales et animales. Qu'importe toutefois que le terme de circulation végétale ne soit pas d'une signification rigoureusement exacte? Si la séve monte et redescend dans la plante sans parcourir ce circuit où le sang animal est sans cesse refoulé par les pulsations périodiques du cœur, il n'en est pas moins vrai qu'elle chemine sous l'impulsion de certaines contractions propres que les physiologistes n'hésitent pas à comparer à l'irritabilité musculaire. Ces contractions en effet, qu'elles soient végétales ou animales, sont occasionnées par une même activité fonctionnelle que produit un moteur ou excitateur unique, l'oxygène. Ce n'est pas tout. Une manifestation essentiellement vitale et qu'on ne trouve à l'état constant que chez les animaux supérieurs se rencontre dans la plante, à l'état transitoire, il est vrai : il s'agit de la production de la chaleur. Les végétaux ne paraissent pas être doués de la faculté d'engendrer du calorique par leur propre activité et de le maintenir au milieu des variations de l'atmosphère ambiante; mais il est des époques dans leur existence où une production de chaleur se manifeste d'une façon remarquable : ce sont celles de la germination et de la fécondation. Les affirmations de la science sont formelles à cet égard. « S'agit-il de faire germer un embryon, dit M. Dumas, de féconder une fleur, la plante, qui absorbait la chaleur solaire, qui décomposait l'acide carbonique de l'atmosphère, change tout à coup d'allure. Elle brûle du carbone et de l'hydrogène, devient appareil de combustion, se fait animal en un mot, et comme tel dégage du calorique (1). »

Ainsi la plante respire, elle se nourrit, c'est-à-dire qu'elle s'incorpore par un travail de savante assimilation des matières inorganiques puisées dans le sol et l'air atmosphérique; elle possède une sorte de circulation spéciale, produite et réglementée par une contractilité vasculaire parfaitement analogue à celle des tissus animaux, elle jouit enfin à certaines époques du pouvoir de produire un dégagement de calorique relativement considérable.

(1) On a vu, dans la spathe de certaines aroïdées, le thermomètre marquer plus de 20 degrés centigrades au-dessus de l'air ambiant.

Faisons un pas de plus, et montrons maintenant que la plante peut, outre les évolutions organiques que nous venons d'indiquer, se mouvoir comme les animaux, d'une façon extérieure et visible. La motilité, dit expressément Tiedemann, ne doit plus être considérée comme une propriété appartenant exclusivement aux animaux. Les végétaux, à la vérité, sont impuissans à changer de place à volonté, enchaînés qu'ils sont par leurs racines, mais des mouvemens distincts accompagnent la formation, l'accroissement et la nutrition de la plante. Chez quelques-unes, les organes floraux se rapprochent l'un de l'autre à l'époque de la fécondation; d'autres offrent en outre une motilité périodique en rapport avec les différentes heures du jour; enfin chez certaines, les fleurs, les feuilles et les organes fructificateurs entrent en mouvement à l'occasion d'excitations extérieures. Avant d'étudier ces divers phénomènes, il est nécessaire, pour la clarté du sujet, d'établir quelques distinctions. Tous les mouvemens n'ont pas une même origine : les uns, paraissant dépendre de la marche même de la végétation, se manifestent soit d'une façon constante, soit d'une manière périodique. Nous les appellerons mouvemens spontanés. Les autres, pouvant se reproduire subitement et en toute circonstance sous l'excitation des mêmes causes extérieures, seront désignés sous le nom de mouvemens accidentels.

On ne saurait commencer plus naturellement l'histoire des mouvemens végétaux spontanés que par celle des premières évolutions de la graine. Dans quelque situation que se trouve une semence en germination, deux courans s'établissent aussitôt. La radicule plonge vers le sol, la tigelle s'élance en sens inverse et se dirige vers la lumière. Tout le monde connaît cette particularité; mais ce que personne ne saurait dire, c'est la cause de cette double tendance. La plupart des physiologistes l'ont naturellement cherchée dans les agens extérieurs. La lumière, la chaleur, l'humidité, la pesanteur, la force centripète, la force centrifuge, certaine polarité vague qu'il serait difficile de définir, ont tour à tour été mises à contribution. Autant de stériles hypothèses, les expériences l'ont surabondamment prouvé. Parmi ces expériences, il en est de fort curieuses. Duhamel tourna et retourna des tubes pleins de terre ouverts aux deux extrémités et où germaient des glands de chêne; ses tentatives n'aboutirent qu'à une chose, à prouver que radicules et tigelles, plus obstinées que les plus obstinés physiologistes, n'acceptent aucun compromis et ne cèdent même pas à la violence. Dans l'obscurité comme dans la lumière, dans l'humidité comme en pleine chaleur, elles obéirent à la loi constante

L'expérience de Dutrochet fut plus concluante encore. Il suspendit en l'air un vase rempli de terre et percé de trous à la base.

Dans ces trous furent semés des haricots, tout au bord, c'est-à-dire à la partie inférieure de la couche de terre. Que feront ici tigelles et radicules? Ces dernières, attirées par l'humidité du terreau, vont-elles s'allonger en montant, et celles-là, auxquelles il faut air et lumière, vont-elles au contraire descendre pour en jouir? Non, les radicules descendirent dans l'espace vide, tandis que les tigelles, s'acharnant à monter quand même, s'enfoncèrent dans la lourde couche de terre qu'elles ne purent soulever. Les unes et les autres moururent à la peine, celles-ci asphyxiées, celles-là desséchées; mais force restait à la loi. Un botaniste anglais, Knight, fit mieux encore. Il disposa une roue tournante verticale qui faisait 150 tours par minute. Des haricots furent placés dans des espèces de manchons ouverts aux deux extrémités et fixés aux faces latérales de cette roue, qu'ils traversaient de part en part. Ils germèrent au bout de quelques jours. Le problème se compliquait singulièrement. Comment les lois de la végétation, qui poussent les tigelles vers le zénith et les radicules vers le centre de la terre, allaient-elles se combiner avec la rotation des appareils? De la combinaison de ces forces sortit une résultante remarquable : toutes les radicules s'éloignèrent en rayonnant de la circonférence, tandis que toutes les tigelles convergeaient vers le centre, avec cette différence toutefois que les tendances normales des plantes, plus ou moins contrariées par la vitesse de la rotation, furent proportionnellement neutralisées par cette dernière, de telle sorte que l'angle de déviation fut toujours d'autant plus ouvert que la vitesse était plus grande. Un autre botaniste, modifiant l'expérience, établit une roue horizontale qui faisait 250 tours par minute et où les haricots étaient semblablement disposés. Le résultat fut le même. Rotations graduées, coups de marteau périodiques, rien ne modifia les résultats fondamentaux de l'expérience, si bien qu'il fallut conclure à l'indépendance décidément autonome de cette force vitale que nous retrouverons, tout le long de cette étude, irréductible et invaincue.

Les mouvemens de la tigelle devenue tige ne sont ni moins tenaces ni moins caractéristiques. Les longues spirales des tiges appelées volubiles, qui embrassent les corps qu'elles ont choisis pour appui, se font remarquer par la persistance avec laquelle dans chacune d'elles se maintient le mode d'ascension de la première spire. Les unes tournent de gauche à droite, les autres de droite à gauche, et il n'est pas de surprise, pas de violence qui parvienne à modifier la direction initiale. Un curieux détail, c'est que les plantes volubiles, au moment où elles commencent à paraître, ne manifestent aucune tendance vers la disposition en spirale. Il faut qu'un entre-nœuds se forme tout d'abord, quelquefois deux ou plusieurs, pour que les fibres commencent à s'infléchir. Fort lent d'abord et comme

indécis, le mouvement de courbure s'accélère progressivement. Telle plante qui ne faisait d'abord qu'un cercle en vingt-quatre heures finit par en effectuer quatre, six et jusqu'à huit par jour sous l'influence d'une température favorable. Il ne faut pas croire, malgré la facilité avec laquelle les plantes volubiles s'enroulent autour de la plupart des corps, que la nature, la couleur et la matière de ces derniers leur soient absolument indifférentes. Il y a des plantes qui ne s'attachent jamais autour de certaines autres, et la cuscute, petite parasite bien connue, a le soin de ne jamais s'accrocher à une tige qui ne serait point parfaitement vivante. Quant à la cause de cette torsion singulière, elle ne paraît tenir en aucune façon à la structure même des plantes qui en sont douées. Les tissus sont les mêmes; bien plus, les tissus existent à peine que déjà se manifeste dans cette masse molle, aqueuse et presque fluide une force dont l'énergie lasse toute patience et résiste à tout obstacle. Ce que nous venons de dire des tiges volubiles s'applique exactement aux vrilles de certaines plantes. Ce sont de véritables pattes végétales facultatives qui, sachant qu'elles ont été créées pour rendre des services immédiats, cherchent, à peine nées, à utiliser les crampons dont elles sont pourvues, s'accrochent à tout ce qu'elles rencontrent et se laissent briser plutôt que de lâcher prise.

II.

Les mouvemens que nous avons étudiés jusqu'ici frappent peu parce qu'ils sont difficilement appréciables. Qu'une racine s'en aille aux provisions en dépit de tous les obstacles, qu'une tige opère les plus curieuses évolutions pour arriver à la lumière, qu'une plante volubile multiplie rapidement ses spirales, ou qu'une vrille fasse les tours de force les plus étranges pour chercher un point d'appui et s'y maintenir, voilà sans doute autant de phénomènes remarquables; mais encore faut-il, pour les constater, des observations suivies et parfois même fort délicates. En voici d'autres bien plus frappans et qu'il est facile d'observer sans étude, sans le moindre appareil scientifiqne. Il s'agit du sommeil des plantes. Ce phénomène, connu dès la plus haute antiquité, doit à Linné le nom sous lequel il a été désigné depuis. Cette dénomination du reste est mal appropriée. Le mot de sommeil, qui entraîne avec lui l'idée d'un certain alanguissement, tout au moins d'un repos amené par le relâchement du système nerveux, ne devrait point s'appliquer à l'espèce de contraction des végétaux que l'on dit endormis (1).

(1) Les feuilles endormies ne présentent en effet aucune souplesse; elles sont comme crispées, résistent au doigt qui les sollicite, et, quand on les écarte de la disposition qui caractérise ce prétendu sommeil, elles y reviennent comme poussées par un léger ressort.

Quoi qu'il en soit, le phénomène fournit à l'observateur les résultats les plus variés. C'est par les situations diverses des feuilles qu'il se manifeste. Pendant le jour, on le sait, elles se déploient toutes larges et exposent à la lumière du soleil la face supérieure, ordinairement concave ou légèrement cannelée. Vers le soir, la situation générale se modifie d'une façon sensible. Les feuilles simples qui sont opposées tantôt se redressent au point d'appliquer l'une à l'autre leurs faces supérieures, tantôt se resserrent contre la tige. Il en est qui se replient en entonnoir et enveloppent les fleurs, d'autres qui forment au-dessus de ces dernières une sorte de voûte gracieuse pour les abriter pendant la nuit. Des mouvemens plus marqués s'effectuent chaque soir chez les végétaux à feuilles composées ou ailées comme le cytise ou le robinier faux acacia. On voit ces plantes faire chaque soir leurs nocturnes préparatifs. Celles-ci replient simplement leurs feuilles, d'autres, plus prévoyantes, enveloppent prudemment leurs fleurs. Les grands lotus du Nil, les nénufars de nos lacs, retirent au fond des eaux leurs corolles soigneusement fermées, et il faut que le soleil revienne le lendemain illuminer la terre pour que la fleur endormie et frileuse consente à rouvrir ses pétales. Le sommeil des plantes, qui n'a évidemment d'autre cause qu'une propriété vitale inhérente aux végétaux eux-mêmes, se trouve toutefois en rapport manifestement intime avec la lumière plus ou moins intense dont ils sont entourés. Ainsi les plantes qui pendant longtemps ont été soustraites à l'action de la lumière solaire perdent la double faculté d'étendre et de reployer leurs feuilles. Cette faculté est toujours en raison directe de la quantité de lumière ambiante, et enfin, ce qui est plus concluant, des plantes fortement éclairées pendant la nuit, tandis qu'elles étaient pendant le jour maintenues dans un lieu obscur, avaient changé leurs habitudes au point de dormir pendant le jour et de veiller pendant la nuit.

Une particularité également curieuse, c'est l'influence qu'exerce sur l'économie végétale l'action désorganisatrice de certains poisons. On a vu des plantes, après l'absorption de substances toxiques telles que l'acide prussique, la noix vomique ou l'eau distillée de laurier-cerise, perdre la faculté soit d'abaisser leurs feuilles, soit de les reployer pendant la nuit. Celles-ci demeuraient étendues, mais inertes; la vie paraissait en elles comme suspendue; puis, au bout de quelques jours, elles se détachaient de l'arbre une à une, vertes encore, mais paralysées pour jamais. Les substances purement narcotiques les endorment d'un éternel sommeil. Après l'absorption d'une dissolution de camphre, les folioles de certains végétaux s'appliquent les unes contre les autres comme à l'approche

de la nuit, mais elles ne se réveillent pas le lendemain. Si devant la manifestation d'aussi remarquables phénomènes l'observateur le plus superficiel ne peut se défendre d'une certaine surprise, l'intérêt sera plus vif encore en présence de l'*hedysarum girans* ou sainfoin oscillant, découvert au Bengale à la fin du XVIIIe siècle. Ce n'est plus à telle ou telle heure de la journée que l'*hedysarum* entre en mouvement, c'est perpétuellement qu'il oscille, qu'il palpite. Chacune de ses feuilles, composée de trois folioles, possède en triple la faculté de se mouvoir. Tandis que la plus grande, c'est-à-dire celle du milieu, suivant les dégradations de la lumière solaire, s'incline jusqu'à s'appliquer contre la tige, les deux folioles latérales, petites ailes frémissantes, montent et descendent en se tordant sur le pédoncule qui les soutient, selon l'impulsion saccadée d'une incessante agitation. Après un repos d'une minute environ, chacune d'elles à tour de rôle parcourt le champ circulaire de sa course. Le mouvement ascensionnel est uniforme, mais la descente s'effectue par petites secousses, scandées parfois de seconde en seconde, si bien qu'il est tout naturellement venu à la pensée d'appeler le sainfoin oscillant une horloge végétale.

Comment expliquer ces mouvemens bizarres, continus et surtout indépendans les uns des autres? Invoquera-t-on certains afflux intermittens de séve qui, selon quelques physiologistes, produiraient dans les vaisseaux de chaque feuille une alternative de turgescence et de vacuité? Alors comment se fait-il que ces mouvemens se ralentissent et finissent par s'arrêter quelques jours après la floraison? Cette suspension n'indique-t-elle pas que les mouvemens de l'*hedysarum* sont en raison directe de sa vie surabondante, et alors même que l'on consentirait à voir dans les afflux liquides la cause de la motilité de ses feuilles, ne serait-on pas contraint d'attribuer à quelque particularité vitale l'intermittence des sucs végétaux qui la déterminent? Comment expliquer surtout avec cette hypothèse que, même sur des feuilles détachées de la plante, les oscillations persistent assez longtemps, pourvu que le pétiole demeure intact?

Passons donc sans conclure, d'autant plus que voici la question qui s'élève et se complique encore. Il est si vrai que le mouvement est l'expression directe de la vie et qu'il lui est corrélatif en toute circonstance, que la plupart des végétaux manifestent des facultés de motilité correspondantes à l'énergie même de leur vitalité. C'est ainsi qu'ils s'agitent presque tous à l'époque fiévreuse de la fécondation. On a déjà vu plus haut, — à l'occasion du sommeil du lotus et des nénufars, — que les fleurs animées de mouvemens périodiques subissent comme les feuilles l'influence de certaines heures du jour. Les pédoncules s'abaissent et se relèvent, les co-

rolles s'ouvrent et se referment avec une telle régularité que Linné a pu établir une « horloge de Flore » au moyen d'une série de fleurs qui, tout le long du jour et de la nuit, s'épanouissent successivement. C'est particulièrement dans les organes de la fécondation que se manifestent les mouvemens les plus vifs et les plus apparens.

Les contractions des étamines paraissent avoir été découvertes pour la première fois vers le commencement du XVIII[e] siècle. Depuis, les observations ont été innombrables. Le plus souvent, les étamines se dressent, puis se courbent vers le pistil, et ne s'en éloignent qu'après y avoir déversé la poussière fécondante dont l'extrémité de l'étamine est chargée. Toutefois le procédé n'est pas uniforme, et les particularités varient selon les espèces. Tantôt chaque étamine séparément, à mesure que le pollen qu'elle porte est parvenu à maturité, vient à son tour se mettre ainsi en contact avec le stigmate du pistil; tantôt c'est deux par deux ou trois par trois, d'autres fois toutes ensemble, que les étamines accomplissent l'acte mystérieux de la transmission de la vie. Ce ne sont pas seulement les étamines, ce sont aussi les pistils qui, le moment venu, font acte de motilité spontanée. Il est vrai qu'ils y sont contraints par la conformation particulière d'une certaine classe de végétaux. Le plus souvent en effet les étamines égalent le style en longueur, ou bien encore le dépassent, parfois le surmontent. Rien de plus facile alors : les uns se rapprochent, les autres simplement s'inclinent; mais dans les fleurs où les étamines, trop courtes, sont dépassées par le style, qu'arriverait-il, si ce dernier ne se penchait pas? La nature a tout prévu : il se penche, témoin, entre beaucoup d'autres, ceux de la passiflore, du cactus, du lis ou de la nigelle. Lentement, mais méthodiquement il s'incline vers chaque anthère, reçoit son pollen, puis, la ronde faite, se redresse et demeure immobile au centre de la fleur. Dans le laurier Saint-Antoine, dans l'épilobe, s'opère une merveilleuse variante. Le style est penché vers la terre. Voici l'heure : il se relève et se partage en quatre stigmates; mais les étamines sont courtes, inflexibles : qu'à cela ne tienne, les stigmates se recourberont en crochet pour atteindre au but désiré, et avec une telle énergie que chacun d'eux peut soulever de légers corps, ainsi que l'ont démontré de très nombreuses expériences. Citons une dernière plante, la fritillaire méléagre, dont tout le monde connaît les clochettes charmantes. Son pistil est très long, ses étamines fort courtes et très rapprochées. Que fait-elle? Elle renverse sa clochette, le pollen tombe; puis, la fécondation faite, la corolle se relève, alors que les stigmates, imprégnés, n'ont plus rien à attendre des étamines. Les pavots, les campanules et bien d'autres en

savent faire autant; la multiplicité des exemples n'ajouterait rien à la singularité du phénomène. Deux plantes célèbres, l'utriculaire et la vallisnérie, ont trouvé, pour assurer la fructification, des moyens non moins imprévus. Toutes deux sont aquatiques. La première, flottant sous les eaux de nos marécages, munit ses feuilles inférieures de petites utricules admirablement construites. Ces utricules lui servent d'abord de lest. Remplies d'un liquide épais et lourd, elles maintiennent la plante dans les régions moyennes qu'elle affectionne, ni trop près des bas-fonds vaseux, ni trop près de la surface agitée par les vents. Pour fleurir, il faut sortir de l'eau; c'est alors que les utricules fonctionnent. Le liquide dense est rejeté, remplacé par un léger gaz distillé sur place, et l'utriculaire, soulevée par de véritables vessies natatoires, monte à la surface et fleurit en plein soleil; puis, les beaux jours passent, il faut redescendre. Nouvelle intervention des utricules, qui, par une opération inverse de la précédente, chassent l'air qu'elles contenaient, se remplissent du liquide dense, et, convenablement alourdies, ramènent la plante entre deux eaux.

La vallisnerie avait à résoudre un problème plus compliqué. Elle est dioïque, c'est-à-dire que certains pieds ne portent que des fleurs à étamines tandis que les autres ne produisent que des fleurs à pistils. Quand vient le moment de la fécondation, un double mouvement s'opère. Du fond des eaux qu'habitent les deux sortes de fleurs, les femelles ou pistillées viennent s'épanouir à la surface, portées sur de longues hampes enroulées en spirales qui, suivant le niveau de la nappe liquide, s'allongent ou se resserrent, tandis que les fleurs mâles ou staminées, dépourvues de hampes élastiques, sont retenues prisonnières au fond des eaux. L'heure venue, la prison s'ouvre. Du cornet, disons mieux, de la spathe où elles étaient renfermées, elles s'échappent après avoir brisé les pédoncules qui les retenaient, montent en fiévreux tourbillon, et couvrent la surface des eaux de leurs paillettes argentées où se jouent les rayons du soleil. Les physiologistes, — est-ce une illusion? — nous parlent même d'une sorte de frémissement au milieu duquel les fleurs staminées s'approchent des fleurs à pistils pour les couvrir de leur pollen; puis les paillettes argentées, désormais inutiles, s'en vont entraînées par le courant, tandis que les corolles fécondées se referment, raccourcissent la spirale à laquelle elles sont attachées, et regagnent, pour y mûrir leurs fruits, leurs retraites silencieuses.

Les mouvemens de la vallisnerie, de l'utriculaire, des pistils, des étamines et des feuilles sont certes concluans au plus haut degré; mais combien le spectacle serait plus saisissant encore, si l'on pou-

vait voir sous l'écorce, sous l'épiderme et jusque dans les canaux les plus profonds la perpétuelle agitation qui y règne! Les tissus, agités de spasmes contractiles, poussent les liquides de cellule en cellule; des corpuscules vitaux, animés de mouvemens spontanés, remplissent en nombre incalculable les fluides nourriciers et les sucs fécondateurs; c'est partout le frémissement, partout la palpitation de l'être dont les organes solidaires vibrent à l'unisson, se répondent et collaborent à la même œuvre collective. Nous avons dit ailleurs (1) combien sont remarquables les mouvemens des végétaux élémentaires. Les conferves, les tremelles, les oscillaires, rampent, se balancent et impriment à leurs filamens des torsions spirales dont il est impossible de méconnaître le caractère spontané. Ce sont particulièrement les spores ou germes vivans des cryptogames qui révèlent au plus haut degré la motilité végétale. Spores et infusoires paraissent être animés d'une vie absolument identique. Les classificateurs, surpris, hésitent, confondent leurs séries et ne peuvent clore leurs cadres.

C'est dans les individualités supérieures que nous pourrons, après les mouvemens spontanés dont il vient d'être question, étudier les mouvemens accidentels qui se manifestent dans les feuilles de certaines plantes. La qualification d'accidentels montre déjà que ces mouvemens sont déterminés non par l'évolution de la végétation, mais par une cause étrangère, extérieure; c'est sous la dénomination générale et un peu vague de *retournement des feuilles* qu'ils sont désignés en botanique. La situation des feuilles, sauf quelques exceptions fort rares, est déterminée d'une façon absolue. La face la plus lisse et la plus colorée est tournée vers le ciel, tandis que l'autre, plus pâle et généralement sillonnée de nervures, est tournée vers la terre. Telle est la loi à laquelle nulle feuille ne peut échapper. Aussi, qu'on essaie d'en déplacer une, et l'on verra au moyen de quels subterfuges elle s'efforcera de reprendre sa position normale. Elle s'incline, monte, s'abaisse et se tord jusqu'à extinction de force vitale, tant que la face supérieure est maintenue loin de la lumière. Voilà le phénomène dans sa simplicité originelle; tout ne se borne pas cependant à ce mode de protestation. Ce n'est pas seulement pour se soustraire à une contrainte que s'agitent certaines feuilles, c'est d'une bien plus haute sensibilité qu'elles font preuve, et il suffit de citer les sensitives pour rappeler à l'esprit toute une série de faits bizarres. Les sensitives sont nombreuses (2), mais il en est particulièrement deux dont l'histoire

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er avril 1867, *les Algues*.

(2) Les unes agitent leurs feuilles, telles que la mimosée pudique, la dionée, l'oxalis et l'averrhoa du Bengale; d'autres remuent leurs corolles ou telle partie de leur appa-

est à bon droit célèbre; on les connaît au moins de nom, ce sont la mimosée pudique, vulgairement appelée sensitive, et la dionée attrape-mouche, ou gobe-mouche tout simplement. La mimosée pudique est la reine des sensitives. Cette papilionacée est originaire de l'Amérique méridionale. C'est généralement une plante frêle, surtout celle de nos serres; les rameaux sont menus, délicats, et les feuilles, composées de quatre doubles rangées de folioles ovales et rapprochées sur un pétiole commun, se rattachent à la tige par un certain nœud ou renflement dans les tissus duquel s'opèrent ces mouvemens curieux qui tout d'abord ont attiré l'attention des physiologistes. La mimosée, qui naturellement n'est étrangère à aucune des manifestations de la sensibilité végétale, est douée de la faculté de s'endormir suivant les modes qui ont été décrits plus haut. Le soir venu, elle rapproche et incline ses folioles, replie ses pétioles généraux, vers minuit les remue insensiblement; puis, dans un ordre inverse, elle relève tigelles et feuilles aux premiers rayons du soleil. Ces phénomènes sont d'une périodicité fixe. Ils s'accomplissent aussi bien dans le vide qu'à l'air libre, et sont même à peine atténués par l'immersion complète de la plante dans l'eau; mais il s'en faut bien que là se borne la motilité de la mimosée. Indépendamment de ces évolutions lentes qui se trouvent en rapports immédiats avec la végétation, elle en effectue d'autres subitement et en toute circonstance suivant les excitations accidentelles qui lui viennent du dehors. Celles-là sont innombrables et varient singulièrement.

Il serait vraiment difficile de se faire une idée de l'exquise sensibilité de cette papilionacée. Le moindre choc, le plus léger contact, un simple bruit, une odeur forte même, occasionnent chez elle des ébranlemens plus ou moins considérables. Si l'on pince une foliole ou bien qu'on la coupe avec des ciseaux, elle s'élève aussitôt ainsi que sa voisine de face; le même effet se reproduit dans les paires contiguës, puis dans les suivantes; toutes se ferment ainsi l'une après l'autre, et alors le pétiole commun s'affaisse brusquement comme s'il obéissait à la détente d'un ressort. Si la secousse a été violente, ce n'est pas seulement la feuille attaquée qui manifeste son effroi, toutes celles de la plante frémissent, et l'émotion générale semble provenir de la transmission d'un véritable signal d'alarme. Des irritations chimiques d'espèces diverses exercent également sur la mimosée les plus remarquables influences.

reil floral, telles que l'ipomea, divers cactus, les cistes, les scabieuses, les centaurées et le vinettier ou épine-vinette, dont tout le monde connaît les étamines irritables. Il suffit de toucher l'une d'elles avec un corps léger pour la voir aussitôt s'appliquer contre le pistil.

Une seule goutte d'eau-forte, déposée sur un pétiole, fait rapidement fermer non-seulement les folioles adhérentes, mais les voisines de proche en proche jusqu'aux branches les plus éloignées. Les mêmes effets sont produits par l'ammoniaque, les vapeurs sulfureuses, divers acides, des huiles essentielles et des éthers; mais parmi toutes ces substances c'est le chlore qui détermine les mouvemens les plus précipités. Il n'est pas jusqu'à la tige et à la racine qui, arrosées de liquides caustiques, ne transmettent aux feuilles la cruelle impression ressentie. Que sera-ce donc, si l'on met ces substances dangereuses en contact immédiat avec les feuilles elles-mêmes? Les narcotiques les endorment, les paralysent, et les poisons violens, tels que l'arsenic et l'acide prussique, les foudroient presque instantanément.

Cela se comprend encore; mais ce qui semble bien plus surprenant, c'est l'effet d'influences infiniment plus douces, telles que l'action modérée de la chaleur, de la lumière et de l'électricité. Une mimosée fut un jour recouverte d'une cloche de verre que frappaient les rayons du soleil. Quelques momens après, cette cloche fut soulevée, non brusquement, mais au contraire avec une lenteur étudiée et sans qu'aucune feuille eût subi le moindre attouchement. Précautions vaines, les folioles se fermèrent, les pétioles s'infléchirent, et la plante tout entière, crispée par la fraîcheur de l'air, prit cette attitude douloureuse qui lui est particulière alors qu'elle subit quelque expérience désagréable. Mêmes résultats quand la sensitive est frappée par une lumière trop vive. L'ombre également l'affecte et le moindre choc électrique produit en elle de véritables bouleversemens. Eh bien! cela n'est rien encore. Ce qui, plus que toute chose, rend difficile l'appréciation des propriétés de ce végétal extraordinaire, c'est ce fait bien constaté que la sensitive s'habitue aux impressions pénibles, aux chocs, aux secousses prolongées, et qu'elle en prend, pour ainsi dire, son parti. On connaît l'histoire de cette mimosée qui, placée dans une voiture, ferma précipitamment ses folioles aux premières secousses, puis les rouvrit lentement pendant la marche, les contracta de nouveau après un arrêt de quelques minutes, et qui de la sorte, épouvantée à chaque nouvel ébranlement, reprenait peu à peu ses sens et finit par se résigner complètement aux désagrémens du voyage. Que peuvent objecter en présence de faits semblables les partisans de la doctrine des causes mécaniques? Pourquoi donc les effets sont-ils suspendus, puisque ces causes sont persistantes, et comment expliquer, s'il est vrai que les mouvemens de la sensitive sont les résultats d'une subite affluence de séve, que cette affluence cesse de se produire, bien que les trépidations de la voiture se prolongent? Et

quand ces prétendus afflux de séve rendraient compte de certains résultats, quelle signification peuvent-ils avoir dans les effets de transmission? Un homme s'avance dans un champ de sensitives, moins que cela, il s'arrête à la lisière, touche du pied ou du bout de son bâton les individus les plus rapprochés de lui, et voilà que de feuille en feuille et de branche en branche vole, jusqu'à l'extrémité du champ, la nouvelle qu'un ennemi est en vue, que la république est en danger, et la république, épouvantée, replie feuilles et tiges, n'ayant nul autre moyen de défense.

On comprend sans peine ici l'insuffisance de toute explication banale. Une seule chose est incontestable, c'est que les causes sensibles font complétement défaut. Les plus habiles physiologistes ont maintes fois et vainement poursuivi la solution de ce problème sur le terrain de l'anatomie. La mimosée, disséquée de toute façon, n'a révélé ni fibre plus ou moins nerveuse, ni muscles tant soit peu irritables, et ce fameux renflement lui-même situé à la base du pétiole et dans lequel s'opèrent manifestement les inflexions n'a fourni aux investigateurs qu'un tissu cellulaire mou, flexible et contenant, en même temps que de nombreux petits globules, des cellules remplies d'un liquide coagulable. Ce tissu du reste ressemble d'une façon surprenante à la matière muqueuse des animaux gélatineux, et il ne faut pas chercher ailleurs que dans la contractilité même de ces matières la cause occasionnelle des mouvemens qu'elles transmettent. Un dernier exemple, le plus curieux de tous peut-être, même après l'histoire de la sensitive, nous est fourni par la dionée attrape-mouche, plante qui croît dans les contrées ombragées et marécageuses du nord de la Caroline. Ici, tout est bizarre, même la forme. Les pétioles de la dionée, fortement élargis, se terminent par un appareil extraordinaire. C'est une feuille divisée en deux lobes que réunit une sorte de charnière; des cils raides bordent ces lobes, à la surface desquels des glandes nombreuses sécrètent un liquide visqueux et sucré. Lorsqu'un insecte vient se poser sur l'irritable et perfide végétal, celui-ci ferme rapidement ses pinces, et retient prisonnière jusqu'à la mort l'indiscrète ou trop confiante victime. Après cela, le piége se rouvre; nouvelle mouche, autre détente subite et nouvelle capture. Ainsi se passe l'existence de la dionée attrape-mouche.

Tels sont les phénomènes généraux de la sensibilité végétale. Les faits abondent, on le voit. Toutefois une dernière objection demeure, il s'agit de l'absence du système nerveux chez les végétaux. Les nerfs, a-t-on dit, sont les organes de la sensation; or les végétaux en sont dépourvus, donc chez eux nulle sensation n'est possible. Que n'ont-ils été logiques jusqu'au bout ces physiologistes, et

pourquoi n'ont-ils pas ajouté : Les nerfs sont également les organes du mouvement; or les végétaux n'ont pas de nerfs, donc ils ne sauraient se mouvoir? Une éclatante réfutation de cet argument ressort du simple exposé des faits, et il faut avouer que la plante fait exactement comme ce philosophe bien connu qui, pour démontrer l'existence du mouvement, se mit à marcher : elle ne marche pas, mais elle se meut sur place. En définitive, pourquoi donc s'en étonner? Ne se meuvent-ils pas aussi ces polypes divers, ces annélides, ces méduses, tous ces animaux gélatineux privés de système nerveux et de fibres musculaires, et jusqu'à ces infusoires dénués de tout organe, simples globules de matière homogène contenue dans une mince membrane élastique? On est bien forcé de conclure que la faculté de se mouvoir est parfaitement indépendante de l'appareil nerveux, et, puisque les animaux inférieurs se meuvent, pourquoi ne se remueraient pas aussi les conferves, les oscillaires et puis au-delà, c'est-à-dire au-dessus, toutes les plantes vasculaires? Ce qu'ils possèdent les uns et les autres, c'est la contractilité des tissus. La sensibilité végétale n'est ni l'irritabilité nerveuse ni l'irritabilité musculaire; elle procède surtout de la contractilité cellulaire, et lui est peut-être entièrement identique.

Le mouvement est donc en résumé l'acte vital par excellence. Il n'a pour cause dans les plantes ni les lois mécaniques qui régissent la matière, ni l'impulsion d'une force extérieure. La vie ne dépend que d'elle-même, et il n'est pas jusqu'aux affinités chimiques qui ne soient comme transformées quand elles sont entraînées dans le cercle de sa puissante activité. Le mouvement, c'est la vibration de toutes les molécules de la matière que pénètre et qu'enfièvre la vie. C'est à ce point de vue que nous l'avons étudié dans le règne végétal. Malheureusement étudier n'est pas toujours comprendre. Autant les manifestations vitales se révèlent avec abondance, autant le ressort primordial se cache avec obstination. Les palpitations du tissu végétal, aussi mystérieuses que les contractions musculaires et que l'irritabilité nerveuse, demeurent cachées derrière un voile que nul homme encore n'a pu déchirer. Contentons-nous de savoir que toutes trois ont une même origine.

Cette conclusion peut nous aider à élucider une dernière question qui ressort directement de notre sujet, celle de la souffrance chez les végétaux. Ce problème, obscur sans doute, ne paraît point toutefois absolument insoluble. Des faits que nous avons rapportés, il résulte manifestement que la plante possède tous les symptômes de la vie. Naissance, accroissement par la nutrition et mort, tel est le cercle parcouru ; pourquoi donc en retrancher le phénomène le plus inséparable de la vie, la souffrance? La santé de la plante im-

plique chez elle l'existence de la maladie. Au XVIIIe siècle, Roger Schabol fit de la médecine végétale une science véritable; abstinence, saignées, scarifications, bandages, ligatures, rien n'y manqua, et son travail sur l'analogie entre les plaies des végétaux et celles des animaux fut couronné par l'Académie de chirurgie de Paris. L'absence du système nerveux chez les végétaux ne prouve pas plus contre la possibilité de souffrir que contre la faculté de se mouvoir. Cependant il ne faut point oublier que tout est relatif dans la plante, aussi bien sa vie que ses facultés. Sa sensibilité l'est nécessairement aussi, et il ne serait ni scientifique ni même rationnel de chercher à l'identifier à la sensibilité animale. Sans doute il est fort difficile de parler de choses pour lesquelles il n'est pas d'expressions usitées; mais de cette impuissance du langage est-il légitime de conclure à la non-existence des réalités? La plante peut et doit éprouver des sensations sourdes, confuses, qu'il est impossible de caractériser. Le mot de sensation ne convient peut-être même qu'imparfaitement; mais qu'importe le mot, si l'idée se comprend? N'est-il pas évident que, de même qu'il existe une série décroissante de facultés à partir des types élevés du règne animal, il existe également une série parallèle de sensibilités graduellement atténuées depuis l'homme, dont chaque parcelle de muscle peut devenir une source inépuisable de souffrances, jusqu'aux insectes, aux animaux rayonnés, aux polypes et aux végétaux enfin, où la douleur, toujours proportionnelle à la nature de l'organisme, ne mérite peut-être plus que le nom de malaise? Quoi qu'il en soit, la plante souffre; elle souffre comme elle vit, comme elle se meut, comme elle respire, comme elle se nourrit, c'est-à-dire dans la mesure de son organisation et suivant le rang hiérarchique qu'elle occupe. La vie ou le mouvement, puisque c'est tout un, n'a qu'un mode de développement, l'évolution; or l'évolution suppose le progrès, c'est-à-dire une marche graduelle, et la gradation, mot qui résume toutes les formes de la vie, en explique justement les contrastes par la raison qu'elle en rapproche méthodiquement toutes les nuances.

ED. GRIMARD.

LES

ÉTATS DE BRETAGNE

VI.

LA RÉGENCE ET LA CONSPIRATION DE PONTCALLEC (1).

A la mort de Louis XIV, la constitution bretonne se releva comme d'elle-même, fortifiée par les longues épreuves qui l'avaient comprimée sans la détruire. Tandis qu'aux débuts de la régence la France embrassait sans but déterminé des perspectives chimériques, la Bretagne eut l'avantage de réclamer l'accomplissement de dispositions rigoureusement définies et qu'au sein même de son enivrement le pouvoir absolu n'avait jamais déniées. Cette province porta dans ses poursuites autant d'ardeur que de confiance, et le mouvement d'esprit qui allait bientôt conduire les états de Dinan jusqu'aux conséquences les plus redoutables fut déjà sensible à ceux de Saint-Brieuc, ouverts en 1715, quelques semaines après la mort du grand roi. Quoique placée sous le coup d'une dette de 36,000,000, dont moitié avait été contractée de 1703 à 1713, cette assemblée ne contesta aucune des allocations directement réclamées au nom du jeune monarque, afin de ne laisser mettre en doute ni son dévouement ni son patriotisme; mais, si pour cette fois encore les états consentirent à voter sans débat le don gratuit, ils rejetèrent toutes les demandes de gratifications faites, selon l'usage qui avait prévalu depuis un demi-siècle, pour les ministres et pour leurs nombreux

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1867.

commis. Ils se refusèrent, chose plus grave, à valider les dépenses occasionnées dans le cours de l'année précédente par les fortifications du littoral, non qu'ils en méconnussent l'avantage, mais parce qu'elles n'avaient été précédées d'aucun vote approbatif, et, jalouse de reprendre d'un seul coup l'usage de toutes ses prérogatives, l'assemblée rejeta les allocations ordonnancées pour les garnisons qui ne figuraient pas dans l'effectif militaire soumis aux états dans la tenue de 1713 (1).

Une attitude si nouvelle fut, pour les fonctionnaires siégeant à Saint-Brieuc en qualité de commissaires du roi, le sujet du plus grand étonnement. Sous le gouvernement nominal du comte de Toulouse, le maréchal de Châteaurenaud commandait depuis 1705 la province, où sa belle carrière maritime lui avait concilié l'estime générale. Aussi, dans sa correspondance avec les ministres du régent et avec ce prince lui-même, Châteaurenaud fait-il des efforts constans pour expliquer dans le sens le moins défavorable à la Bretagne ce qu'il appelle « le ton décidément négatif de l'assemblée. » Il demande à la cour qu'elle veuille bien faire toutes les concessions jugées possibles, en lui traçant la limite au-delà de laquelle on ne devra plus rien laisser espérer, et s'efforce d'excuser « la méchante humeur de messieurs des états, placés dans la plus triste des situations, puisqu'il leur faudra faire face à 9 millions de dépenses avec moins de 5 millions de recettes assurées (2). »

L'intendant Ferrand se montre de moins bonne composition. A chaque page de sa correspondance se révèle l'antipathie qu'éprouvaient pour les franchises locales les représentans de cette administration centralisée inspirée par la même pensée depuis Louis XIV jusqu'à Napoléon. M. Ferrand s'indigne du réveil si imprévu de l'opinion, et taxe de témérité non pas seulement le refus d'obéissance aux prescriptions de la cour, mais encore le délai réclamé par les états afin d'y déférer. Il demande que les ordres envoyés aux commissaires du roi soient si formels que l'assemblée ne puisse refuser de les accomplir sans s'exposer à être considérée comme « dominée par l'esprit de révolte contre l'autorité royale; » d'ailleurs, dans l'opinion de l'intendant, cette autorité diminue de jour en jour au sein des états, et « le mieux de toute manière serait de les finir le plus vite possible (3). » La colère de M. Ferrand fut grande lorsque les états eurent pris la résolution de s'ajourner de

(1) Registre des états, séances des 23 et 27 décembre 1715.

(2) Lettres du maréchal de Châteaurenaud, de MM. Ferrand, intendant de Bretagne, et de Montaran, trésorier des états, au marquis de La Vrillière et au duc de Noailles, président du conseil des finances, décembre 1715 et janvier 1716. — Archives de l'empire, cartons de Bretagne, 221 ².

(3) Lettre de M. Ferrand au duc de Noailles, 24 décembre 1715.

leur propre autorité au 15 février 1716, afin d'attendre les réponses qui seraient faites par le régent à leurs cahiers portés en cour par une députation spéciale. Il fut encore plus contrarié lorsqu'il les vit décider par une sorte de conséquence de ce vote que l'indemnité de 300 livres ordinairement attribuée aux députés des villes et communautés serait doublée à cause de la longueur présumée de la session. Enfin il perdit la tête lorsqu'à la veille de se séparer les états assignèrent un fonds spécial pour l'impression de leurs procès-verbaux, mesure sans exemple, à laquelle s'opposa M. Ferrand par une défense notifiée à tous les imprimeurs de la province (1).

Deux années plus tard, au milieu de l'ère de dissolution ouverte par la régence, les esprits avaient fermenté, et, lorsque les trois ordres furent convoqués à Dinan pour les derniers jours de l'année 1717, les membres de la noblesse et du tiers portèrent une pensée commune à ces solennelles assises, où il s'agissait de reconquérir par une résolution énergique toutes les libertés perdues. Cet accord fut préparé dans les neuf bureaux diocésains, dont le despotisme aux abois avait, depuis quelques années, autorisé la fondation afin de rendre moins difficile la perception des charges publiques, mais qui, formés de membres élus par les trois ordres, ne tardèrent pas à devenir des centres de résistance où convergèrent toutes les plaintes et toutes les espérances de redressement. On arriva donc à Dinan invariablement résolu à ne voter désormais ni le don gratuit, ni aucune autre allocation avant d'avoir étudié ce qu'on nommait alors l'*état de fonds par estime*, afin de mesurer les allocations aux voies et moyens préalablement assurés. Revenir à un usage constamment observé jusqu'en 1665, ce n'était ni un crime contre la fidélité due au monarque, ni une tentative pour rompre le lien désormais indissoluble qui rattachait la Bretagne à la France. Cette province, demeurée si dévouée au trône sous la régence d'Anne d'Autriche, ne pouvait inspirer aucune inquiétude sous celle du duc d'Orléans. En mesure de la comprendre parce qu'il avait un esprit droit et un noble cœur, Châteaurenaud n'en douta jamais; mais il en fut autrement de son successeur, qui, cherchant les difficultés afin de se donner le mérite d'en triompher, finit par nouer pour ainsi dire de ses propres mains une conjuration qu'avant lui personne n'aurait estimée possible.

Pierre d'Artagnan de Montesquiou était un brave militaire de soixante-douze ans, qui, malgré ses bons services en Flandre, n'était arrivé que fort tard au maréchalat. Il n'avait jamais eu dans l'armée qu'une importance de second ordre, et son caractère avait pris quelque chose de subalterne comme sa carrière. Malgré

(1) Lettre de M. Ferrand au régent, 26 février 1716.

l'éclat de sa naissance, il eut toutes les susceptibilités d'un parvenu, et n'admit jamais chez les autres, ce qui est le propre des natures inférieures, ni la loyauté ni le désintéressement des convictions. Ce soldat gascon ne croyait qu'à la force et à la ruse, et jamais dispositions d'esprit ne furent plus antipathiques à celles du peuple qu'il reçut la charge périlleuse de gouverner. Arrivé dans la province au commencement de 1717, M. de Montesquiou commence par se faire une querelle avec la municipalité de Nantes lors de son entrée dans cette ville. Il refuse les clés qui lui sont présentées par le corps municipal avec l'appareil ordinaire, parce que ces clés ne lui ont pas été offertes dans un bassin d'argent, avantage dont avaient joui, prétend-il, tous ses prédécesseurs (1). A peine installé en Bretagne, et sans avoir pris la peine d'en étudier les institutions ni les mœurs, il adresse au régent des lettres qu'on dirait écrites par un colonel de gendarmerie en tournée d'inspection. Sa première dépêche, dans laquelle il s'efforce de juger la situation de la province, où les séances des états de Saint-Brieuc venaient d'avoir un profond retentissement, se résume dans ces paroles : « Ici il faut surtout montrer de la sévérité, et, quoique la noblesse ait certainement besoin de grands soulagemens, il n'en faut rien laisser percer. » Le maréchal ajoute qu'il fait d'ailleurs une étude particulière d'insinuer à cette noblesse de bons sentimens « par la grande dépense qu'il fait et qui est fort nécessaire, ce en quoi il supplie sa majesté de l'aider. » Indépendamment du soin qu'il prend pour relever par une bonne table le prestige de l'autorité royale, M. de Montesquiou ne néglige pas un moyen plus efficace, et demande qu'on lui remette des fonds secrets « afin de gagner les mutins (2). » Une lettre du même jour adressée au comte de Toulouse révèle d'une manière plus éclatante encore la politique que se proposait de suivre ce troupier de bonne maison. Il exprime au prince son plus vif regret du bon traitement que reçoit à la Bastille le chevalier de Quéréon, arrêté quelques semaines auparavant à Rennes pour mauvais propos tenus contre le gouvernement du régent. M. de Quéréon commet le crime de se plaire dans cette forteresse,

(1) En marge du registre municipal de Nantes qui rend compte de cette solennité à la date du 5 juin 1717, on lit ces mots : « Clefs présentées et refusées, sous prétexte qu'on ne les a pas présentées à la porte de la ville; mais on s'est bien aperçu que c'était seulement en vue de profiter du bassin d'argent dans lequel on les aurait présentées. Au moins a-t-on assuré qu'on en a usé de même à Rennes, où la communauté a été obligée de racheter le bassin du capitaine des gardes moyennant 250 livres, afin de le rendre à ceux à qui on l'avait emprunté. »

(2) Voyez la lettre du maréchal de Montesquiou au régent, du 5 mai 1717, dans le *Journal historique de ce qui s'est passé en Bretagne pendant les premières années de l'administration du duc d'Orléans*, par le président de Robien. — Manuscrit de la bibliothèque de Rennes, c. 1545.

où l'on s'amusait en effet beaucoup, comme nous le savons par Mlle Delaunay; ce prisonnier écrit à ses amis que la cause bretonne est en grande faveur près des mécontens, qui sont nombreux, et qu'il suffira de tenir bon pour qu'on leur rende toute justice. Un tel exemple affaiblit l'autorité, qui, pour les hommes de l'école du maréchal, ne doit jamais avoir tort et doit toujours faire peur. Sa lettre se termine par cette formule, reproduite dans toute la correspondance de M. de Montesquiou comme un protocole invariable : « il faut ôter de l'esprit de cette province qu'ils ont des droits particuliers et qu'ils sont indépendans. »

Les états de Dinan s'ouvrirent le 16 décembre 1717 en présence de trois cents gentilshommes. Ceux-ci étaient tous arrivés avec une pensée arrêtée, et l'on pouvait déjà pressentir de grands orages, car cette pensée était incompatible avec les instructions données par le conseil de régence aux commissaires du roi.

« Sa majesté veut et entend, disent ces instructions, sous la date du 6 novembre, que, suivant l'usage établi dans les précédentes assemblées, les commissaires fassent la demande du don gratuit aussitôt après l'ouverture desdits états, et, pour les obliger à accorder par une seule délibération les sommes qui leur sont demandées de sa part, ils représenteront qu'en raison des nécessités du temps sa majesté se trouve obligée de demander à ses sujets de Bretagne des marques de leur zèle. Tous les votes des impôts prélevés par le roi devront suivre immédiatement celui du don gratuit, et le roi étant informé que l'usage des états est de faire un présent de 30,000 livres au commandant qui tient pour la première fois la place de premier commissaire de sa majesté en leur assemblée, le roi permet auxdits états de témoigner par un présent de pareille somme au sieur maréchal de Montesquiou leur reconnaissance des soins qu'il prend pour le bien des affaires de la province, et veut qu'il en soit fait part dans la prochaine assemblée. »

Le maréchal ouvrit la session par un discours pour lequel il fit de grands frais d'éloquence, mais qui, commencé par des complimens, finit par des menaces.

« Flatté de me trouver à la tête d'une aussi auguste assemblée composée d'un clergé respectable par ses mœurs et dont la conduite des prélats ne laisse rien à désirer, d'une noblesse plus respectable mille fois par l'attachement qu'elle a pour sa majesté qu'elle ne l'est encore par l'illustre sang qui lui a donné la naissance, d'un tiers-état sage dans ses conseils, éclairé dans ses pensées, tant de rares qualités m'inspirent un désir ardent d'être uni de sentiment avec vous...

« ... Mais n'oubliez pas que l'âge tendre du roi ne change rien à vos devoirs et ne doit rien changer à la manière de lui témoigner votre res-

pect et votre soumission. Ce serait ignorer absolument vos premières obligations de mettre la moindre différence entre l'obéissance que vous devez à un roi mineur ou à un roi dans la fleur de son âge. Son altesse royale Mgr le régent ne souffrira pas qu'on donne nulle atteinte à l'autorité royale, tandis qu'elle sera entre ses mains. »

Après ce discours, prononcé du ton d'un instructeur commandant l'exercice, M. Feydeau de Brou, successeur de M. Ferrand dans l'intendance de la province, fit connaître aux trois ordres les intentions du roi dans une harangue où la maladresse l'emportait sur la violence, car dans les situations délicates rien ne réussit moins que les conseils donnés sous une forme comminatoire.

« Je ne rappellerai pas ici, messieurs, s'écria l'orateur après un doucereux exorde, les bruits fâcheux par lesquels on a tâché de vous noircir et qu'on voulait porter jusqu'au trône. Achevez par votre conduite d'effacer les idées que des esprits malintentionnés pourraient faire revivre. Il est de votre honneur, de votre devoir, de votre reconnaissance, de chercher toutes les voies pour satisfaire un roi si digne des efforts de votre zèle. Le prince qui est le soutien de ce jeune monarque et dont vous devez tout espérer vous demande par ma bouche la somme de 2 millions en la manière accoutumée. Vous voyez que c'est sur le don gratuit le tiers moins que ce que vous avez coutume d'accorder... J'espère que vous ne me dédirez pas de ce que nous avons en quelque façon promis en votre nom. Que l'on sente à la cour que la manière avantageuse dont nous avons parlé de cette province est exactement vraie. Faites connaître par vos actions que votre soumission et votre attachement sont au-delà de ce que nous avons pu dire, et mettez-nous en état, M. le maréchal et moi, d'être toujours les médiateurs de vos intérêts (1). »

L'intendant termine en requérant les états au nom du roi d'avoir à statuer immédiatement sur les demandes si modérées de sa majesté. MM. de Coëtlogon et de la Guibourgère, procureurs-généraux-syndics des états, répondirent aux deux harangues officielles par de chaleureuses protestations de dévouement, et annoncèrent que les trois ordres allaient délibérer, chacun dans sa chambre, sur les propositions qui leur étaient soumises. Le vote immédiat du don gratuit ou l'ajournement de ce vote jusqu'après l'examen de l'état de fonds, telle était donc la question constitutionnelle posée entre la couronne et le parlement breton. Le soir, la délibération commença, pour être reprise dans la matinée du lendemain, délibération fort animée, dont les dispositions de l'assemblée rendaient le résultat certain. Le clergé seul opina, selon sa coutume à peu près invaria-

(1) Registre des états de Dinan, 1717, et archives de l'empire, H, 224 et suiv.

ble, pour qu'on se conformât à la volonté royale en émettant sans débat un vote immédiat. La noblesse, ralliant cette fois la plus grande partie du tiers et mesurant d'avance la conséquence de son refus, formula la résolution de ne délibérer désormais sur aucune demande de la cour avant d'avoir entendu le rapport de sa commission des finances. Une députation à la tête de laquelle se placèrent l'évêque de Rennes, le duc de La Trémouille et le sénéchal de Rennes, présidens des trois ordres, se rendit, dans la journée du 17 décembre, chez le commandant de la province, et lui fit connaître la délibération que venaient de prendre les états à la majorité de deux ordres contre un, ajoutant que les intérêts du roi n'en souffriraient en aucune façon, cette délibération n'ayant eu qu'un seul but, celui de sauvegarder le droit imprescriptible de l'assemblée. Le maréchal accueillit les députés par un silence menaçant, les ajournant au lendemain pour leur faire connaître ses intentions. Le 18 décembre en effet, le commandant de la province, introduit avec un grand appareil au sein de l'assemblée, prononça de brèves paroles pour annoncer que, les états se refusant à obéir aux injonctions du roi, il venait les clore selon l'ordre qu'il en avait reçu de sa majesté, leur enjoignant de se séparer à l'instant. Jamais prescription ne fut plus ponctuellement obéie. Quelques heures après, la ville de Dinan était déserte, et ces rudes gentilshommes avaient tous enfourché leurs bidets pour aller souffler à leurs familles et à leurs vassaux le feu de leurs patriotiques colères.

Le maréchal de son côté se recueillit dans son triomphe, que vinrent troubler toutefois de sinistres appréhensions. « Toute cette noblesse n'est plus une assemblée, c'est une cohue. Elle refuse d'obéir à ses chefs, car MM. de La Trémouille et de Rohan se sont bien conduits. » M. de Montesquiou semble croire, et très prématurément à coup sûr, qu'il existe dans la province un grand complot dont il ne détermine d'ailleurs ni la nature ni le but. Il constate que la fermentation est universelle, et qu'il y a tout à craindre pour un refus général des impôts, surtout si le parlement de Rennes, qui s'entend avec les états et souvent les pousse, détourne de les payer « sous le prétexte qu'ils ne sont pas dus parce qu'ils n'ont pas été votés. » Toutefois ce danger paraît moins redoutable au commandant de la province que ne le serait un acte de faiblesse « vis-à-vis d'une troupe de mutins infatués de droits imaginaires. » Dans plusieurs lettres adressées pendant les derniers jours de décembre 1717 et en janvier 1718 à M. de La Vrillière, secrétaire d'état, ayant alors la Bretagne dans ses attributions, il demande instamment des troupes; mais il sollicite avant tout de nombreuses lettres de cachet pour être envoyées aux plus remuans d'entre les gentilshommes et aux magistrats les plus à redouter dans le parle-

ment, car « ce corps va devenir le foyer de l'agitation, et ce sera surtout sur lui qu'il faudra frapper. » Le maréchal entretient cependant l'espérance que le parlement n'ira peut-être pas jusqu'à favoriser le refus de l'impôt, « parce que ce refus mettrait en danger le paiement de ses rentes et de ses pensions. »

Il ne faut pas toujours juger les autres d'après soi-même, M. de Montesquiou en fit l'expérience. La crainte de mettre en danger leurs pensions n'empêcha pas les membres du parlement d'accomplir leurs devoirs de magistrats et de citoyens. Ils se déclarèrent donc hautement favorables à ceux qui sur tous les points de la province refusaient les contributions, dont la perception avait cessé d'être légale depuis le 1er janvier 1718. Si les efforts du président de Marbœuf parvinrent à détourner le danger, un moment imminent, d'un arrêt rendu pour légitimer les résistances, le parlement se refusa, malgré des lettres de jussion, à enregistrer l'arrêt du conseil rendu le 18 mars, afin de prescrire, d'ordre royal, la perception des contributions ordinaires en Bretagne. Ne se contentant pas d'ailleurs d'opposer une force d'inertie à une illégalité manifeste, le parlement de Rennes envoya au roi une députation de douze conseillers, en tête de laquelle il plaça son premier président, M. de La Bourdonnaye de Blossac.

Sa majesté ne touchera pas à vos privilèges, répondit à la harangue de ce magistrat le garde des sceaux d'Argenson du ton dont l'ancien lieutenant-général de police parlait aux mutins, terrifiés, selon Saint-Simon, par le seul froncement de ses sourcils. Ces paroles furent l'unique résultat de la démarche que ces douze conseillers s'estimèrent heureux d'avoir pu accomplir sans aller partager avec plusieurs de leurs compatriotes les plaisirs de la Bastille. A la même date, un assez grand nombre de gentilshommes exaspérés se réunissaient à Paris pour adresser au roi un long exposé justificatif de la conduite de la noblesse, exposé dans lequel une plume habile résuma tous les actes constatant les droits reconnus par la France à la Bretagne depuis sa réunion à la couronne (1). Les gentilshommes bretons obtinrent dans le monde et même à la cour le succès alors assuré à quiconque venait ouvrir des horizons nouveaux devant l'impatience publique. La société de Sceaux les accueillit avec un empressement particulier, et le comte de Laval devint un intermédiaire fort actif entre la duchesse du Maine et des hommes irrités que cette princesse ne considérait pas comme impossible de transformer en conspirateurs. D'après la relation manuscrite du président de Robien, ce fut dès le commence-

(1) Ce document a été intégralement publié dans les *Mémoires de la Régence*, t. III, p. 12.

ment de 1718, bien avant l'organisation du complot dont MM. de Lambilly, de Noyant et de Talhouët-Bonamour furent les premiers instigateurs, que le chevalier du Groesquer aurait dit dans un repas auquel assistaient à Paris un grand nombre de mécontens que « le moment était venu d'ôter la régence au duc d'Orléans, ajoutant que, si le duc du Maine voulait se mettre à leur tête, il se faisait fort de trouver sept autres provinces avec la sienne toutes prêtes à se soulever. »

Cependant le maréchal de Montesquiou s'occupait à Rennes de faire le meilleur emploi possible des nombreuses lettres de cachet que lui avait expédiées en blanc le secrétaire d'état de La Vrillière (1). Les deux premières atteignirent M. de Lambilly, conseiller au parlement, et le président de Rochefort. A une imagination ardente, qui lui présentait comme facile l'accomplissement des projets les plus aventureux, M. de Lambilly joignait un vrai tempérament de conspirateur. Ancien page de Louis XIV, il avait porté l'épée avant de prendre la toge, et réunissait l'audace d'un mousquetaire à l'énergie du magistrat. M. de Lambilly fut la bête noire du maréchal dès l'arrivée de ce dernier en Bretagne. A chaque page de sa correspondance, M. de Montesquiou le signale aux ministres comme un boute-feu très puissant dans sa compagnie par son activité, et demande en conséquence que ce conseiller reçoive, indépendamment d'un ordre d'exil, celui d'avoir à se défaire de sa charge. Sous des formes différentes, M. de Rochefort était un ennemi non moins redoutable, car il s'en prenait à la personne du commandant, tandis que M. de Lambilly attaquait sa conduite politique. Jeune, brillant et riche, le président de Rochefort avait la meilleure maison de Rennes, et de cette citadelle partaient chaque jour des traits meurtriers. La société bretonne se complaisait alors dans l'évocation de tous les souvenirs de la fronde, et, quoique le maréchal de Montesquiou n'eût pas à craindre de se voir, comme Louis XIV, chassé de sa capitale, où le gardaient deux régimens entrés en violation des privilèges de la ville, le malheureux commandant s'y trouvait soumis à un blocus tellement rigoureux que les lettres où il en expose les incidens provoquent à la fois le sourire et la pitié. On s'était engagé d'honneur à ne point paraître chez lui, *ce qui*, disait-il, *allait directement contre l'autorité*. Peu sensible aux plaisirs du monde, Montesquiou, c'est une justice à lui rendre, souffre encore plus de cet isolement pour ses fonctions que pour lui-même. Aussi quel soin ne prend-il pas pour faire renvoyer par ordre ministériel à leurs régimens tous les offi-

(1) En vertu de ces lettres, les exilés devaient se rendre dans les villes de Guise en Picardie, Briançon, Digne, Fréjus, Collioure, Saint-Flour, Rhodez, Rocroi et Salins.

ciers en semestre qui omettent de se présenter chez lui! De quelle reconnaissance n'est-il pas pénétré pour la femme du procureur-général-syndic, « qui, dit-il, malgré le risque qu'elle courait et les grands désagrémens qui lui en reviendront certainement, a consenti hier à venir manger chez moi! » Quel empressement ne met-il pas à solliciter de la cour une bonne pension en faveur de deux pauvres hères qui, aux états de Dinan, se séparèrent du corps de la noblesse pour suivre MM. de Rohan et de La Trémouille! Rien n'y fait, l'hôtel du commandant reste vide. Afin d'échapper à l'ennui, il imagine d'organiser un spectacle. Sous son patronage, une troupe chantante arrive dans la capitale parlementaire de la Bretagne; mais voici que, la veille du jour fixé pour la première représentation, le parlement, usant du droit qui lui a été constamment attribué d'autoriser les entreprises théâtrales dans le lieu de sa résidence, fait défense aux malheureux comédiens d'ouvrir leur opéra. Une longue correspondance s'engage alors entre le maréchal et les ministres du régent. Les acteurs reçoivent enfin de la cour l'ordre de jouer sans l'autorisation du parlement; mais, comme le public n'a pas reçu l'ordre d'assister au spectacle, la salle demeure aussi dégarnie que les salons du maréchal, et la troupe part ruinée.

Ces détails n'absorbaient pas toute l'activité du commandant, à qui l'agitation chaque jour croissante dans la province ménageait de plus sérieux embarras. Le 18 février 1718, il écrivait au marquis de La Vrillière : « On ne peut imaginer de loin ce que sont ces Bretons, cachant toujours leurs volontés sous des termes respectueux, mais ne démordant jamais de ce qu'ils ont résolu. Si l'on se rencontre d'accord avec eux, c'est qu'on les craint; quand on les traite avec rigueur, ils deviennent fort bas. Il faut donc mêler la politesse à la patience; mais il n'y a que la rigueur qui les mettra à la raison. » Un mois plus tard, il doutait de l'efficacité de cette recette, car les Bretons ne tournaient point à la bassesse, quoique le commandant ne leur épargnât pas la rigueur. Dans le courant de mars, el ton de la correspondance change sensiblement en présence du refus de l'impôt qui s'organise d'un bout à l'autre de la province. Soit que M. de Montesquiou craignît pour *ses rentes et pensions*, soit qu'il éprouvât le sentiment d'une responsabilité plus élevée, il n'hésite plus à dire qu'il faut rassurer la province sur le maintien de ses institutions et annoncer pour une époque très rapprochée la réunion des états. A partir de ce jour, c'est le commandant qui trouve les meilleures raisons pour en provoquer la reprise, et, avant même d'avoir obtenu l'assentiment de la cour pour une nouvelle tenue, il prend toutes les mesures que lui dicte sa prévoyance afin d'en détourner les dangers. Il lui paraît possible d'obtenir préalablement de la noblesse l'engagement moral de voter le don gratuit

dès le début et sans débat, à deux conditions : la première, que cette noblesse sera pleinement rassurée sur le maintien des franchises et libertés de la Bretagne, qu'elle croit menacées; la seconde, que l'accès aux états sera interdit, au nom du roi, à une vingtaine de gentilshommes qui ont porté aux assises précédentes un esprit perturbateur, et que l'entrée de la province continuera d'être refusée à ceux qui furent exilés après l'assemblée de Dinan.

Cette politique réussit au début plus heureusement qu'on ne devait s'y attendre, l'opinion publique subordonnant alors toutes les questions à l'intérêt fondamental de la réunion des états. Le 5 mai, sur une lettre du garde des sceaux qui ne permettait plus de douter d'une prochaine convocation, le parlement de Rennes enregistra l'arrêt du conseil pour la levée provisoire des contributions non consenties, et le recouvrement de l'impôt, suspendu depuis trois mois, reprit son cours régulier. Quelques semaines plus tard, un édit royal instamment sollicité par M. de Montesquiou convoqua pour le 1er juillet les états de Bretagne à Dinan, *afin d'y continuer* leur session, forme qui impliquait une sorte de désaveu de la dissolution prononcée six mois auparavant. La Bretagne tout entière éprouva un juste sentiment d'orgueil : elle avait quelque droit d'être fière en effet, car le salut de ses institutions était sorti de son inébranlable fermeté; mais la crise, bien loin d'être terminée, allait, durant la seconde partie de cette tenue, entrer dans une phase plus redoutable.

Quatre cents gentilshommes assistaient à la séance de rentrée, tous persuadés que le sort de la liberté bretonne était suspendu à ces délibérations. Fidèle à l'accord tacite qu'avait fait accepter le commandant, la noblesse n'opposa aucune résistance à l'octroi du don gratuit réclamé par les commissaires dès l'ouverture, et le vote fut émis sans discussion à l'unanimité des trois ordres. Le lendemain, l'entente fut rompue par l'envoi d'une députation adressée au maréchal afin de réclamer pour tous les membres écartés des états le droit d'y venir prendre leur place, ce droit étant inhérent à leur naissance et ne pouvant leur être enlevé. De plus, les députés firent remarquer au maréchal que la plupart des gentilshommes écartés faisaient partie des commissions nommées au mois de décembre précédent, et que celles-ci ne pourraient continuer leurs travaux sans la présence de tous leurs membres. Un peu calmé par le vote du don gratuit, M. de Montesquiou accueillit sans trop d'humeur les délégués des trois ordres. Il répondit qu'en éloignant temporairement de l'assemblée un certain nombre de gentilshommes imprudens il avait agi dans l'intérêt de la province, et pour empêcher qu'on ne prît à Paris des résolutions qu'elle aurait pu regretter, ajoutant que, d'après le désir qu'en exprimaient mes-

sieurs des états, il allait consulter de nouveau le régent, dont il leur ferait savoir les intentions. Le 7 juillet, il écrivait en effet au marquis de La Vrillière une lettre qui se terminait ainsi : « Il est certain, monsieur, qu'il y a de l'inconvénient à prendre le parti de la rigueur pour les faire obéir; mais j'en crois davantage à les mener par la douceur, car je n'aurais pas obtenu une chose qu'ils feront naître des difficultés dans les autres. C'est pourquoi je souhaiterais avoir des troupes sur la frontière, car la peur a un grand pouvoir sur cette nation. »

Lorsque le commandant de la province se trouvait en une semblable disposition d'esprit, il lui était difficile d'intervenir bien chaleureusement pour seconder le vœu des états. Le régent crut donc faire acte de modération et probablement de clémence en joignant au refus que lui dictait l'attitude du maréchal l'autorisation pour les exilés et les exclus de se retirer dans leurs terres, sous la promesse qu'ils ne seraient nullement inquiétés, pourvu qu'ils ne s'occupassent plus des affaires de la province. Sur la notification de cette réponse, la noblesse cessa de participer aux travaux de l'assemblée, et, profondément blessée de l'atteinte portée aux droits de ses membres, elle prit une attitude purement passive pour se réunir en secrets conciliabules dont nous verrons bientôt les suites; mais, le maréchal lui ayant très clairement fait comprendre que sa persistance dans cette voie provoquerait une nouvelle dissolution, le second ordre sacrifia ses griefs particuliers à un intérêt plus élevé, et, tout en se refusant à compléter par d'autres choix les commissions dégarnies, il reprit le cours de ses séances, fort résolu d'ailleurs à ne céder sur aucune question fondamentale.

L'attention de la noblesse et de cette portion du tiers qui conservait quelque indépendance au sein de la représentation provinciale portait sur quatre points principaux. On réclamait une réduction d'un quart environ sur le chiffre de la capitation, et l'on demandait le maintien des bureaux diocésains, dont l'influence croissait chaque jour, et que le maréchal manifestait alors la résolution de briser. On revendiquait le droit de faire rendre des comptes devant une commission spéciale aux officiers des états qui avaient manié les deniers de la province, et cette revendication d'un droit plusieurs fois exercé sous les règnes précédens était poursuivie avec une ardeur qu'expliquait la méfiance inspirée alors par la gestion financière et l'attitude politique de M. de Montaran, trésorier des états. Ce fonctionnaire avait en effet cessé d'être l'agent de l'assemblée qui l'avait élu et à laquelle il devait sa fortune, pour se faire l'instrument soumis et l'espion attitré de la cour, ainsi que l'atteste sa volumineuse correspondance. On demandait en outre à MM. les commissaires du roi de reconnaître à la repré-

sentation provinciale le droit de faire sur les dépenses toutes les réductions qui paraîtraient possibles à celle-ci après qu'elle aurait pleinement satisfait à ses engagemens envers la couronne. Enfin, comme conséquence directe de ce principe, la commission chargée de former *l'état de fonds par estime*, qualification alors donnée aux prévisions budgétaires, proposait aux états la suppression du droit d'entrée décrété en 1710 sur les boissons introduites en Bretagne, droit affermé à des traitans dont le contrat d'adjudication expirait au mois d'octobre 1718, les états s'obligeant d'ailleurs à remplacer cet impôt odieux aux populations par des recettes équivalentes d'une perception plus facile.

Les répugnances de la province contre le droit d'entrée étaient fort naturelles. Cet impôt, édicté par Louis XIV aux plus mauvais jours de son règne, avait réduit de plus d'un quart le droit de consommation au détail, ainsi que l'établit en séance l'évêque de Saint-Brieuc dans un lumineux rapport dont aucun publiciste ne désavouerait aujourd'hui ni les principes ni les sages conclusions (1); mais M. de Montesquiou n'entendait rien à l'économie politique, et, comme ces conclusions ne lui avaient pas été préalablement communiquées selon l'usage, il vit dans cette omission une atteinte des plus graves à la prérogative royale. Convaincu de l'urgence d'arrêter par un acte décisif messieurs des états sur une pente dangereuse, il sollicita et obtint un arrêt du conseil qui, ne tenant aucun compte de la résolution des états, ordonnait au nom du roi de continuer la perception du droit d'entrée en Bretagne après l'expiration du bail courant. Cet arrêt érigeait donc carrément en principe la doctrine de l'omnipotence royale, et biffait la disposition principale de l'acte d'union, acte rappelé à chaque tenue d'états dans le contrat où venaient se résumer les dispositions convenues entre les trois ordres et les commissaires de la couronne. « Pour quelque cause ou prétexte que se soit, il ne sera fait aucune levée de deniers dans la province sans le consentement exprès des états; aucun édit, arrêt du conseil et généralement aucunes lettres patentes contraires aux priviléges de la province n'auront effet, s'ils n'ont été consentis par les états. » Ces paroles sacramentelles terminaient le cahier des états de 1716 (2); elles avaient été invariablement reproduites durant tout le règne de Louis XIV.

Le 4 août, l'arrêt du conseil fut présenté aux états par le commandant de la province, qui en requit l'enregistrement à leur greffe. A cette demande inattendue s'éleva une effroyable tempête; plus

(1) Registre des états de Dinan, séance du 1er juillet 1718.
(2) Articles 23 et 25 du contrat annexé aux registres des délibérations.

d'un gentilhomme porta la main à la garde de son épée, et ce fut sous le coup d'une émotion inexprimable que les trois ordres entrèrent dans leurs chambres respectives afin de délibérer sur la demande du maréchal. Celui de l'église, composé d'évêques pour la plupart étrangers à la Bretagne et d'abbés aspirant à l'épiscopat, fut d'avis d'enregistrer, pour obéir aux ordres du roi. Le tiers, dont les membres les plus indépendans avaient été antérieurement éliminés, finit par se ranger au même avis, mais en arrêtant une rédaction qu'il estima suffisante pour sauvegarder les droits menacés de la province. La noblesse refusa l'enregistrement d'une voix unanime. Les trois ordres étant revenus sur le théâtre commun des séances, où les présidens firent connaître le résultat des délibérations prises aux chambres, un débat d'une violence sans exemple s'engagea entre les commissaires du roi et messieurs de la noblesse, les premiers prétendant qu'aux termes du règlement de 1687 l'enregistrement devait être prononcé sur l'avis conforme de la majorité des ordres, les autres maintenant que l'unanimité était nécessaire, puisqu'il s'agissait d'une question d'impôt, laquelle, d'après les traditions constantes de l'assemblée, ne pouvait être décidée qu'avec l'assentiment des trois ordres.

Le tiers et le clergé lui-même partageaient au fond toutes les convictions de la noblesse malgré leur attitude plus réservée. Aussi revinrent-ils bientôt par voie indirecte sur leur refus de protester, et une commission spéciale fut nommée à l'effet d'examiner la question que venait de faire surgir le vote rendu à deux ordres contre un, et pour enjoindre en tout état de cause au procureur-général-syndic de se rendre immédiatement à Paris afin de s'y pourvoir par voie de requête contre l'arrêt du 30 juillet. Soit que le commandant redoutât les explications que pourrait donner aux ministres M. de Coëtlogon, soit qu'il eût reçu un ordre général pour interdire à l'avenir l'envoi de toute députation à la cour, il notifia au syndic des états la défense formelle de partir. Cette interdiction était à peine connue, que les états se réunissaient en tumulte pour protester, retrouvant sous le coup de l'émotion populaire l'unanimité qui leur avait manqué à l'ouverture de la crise. Exaspérée de l'obstacle apporté par M. de Montesquiou au départ du procureur-syndic, l'assemblée, ralliée tout entière pour repousser une agression manifeste contre son droit le plus cher, fit le lendemain une démarche d'une portée fort sérieuse en donnant l'ordre à son procureur-général de se pourvoir immédiatement contre l'arrêt du conseil au greffe du parlement de Bretagne. C'était associer dans une lutte légale contre l'autorité royale les deux grandes forces morales de la province, et les conséquences d'un tel concert

ne pouvaient être mesurées. M. de Coëtlogon se rendit à Rennes, où le pourvoi fut immédiatement enregistré. Ayant appris, durant son court séjour dans cette ville, que des ordres venaient d'être donnés par l'intendant afin de percevoir la capitation pour l'année 1718, quoique aucun vote des états n'en eût encore autorisé la levée, il requit de l'assemblée une défense formelle à tous les comptables de percevoir, sous peine de forfaiture, soit cet impôt, soit toute autre contribution qui n'aurait pas été régulièrement consentie.

L'acte courageux du procureur-syndic suscita chez le maréchal les plus vives anxiétés. Le refus de l'impôt avait été sa préoccupation constante depuis qu'il était chargé du gouvernement de la Bretagne. Cette crainte, qui seule l'avait déterminé à solliciter de la cour la reprise des états, lui inspira cette fois une conduite tout opposée. Il revint à ses instincts et se reprit à agir conformément à cette conviction, que la crainte était le seul ressort qui pût être utilement employé auprès du peuple breton. Dans la nuit du 17 au 18 août, M. de Coëtlogon et trois membres des états étaient appréhendés en pleine ville de Dinan par une escouade de maréchaussée, et conduits hors de la province. Peu de jours après, le parlement de Rennes était décimé à coups de lettres de cachet. Dans cette extrémité, le second ordre, encore que ses habitudes militaires l'eussent peu préparé à la pratique des vertus civiques, déploya des qualités remarquables. Il sut en effet, par un effort très opposé à son tempérament, revendiquer ses droits sans perdre vis-à-vis de la royauté l'attitude du plus profond respect.

Tandis que le vieux soldat ajoutait chaque jour de petites difficultés aux grandes, et qu'il blessait à la fois l'honneur et les convictions d'un peuple généreux, la noblesse, ayant enfin pleinement rallié à son opinion les deux autres ordres, associait plus étroitement chaque jour le parlement de la province à la cause des états, et adressait à Versailles un mémoire où l'évidence de son droit était rehaussée par la mesure avec laquelle elle le faisait valoir.

« Si, depuis la réunion volontaire de cette province à la couronne, disait-elle dans ces remontrances, rien n'a pu ébranler l'attachement et la fidélité inviolable de vos sujets de Bretagne pour la personne sacrée de votre majesté et des rois vos prédécesseurs, les états croient devoir vous représenter qu'ils n'ont rien fait dans la présente tenue qui puisse rendre suspects leur dévouement et leur soumission. Ils ont souvent oublié leurs intérêts les plus essentiels lorsqu'ils les ont crus opposés aux volontés de votre majesté; mais peut-on leur imputer à faute d'avoir voulu soutenir leurs droits contre des nouveautés qui détruisaient l'éco-

nomie de leurs affaires, dans laquelle ils sont autorisés par tous titres authentiques, et que votre majesté a confirmés par le dernier contrat de la tenue de 1715 et par l'arrêt du 5 septembre 1716.

« L'arrêt de votre conseil du 30 juillet dernier sape ce fondement de leurs libertés et de leurs priviléges. Il casse une délibération qui n'avait pour objet que de trouver les moyens de diminuer les impositions, sans rien retrancher des charges auxquelles les états sont obligés pour le paiement du don gratuit et autres dépenses. Cet arrêt est contraire aux priviléges des états, en ce qu'il tend à renouveler *sans leur consentement* et sans nécessité un droit fort à charge aux particuliers et fort peu utile aux états, et l'entrée des commissaires de votre majesté dans l'assemblée pour y apporter cet arrêt, la lecture et l'enregistrement qu'ils ont ordonné aux présidens des ordres de faire en leur présence, sont autant de nouveautés qui font violence à la liberté des suffrages, et semblent anéantir les états.

« Permettez-nous, sire, cet aveu respectueux et sincère : *les trois ordres en ont été également frappés,* et si les uns, écoutant plus leur soumission que la conservation de leurs droits, ont gardé le silence, l'opposition d'un autre, plus jaloux de ses priviléges, ne saurait être un crime digne de punition. »

Cette adresse était terminée par des protestations d'un respectueux dévouement, et jamais dans une situation aussi violente le bon droit ne s'affirma avec une plus fière modération. Les hommes qui tenaient un langage que ne désavouerait de nos jours aucune assemblée politique étaient dignes assurément de conquérir et de conserver la liberté, et ceux d'entre eux qui s'égareront bientôt dans les dédales d'une conspiration insensée auront du moins à invoquer l'excuse des plus indignes provocations.

Quelques jours après l'envoi de ces remontrances, le maréchal parut aux états dans l'attitude du triomphe et du dédain. Il fit savoir brièvement à l'assemblée que ni sa majesté ni son altesse royale n'avaient jugé à propos de répondre à une pièce où étaient articulés des griefs sans fondement, ajoutant que monseigneur le régent voulait bien une fois encore les inviter à recourir à sa protection, « qui serait pour eux d'un secours plus efficace que la périlleuse assistance dont ils se flattaient en vain de la part d'une autorité judiciaire, laquelle était et devait demeurer constamment étrangère à tout ce qui les concernait (1). »

Les états savaient trop quelle importance il y avait pour eux à se concilier le grand corps auquel avait été commis le dépôt des

(1) Registre des états, séance du 31 août 1718.

franchises et priviléges de la province (1), pour ne pas faire d'une pareille entente la base de leur action politique. Le gouvernement du régent était alors hostile aux parlemens, qu'alarmait la témérité de ses plans financiers et derrière lesquels le pouvoir entrevoyait le spectre redouté des états-généraux. Rennes demeurait donc l'appui le plus sûr de l'opposition bretonne, et ce fut avec des transports de joie qu'on apprit à Dinan l'admission du pourvoi contre l'arrêt du conseil introduit au nom des états par leur procureur-syndic. Le 7 septembre, la cour, statuant sur la requête de la noblesse, ordonna que de très humbles remontrances seraient faites au roi sur les infractions aux droits et priviléges des états, et « *fit défenses à toutes personnes de faire aucunes impositions ni levées de deniers dans la province à peine de concussion*, ordonnant que copie de son arrêt serait envoyée dans tous les siéges présidiaux à la diligence du procureur-général du roi. » Le lendemain, la noblesse forma opposition contre tous les actes que l'arrêt avait interdits, et le soir même cette opposition fut signifiée au greffier des états malgré l'hésitation des deux autres ordres, qui, tout en la regardant comme bien fondée, ne crurent pas devoir s'y associer.

Accepter un pareil acte, c'était rendre inévitable le refus de l'impôt, objet de toutes les terreurs du commandant; M. de Montesquiou prit donc son parti, et dans la journée du 12 septembre soixante-trois signataires de cette pièce furent chassés de Dinan par la garde du maréchal, avec injonction de n'y pas reparaître, sous peine de se voir incarcérés. Après cette *razzia*, soutenue par l'approche de plusieurs régimens arrivés de Normandie, l'assemblée cessa d'être libre; on pourrait dire qu'elle cessa d'exister, car d'heure en heure le nombre de ses membres allait diminuant, à ce point que le maréchal, pour empêcher une désertion complète qu'il redoutait, fut contraint d'interdire à la hâte par un arrêté la sortie de la ville à tous les membres des états. Cette situation douloureuse se prolongea douze jours encore, durant lesquels le *croupion* se vit obligé de revêtir de formes dérisoires toutes les mesures dictées par le commandant. Des hommes plus habiles à masquer la réalité sous l'apparence auraient certainement laissé à cette ombre de représentation l'ombre d'une inoffensive liberté; mais l'heure de ces hommes-là n'avait pas sonné, et Montesquiou tenait pour le despotisme sans masque. C'est un mérite qu'il est juste de lui

(1) « Advenant qu'il se présente quelques lettres ou édit préjudiciant aux libertés du pays, les états de Bretagne ou leur procureur-syndic pourront se pourvoir par opposition et par toutes voies accoutumées à bons et loyaux sujets, permises en justice, nonobstant tout ce qui pourrait avoir été fait au contraire. » Édit du roi Henri III du mois de juin 1579.

reconnaître, et qui brille d'un vif éclat dans la harangue suivante que vint débiter aux états, l'avant veille de leur clôture, le maréchal, stupéfait de rencontrer au sein de l'assemblée mutilée une contradiction inattendue sur quelques questions insignifiantes.

« Messieurs des états, nous vous avons fait savoir les ordres que nous avons reçus de vous demander un fonds de 30,000 livres pour l'entretien des haras de la province et de 12,000 pour les appointemens des députés du commerce. Sur ce que nous avons été informé que vous n'y avez pas satisfait, nous n'avons pu nous dispenser de venir vous déclarer que *les ordres du roi sont si précis que vous ne sauriez sans désobéissance apporter du retardement à les exécuter*. Je vous prie donc, messieurs, de mettre de nouveau ces deux affaires en délibération, et *d'avoir pour objet dans vos décisions la soumission que vous devez au roi*. Il serait si douloureux pour moi de me trouver dans l'obligation de rendre compte à sa majesté de l'opposition que vous formeriez à ses volontés, que je n'ai point voulu me servir du ministère de M. votre procureur-général-syndic pour vous faire de nouvelles instances. Les mêmes raisons m'ont déterminé à vous apporter les arrêts du conseil, dont la lecture va vous être faite par M. votre greffier en notre présence. *Je vous demande*, messieurs, une délibération *prompte et décisive*. Si je ne craignais d'offenser votre zèle, je vous rapporterais les termes dont sa majesté se sert pour nous marquer qu'*elle veut qu'ils soient exécutés*, et je vous dirais qu'elle nous ordonne de vous faire savoir que, *si quelqu'un ose s'opposer à l'exécution des arrêts de son conseil, elle saura le punir de son opiniâtreté et de sa désobéissance* (1). »

Ainsi parlait le représentant de l'autorité royale à ces gentilshommes outragés dans leur droit et dans leur honneur. De telles imprudences ne se commettent point impunément en un pays qui a conservé le respect de lui-même. Aussi la noblesse, désespérant désormais de sauver les libertés de la province par une loyale entente avec la couronne, se trouva-t-elle amenée à chercher une force nouvelle dans le principe d'association, puissante, mais périlleuse ressource des opprimés. Si les franchises administratives et financières de la Bretagne avaient eu leur complément naturel dans les libertés politiques qui en sont inséparables, l'association, si légitimement provoquée par les violences du commandant, se serait établie et maintenue à la clarté du jour sans passer de la résistance légale à la conspiration; mais il n'en pouvait être ainsi dans un pays où il n'existait aucun organe de la pensée publique, et à une époque où le système des lettres de cachet plaçait vingt-quatre mil-

(1) Séance du 22 septembre 1718.

lions d'hommes sous la main d'un ministre. Le secret était donc la condition obligée de toute action collective, et les confédérés bretons, placés sous ce rapport dans une situation beaucoup plus dangereuse que celle des gentilshommes polonais, durent en faire la condition principale du pacte qui allait les unir. Dans le courant du mois d'août 1718, sous le coup de l'émotion provoquée dans les états par l'enlèvement d'un si grand nombre de leurs membres, une ligue se formait à Dinan pour le maintien des droits et des libertés de la Bretagne. Primitivement organisée par la noblesse, cette ligue fut ouverte aux membres des deux autres ordres qui consentiraient à y adhérer, et fut déclarée placée pour tous les signataires sous la double garantie du serment et du secret.

Malgré la rigueur avec laquelle le silence était prescrit, ce pacte ne renfermait aucune disposition et ne masquait aucune arrière-pensée que les plus fidèles serviteurs du roi ne pussent confesser en plein soleil; mais c'est le châtiment du despotisme de transformer presque toujours la résistance légale en hostilité. L'acte rédigé à Dinan, et dont les membres des états répandirent des copies jusqu'aux extrémités de la péninsule, est indiqué à chaque page de la volumineuse procédure instruite à Nantes par la chambre criminelle comme la base même de la conspiration que cette chambre reçut mission de punir. A la manière dont en parlent les commissaires de 1720, les cinq cents citoyens qui le revêtirent de leur signature auraient été les instigateurs ou les complices des malheureux dont on fit tomber la tête; mais les commissaires se gardent bien de faire connaître au public cette pièce fondamentale, encore qu'ils l'aient entre les mains. Les historiens français qui ont parlé de la conspiration bretonne, depuis Duclos jusqu'à Lémontey, ont agi comme MM. de Châteauneuf et de Vastan, président et procureur-général de la chambre criminelle. L'auteur de l'*Histoire de la régence*, enseveli dans les cartons confiés à son zèle par le gouvernement impérial, n'a pas pris la peine de l'aller chercher à Rennes dans le journal manuscrit du président de Robien. Le texte original aurait rendu plus malaisé de traiter la noblesse bretonne engagée dans la revendication de ses droits constitutionnels comme une bande de hobereaux ivres, incapables de rien comprendre aux questions sur lesquelles ils avaient l'impertinence d'émettre un avis (1). On va

(1) En regard du tableau que je viens de tracer, d'après des documens authentiques, de l'orageuse tenue de 1718, je crois devoir placer la caricature esquissée dans l'*Histoire de la régence*. « La plupart des nobles bretons vivaient pauvres, oisifs, étrangers à toute culture d'esprit, et se formaient, à la manière des sauvages, les idées les plus exagérées de leur importance. Ne pouvant plus comme leurs aïeux exercer le brigandage pittoresque décoré du nom de chevalerie, ils bornaient leurs violences à faire la

voir quelle langue parlaient ces sauvages, sur la tête desquels le ubliciste du premier empire faisait tomber par ordre supérieur le poids de ses anathèmes.

Acte d'union pour la défense des libertés de la Bretagne.

« Nous soussignés, de l'ordre de la noblesse de Bretagne, instruits des droits que nous donne notre naissance et des obligations auxquelles elle nous engage, pénétrés qu'il est de notre devoir indispensable de concourir à maintenir les lois fondamentales de la nation, à défendre les peuples de l'oppression et à conserver les droits et privilèges de notre patrie, nous reconnaissons que le plus essentiel de ces droits et privilèges est l'assemblée des états de la nation, qui seule peut servir de borne à l'autorité despotique des souverains; que l'essence de cette assemblée est d'être libre, de façon que tous ceux qui ont droit d'y assister y puissent avec liberté donner leur avis sur ce qui est proposé pour le service du prince et le bien du peuple; qu'elle est composée des trois ordres de l'église, de la noblesse et du tiers; que nous savons que le droit de cette assemblée est d'entrer dans tout ce qui regarde le gouvernement de la province; que son consentement est nécessaire pour l'établissement des lois; qu'on ne peut faire sans sa participation aucune imposition, et que les princes ne doivent rien lever sur les peuples qu'en conséquence de l'octroi que les états leur peuvent faire.

« En 1491, les états consentirent au mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII, parce que le prince jura et promit de maintenir la province dans tous ses droits et privilèges. Louis XII renouvela ces promesses, et ce fut à cette condition que les états se prêtèrent à son mariage avec la duchesse Anne, après la mort de son premier mari. Ce ne fut enfin qu'aux mêmes conditions que les états tenus à Vannes en 1532 consentirent à l'union de la Bretagne au royaume de France. Tous ces droits ont été conservés par tous les contrats passés jusqu'à présent. Malgré des titres si authentiques, nous avons vu avec douleur la séparation des états tenus à Dinan en 1717, l'exil de quatre de nos membres les plus zélés,

guerre aux employés du fisc. Le petit nombre de députés que la bourgeoisie envoyait aux états se voyait accueilli, à la moindre discussion, par la menace de ce traitement honteux dont la tactique allemande a fait une peine militaire... Les états assemblés en 1717, au lieu de voter le don gratuit par acclamation, voulurent vérifier auparavant la situation de leurs finances. La cour s'alarma d'une nouveauté qui changeait une forme gracieuse en un droit absolu. Les états furent dissous, et leurs membres les plus ardens exilés. Les conseils modérés du maréchal de Montesquiou et le repentir des novateurs abrégèrent la durée de cette rigueur. On fixa la reprise des séances au mois de juillet 1718. Cette session nouvelle eut tout le caractère d'une perfidie méditée. Sous le faible prétexte d'un arrêt du conseil relatif à des droits d'entrée, la noblesse protesta et le parlement eut l'audace d'enregistrer cet acte irrégulier. Cette folle conduite des Bretons était applaudie par tous les ennemis de la régence. » Lémontey, t. Ier, p. 246.

et la province comme inondée d'un nombre considérable de troupes.

« Nous avons été instruits que non-seulement ceux de nos membres qui avaient été exilés étaient retenus dans leur exil, mais encore qu'un nombre fort grand de gentilshommes avaient eu défense expresse d'aller aux états. Nous avons connu, dès le premier jour de l'assemblée (celle de juillet 1718), qu'il n'y avait aucune liberté dans les suffrages et que plusieurs des membres de l'ordre du tiers qui avaient assisté à l'ouverture au mois de décembre 1717 avaient été exclus, et le surplus intimidé par toutes sortes de menaces. Enfin nous avons vu que, par un attentat jusqu'à présent sans exemple, les commissaires du roi sont venus en pleins états faire enregistrer, en leur présence et par violence, des arrêts du conseil qui cassaient des délibérations des états; que, contre l'institution des charges de procureurs-généraux-syndics des états, les mêmes commissaires ont empêché le sieur de Coëtlogon, qui est revêtu d'une de ces charges, de partir pour aller porter au pied du trône les justes plaintes des ordres de la province de Bretagne, ce qui nous a mis dans la nécessité de faire nos protestations et d'en demander l'enregistrement au greffe du parlement de Bretagne; que ledit sieur de Coëtlogon a été arrêté et conduit en exil pour avoir obéi aux ordres des états, suivant le devoir de sa charge; que le sieur de Chérigny a reçu un pareil traitement pour avoir soutenu avec honneur les intérêts du roi et de la province.

« De pareils traitemens étant opposés au bien public, et injurieux à la noblesse de Bretagne, nous avons déclaré par cet écrit, juré et promis unaniment sur notre foi et notre honneur, de nous unir tous ensemble pour soutenir par toute sorte de voies justes et légitimes, sous le respect dû au roi et à son altesse Mgr le duc d'Orléans, régent du royaume, tous les droits et priviléges de la province de Bretagne et les prérogatives de la noblesse. De plus, promettons que, si quelqu'un des soussignés est troublé ou attaqué en quelque sorte que ce soit dans la suite, en sa personne, sa liberté ou ses biens, nous prendrons son intérêt comme commun à tous en général et en particulier, sans pouvoir nous en séparer par aucune considération, et sera déclaré infâme celui qui en usera autrement. Et promettons, sous peine d'encourir une honte publique et perte de réputation, de faire toutes les choses nécessaires pour le tirer de l'état où il serait réduit pour l'intérêt de la cause commune, jusqu'à périr plutôt que de le souffrir opprimé, et de contribuer à l'indemniser de toutes les pertes et frais qu'il pourrait faire pour le bien commun.

« Tous les gentilshommes de la province seront engagés, pour l'intérêt de leur honneur, de signer cette présente union, et les deux ordres de l'église et du tiers-état invités de s'y joindre, et on y admettra les gentilshommes extra-provinciaires qui, pour l'intérêt de l'état, voudront bien y entrer.

« Nous nous promettons de plus, sous les mêmes peines, de nous garder un secret inviolable. Enfin nous déclarons sans foi et sans honneur et comme dégradés de noblesse les gentilshommes de la province, soit présens ou absens, qui ne voudront pas signer le présent traité d'union, ou qui, l'ayant signé, contreviendront à aucun des susdits articles, en sorte qu'ils seront bannis de tout commerce avec les soussignés.

« Et, pour que personne ne puisse trouver à redire, a été signé sans distinction ni différence de rang. »

Dispersés sur tous les points de la péninsule, les membres des états emportèrent en se séparant cette pièce, que beaucoup d'entre eux avaient déjà revêtue à Dinan de leur signature. Elle fut lue et avidement commentée dans les bureaux diocésains, sorte de diétines permanentes de la confédération bretonne. Dans le courant du mois qui suivit la clôture de l'assemblée, le maréchal de Montesquiou, sans connaître encore le texte et la portée de ce document, signale à MM. de La Vrillière et d'Argenson la formation d'une redoutable association pour le refus de l'impôt (1); il réclame instamment des renforts, qu'il juge indispensables, et insiste sur l'adoption d'un plan antérieurement adressé par lui à la cour pour restreindre au sein des états l'importance de la noblesse. On trouve également aux archives une correspondance de la même date émanée d'un agent secret du duc d'Orléans, qui juge la conduite du commandant avec la liberté qu'autorise l'ombre épaisse du sein de laquelle il écrit. Aucune des maladresses journalières de Montesquiou n'échappe à ses observations ironiques, encore qu'il soit pleinement d'accord avec lui sur la gravité de la crise et sur l'état général des esprits. Selon cet agent fort sagace, il faudrait avant tout bannir de l'esprit des Bretons toute inquiétude pour la sécurité de leurs états, sans quoi il deviendrait impossible de gouverner la province; mais il voudrait qu'on opérât le plus promptement possible une réforme profonde en interdisant, par un acte hardi de l'autorité royale, l'accès de l'assemblée à la petite noblesse, qui domine, et lui donne le caractère d'une sorte de démocratie tumultueuse. Tous les coups portés à cette cohue de gentilshommes concourront à rendre au gouvernement la puissance qu'il exerçait sous le précédent règne et qui se perd de plus en plus. Il faudrait s'appuyer, pour combattre cette noblesse ingouvernable, sur l'ordre du clergé, qui a de grandes connaissances administratives et dont le roi dispose absolument par les évêques et par les abbés, qui la plupart aspirent, soit à l'épiscopat, soit à obtenir de plus gros bénéfices. Les députés des chapitres sont seuls indépendans, et ceux-ci pourraient être

(1) Lettres du maréchal de Montesquiou des 16, 19 et 22 novembre 1718. — Archiv. impér., carton H, 228 et 229.

tenus en bride par l'influence des agrégés, dont il serait essentiel de multiplier le nombre. Le tiers-état est en partie dans l'étroite dépendance du roi par les maires, qu'il nomme et révoque à son gré; mais un élément fort difficile à manier est celui des sénéchaux, parce qu'ils sont propriétaires de leurs charges et dans des rapports étroits avec le parlement. C'est sur ce dernier corps surtout qu'il importerait de frapper, parce qu'au prestige de la naissance et de la fortune il unit celui d'une grande considération personnelle. Le parlement est le centre dangereux de toutes les résistances; c'est donc sur lui qu'il faut agir sans cesse et porter les grands coups, si l'on veut fortifier le pouvoir royal (1).

Pénétré de la même conviction que l'homme obscur admis à l'honneur de correspondre avec le régent, le maréchal de Montesquiou engagea en effet contre le parlement de Rennes, sitôt qu'il fut débarrassé des états, la guerre implacable conseillée au prince qui gouvernait la France. De nouvelles lettres de cachet vinrent éclaircir encore les rangs de cette compagnie, et un arrêt du conseil du 18 octobre 1718, annulant celui qu'elle avait rendu au mois d'août précédent, qualifia en termes injurieux la conduite des magistrats bretons. Outragés dans leur honneur politique, ces magistrats adressèrent au garde des sceaux un long mémoire destiné à être placé sous les yeux du roi, et qui pourrait figurer parmi les beaux monumens élevés par l'ancienne magistrature. « Si les événemens fâcheux pouvaient abattre nos courages, fortifiés par le témoignage d'une conscience qui n'a rien à se reprocher, l'exil récent de douze de nos confrères, l'arrêt foudroyant de votre conseil accompagné des marques éclatantes du courroux de votre majesté, nous réduiraient au silence; mais, sire, nous osons dire avec la fermeté qui convient au caractère qui nous a été imprimé par votre majesté que votre parlement n'a rien fait qui pût mériter votre indignation. Si les remontrances sont non-seulement permises, mais même ordonnées aux parlemens pour faire arriver jusqu'au trône la voix des peuples, l'usage en est encore plus légitime lorsque les corps judiciaires y vont porter la justification de leur innocence. Puisque nous sommes condamnés sans avoir été entendus, nous croyons ne point manquer au profond respect que nous devons à votre majesté en lui faisant connaître la régularité de notre conduite. Elle est fondée sur la possession personnelle où est le parlement de Bretagne de connaître des affaires des états, même pendant leur tenue; nos registres en fournissent beaucoup d'exemples. Nous nous contenterons d'en rapporter quelques-uns (2). » Ces con-

(1) Lettres du sieur La Mabaunaye au régent, de Saint-Malo, 7 et 9 février 1719.

(2) Requête au roi des gens tenant la cour du parlement de Bretagne, 26 octobre 1718. — Archiv. imp., nouveau fonds du contrôle-général. En marge de cette pièce je

sidérations précèdent un long exposé des applications faites sous trois règnes du droit revendiqué par le parlement en sa qualité de gardien du pacte de 1532, et les remontrances sont terminées par la protestation solennelle de demeurer fidèles à leur devoir, si périlleux qu'en puisse devenir l'accomplissement.

A la fin de l'année 1718, le maréchal avait donc à faire face au parlement et à la noblesse en même temps qu'il fallait rétablir par la force la perception des impôts, suspendue dans diverses localités de la Cornouailles et du pays nantais. Parmi de si nombreux mécontens, il ne pouvait manquer de s'en rencontrer pour dépasser bientôt la limite qui séparait la résistance de l'insurrection. Cela était d'autant plus inévitable que, d'après le mémoire de La Mabaunaye, écrit au commencement de 1719, la province était déjà depuis plusieurs mois parcourue par des agens de l'Espagne. Ceux-ci répandaient de nombreuses proclamations de Philippe V adressées à la nation française et aux divers parlemens du royaume; ils contestaient la légitimité de la régence établie au mépris du testament de Louis XIV, en évoquant le souvenir toujours populaire des états-généraux, seuls juges légitimes du débat engagé entre le neveu et le petit-fils du feu roi. Dès la fin de 1718, les hommes les plus résolus avaient dépêché un émissaire au cardinal Alberoni afin de réclamer pour les Bretons des secours que ce ministre n'était que trop disposé à donner. Les organisateurs du complot étaient surtout les parlementaires exilés, et au premier rang figuraient MM. de Noyant et de Lambilly. L'un était l'intermédiaire principal des mécontens avec les ennemis de la régence à Paris, l'autre devint l'âme de la conjuration qui commençait à se nouer au cœur de la province. Un ancien officier d'infanterie du nom d'Hervieux de Mellac, voisin de campagne et ami de M. de Lambilly, partit pour l'Espagne, où il ne fit d'abord qu'une très courte apparition. Alberoni promit sans hésiter d'assister l'insurrection, dès qu'elle aurait pris de l'importance, par le secours d'une flotte et d'une armée. En à-compte des subsides qu'il s'engageait à fournir, il chargea M. de Mellac d'une première somme de trente mille piastres; mais, malgré son esprit aventureux, ce ministre ne crut pas pouvoir aller au-delà d'une promesse tant que les dispositions dont on l'assurait

trouve de la main de M. d'Argenson la note suivante : « Répondre au parlement que je présumerai toujours autant qu'il me sera possible que le vœu le plus précieux à la compagnie sera de faire prévaloir sa soumission aux ordres du roi sur toute autre considération. M. le marquis de La Vrillière se bornera à répondre de son côté que le roi veut être obéi, et que l'arrêt de son conseil sera exécuté dans toutes ses dispositions. Il y a dans cette requête plusieurs termes contraires au respect dû au roi. Ce que messieurs du parlement doivent le plus désirer, c'est que sa majesté ne sache pas quel est celui de leurs membres qui a osé rédiger ces remontrances, lesquelles sont très propres à justifier la nécessité des exils. — 6 novembre 1718. »

ne seraient pas attestées par la signature de nombreux confédérés. Il se borna donc à donner à l'émissaire des assurances verbales, et M. de Mellac rentra en Bretagne par Saint-Malo au commencement de l'année 1719.

D'après ses renseignemens sur les dispositions favorables qu'il avait trouvées à Madrid, tout se prépara pour une levée de boucliers sur la portée de laquelle quelques gentilshommes, excités par l'ardeur des débats parlementaires, s'étaient fait les plus complètes illusions. Il était très facile de pousser quelques vassaux à molester les employés du fisc ou ceux des fermes; mais il était impossible de soulever une population inerte et désarmée, en présence de garnisons nombreuses, pour des questions qui n'intéressaient les masses ni dans les choses de la conscience, ni dans celles de la vie usuelle. Quoi qu'il en soit, une grande assemblée fut indiquée pour le 8 avril au centre de la Bretagne, dans la vaste forêt de Lanvaux, située à quelques lieues de Vannes. Il y vint des gentilshommes de tous les diocèses, et, si l'on s'en rapporte au président de Robien, ceux-ci prirent pour dérober le secret de ce conciliabule les mesures les plus propres à le laisser pénétrer. On entrait en effet dans la forêt déguisé, chacun portant un faux nez ou des moustaches postiches, tirant deux coups de pistolet pour annoncer son arrivée, et laissant ses valets armés sur la lisière du bois, afin de protéger l'assemblée contre les regards indiscrets. D'après le même écrivain, dont les affirmations sont confirmées par les pièces de la procédure suivie à Nantes, « on y fit lecture d'un projet de traité à faire avec l'Espagne, dont le ministre, mécontent de la triple alliance conclue par les soins de M. le régent, pour s'en venger ou du moins pour embarrasser ce prince, promettait d'abord 15,000 hommes de troupes et de l'argent pour l'exécution du projet, qu'il ne s'agissait que de ratifier. Plusieurs signèrent. On nomma des commissaires pour faire signer les autres, et l'on renvoya M. d'Hervieux de Mellac pour aller ratifier le traité avec le cardinal et en solliciter l'exécution. Le comte du Boiëxic-Becdelièvre fut député vers la noblesse du Poitou pour l'engager à se soulever, s'étant fait fort d'y réussir. M. de Noyant resta à Paris pour continuer la correspondance tant à Paris qu'avec l'Espagne, ayant, dit-on, tout le secret de l'intrigue. Les commissaires nommés pour solliciter des signatures travaillèrent si activement chacun dans son canton, entre autres Kerantré de Gouvello dans le canton de Vannes et d'Auray, et Des Granges dans celui de Saint-Brieuc, qu'en peu de temps la liste de ceux qu'ils avaient fait souscrire fut très nombreuse. Alors on commença de faire des préparatifs et des envois d'armes, tant au Pontcallec qu'au Pouldu et chez le sieur Salarun de Coué, qui avait été nommé à cette

assemblée commissaire-général, de même que M. de Lambilly fut trésorier-général. »

Au conciliabule de Lanvaux assistèrent la plupart des personnes qui figurèrent l'année suivante parmi les cent vingt prévenus atteints à des degrés divers par les arrêts de la chambre criminelle. En suivant le développement des faits, on verra que les plus compromis dans cette périlleuse machination ne furent pas les plus sévèrement frappés, les véritables instigateurs s'étant dérobés par la fuite aux poursuites de la justice, obsédée du besoin de faire à tout prix des exemples. Il était impossible qu'une réunion organisée avec un si imprudent appareil demeurât longtemps ignorée. Le premier avis en fut donné au commandant de la province par un magistrat qui reçut la déclaration d'un paysan demeuré caché dans l'épaisseur du fourré durant les délibérations. Cet homme, sachant un peu le français, crut comprendre, dit le président de Robien, qu'il s'agissait de faire venir en Bretagne une armée étrangère, afin de *changer le tuteur du roi,* dont les nobles étaient mécontens. L'on fut dès lors sur les traces de la conjuration, que l'intendant de la province suivit dans toutes ses phases au moyen d'un espionnage fort habilement organisé.

Cependant les conjurés avaient renvoyé M. de Mellac en Espagne afin d'y régler avec les ministres de Philippe V tous les détails de l'intervention. Sitôt que la déclaration de guerre à la France eut été souscrite par sa majesté catholique, Alberoni, persuadé d'après les affirmations de l'émissaire, que la Bretagne allait se lever en masse, le renvoya vers ses compatriotes, qui faisaient espérer au roi d'Espagne une si éclatante vengeance de l'affront essuyé par le prince de Cellamare, son ambassadeur. M. de Mellac fut autorisé à promettre la très prochaine arrivée d'une flotte équipée dans les ports de Biscaye, flotte commandée par le duc d'Ormond et portant un corps de débarquement. Alberoni subordonna toutefois l'accomplissement de cette promesse à l'occupation par les insurgés bretons d'un point du littoral qui pût rendre la descente sûre et facile. Enfin, pour gage des résolutions du cabinet espagnol, il remit à M. de Mellac une lettre autographe de Philippe V. Mis en mesure d'agir par cet acte solennel, les conspirateurs se trouvèrent dans le plus grand embarras. Les populations ne remuaient point, et tout se réduisit à quelques expéditions entreprises aux environs de Guérande contre les employés du fisc venant percevoir des contributions que les paysans trouvaient fort commode de refuser. Il n'y eut donc plus à compter que sur les vassaux mêmes des gentilshommes personnellement engagés dans le complot, faible ressource dans des conjonctures aussi graves. Au commencement des troubles, M. de Talhouët-Bonamour avait fait réparer aux environs de La Roche-

Bernard les brèches de son vieux castel; il y avait organisé une troupe d'environ quarante hommes sous le nom significatif de *régiment de la liberté*. Afin de se procurer un arsenal, il avait pris à sa solde le taillandier de son village, chargé de fabriquer des baïonnettes, et quelques livres de poudre de chasse formaient le fonds de ses munitions de guerre. Le vicomte et le chevalier de Rohan-Pouldu, d'une branche cadette de la maison de Rohan, dont le grand nom relevait la modeste fortune, avaient amassé dans leur manoir un certain nombre de fusils rouillés et de vieilles arquebuses. Cet exemple avait été suivi par divers gentilshommes qui croyaient possible, en dépit de Vauban, de se défendre derrière les fortifications du moyen âge contre des régimens de ligne servis par une bonne artillerie.

La place principale de l'insurrection était le château de Pontcallec, situé dans le diocèse de Vannes, au centre d'un pays sauvage qu'aucune route n'avait encore ouvert. Ce château était protégé d'un côté par un grand étang, de l'autre par une forêt de trois lieues d'étendue, dont les fourrés formaient des retraites impénétrables. Le propriétaire de ce manoir était Clément-Chrysogone de Guer, marquis de Pontcallec. Après avoir servi dix ans, il avait quitté l'armée par suite d'embarras d'argent. Il était parvenu à l'âge mûr (1) en conservant toutes les ardeurs de la jeunesse, et vivait dans sa terre à la tête d'une fortune considérable, mais très obérée. Toujours ouverte à ses amis et à ses voisins, sa maison était dans cette partie reculée de la Bretagne le centre des grandes chasses, des rendez-vous bruyans et des réunions politiques provoquées depuis trois ans par l'état agité du pays. Il y vivait en horreur à ses vassaux pour sa dureté selon ses accusateurs, adoré des populations selon le chant populaire consacré à la glorification de sa mémoire. Après le départ pour l'Espagne de MM. de Mellac et de Lambilly, premiers promoteurs de l'insurrection, M. de Pontcallec y joua le rôle principal. Conduit jusqu'aux résolutions extrêmes par la hardiesse de son esprit et les embarras de sa position, il accepta tous les périls d'un tel rôle avec une présomptueuse légèreté. Par l'éclat bruyant qu'il donnait à des mesures de défense sans portée sérieuse, il suscita chez les agens du pouvoir beaucoup plus d'inquiétudes qu'il n'était en mesure de leur créer de difficultés.

Le château de Pontcallec et les mesures de défense dont le bruit remplissait toute la province étaient à Rennes, chez le maréchal et

(1) Dans tous ses interrogatoires, le marquis de Pontcallec se donne quarante ans. C'est sans doute parce qu'il n'a pas connu ces pièces que M. de La Borderie, d'ordinaire si bien informé, maintient qu'il était âgé de trente ans tout au plus. Je dois la communication intégrale de cette procédure à la bienveillance de M. Arthur de Boislisle, sous-bibliothécaire du ministère des finances.

chez l'intendant, l'objet des plus constantes préoccupations. On hésitait à engager des troupes dans ce lieu réputé inaccessible, qu'on disait défendu par une multitude de paysans en armes. Ce château était en effet gardé; mais la garnison ne s'éleva jamais à plus de soixante hommes d'après les déclarations de M. de Pontcallec devant la chambre de justice, à plus de cent quarante d'après celles de M. de Montlouis, si malheureusement associé, avec MM. du Couëdic et Le Moyne de Talhouët, au commandement de cette étrange armée. Deux cents fusils, autant de baïonnettes et quelques barils de poudre mal fabriquée, tels furent en effet les seuls trophées des vainqueurs lorsqu'on se décida à pénétrer dans cet antre redouté, qui ne fut pas même défendu, parce qu'en effet toute défense aurait été impossible. On s'était donné la satisfaction puérile de monter durant quelques mois la garde sur les remparts et de faire retentir du son du cor ces lointaines solitudes. La seule mesure de sûreté que prirent M. de Pontcallec et les amis qu'il associa si tristement à son sort, ce fut de quitter le château pour aller coucher chaque nuit dans des fourrés où des troupes de ligne ne pouvaient songer à les atteindre. On ne pénétrait au Pontcallec qu'avec un mot d'ordre; langue pittoresque fut créée pour caractériser les incidens de cette vie d'aventures; quiconque se faisait affilier *entrait en forêt*, et chaque affilié prenait un nom de guerre. Cette conjuration fut une sorte de chouannerie manquée : la parodie précéda le drame au lieu de le suivre.

L'agitation, presque exclusivement concentrée entre les membres des états, n'avait pas atteint les populations rurales. Les chefs du mouvement, attendant toujours les Espagnols, n'arrivaient donc à rien organiser, quoique cette impossibilité ne leur ouvrît pas les yeux sur leur impuissance. En vain les commissaires nommés dans l'assemblée de Lanvaux s'abouchèrent-ils avec la noblesse, dont la plus grande partie ignorait l'accord secret passé avec le gouvernement espagnol; en vain les piastres d'Espagne furent-elles distribuées à trois ou quatre gentilshommes besoigneux; quelques milliers de francs remis pour acheter des armes et subventionner des recrues à MM. de Montlouis, Le Moyne de Talhouët et du Couëdic ne servirent qu'à provoquer la condamnation de ces malheureux. Chaque jour enfantait un projet nouveau, et ces folles tentatives n'amenaient jamais que d'amères déceptions. Le seul parti qui restât à prendre dans l'impossibilité manifeste où se trouvaient les conjurés de soulever le pays, c'était d'attendre les Espagnols, qui eux-mêmes attendaient les Bretons. Une flotte de sept vaisseaux portant trois mille hommes de débarquement avait été préparée à la Corogne sur la vive instance de M. de Lambilly, qui promettait une réception enthousiaste. Le départ de cette flotte eut lieu dans

le milieu d'octobre 1719; mais un seul de ces navires parvint à gagner la côte de Bretagne, les vents contraires et des avaries ayant contraint les autres de rentrer au port. Lorsqu'au bout de trois semaines ceux-ci voulurent reprendre la mer, un contre-ordre les en empêcha. Les résolutions du cabinet espagnol avaient changé sur une connaissance plus précise du véritable état des choses. Le vaisseau arrivé en vue du littoral breton avait porté, avec une somme en or considérable, trois cents hommes de débarquement. Ceux-ci prirent terre dans la presqu'île de Quiberon; mais, ayant bientôt acquis la certitude qu'il n'existait sur la côte sud aucun rassemblement d'insurgés et que les garnisons des villes voisines ne tarderaient pas à les entourer, ils jugèrent prudent de remonter à bord, et le vaisseau allégé de ses piastres regagna la côte de Biscaye.

Ce fut la fin de l'insurrection, si l'on peut qualifier ainsi un mouvement qui n'exista jamais que dans l'imagination des instigateurs. La conspiration de Pontcallec se résume dans un rêve caressé par quelques esprits ardens qui, dans les griefs de la province, entrevirent un moyen de grossir leur importance personnelle. En exceptant l'espèce de garnison de deux ou trois châteaux dont une compagnie aurait suffi pour forcer les portes, elle ne put mettre sur pied une bande de cinquante hommes, et, si ses chefs se donnèrent le plaisir de rosser plus d'un maltôtier, de jouer au conseil de guerre et de donner des mots d'ordre, ils n'eurent jamais le malheur de blesser un soldat français, car après avoir compulsé les pièces de cette longue procédure, je n'ai pas trouvé mention d'un coup de fusil tiré dans une rencontre. Gardons-nous donc de confondre les justes revendications de la Bretagne avec une entreprise extravagante dont le succès n'aurait profité qu'aux prétentions des bâtards et aux projets d'Alberoni. Le complot breton ne pouvait prendre quelque consistance que par une descente des Espagnols, et s'évanouit comme une ombre à l'instant où disparut cette espérance. Une centaine d'hommes compromis eurent le bonheur de se cacher ou de s'enfuir à l'étranger. Aux derniers jours d'octobre, lorsque la chambre royale était à la veille de s'ouvrir à Nantes, un brave marinier de Locmariaker fit passer en Espagne sur une barque à peine pontée vingt gentilshommes; d'autres gagnèrent les côtes d'Angleterre et vinrent bientôt rejoindre les premiers émigrés à Madrid. Le maréchal de Montesquiou, qui, d'après le ton fort dégagé de sa correspondance durant l'année 1720, paraît n'avoir aucunement redouté l'issue de projets qu'il connaissait trop bien pour les craindre, fit battre la partie ouest du diocèse de Vannes et quelques cantons limitrophes de la Cornouailles par des détachemens de

dragons et quelques compagnies d'infanterie. M. de Langey, colonel d'un régiment de cavalerie stationné à Ploërmel, et M. de Vianne, commandant du château de Nantes, déployèrent, pour arrêter environ deux cents malheureux, une ardeur dont témoignent leurs lettres, écrites dans un style qui n'a pas vieilli. Ces officiers firent leur besogne comme la feront jusqu'à la fin des temps les fonctionnaires qui saisissent aux cheveux l'occasion opportune pour se créer des titres exceptionnels à l'avancement. M. de Vianne explore de la cave au grenier les habitations suspectes et déploie l'activité d'un commissaire de police. Visant à la faveur personnelle du régent, M. le marquis de Langey a sous l'uniforme l'émotion et la phraséologie d'un substitut impatient.

Les prévenus voyaient trop bien l'impossibilité de se défendre pour opposer quelque résistance aux agens de la force publique. MM. Le Moyne de Talhouët et du Couëdic furent arrêtés à leur domicile; M. de Montlouis le fut également, non sans avoir tenté de soulever les paysans de sa paroisse en y faisant sonner le tocsin. Tous furent conduits au château de Nantes, qui, en y comprenant quelques femmes arrêtées pour avoir connu sans les révéler les secrets de la conjuration, ne compta pas moins de cent prisonniers aux premiers jours de novembre 1719. Le procès s'instruisit par contumace contre cinquante autres accusés dont la plupart avaient mis la mer entre eux et leurs juges. Ce bonheur ne fut pas réservé à M. de Pontcallec, resté caché aux environs de sa demeure. Après la fouille du château, opérée dans le courant d'octobre par un détachement que commandait le fils du maréchal de Montesquiou, le marquis, changeant chaque jour de résidence et de costume, brava durant deux mois toutes les recherches. La population se montra insensible aux mesures comminatoires décrétées contre les non-révélateurs comme aux offres d'argent adressées à quiconque livrerait mort ou vif le chef de la conspiration, et tous les foyers s'ouvrirent pour l'abriter. Il était depuis quelques jours dans un presbytère de campagne, près de la petite ville de Guéméné, lorsque M. de Vianne, qui battait le pays avec un détachement de dragons, fut averti de sa présence. La correspondance de cet officier n'indique point par quel moyen il se procura les renseignemens qui provoquèrent cette capture. Une courte lettre du 29 décembre 1719 adressée au président de la chambre royale annonce seulement qu'il vient de saisir lui-même M. de Pontcallec dans son lit au presbytère de Lignol, où il était caché depuis plusieurs jours, et que le prisonnier partira le lendemain pour Nantes avec le *coquin de curé*, sous la garde de M. de Mélesse, grand-prévôt de Bretagne; M. de Vianne ajoute, dans ce style qui est l'homme même, qu'il réservait aux commissaires ce bon morceau *pour leurs*

étrennes. La poésie populaire a rempli cette lacune : elle attribue, avec toute vraisemblance d'ailleurs, l'arrestation de M. de Pontcallec à une dénonciation intéressée.

« On a beau le chercher, on ne le trouve pas. — Un gueux de la ville qui mendiait son pain est celui qui l'a trahi. — Un paysan ne l'aurait pas trahi quand on lui eût offert cinq cents écus! — C'était la fête de Notre-Dame des Moissons (1), jour pour jour; les dragons étaient en campagne. — « Dites-moi, dragons, n'êtes-vous pas en quête du marquis? — Nous sommes en quête du marquis; sais-tu comme il est vêtu? — Il est vêtu à la mode de la campagne : surtout bleu orné de broderies, — Soubreveste bleue et pourpoint blanc, guêtres de cuir et braies de toile, — Petit chapeau de paille tissu de fil rouge, sur ses épaules de longs cheveux noirs, — Ceinture de cuir, avec deux pistolets espagnols à deux coups. — Ses habits sont de grosse étoffe, mais dessous il en a de dorés. — Si vous voulez me donner trois écus, je vous le ferai trouver. — Nous ne te donnerons pas même trois sous; des coups de sabre, c'est différent. — Nous ne te donnerons pas même trois sous, et tu nous feras trouver Pontcallec. — Chers dragons, au nom de Dieu, ne me faites point de mal. — Ne me faites point de mal! je vais vous mettre tout de suite sur ses traces. Il est là-bas, dans la salle du presbytère, à table, avec le recteur de Lignol. »

Pontcallec fut incarcéré au château de Nantes le 2 janvier 1720; après son arrivée, l'instruction prit une activité nouvelle. Instituée par lettres patentes du 3 octobre 1719, cette chambre criminelle avait été créée afin de rassurer l'opinion, qu'alarmaient au début d'une guerre contre Philippe V les bruits répandus sur l'état de la Bretagne, et l'érection en fut antérieure de près d'un mois à l'arrestation de la plupart des prévenus. Revêtir de formes légales des arrêts dictés d'avance, telle fut dans tous les temps l'œuvre de ces commissions, dont l'odieux souvenir aurait flétri l'honneur de la magistrature française, si ses membres n'étaient le plus souvent demeurés étrangers à la formation de ces tribunaux politiques. La chambre criminelle de Nantes fut composée par le garde des sceaux d'Argenson de quatorze maîtres des requêtes de l'hôtel, présidés par un conseiller d'état, personnel purement administratif appelé à s'écouler pour la plus grande partie dans le service des intendances. Cette chambre s'ouvrit le 29 octobre avec un grand appareil dans

(1) L'arrestation de M. de Pontcallec a une date certaine incompatible avec celle que lui assigne le barde breton. Cette erreur n'est pas la seule qu'il commette, car il attribue vingt-deux ans à un homme qui en avait quarante, et le fait arrêter dans la salle à manger, lorsqu'il fut saisi dans son lit. — *Chants populaires de la Bretagne*, par M. de La Villemarqué, t. II, p. 150.

le château qui avait vu mourir le comte de Chalais et partir Fouquet pour un exil plus terrible que la mort.

Avant de statuer sur le sort des accusés, dont chaque jour augmentait le nombre, les commissaires jugèrent à propos de frapper quelques écrits clandestins qui se lisaient alors avec avidité. Ces écrits avaient pour but d'intéresser l'opinion aux prisonniers, et présentaient les désordres des derniers temps comme une conséquence coupable sans doute, mais naturelle, de la violation des droits de la province, du mépris témoigné à son parlement et à ses états. L'un de ces pamphlets, d'une forme piquante, avait pour titre : *Dialogue entre Gaston de Foix et Charles XII*; l'autre, d'une portée beaucoup plus sérieuse, touchait au vif les plus hautes et les plus redoutables questions. C'est une perte véritable que celle de cette *Apologie pour le parlement et pour la noblesse de Bretagne*, si bien brûlée par arrêt de la chambre royale qu'aucun exemplaire n'en est parvenu jusqu'à nous. Dans cet écrit se reflétait en effet l'opinion de la majorité modérée, non moins opposée aux extravagances des conjurés qu'aux procédés soldatesques de M. de Montesquiou. Cette opinion était celle du parlement, qui protesta avec énergie contre la formation de la chambre royale, d'abord parce que la création d'un tribunal politique en Bretagne était une atteinte manifeste aux droits constitutionnels de la province, ensuite parce qu'elle semblait jeter un doute injurieux sur la fidélité des magistrats bretons en les présentant comme capables de ménager des ennemis de la France et des complices de l'étranger (1).

La mission de la chambre de Nantes, telle que la lui avait assignée M. d'Argenson, avait été de confondre dans une réprobation égale, en les frappant par des arrêts communs, la résistance constitutionnelle de la Bretagne et le concours donné par un petit nombre de conjurés aux visées ambitieuses d'Élisabeth Farnèse et d'Alberoni. De leur côté, les accusés mirent tout en œuvre pour dissiper cette confusion systématique. Il n'y eut pas jusqu'à M. de Pontcallec qui ne s'efforçât d'expliquer sa conduite dans le sens d'une opposition légale, en la rattachant au pacte de Dinan, malgré l'évidence des faits sous lesquels il fut trop facile de l'accabler. Ses déclarations, ignorées jusqu'ici, peuvent se résumer de la manière suivante (2). L'accusé reconnaît avoir participé à toutes les réunions formées par la noblesse après les états de Dinan. Il donne des détails étendus sur l'assemblée de Lanvaux et sur trois autres qui suivirent. Il ne s'agissait, selon M. de Pontcallec, que de résister à l'oppression de M. de Montesquiou et de concerter un plan

(1) Remontrances du parlement de Bretagne au roi, du 24 octobre 1719.

(2) Le premier interrogatoire de Pontcallec est du 3 janvier 1720; les autres suivirent à quelques jours de distance.

de conduite relativement au paiement des impôts, dont la perception avait cessé d'être régulière. Il y fut question de la convocation des états-généraux; mais rien dans les résolutions prises n'était incompatible avec la fidélité due au roi et au régent du royaume. Il reconnaît qu'un plan fut formé pour enlever, à la tête d'une force de six cents gentilshommes, le commandant de la province, de manière à le garder pour otage jusqu'à ce que le gouvernement se fût engagé à respecter les droits et les libertés de la Bretagne. Il ne nie point qu'on se soit adressé au roi d'Espagne et que des rapports aient été établis avec le cardinal Alberoni; il dit qu'on se proposait, par ces négociations, d'obtenir le débarquement d'un corps de dix mille hommes et l'envoi d'un subside de 6 millions; mais en reconnaissant avoir été tenu au courant de ces négociations il maintient n'y avoir jamais été personnellement engagé. Les agens principaux, d'après M. de Pontcallec, étaient MM. de Mellac et de Lambilly; l'argent a été distribué en Bretagne par les soins de ce dernier. On comptait sur un mouvement simultané dans le Poitou, et l'on était en relations avec le Dauphiné, qui, ayant à faire redresser des griefs analogues à ceux de la Bretagne, avait secrètement accrédité à Madrid le chevalier de Sève, lequel s'entendait avec l'envoyé breton. Interrogé sur les préparatifs militaires faits au Pontcallec, l'accusé s'efforce d'établir que l'importance de ces moyens de défense a été démesurément exagérée; il n'a jamais eu plus de soixante hommes sur pied, et le vrai but de cet armement, c'était de résister à la maréchaussée, si elle venait, comme le bruit s'en était répandu, s'emparer de sa personne sous le prétexte qu'il faisait la contrebande du tabac. Sommé de s'expliquer sur plusieurs lettres adressées à M. de Montlouis contenant des instructions d'un caractère tout militaire et un plan pour armer et soulever les paroisses voisines, Pontcallec répond que cette correspondance est une pure mystification : M. de Montlouis est un maniaque qui se croit appelé à commander des armées; l'accusé a eu le tort d'entrer dans ce travers d'esprit, et s'est amusé à caresser les visions chimériques de son ami. Interrogé en dernier lieu sur la participation du parlement aux agitations de la province, il dit que, d'après M. de Lambilly, intermédiaire principal entre les magistrats et les gentilshommes, il suffisait, pour obliger le parlement à se prononcer, *de lui faire une douce violence*, ce qui aurait lieu, si l'on parvenait à pénétrer de force dans la ville de Rennes; sur la demande des commissaires, il nomme tous les conseillers réputés secrètement favorables aux vues des agitateurs (1).

(1) Les noms de ces magistrats, d'après l'interrogatoire du marquis de Pontcallec, sont les suivans : le président de Rochefort, les conseillers de Marnière, Féron du

Tout cela provoque la commisération. Dans ce complot, les hommes étaient aussi peu redoutables que les chefs, et jamais la rigueur ne fut plus inutile. M. de Montlouis rendit au commissaire instructeur la tâche plus facile encore, car il fit des aveux complets qui atteignirent ses coaccusés sans lui profiter. Ce malheureux gentilhomme exposa sans nulle réserve ce qui s'était fait dans les diverses assemblées secrètes auxquelles il avait participé. Il fit connaître en détail le projet formé par les conjurés pour surprendre la ville de Rennes afin d'enlever le maréchal, et déroula un autre plan tout aussi peu sérieux, puisqu'il consistait à déguiser quelques centaines de gentilshommes en sauniers afin de commencer le mouvement dans les marais de Guérande, sous prétexte d'organiser une vaste contrebande sur le sel. Sommé de déclarer quel poste lui avait été attribué dans le cadre de la future armée insurrectionnelle, il répondit que M. de Pontcallec le destinait à remplir, conjointement avec M. de Talhouët, le rôle de commandant de l'infanterie, et qu'il avait réservé celui de chef de la cavalerie pour M. du Couëdic, ancien capitaine de dragons; il ajouta que tous les brevets devaient être délivrés au nom du roi d'Espagne, M. de Pontcallec l'ayant ainsi déclaré en annonçant la prochaine arrivée du duc d'Ormond, général irlandais au service de sa majesté catholique. Interpellé sur le motif qui avait conduit plusieurs nobles à quitter leur domicile, il répondit que M. de Pontcallec leur avait affirmé qu'ils allaient tous être transportés au Mississipi. Sur ce bruit universellement répandu, M. de Montlouis se rendit à la grand'messe de sa paroisse, et demanda aux cultivateurs s'ils le défendraient résolûment, ainsi que les autres gentilhommes du voisinage, dans le cas où des dragons viendraient les enlever. Les paysans répondirent qu'il pouvait compter sur eux, mais que, si l'on venait jamais chercher M. de Pontcallec pour l'amener pendre, ils le verraient partir avec grande joie, parce que c'était un vrai tyran, et que nul ne bougerait pour lui. M. de Montlouis poussa enfin la sincérité jusqu'à donner l'état d'emploi de quelques mille livres reçues en piastres d'Espagne par lui, M. du Couëdic et M. de Talhouët, afin d'équiper des soldats. Au jour de son arrestation, le matériel d'armement se composait de quarante fusils de chasse et de quatre baïonnettes forgées avec de vieilles faucilles. Mme de Montlouis, qui dépassa son mari dans l'empressement et la précision de ses aveux, fit, sur ses indications, retrouver toute cette ferraille dans le champ où elle avait été enfouie. MM. du Couëdic et de Talhouët complé-

Quingo, Jacquelot de La Mothe, de Montebert, de Cuillé, d'Andigné, d'Ernothon du Pont-Labbé, de la Forest d'Armaillé et d'Erval.

tèrent les détails recueillis de la bouche de M. de Montlouis, et se livrèrent contre le marquis de Pontcallec à des récriminations justifiées par la présomptueuse étourderie de l'homme qui les avait perdus. Si la France avait pu suivre les débats d'un pareil procès, couvert par un secret rigoureux, un dénoûment sanglant aurait été à peu près impossible, car, si le complot restait avéré, le ridicule et l'impuissance d'une pareille tentative l'étaient encore davantage.

La postérité a prêté au régent tous les torts parce qu'il eut tous les vices. Il en est un toutefois que personne n'a pu songer à lui imputer : ce prince fut si peu cruel qu'il poussa envers ses ennemis la clémence jusqu'à l'excès, non par vertu, mais par une sorte d'apathique indifférence. Je m'étais donc souvent demandé pourquoi l'homme qui rendit si promptement aux légitimés leurs honneurs et leurs palais fit tomber, au milieu d'une province fidèle et pacifiée, la tête de quatre malheureux dont aucun ne méritait qu'on lui fît l'honneur de le craindre. En lisant les pièces originales de cette procédure, je me suis rendu compte de l'influence quotidienne sous le coup de laquelle le duc d'Orléans se trouva placé durant les cinq mois qu'elle dura, influence qui provoqua soudainement une résolution que l'attitude du prince n'avait pas jusqu'alors laissé prévoir. Toutes les dépêches de Nantes sont couvertes de notes marginales de la main du garde des sceaux, et dans leur effrayant laconisme ces notes suent le sang. Les circonstances les plus insignifiantes y sont présentées comme ayant un sens mystérieux et une portée redoutable. Il est évident que d'Argenson veut alarmer le régent et préparer un grand exemple, bien moins contre la Bretagne que contre tous les parlemens et tous les pays d'états à la fois. Il a jugé l'occasion favorable pour prouver à la France que le prince si indulgent contre ses ennemis personnels peut se montrer implacable contre ceux qui osent attenter au droit de la couronne. On devine sans peine que les instrumens ne lui manquèrent pas pour mettre dans cette province la terreur à l'ordre du jour. Parmi ces agens empressés figurait, à Rennes, sous l'abri d'un secret qui doit cesser de protéger sa mémoire, M. de Brilhac, récemment appelé aux fonctions de premier président du parlement, magistrat d'un esprit commun et d'une âme vulgaire, qui concourut plus que personne aux résolutions rigoureuses, non qu'il en eût le goût, mais parce qu'il crut profitable de l'affecter (1).

(1) Je me borne à l'échantillon suivant de sa volumineuse correspondance : « Le bruit se répand ici que la chambre royale va être cassée, que c'est une des conditions de la paix avec l'Espagne que l'amnistie générale de tous les Bretons, qui retourneront tous incessamment chez eux. — Il ne m'est pas permis, monseigneur, d'entrer dans les secrets du cabinet; mais je crois qu'il est de mon devoir de vous représenter

Il n'était pas sans difficulté de mener à fin une procédure qui s'appliquait à cent accusés présens et à cinquante contumaces. Disjoindre la poursuite dans une affaire où se présentait un même corps de délit, c'était un procédé peu régulier; juger tous les prévenus à la fois, c'était une entreprise à peu près impossible. Dans une dépêche impérative, le garde des sceaux trancha la difficulté. Il prescrivit aux commissaires de s'occuper d'abord des quatre principaux accusés, les seuls dont il convoitât la tête, en englobant dans le même arrêt tous les contumaces engagés dans les machinations avec l'Espagne, et tous passibles, à ce titre, de la peine capitale. Vingt condamnations à mort par un seul arrêt, cela parut au garde des sceaux pouvoir exercer une salutaire influence sur tous les parlementaires depuis Rennes jusqu'à Grenoble, depuis Grenoble jusqu'à Toulouse. Au moment où la Bretagne se rattachait avec ardeur à l'espoir d'une prochaine amnistie, la chambre criminelle préparait donc en secret le dénoûment de cette immense procédure. Dans la matinée du mardi 26 mars, MM. de Pontcallec, de Montlouis, du Couëdic et de Talhouët furent appelés l'un après l'autre devant elle, et ces quatre gentilshommes entendirent à genoux l'arrêt qui, en les déclarant atteints et convaincus du crime de haute trahison, les condamnait à être décapités avant la fin du jour. Nullement préparés à ce terrible dénoûment, que la clémence habituelle du régent rendait en effet peu vraisemblable, et contre lequel trois d'entre eux avaient cru se prémunir par la sincérité de leurs aveux, leur attitude révéla les impressions dominantes chez chacun d'eux. M. de Pontcallec exhala sa surprise par une explosion de fureur, en se rattachant toutefois à l'espérance d'un sursis. MM. du Couëdic et de Talhouët, rejetant cette illusion, comprirent que leur dernière heure était venue et s'élevèrent sans effort, par la puissance de leur foi, à la courageuse acceptation du sacrifice; M. de Montlouis prit ses dispositions avec une calme et mâle simplicité. Le même arrêt prononça la peine de mort contre seize accusés fugitifs (1), et déclara que la sentence définitive serait rendue contre

que, si ces bruits-là avaient malheureusement quelque fondement, et s'il ne se faisait pas bientôt des exemples éclatans, les honnêtes gens ne pourraient plus lever la tête, car j'ose vous assurer que leur repentir à tous n'est fondé que *sur la seule attrition*, et que leur cœur est absolument gâté. » Lettre à M. d'Argenson, 9 janvier 1720. — Archives impériales, nouveau fonds du contrôle-général, cartons de Bretagne.

(1) Ces condamnés contumaces, qui furent décollés en effigie sur l'échafaud fumant du sang versé la veille, étaient MM. de Talhouët de Bonamour, de Lambilly, d'Hervieux de Mellac, Couëssin de La Berraye, de Talhouët de Boisorhant, de Trevelec de Bourgneuf fils, Cocquart de Rosconan, le comte et le chevalier de Rohan-Pouldu, du Groësquer l'aîné et l'abbé du Groësquer, de La Houssaye père, de La Boissière de Kerpedron, le chevalier de Lantivy du Crosco, Le Gouvello de Kerantré et de Villegley. Ces

les quatre-vingt-dix-sept autres détenus après plus ample informé, dans un délai de trois mois.

Remis aux mains de quatre moines mandés d'un couvent voisin, les condamnés furent conduits dans la chapelle du château, et consacrèrent au règlement des affaires de leur conscience et à celui de leurs intérêts domestiques le peu d'heures qui les séparaient encore de l'instant fatal. Avertie de ce qui se préparait par un vaste déploiement de forces militaires, la population nantaise insulta par ses cris les commissaires qui allaient faire couler le plus vieux sang de l'Armorique. La noblesse quitta la ville; le peuple suivit jusqu'au lieu du supplice, en faisant éclater sa profonde douleur, des hommes protégés aux yeux de la Bretagne par la sainteté d'une cause qu'ils compromirent gravement sans doute, mais qu'ils avaient d'abord espéré servir. De nuit, à la lueur des flambeaux, au milieu d'une cité en deuil et en prières, les condamnés franchirent d'un pas ferme le chemin de la prison à l'échafaud; leurs têtes tombèrent, non sans peine sous la main d'exécuteurs ou novices ou tremblans, et leur vie, jusqu'alors obscure, fut tout à coup transfigurée par leur mort.

Ce rapide exposé, écrit sur des documens authentiques, permet de juger la valeur de la conspiration bretonne; il déterminera tous les bons esprits à concéder aux coupables le bénéfice des circonstances atténuantes, en leur refusant les hommages réclamés pour eux par d'honorables écrivains incomplétement renseignés. Il est un côté de cette affaire qui n'a jamais été mis en relief, c'est le tort immense que ce triste épisode fit dans tout le royaume à la cause des libertés provinciales. En présence d'un complot qui permettait de mettre en suspicion leur dévouement à la royauté, les états de Bretagne rentrèrent dans une silencieuse dépendance, et la noblesse se montra plus occupée d'effacer à Versailles des impressions fâcheuses que de suivre le sillon tracé par l'assemblée de Dinan. Le despotisme profita des craintes qu'inspire toujours aux gens timides la revendication bruyante de la liberté. Durant plus de quinze ans, à la suite de la crise de 1720, la vie politique fut à peu près interrompue en Bretagne, et M. d'Argenson obtint de cette immolation juridique tout le fruit qu'il en avait attendu.

L. DE CARNÉ.

exilés moururent pour la plupart en Espagne ou à la petite cour de Parme. M. de Talhouët de Bonamour devint commandant des gardes wallonnes, M. de Lambilly occupa d'importantes fonctions diplomatiques, et MM. de Rohan-Pouldu obtinrent des charges de cour. Le reste de l'émigration bretonne vécut misérablement, comme le constate Saint-Simon, qui en trouva les survivans en Espagne. — Mémoires, t. XI.

LE
VOYAGE DE LA NOVARA

ÉTUDE DE GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE.

I. *Reise der œsterreichischen Fregatte Novara um die Erde*, von Dr Karl von Scherzer. Wien, Karl Gerold's sohn, 1867. — II. *Statistisch commerzielle Ergebnisse einer Reise um die Erde*, etc., von Dr Karl von Scherzer. Leipzig und Wien. Brockhaus, 1867.

Tout ce qui se rapporte à l'Autriche excite actuellement en Europe un vif intérêt. On suit avec une attention à la fois bienveillante et inquiète les efforts de l'homme d'état habile qui n'a point reculé devant la tâche ardue de reconstruire sur des fondemens modernes l'antique édifice de l'empire danubien, miné par les rivalités de race, disloqué par les prétentions opposées des nationalités, ébranlé enfin par les revers successifs subis sur les champs de bataille; mais ce qu'il importe surtout de signaler en ce pays, ce sont les manifestations du réveil de la vie intellectuelle. Jusqu'à présent, l'Autriche n'a pris qu'une part insignifiante à ce grand mouvement scientifique qui, renouvelant presque toutes les branches du savoir, constitue le plus beau titre de gloire de l'Allemagne contemporaine. Les savans ne manquaient peut-être point à l'empire, mais la liberté manquait aux savans, et sans liberté la science est arrêtée dans son essor. La pensée était écrasée sous le poids d'un double despotisme, despotisme de l'état, despotisme de l'église, le second bien plus lourd que le premier, car la censure ecclésiastique, là où elle peut agir dans l'ombre, comme en Autriche

il y a peu de temps encore, ôte jusqu'au goût des études indépendantes. Celui qui ne peut dire que la moitié de ce qu'il pense aimera souvent mieux se taire. Voilà du moins la cause à laquelle les Autrichiens eux-mêmes attribuent la stérilité dont leur pays semblait frappé dans l'ordre intellectuel. Il est certain qu'il y a quelques années les résultats du voyage scientifique de la *Novara* n'auraient pas été publiés dans l'esprit où ils le sont aujourd'hui, et c'est pour ce motif que nous nous plaisons à y voir l'un des symptômes de la régénération de l'Autriche.

L'expédition de la *Novara* fut organisée, il y a déjà plus de dix ans, sous les auspices de l'archiduc Maximilien, qui se trouvait alors à la tête de la marine autrichienne. Le but était multiple : il s'agissait d'abord de nouer des relations commerciales avec les pays transatlantiques et de déployer le pavillon impérial sur des mers qui ne le connaissaient pas encore; on voulait en même temps favoriser les recherches des savans spéciaux qui seraient pris à bord, former des collections d'objets d'histoire naturelle que le voyageur isolé a beaucoup de peine à emporter, enfin établir des rapports réguliers avec les institutions scientifiques des pays lointains. La *Novara* était une frégate à voiles de quarante canons, bon navire de mer et fin voilier, placé sous le commandement du commodore B. von Wullerstorf-Urbair, qui est devenu depuis ministre du commerce. C'est ce même bâtiment qui, muni maintenant d'une hélice, remplit la funèbre mission de ramener dans sa patrie le corps de Maximilien. La commission scientifique était composée du docteur F. Hochstetter pour la géologie, du docteur E. Schwarz et de M. J. Jelinek pour la botanique, de MM. Frauenfeld et Zelebor pour la zoologie, et de M. Carl von Scherzer pour l'ethnographie et la géographie dans leurs rapports avec le commerce et l'économie sociale. L'esprit qui avait inspiré le *Cosmos* présidait à l'entreprise, et Humboldt, déjà affaibli par l'âge, profitait d'un retour de santé pour envoyer à ceux qui allaient partir quelques instructions, l'indication de certaines lois physiques à vérifier et enfin les vœux les plus touchans pour le succès des voyageurs dont il n'espérait plus voir le retour.

La belle frégate partit en avril 1857 et revint en août 1859, au milieu de la guerre entre la France et l'Autriche. Le vaisseau consacré à la science n'avait en tout cas rien à craindre : ordre avait été donné de le respecter sur toutes les mers. L'expédition, après avoir touché à Gibraltar et à Madère, avait visité successivement Rio-de-Janeiro, le cap de Bonne-Espérance, les îles de Saint-Paul et d'Amsterdam, Ceylan, Madras, les îles Nicobar, Singapore, Batavia, Manille, Hong-kong, Shanghaï, les Carolines, Sidney, Auck-

land, Tahiti et Valparaiso. Elle rapportait de nombreuses collections qui forment à Vienne un musée spécial. La publication des travaux de la commission scientifique a été entreprise aux frais du gouvernement, dans un format et avec un luxe typographique si coûteux qu'elle a été plusieurs fois arrêtée par le manque de fonds spéciaux et aussi par les secousses si répétées que l'empire a subies. Quand elle sera complète, elle formera un recueil des plus importans à consulter : il est divisé en sept parties, consacrées à la physique nautique, à la zoologie, à la botanique, à la géologie paléontologique, à l'économie politique et au commerce, à l'ethnographie, à l'anthropologie et à la médecine dans ses rapports avec la géographie. Parmi ces travaux, ce sont ceux qui se rapportent à l'étude des forces productives des pays transocéaniques que nous voudrions faire connaître. Ils sont dus à M. Carl von Scherzer, conseiller au département du commerce à Vienne. Il a fait paraître d'abord le récit du voyage de la *Novara* en deux volumes dont le succès a été tel dans toute l'Allemagne, qu'il s'en est vendu plus de 25,000 exemplaires, et il vient de publier récemment les résultats statistiques et commerciaux qui, réunissant une énorme quantité de chiffres et de faits groupés d'une façon méthodique, permettent de contrôler ses appréciations.

Ce qui fait le charme et l'intérêt de ces récits de voyage, c'est que M. von Scherzer est à la fois un économiste, un naturaliste et un artiste. Ses tableaux des splendeurs de la nature tropicale ne sont point inférieurs à ceux du *Cosmos*. J'ai lu, il y a quelques années déjà, un livre où M. von Scherzer raconte un voyage d'exploration dans les forêts vierges de l'Amérique centrale, et ses descriptions étaient si bien faites qu'il me suffisait de fermer les yeux pour voir, comme si j'y étais, s'ouvrir au-dessus de ma tête la voûte de verdure des arbres immenses, et, dans le demi-jour glauque que produit cet ombrage, les lianes escalader les fûts élancés des palmiers afin de se rapprocher du jour, les orchidées, suspendues en l'air comme des oiseaux qui volent, étaler les éclatantes couleurs de leurs pétales si bizarrement découpés, les fougères revêtir le sol de leurs frondes légères, la végétation enfin jaillir partout de la terre comme une éruption de vie qui envahit tout sans repos et sans merci, mais qui tue l'homme, incapable de vivre dans cet air épais, très semblable à celui où s'épanouissait la flore de la période houillère. Ces tableaux se gravent si fortement dans la mémoire parce que les détails sont rendus avec la plus grande précision. L'auteur ne se contente pas du ton général et de la ligne vague; il connaît toutes ces plantes, tous ces arbres, qui donnent au paysage son caractère distinctif; il les nomme, il les dépeint, il en indique d'un

mot la physionomie. Pour faire connaître les aspects des pays lointains, rien n'égale la photographie, qui reproduit les choses telles qu'elles sont. Or le savant qui décrit arrive à peu près au même résultat, et, quand il est artiste, il y ajoute la poésie sans nuire à la vérité. Voilà ce qui séduit dans les tableaux de la nature tracés par Bernardin de Saint-Pierre, par Humboldt, et l'on peut presque ajouter par M. von Scherzer.

Toutefois l'intérêt principal que présente le récit du voyage de la *Novara* réside non dans le mérite des descriptions, mais dans l'étude des conditions économiques des différens pays successivement visités. C'est là le côté sérieux, instructif et vraiment original de l'œuvre. Depuis quelque temps déjà, l'économie politique semble rester stationnaire. Les principes généraux ont été établis par les maîtres de la science. En essayant de donner plus de précision aux formules, leurs successeurs sont arrivés souvent à remettre en question des vérités acquises qu'il faut ensuite rétablir à nouveau. On aboutit ainsi à des discussions de mots, à des débats scolastiques, d'où ne peuvent sortir ni lumière utile ni conseils pratiques. C'est l'étude des faits qu'il faut aborder maintenant dans le temps et dans l'espace, c'est-à-dire dans l'histoire et dans le monde contemporain (1). L'économie politique, pas plus que la politique, n'est une science exacte, dont on peut saisir les lois au moyen de définitions, d'axiomes et de déductions, comme on le fait en algèbre ou en géométrie. L'objet de l'étude en effet n'est autre que l'homme, être libre, perfectible et obéissant à des mobiles très différens suivant la race ou l'époque à laquelle il appartient. Telle institution, excellente pour une société éclairée, sera une cause d'arrêt irrémédiable pour un peuple encore dans l'enfance. Le gouvernement despotique, qui à certaines époques paraît indispensable au progrès de la civilisation, devient plus tard une occasion de mécontentement, de troubles, d'insurrections et en définitive de décadence. Quand Montesquieu a voulu exposer l'esprit des lois, il ne s'est pas enfermé dans des formules abstraites, il a étudié les institutions de tous les peuples de la terre. Les autorités qu'il invoque sont parfois bien trompeuses, et les exemples qu'il cite méritent les railleries que Voltaire ne leur a pas épargnées; mais la méthode est excellente, elle éveille la cu-

(1) Des études économiques importantes et récemment parues montrent que les esprits se tournent de ce côté. Parmi les auteurs qui travaillent dans cette direction, il suffira de citer MM. Roscher pour l'Allemagne, Wolowski pour la France, Stuart Mill, Fawcett, Edwin Chadwick, Cliffe Leslie pour l'Angleterre, Jacini, Minghetti pour l'Italie, Le Hardy de Beaulieu pour la Belgique. C'est même l'intérêt tout actuel et si puissant des questions économiques qui a porté jusqu'aux philosophes, comme M. Jules Simon, à négliger leurs anciennes études pour s'occuper de l'amélioration du sort des classes laborieuses.

riosité, soutient l'intérêt et mène au but. Comment les peuples doivent-ils se conduire pour que l'aisance devienne générale, en d'autres termes quelles sont les causes de la richesse des nations? Voilà le problème que l'économie politique cherche à résoudre. Croit-on qu'il le sera quand on aura obtenu la non-intervention du gouvernement dans le domaine de la production, la liberté du commerce international et le laissez-faire, le laissez-passer universel? Aucunement; le progrès économique tient à des causes beaucoup plus profondes. Il dépend des influences de la religion, des mœurs, des institutions politiques, des traditions, des croyances morales et philosophiques. Pour qu'un homme se mette à courir, il ne suffit pas de le débarrasser de toute entrave, il faut encore qu'il en ait la force. Il en est de même pour les peuples. S'ils n'ont pas les aptitudes qui rendent le travail productif, ce ne sont pas de pures réformes économiques qui les leur donneront; il leur faudra une régénération morale et intellectuelle. La Turquie n'a jamais été arrêtée dans son essor par les barrières du système protecteur; d'où vient qu'elle décline et que déjà on se dispute sa succession, comme si sa chute était inévitable et prochaine? Dans les républiques espagnoles de l'Amérique du Sud, l'état ne décourage pas par son ingérence l'initiative individuelle; d'où vient que celle-ci est nulle et que les populations sont misérables dans les plus riches contrées du monde? C'est pour éclairer de semblables questions qu'il est si utile de bien connaître la situation économique et morale des différens peuples. Malheureusement les sources d'informations sont encore très rares, car en général les voyageurs s'occupent peu d'économie politique, et les économistes ne font guère de lointains voyages.

Il est difficile aussi d'obtenir en cette matière délicate des jugemens exacts et des appréciations impartiales. Pour les faits de l'ordre physique, il n'est pas probable que l'observateur soit aveuglé par ses passions ou ses croyances, car ces faits n'y touchent pas directement. Dans les sciences morales et politiques il n'en est pas de même. Il s'agit là de ce qui émeut notre cœur. Les questions qui s'agitent ont le privilége de passionner les hommes, parce qu'elles portent sur leurs croyances en fait de politique, de morale, de religion. Le jugement de l'observateur sera donc faussé à son insu par ses opinions, dont il ne peut secouer l'influence. Il verra ce qui les confirme; ce qui les contredit lui échappera. De là vient que les voyageurs, qui s'accordent d'ordinaire lorsqu'ils décrivent les caractères physiques des pays étrangers, sont si souvent en désaccord quand ils nous parlent de leur état moral. Par exemple, quel est sous ce rapport la situation des États-Unis? Les uns en font une peinture effroyable : dans l'administration, ce ne sont que dilapidations

et concussions, le vol organisé en un mot, la grossièreté des mœurs est générale; dans les affaires, la probité commerciale est un terme qui n'est plus compris; le lien de la famille existe à peine; la corruption s'étale ouvertement et ne connaît plus de bornes. D'autres au contraire nous montrent dans l'Union américaine un modèle à suivre en tout, ainsi que faisait Tacite en présentant le tableau de la Germanie aux Romains de la décadence. Parmi ces jugemens contradictoires, auquel faut-il ajouter foi? A ceux des indifférens peut-être qui n'ont pas d'opinion arrêtée ni de conviction faite? Le malheur est que ceux-là ne seront que des observateurs superficiels. Pour bien observer, il faut que l'esprit se soit posé un problème, sinon on voit mal, on ne comprend pas le sens des faits, on ne sait même pas interroger. On ne poursuivra pas avec fruit la solution d'un problème sans y apporter un vif intérêt qui résulte de certaines croyances, de certains principes, ressort profond de la vie spirituelle. Pour bien juger une religion, a dit M. Renan, il faut avoir cessé d'y croire après y avoir cru. Voilà la formule de cette suprême indifférence que quelques-uns croient indispensable à la saine critique et à l'impartialité des jugemens. L'inconvénient est qu'en perdant la foi le critique cesse souvent de comprendre la puissance des sentimens qui ont remué le monde et qui l'agitent encore. En résumé, chaque fois qu'il s'agit des manifestations de la liberté humaine, les bons observateurs sont rares, et c'est pour ce motif que nous attachons un grand prix aux récentes publications de M. von Scherzer. En s'occupant de questions sociales, il a su conserver les habitudes d'investigation du naturaliste. Il n'est pas arrivé au dilettantisme scientifique et à l'indifférence politique, on devine que c'est un bon patriote et un ami de la liberté qui écrit; mais ses préférences ne semblent jamais influencer ses jugemens. On sent qu'il s'efforce avant tout de montrer les faits tels qu'ils sont, sauf aux autres à en tirer les conclusions plus éloignées qui en découlent. Il n'y a que les Allemands qui sachent être aussi complétement *objectifs*. Ils se dédoublent, pour ainsi dire, en deux hommes, l'un qui a des principes très arrêtés et des passions très vives, l'autre qui sait voir et observer comme s'il n'en avait point.

Parmi les enseignemens qu'on peut tirer des volumes de M. von Scherzer, il en est un que je voudrais mettre en lumière, parce qu'il peut avoir quelque à-propos en France et en Autriche. En France, la chambre des députés, à l'unanimité moins 17 voix, vient de garantir, autant du moins qu'il dépend d'elle, une éternelle durée au régime qui existe à Rome. En Autriche, le gouvernement a consenti, il y a quelques années, à subir le joug de la théocratie, et y a enchaîné le pays par un concordat. Si ce régime est con-

forme aux besoins des sociétés, il ne peut pas manquer de produire de bons résultats, et sous toutes les latitudes les peuples gouvernés directement ou indirectement par l'église seront les plus heureux de la terre. Aux fruits vous connaîtrez l'arbre, a dit l'Évangile. Voyons donc s'il en est ainsi, et dans notre voyage autour de la terre ne craignons pas de prendre pour guide M. von Scherzer, car chacune de ses appréciations est appuyée sur des chiffres officiels où l'on peut puiser les pièces de conviction du procès.

I.

Sortie péniblement des détroits de l'Adriatique et de la Méditerranée, la *Novara* s'élance enfin sur l'Atlantique; mais elle s'arrête encore pendant quelques jours dans la baie de Funchal, à Madère. Elle y aborde vers la fin du printemps, en juin. L'île apparaît dans toute la splendeur de sa merveilleuse végétation. Les Anglais l'ont bien nommée *ocean flower*, la fleur de l'océan. Toute cette terre volcanique n'est qu'un bouquet. La nuit, les senteurs les plus pénétrantes embaument l'air, et jusque sur la mer azurée entourent le navire d'une atmosphère parfumée. Là se rencontrent et se confondent les flores de la région tempérée et de la zone tropicale. Les platanes, les châtaigniers, les sapins se mêlent aux bananiers, aux palmiers, aux dragoniers. Les guirlandes légères des passiflores se suspendent aux branches de l'acacia. Dans les haies, les aloès élèvent à la hauteur de 40 pieds leurs girandoles fleuries. L'hortensia, les camellias et les fuchsias en arbre, l'oléander et les roses luttent de grâce et d'éclat non loin du caféier et de la canne à sucre. Jusqu'au plus haut sommet, les blocs de basalte du pic Ruivo, à 5,792 pieds, se couvrent encore de fougères et de bruyères grandes comme des saules. Le climat est d'une douceur et d'une égalité parfaites. La température moyenne est de 19 degrés centigrades; elle ne dépasse presque jamais 23 et ne tombe pas au-dessous de 10. Le soleil éclate dans toute sa force, mais l'ardeur en est tempérée par les brises de l'Atlantique. Rien que de vivre dans ce paradis est une bénédiction, un luxe : *life there is a mere luxury*, comme disent les Anglais, chaque année plus nombreux, qui viennent y chercher un air plus doux pour leurs poitrines atteintes ou menacées de phthisie. Voilà ce que la nature a fait pour cette île fortunée, voyons ce qu'en ont fait les hommes.

Madère, encore inhabitée, fut découverte en 1419 par deux Portugais, João da Camara et Tristão Texeira. Chacun d'eux obtint la concession de la moitié de l'île. Ils cédèrent des terres à ceux qui vinrent s'y fixer; mais ils se réservèrent des monopoles de tout

genre : celui du sel, du four banal, de la dîme, des scieries. Avec cette fureur aveugle qui porte les peuples du midi à détruire partout les forêts, les Portugais mirent le feu à celles qui couvraient l'île entière; tout fut brûlé. Depuis lors beaucoup de sources vives furent taries à jamais, et aujourd'hui l'eau manque à Madère. Néanmoins, grâce à la culture de la canne à sucre et de la vigne qui fournissait le malvoisie, la prospérité de l'île alla croissant pendant deux siècles. Elle a dû être bien plus grande que maintenant, puisqu'on trouve des restes de bâtimens importans dans des lieux actuellement déserts. Le déclin semble dater du commencement du XVII[e] siècle. Les couvens, se multipliant et s'enrichissant sans cesse, accaparèrent une grande partie des terres cultivées. Celles même qui échappèrent à la mainmorte furent grevées de certains droits nommés *vinculos*, que les mourans constituaient au profit des églises à la condition qu'un nombre plus ou moins grand de messes seraient dites annuellement pour le salut de leur âme. Ces *vinculos* non-seulement enlevaient une partie du produit net, mais avaient pour effet de limiter toute location à quatre années et de réduire ainsi les cultivateurs à un état très voisin du servage. Pour sauver les morts du purgatoire, on ruinait les vivans. Le marquis de Pombal abolit une grande partie de ces droits, et la révolution de 1821 supprima tous les couvens, moins trois, qui existent encore.

Aujourd'hui on trouve ici le régime de la grande propriété combiné avec la petite culture. Les parcelles atteignent rarement un demi-hectare. Le comte de Carvalhal possédait le tiers de l'île et avait huit mille locataires. La population et le mouvement commercial tendent à diminuer depuis plusieurs années déjà. En 1836, le chiffre des habitans était de 115,446 sur les deux îles de Madère et de Porto-Santo. En 1854, il était tombé à 103,296 et en 1855 à 102,837, avant même que l'apparition de l'*oïdium*, qui en ravageant les vignes a ruiné le pays, ait pu faire sentir sa funeste influence. La récolte du vin se réduisit tout à coup de 30,000 pipes à 1,400. La valeur des exportations tomba de 4 millions de francs à la moitié environ. Les cultivateurs n'ont pas l'énergie nécessaire pour remplacer la vigne par une autre plante; ils préfèrent émigrer, et ils s'embarquent en grand nombre pour les Antilles anglaises. Le gouvernement actuel du Portugal n'épargne cependant aucun effort pour relever la trempe morale de ces populations découragées. Il a favorisé la diffusion de l'instruction primaire et l'a même déclarée obligatoire depuis septembre 1844; mais c'est en vain. De 17,500 enfans en âge d'école, 2,303 seulement sont inscrits, et 700 environ les fréquentent régulièrement. Les malades qui arrivent chaque année à l'automne, principalement d'Angleterre, dépensent dans l'île

au moins un demi-million de francs. Presque tout le commerce est aux mains des Anglais et des Américains, et rien n'indique que les habitans soient prêts à imiter les exemples d'activité et d'initiative que leur donnent les étrangers.

Après avoir quitté Madère, la *Novara* franchit la ligne, et alla jeter l'ancre dans la baie de Rio-de-Janeiro, la plus vaste, la plus sûre, la plus belle du monde entier. L'empire du Brésil, aussi grand que l'Europe tout entière, ne compte que 8 millions d'habitans, dont un peu plus de 1 million seulement appartient à la race blanche. Et pourtant grâce à l'étendue, à la merveilleuse fertilité du territoire, à la diversité des climats qu'il présente, il pourrait réunir tous les produits de la zone tempérée à ceux des régions équatoriales. Au sud, dans la province de Sainte-Catherine, la chaleur n'est pas excessive, et permet au blanc de travailler sans nuire à sa santé. Les quelques colons allemands et belges qui y sont établis prospèrent; mais le Brésilien dédaigne le travail, qu'il a toujours vu exécuter par des esclaves. Rio-de-Janeiro fait venir le froment de New-York, la farine même de la Hongrie et les fourrages pour les chevaux de l'Amérique du Nord. Le progrès est presque insensible, et les améliorations introduites sont dues presque toutes à l'initiative des étrangers. La construction des routes, des chemins de fer, des lignes télégraphiques, se poursuit avec une déplorable lenteur. Les ressources nécessaires à ces travaux si urgens sont gaspillées dans des guerres étrangères, sans but et sans profit même pour le vainqueur. Que n'aurait-on pas pu faire avec les centaines de millions dévorés dans cette triste expédition du Paraguay, qui a déjà coûté la vie à tant d'hommes dans un pays où il y en a si peu? A une faible distance de la capitale, toute route carrossable cesse, et pour voyager l'on est réduit à se servir du mulet, qui constitue aussi l'unique moyen de transport pour les marchandises. Au gouverneur de la province de Goaz, il faut trois mois pour se rendre de Rio à sa résidence. De Cuyaba, capitale de la province de Matto-Grosso, jusqu'à Rio, les marchandises restent une demi-année en route. Depuis que la suppression de la traite des noirs est devenue effective, le Brésil ne peut échapper au déclin que grâce à une forte immigration de colons européens. Comme le disait l'empereur lui-même dans l'un de ses discours d'ouverture, « la nécessité d'attirer une population industrieuse devient chaque jour plus impérieuse. » Déjà maintenant ce sont les étrangers, les Allemands et les Anglais surtout, qui exploitent les forces productives de l'empire. Voici comment s'exprimait à ce sujet un rapport de la chambre des députés ayant pour objet de combattre le préjugé national qui ne voit dans les étrangers que « des sangsues vivant aux dépens du pays. » « Nos fabri-

ques appartiennent, il est vrai, à des étrangers : ce sont leurs capitaux et leurs bras qui font valoir notre sol, qui font notre commerce, qui développent les arts et l'industrie; mais, même s'ils quittent le pays après s'être enrichis, les résultats nous restent. Des étrangers montent nos navires, bâtissent et peuplent nos usines, achètent nos produits et les transportent au loin; ce sont eux qui exploitent nos rivières et nos forêts, qui cultivent nos champs et descendent dans nos mines, qui découvrent nos richesses et élèvent nos enfans. Le capital, la science, les instrumens, les machines, les forces vivantes qui créent les valeurs, c'est à eux que nous les devons. Tout cela est vrai, mais ne profitons-nous pas des fruits de leurs sueurs et des améliorations qu'ils introduisent? »

Malgré les brillantes promesses et les efforts des agens du Brésil en Europe, le chiffre des émigrans qui se dirigent vers ce pays est toujours très restreint, et la plupart sont des artisans qui se fixent dans les villes, non des cultivateurs disposés à peupler les campagnes. M. von Scherzer pense que l'émigration ne pourra jamais contribuer au salut de l'empire tant que subsisteront l'esclavage et le système de la *parceria*, qui fait de l'ouvrier européen un serf attaché à la glèbe (1). Dans ces dernières années, la production du Brésil a subi une révolution complète. Celle du café a pris un développement considérable tandis que celle de toutes les autres denrées a beaucoup diminué. Le caféier n'a été introduit dans l'empire qu'en 1762 par le vice-roi, marquis de Lavradio. Jusque vers 1810, le produit de cette culture demeura insignifiant; aujourd'hui elle représente plus de la moitié de la récolte totale du café dans le monde entier. On estime que celle-ci monte à 350 millions de kilos, et le Brésil y intervient pour plus de 200 millions, dont la plus grande partie est destinée à l'exportation. La culture de la canne à sucre a considérablement diminué. Le produit total est tombé de 150 millions à 75 millions de kilos, ce qui n'équivaut qu'à la trentième partie de la production totale du sucre sur le globe. Le coton forme encore un objet important d'exportation dont la valeur s'est élevée en 1865 à plus de 75 millions de francs; mais presque tous les autres produits tels que le riz, le tabac, l'indigo, la cochenille,

(1) Voici en quoi consiste ce système. Le planteur avance à l'ouvrier européen la somme nécessaire pour payer son voyage et ses frais d'installation; celui-ci est tenu de la lui rendre plus tard avec les intérêts. La récolte est partagée par moitié entre le propriétaire et l'émigrant; mais c'est le premier qui la vend et qui déduit les frais. Le produit net inscrit au profit du travailleur est souvent insuffisant pour couvrir l'intérêt de sa dette. En cas de contestation, la justice, paraît-il, lui donne toujours tort, et il meurt ainsi endetté sans même laisser à ses enfans la liberté et la propriété. Quelle différence avec le sort de l'émigrant aux États-Unis, quoique la terre y soit bien moins productive!

le poivre, les métaux précieux, le diamant, ont perdu l'importance qu'ils avaient autrefois. En 1862, le chiffre des exportations a été de 337 millions de francs et celui des importations de 310 millions. La moitié de ce mouvement d'échange s'effectuait avec l'Angleterre.

La constitution brésilienne est très libérale; elle garantit aux citoyens la jouissance de tous les droits de 1789. Les lois sont votées par deux chambres. Le sénat est composé de 58 membres nommés à vie par l'empereur sur une liste triple arrêtée par les électeurs. La chambre basse compte 122 membres nommés pour quatre ans par les électeurs provinciaux, qui sont élus eux-mêmes par le peuple. L'empereur n'a qu'un *veto* suspensif. Quand un projet est voté par trois législatures consécutives, il acquiert force légale. Une disposition excellente a été introduite dans la constitution pour mettre fin aux conflits qui peuvent surgir entre les deux chambres. Quand l'une des deux assemblées n'adopte pas les amendemens votés par l'autre, celle-ci peut requérir la réunion générale des députés et des sénateurs en une séance plénière où le vote de la majorité décide du sort de la loi et des amendemens. Par cette combinaison, on supprime le danger qui peut résulter de la résistance obstinée d'une chambre haute sourde aux vœux de la nation, et la principale objection faite d'ordinaire contre l'institution d'une assemblée modératrice est écartée; c'est un point à noter pour ceux qui peuvent avoir à formuler une constitution nouvelle.

En résumé, l'opinion de M. von Scherzer sur la situation économique du Brésil est loin d'être favorable. Il est d'accord en ce point avec un autre voyageur également distingué, M. von Tschudi, qui a parcouru une grande partie de l'empire et qui y a résidé en qualité d'envoyé extraordinaire de la confédération helvétique (1). Il est aussi frappé de la merveilleuse fécondité de la nature que du peu de parti qu'en ont su tirer les hommes. Victor Jacquemont dans ses lettres s'est montré au sujet du Brésil d'une sévérité qui va parfois jusqu'à l'injustice; mais dans l'amère satire qu'il trace de la société brésilienne il y a quelques traits qui méritent d'être cités. « J'ai cherché, dit-il, une classe moyenne, laborieuse, économe, respectable; il n'y en a pas. Au-dessous de la gent dorée sur tranche, je n'ai trouvé que les noirs, esclaves, ou les gens de couleur affranchis, propriétaires d'esclaves et les pires de tous. Est-ce une nation que cela, et n'est-ce pas le portrait de tous les nouveaux états indépendans de l'Amérique espagnole? La race es-

(1) *Reisen durch Sud-Amerika, von J. S. von Tschudi*: Brockhaus, Leipzig, 1866. (Voyage dans l'Amérique méridionale, par J. S. von Tschudi.)

pagnole et portugaise n'est pas plus progressive dans le Nouveau-Monde que dans l'ancien. Elle y possède la liberté de nom ; mais qu'est-ce que la liberté ? Est-ce donc un but ou un moyen? Est-ce une chose qui puisse se suffire à elle-même? Vous verrez ce que deviendra l'Amérique intertropicale avec sa liberté : ce qu'elle était auparavant, un pays sans habitans et sans richesse, parce qu'il est sans travail. Le travail et l'économie, voilà la grande affaire, et la liberté n'est précieuse qu'autant qu'on l'emploie à travailler et à épargner. On en fait un usage admirable aux États-Unis. C'est que la race anglaise, qui a peuplé tout le nord du Nouveau-Monde, est éminemment industrieuse et ordonnée. Que feront auprès d'eux, dans le Mexique, les Espagnols, leurs voisins? » Jacquemont a tort de placer les Portugais et les Espagnols sur la même ligne. En Europe, le Portugal pratique le régime constitutionnel d'une façon très correcte, sans passer par ces insurrections militaires, par ces *pronunciamientos* et ces réactions despotiques qui sont le fléau et la honte de l'Espagne. En Amérique, le Brésil a échappé jusqu'à ce jour à la dégradante anarchie qui dévore toutes les républiques d'origine espagnole. Les Portugais se sont, il est vrai, soustraits à la domination du clergé, et Rome les menace même parfois de ses foudres; mais cela ne leur a pas encore porté malheur jusqu'à présent.

L'une des principales causes du peu de progrès que fait le Brésil réside dans la façon dont on y exploite la terre. Le procédé en usage est ce que les Allemands appellent énergiquement la *raub-cultur*, la culture déprédative, la culture-vol. J'en trouve une description très exacte dans une intéressante étude sur la colonisation au Brésil, publiée par M. Charles van Lede, ancien officier supérieur du génie au service du Chili. Généralement au Brésil la terre n'est pas défrichée et conquise d'une manière définitive. On exploite la force végétative qu'elle renferme, puis on l'abandonne. Voici comment se fait l'opération. On choisit dans la forêt une certaine étendue, dont on estime la fertilité d'après les essences qui y croissent. Après la saison des pluies, les esclaves coupent à hauteur d'appui les bambous, les lianes, toutes les broussailles, mais sans s'attaquer aux gros arbres dont la dureté offrirait trop de résistance. Ces branchages abattus sèchent au soleil d'été, et un mois avant que les pluies recommencent on y met le feu. Cette opération terminée, le champ à ensemencer présente l'aspect le plus triste; sur la terre à moitié recouverte de cendres et de charbons gisent les grosses branches et les arbres à moitié consumés par les flammes; les troncs les plus forts, qui ont résisté à l'incendie, dépouillés de leurs feuilles et des lianes qui les enveloppaient, découpent dans l'air

leurs bras noircis, semblables à des potences funèbres. Ce champ de destruction, au milieu de la splendeur et du printemps éternel des forêts vierges, offre le plus pénible contraste et serre le cœur. C'est entre les arbres carbonisés que le cultivateur plante le maïs, le haricot ou le manioc. Au bout de deux ou trois récoltes, le produit devient insuffisant. Le champ est abandonné. Un nouveau taillis y repousse, mais moins vigoureux que le premier et composé d'essences différentes. Après sept ans, on le coupe et on le brûle. Les cendres cette fois ne suffisent plus qu'à une seule récolte. Après que cette opération a été répétée à plusieurs reprises, les broussailles, devenues de plus en plus rabougries, sont envahies par une fougère du genre *pteris*, à laquelle succède une graminée grisâtre, visqueuse, fétide, le *capim gordura*, qui par son aspect repoussant semble trahir l'épuisement complet du sol. La terre alors est considérée comme perdue pour toujours. Le caféier, le cotonnier, la canne à sucre, épuisent aussi rapidement la force végétative, et il faut sans cesse conquérir des terres vierges aux dépens des forêts. Cela peut sembler assez indifférent dans un pays qui possède encore plus de 150,000 lieues carrées de forêts inexploitées et même inexplorées, et pourtant les conséquences en sont désastreuses. Déjà dans la province de Rio-Janeiro non-seulement le bois à brûler devient rare et cher, mais le bois de construction est importé de la Norvége. Dans la province de Minas-Geraes, les mines de fer sont abandonnées faute de combustible, et c'est à peine si l'on peut se procurer encore le bois nécessaire pour soutenir les galeries des quelques mines d'or qui ne s'exploitent pas à ciel ouvert. Des arbres magnifiques croissent à peu de distance, mais il n'existe pas de bonnes routes, et les frais rendent les transports inabordables. Une autre conséquence de la *raub-cultur* plus désastreuse encore que la rareté du bois, c'est la dispersion des familles et des exploitations, qui empêche les communications suivies de s'établir et forme ainsi un très grand obstacle au progrès de la civilisation. Dans l'Amérique du Nord, le *squatter* commence aussi par brûler la forêt; mais peu à peu il enlève les troncs restés debout, et il soumet la terre à une culture régulière. Les exploitations se joignent, le village se constitue; au centre s'établissent l'école, l'église, la banque et l'imprimerie. C'est une alvéole de plus dans la ruche immense et sans cesse grandissante. Ainsi le flot de la civilisation s'avance constamment vers l'ouest sans perdre jamais ce qui a été une fois conquis.

La *Novara* va maintenant nous transporter dans une région dont la population a plus d'un rapport avec celle de l'Amérique du Nord, au cap de Bonne-Espérance. Découverte en 1486 par le Portugais

Bartolomeo Diaz, peuplée en 1652 par les Hollandais sous Jan van Riebeke, cette colonie fut enlevée à la Hollande par les Anglais sous les ordres de sir James Craig en 1795, après l'annexion des Pays-Bas à la France. Elle compte aujourd'hui 300,000 habitans, dont plus de la moitié appartiennent à la race blanche. Les autres sont des Hottentots, des Cafres et des Malais. Les blancs sont des Anglais, des Hollandais et des Français, descendans des anciens réfugiés de l'édit de Nantes. Presque tous sont protestans, ainsi qu'un grand nombre d'indigènes convertis. En 1850, l'Angleterre appliqua au Cap cette réforme si intelligente du système colonial qui, en affranchissant les colonies de toute tutelle, les a transformées en états libres aussi attachés à la mère-patrie qu'ils lui étaient hostiles auparavant. Maintenant ils se gouvernent par les représentans qu'ils élisent, et s'ils sont mal administrés, ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes.

Le climat du Cap est sain, mais il est trop aride pour être très favorable à la végétation. Il y a des années si sèches que la plupart des plantes périssent, et que les populations songent à émigrer en masse. Ce qui caractérise la flore, ce sont les éricas avec leurs gracieuses fleurs aux nuances les plus éclatantes, depuis le blanc de neige jusqu'à l'écarlate fulgurant, et les grandes euphorbes, qui jamais ne meurent de soif. Une partie du pays est occupée par des *karros*, plateaux élevés de 3,000 à 5,000 pieds dont le sol rougeâtre et formé d'argile et de sable ferrugineux se cuit au soleil et devient dur comme une brique pendant l'été. L'hiver, c'est-à-dire de mai jusqu'en août, les pluies trempent la terre et y font éclore des tapis de fleurs de la famille des iris, des amaryllis, des oxalis et des géraniums. Les produits de la zone tempérée et subtropicale réussissent, mais ne donnent point de grands profits. La source principale de la richesse du Cap, c'est le mouton, qui se plaît dans ce climat sec, et livre une laine excellente. L'exportation de la laine augmente d'une façon prodigieuse. Elle était nulle il y a cinquante ans; en 1854, elle s'élevait à 4 millions de kilos, et en 1865 à plus de 18 millions. Elle avait quadruplé en dix ans. La valeur totale des exportations de la colonie a aussi quadruplé depuis quinze ans. En 1850, elle montait à 636,833 livres sterling, et en 1864 à 2,395,673 ou environ 60 millions de francs. Quelques localités grandissent avec une rapidité qu'on ne retrouve qu'en Australie et aux États-Unis. Ainsi Port-Élisabeth, dans la baie d'Algoa, a acquis en quelques années une importance commerciale bien plus grande que celle du Cap. En 1864, le mouvement du port, entrées et sorties, a été de plus de 80 millions de francs, soit le double de celui du Cap.

Quelle est la cause de ces merveilleux progrès? Ce sont les qualités

morales des habitans. Ils sont laborieux, économes et intelligens. M. von Scherzer nous dépeint parfaitement les mœurs de cet intéressant pays. L'activité du génie anglais s'unissant à l'honnêteté et à la prudence hollandaises produit des résultats admirables. Des villages nés d'hier, dans un pays qu'habitaient naguère encore les plus dégradés des hommes, les *Boschmannen*, offrent plus de comfort et de vraie civilisation que la plupart des villes européennes. Voici Worcester par exemple, où les savans de la *Novara* viennent prendre gîte après avoir traversé une vaste région déserte. Les maisons en bois sont précédées d'une *verandah* garnie de rosiers en fleur. Des arbres qui rappellent l'Europe, des chênes, des peupliers, des sapins, l'ombragent; mais l'eucalyptus d'Australie y mêle ses feuilles aromatiques et résistantes comme du cuir. Une haie bien entretenue sépare de la voie publique le jardin, dont les parcs de fleurs révèlent la minutie hollandaise. Ces ravissantes habitations appartiennent à des fermiers qui possèdent 3 ou 4,000 moutons, sans compter un beau troupeau de bœufs et de chevaux. Non-seulement toutes les nécessités de la vie sont largement satisfaites jusque dans ces raffinemens auxquels la vie moderne nous a habitués; mais un piano, de la musique, des gravures pendues au mur, des livres, une longue-vue, des thermomètres, des baromètres, montrent que la culture des arts et des lettres n'est pas négligée. Les Autrichiens logèrent dans un hôtel où ils se trouvèrent, disent-ils, aussi bien que dans ceux de Vienne, ce qui pour eux n'est pas peu dire. Worcester, fondée depuis quelques années à peine, compte déjà 4,500 âmes. Dans un autre endroit, à Wellington, peuplé plus récemment encore et comptant seulement 2,000 habitans, une banque venait de s'établir au capital de 45,000 livres sterling (1,125,000 francs), divisé en 4,500 actions de 10 livres. C'est l'application du système écossais dans les montagnes de la Cafrerie. La banque, surveillée de près par ses actionnaires, qui sont tout simplement les fermiers du village, soigne la rentrée du prix des laines, garde les économies des uns et les transforme en avances pour les autres. Rien qu'à Port-Élisabeth, il existe quatre banques. Dans toute la colonie, il y en a au moins une quinzaine avec un capital de plus de 40 millions et une circulation fiduciaire de 5 millions de francs. Comment se fait-il que ces institutions de crédit réussissent si bien ici, tandis que dans tant d'autres pays elles ruinent si fréquemment et les actionnaires et les créanciers? C'est que, comme en Écosse, elles ont pour base l'honnêteté commerciale et pour objet de solides entreprises agricoles à favoriser, et non l'agiotage à exploiter.

C'est aux descendans des réfugiés français que le Cap doit la

culture de ses vins si renommés de Constance, qui portent encore les noms éminemment gascons de Pontac et de Frontignac. Ils habitent la plupart aux environs de la ville de Constance ou dans le charmant village de Paarl, dont la propreté et la coquetterie rustique rappelaient à M. von Scherzer les plus jolis hameaux de l'Allemagne. Les qualités fines des vins blancs et rouges se vendent jusqu'à 4 francs le litre; les plus ordinaires ressemblent aux vins de Xérès, et le prix n'en dépasse pas 1 franc 50 centimes. L'exportation vers l'Angleterre s'était élevée en 1859 jusqu'à une valeur de près de 4 millions de francs. Depuis lors, elle a diminué par suite des ravages de l'*oïdium*, qui a traversé l'équateur. Néanmoins la culture de la vigne continue à s'étendre; la consommation dans la colonie même et l'exportation vers l'Australie augmentent. Un magnifique avenir s'ouvre pour la race anglo-hollandaise qui occupe l'Afrique méridionale. Elle se développe rapidement. La nouvelle colonie de Port-Natal, dont le fameux docteur Colenso est encore l'évêque toujours contesté, ajoute un anneau de plus aux établissemens de la côte, qui occupent ainsi toute l'ancienne Cafrerie. A l'intérieur, les paysans hollandais, les *Boeren*, qui n'ont pas voulu reconnaître la suprématie britannique, ont constitué deux états indépendans, la république d'Orange et celle de Transvaal. Les plateaux élevés que ces rudes enfans de la Batavie occupent sont favorables à l'élève du bétail et permettent à la race blanche de s'avancer vers l'équateur. Il manque à ces jeunes états des débouchés vers la mer et un port; mais plus tard ils s'allieront sans doute à Natal par un lien fédératif, et possèderont quelque baie sur la côte de Sofala. Si l'Angleterre était amenée à occuper définitivement l'Abyssinie, on pourrait voir la civilisation européenne s'implanter dans toute la région intérieure des grands lacs, admirable pays d'une prodigieuse fertilité, et dont l'altitude produit un climat où l'Européen peut vivre et se multiplier. Livingstone, Speke, Grant, Baker, sont les pionniers de la conquête commerciale et agricole qui mettra un jour cette partie de l'Afrique aux mains de la race indo-germanique.

Après le Cap, la frégate autrichienne visita l'île d'Amsterdam, Madras et Ceylan. M. von Scherzer y recueillit, comme partout où il s'arrêta, des données précises, des chiffres qui intéressent le négociant non moins que l'économiste : tableau des exportations et des importations, frais de port et d'embarquement, prix des marchandises, indication des produits que l'armateur aurait le plus d'avantage à amener d'Europe. C'est toute une enquête faite par un homme à qui les transactions du commerce des diverses parties du monde sont familières. Jetons seulement un coup d'œil en passant

sur Singapore, l'une des plus merveilleuses créations de l'esprit commercial des Anglais. Jusqu'en 1819, ce petit îlot, perdu à l'extrémité de la péninsule de Malacca, n'était qu'un nid de pirates malais. Après que l'Angleterre eut restitué à la Hollande ses colonies de la Sonde, conquises pendant la réunion à la France, sir Stamford Raffles, ancien gouverneur de Java, acquit cette île au nom de la compagnie des Indes afin d'y établir un entrepôt pour les marchandises recueillies dans l'archipel environnant. Il la paya au sultan de Johore la somme de 60,000 dollars. Aujourd'hui le port est visité par plus de 4,000 navires de tout tonnage, et le chiffre annuel des exportations et importations s'élève à 300 millions de francs. Deux fois par mois les grands bateaux à vapeur de Suez et de l'Inde arrivent pour prendre et amener les voyageurs qui rayonnent de là par d'autres *steamers* dans tout l'extrême Orient, depuis le Japon jusqu'à l'Australie. L'île, qui n'a que 8 lieues de long sur 5 de large, compte 100,000 habitans, dont 3,000 à peine sont de sang européen. Les différentes races de l'Asie y ont leurs représentans, mais les Chinois sont de beaucoup les plus nombreux. Ils étaient déjà 60,000 en 1861, et le nombre augmente chaque année. Quoique Singapore soit situé sous l'équateur, le climat est sain et la chaleur supportable. Le thermomètre marque ordinairement 29 degrés, et il ne tombe jamais au-dessous de 25. C'est à Singapore qu'on peut bien apprécier les qualités du Chinois. M. von Scherzer, comme la plupart des voyageurs qui visitent l'extrême Orient, croit que ce peuple est appelé à jouer un grand rôle dans cette partie du monde. Il est très intelligent, très actif et très économe. Pour lui, pas de jours de fêtes ou de repos, sauf au renouvellement de l'année. Comme la fourmi, il travaille sans relâche. Il est extrêmement sobre : un peu de riz lui suffit, et même le soleil vertical ne le détourne pas de sa besogne. Des expériences comparatives ont prouvé qu'un maçon ou un terrassier chinois exécute moitié moins de besogne qu'un ouvrier du même métier en Europe; mais d'abord celui-ci travaillerait moins bien sous les tropiques, et en second lieu son salaire est trois fois plus élevé. Sur le terrain de la libre concurrence dans les pays chauds, les Chinois battront donc toutes les autres races. Plus forts que le reste des Asiatiques, plus sobres que les Européens, ils sont plus laborieux que les uns et que les autres. Déjà dans le royaume de Siam toute l'industrie, tout le commerce, sont entre leurs mains. En Australie, en Californie, on a cru devoir prendre des précautions contre ces redoutables concurrens, qui n'ont pourtant d'autre arme que leur infatigable persévérance. A Singapore, où ils vivent libres sous des lois égales pour tous, on les voit s'élever peu à peu aux premiers rangs de l'échelle

sociale. Ils arrivent de Chine comme de pauvres *coulies* dénués de tout. Ils paient leur passage, qui coûte 80 francs, au moyen d'une retenue d'un dollar et demi par mois faite sur leurs gages, qui sont de 3 à 4 dollars (15 à 20 francs). Plus tard, ils gagnent davantage comme artisans, ou bien se livrent au commerce, qu'ils entendent à merveille. Beaucoup arrivent à l'aisance, plusieurs à l'opulence. Déjà quelques-uns de ces *coulies* sont devenus millionnaires. On accuse les Chinois de manquer de probité commerciale et de tromper indignement ceux qui s'adressent à eux. On fait le même reproche aux Juifs et aux Américains. Il est probable qu'on attribue injustement à toute la race les vices de ces trafiquans de bas étage qui en tout pays cherchent à exploiter l'ignorance de ceux qu'ils peuvent duper. C'est seulement parce que les Chinois, les Juifs et les Américains de cette classe trompent plus habilement que les autres qu'on leur en veut davantage. L'improbité habituelle ne peut être la base d'un succès durable, car elle éloignerait les cliens. Le commodore de la *Novara* s'adressa, pour les approvisionnemens dont la frégate avait besoin, à un négociant chinois nommé Whampoa, qui l'emportait en tout sur ses concurrens anglais. Dans l'espace de deux jours, il mit à bord tout ce qu'il fallait pour une navigation de six mois, et ce qu'il avait fourni se trouva être sans exception à la fois très bon marché et d'excellente qualité (1). Il invita les officiers autrichiens à dîner dans sa villa, qui réunissait d'une façon très originale le luxe de l'Europe à celui de la Chine. Jusqu'à présent les émigrés chinois manquent souvent de femmes, et beaucoup songent encore à retourner, leur fortune faite, dans le Céleste-Empire; mais, quand les dernières barrières qui séparent encore la Chine du grand courant de la civilisation européenne auront été renversées, il est certain que cette race étrange tiendra tête aux Anglais dans la conquête pacifique de la région intertropicale par l'industrie et le travail. La Nouvelle-Guinée, le nord de l'Australie, Bornéo, seront un jour colonisés par eux, et il ne faudra pas le regretter.

Il est digne de remarque que les aspirations égalitaires qui agitent les sociétés chrétiennes se fassent jour aussi parmi les populations chinoises en des termes que ne désavouerait pas le so-

(1) Ayant eu l'occasion de causer avec un négociant de Singapore qui fait de grandes affaires avec les Chinois, je lui demandai ce qu'il pensait de leur moralité commerciale. Il me répondit qu'on avait rarement à s'en plaindre. Ce qui le prouve, ajoutait-il, c'est la façon même dont on traite avec eux. Lorsqu'on veut faire des achats de denrées en Chine même ou dans les îles de la Sonde, on emploie ordinairement des Chinois, et comme il faut partout payer comptant, on est obligé de leur remettre des sommes assez fortes. Les abus de confiance sont extrêmement rares. Ces agens commerciaux s'acquittent ordinairement de leur mission avec une fidélité et une habileté remarquables.

cialisme européen. Il existe à Singapore un grand nombre de sociétés secrètes parmi les Chinois. M. von Scherzer a pu se procurer le diplôme d'associé de l'une d'elles, qui s'appelle Tinté-Huy, ou la ligue fraternelle du ciel et de la terre. Ce diplôme, de la forme d'un bouclier, est en coton rouge, sur lequel quatre-vingt-onze caractères sont imprimés. Voici la traduction des passages les plus saillans faite par le savant sinologue M. J. Neumann : « *La Société fraternelle du ciel et de la terre* déclare hautement qu'elle se croit appelée par l'Être suprême à faire disparaître le déplorable contraste qui existe entre la richesse et la pauvreté. Les puissans de ce monde naissent et meurent comme leurs frères déçus, les opprimés, les pauvres. L'Être suprême n'a pas voulu que des millions d'hommes fussent condamnés à être les esclaves d'un petit nombre. Jamais le ciel, qui est le père, et la terre, qui est la mère, n'ont donné à quelques milliers de privilégiés le droit de dévorer, pour satisfaire leur orgueil, la subsistance de tant de millions de leurs frères. D'où vient la richesse des puissans? Uniquement du travail et des sueurs de la multitude. Le soleil et ses doux rayons, la terre et ses inépuisables richesses, le monde et ses joies, tout cela est un bien commun qu'il faut enlever à la jouissance exclusive de quelques-uns pour que tous les déshérités en aient leur part. Enfin un jour viendra où la souffrance et l'oppression cesseront. Pour qu'il arrive, il faut s'unir et poursuivre sa tâche avec courage et vigueur. L'œuvre est difficile et grande; mais, qu'on y songe, il n'y a point de victoire, point de délivrance sans lutte et sans combat. Des soulèvemens intempestifs nuiraient à nos projets. Quand la grande majorité des habitans des villes et des provinces aura prêté serment à l'union fraternelle, l'ancienne société tombera en poudre, et on bâtira l'ordre nouveau sur les ruines de l'ancien. Les générations heureuses de l'avenir viendront bénir les tombeaux de ceux à qui elles devront le bienfait d'être délivrées des chaînes et des misères d'une société corrompue (1). » Pour combattre les dangers de ces sociétés secrètes, que fait le gouvernement anglais? Rien, et jusqu'à ce jour elles n'ont occasionné aucun trouble. Dans les Indes hollandaises, où la police a pris de grandes précautions et maintient les Chinois sous une tutelle rigoureuse, ces sociétés prennent,

(1) N'est-il pas curieux de retrouver les mêmes idées exprimées à peu près de la même façon dans un passage d'Alfred de Musset? « O peuples des siècles futurs, lorsque par une chaude journée d'été vous serez courbés sur vos charrues dans les vertes campagnes de la patrie, lorsque, essuyant sur vos fronts tranquilles le saint baptême de la sueur, vous promènerez vos regards sur votre horizon immense, où il n'y aura pas un épi plus haut que l'autre dans la moisson humaine d'hommes libres, quand alors vous remercierez Dieu d'être nés pour cette récolte, pensez à nous, qui n'y serons plus. » (*Confession d'un enfant du siècle.*)

dit-on, un caractère alarmant et encouragent les assassinats politiques. Preuve nouvelle que, pour maintenir l'ordre dans l'état, rien ne vaut la liberté.

Java est, je crois, la seule colonie qui rapporte à la mère-patrie un profit net très considérable sans l'esclavage et sans ruiner les indigènes. L'Inde au contraire, ce magnifique empire, ne donne à l'Angleterre que des déboires, un déficit annuel, des insurrections terribles et des inquiétudes perpétuelles. En outre la population souffre, elle est misérable, et de temps à autre d'épouvantables famines la déciment. La surface de Java est à peu près égale à celle de l'Angleterre. Située à 5 degrés au sud de l'équateur, le climat y est celui des tropiques; mais, comme l'intérieur de l'île est couvert de montagnes qui montent jusqu'à 10,000 pieds de hauteur, la chaleur y est tempérée, et il y règne un printemps éternel. A Buitenzorg, près de Batavia, résidence du gouverneur-général, le thermomètre ne varie presque pas. Le point le plus haut est 25° 43, le plus bas, 24° 38. Les indigènes sont de race malaise; c'est un peuple agricole converti au mahométisme vers la fin du moyen âge. Doux, pacifique, laborieux, il cultive bien ses champs de riz, en soigne les arrosemens, entretient convenablement ses habitations et est arrivé à un degré d'aisance et de civilisation presque aussi élevé que celui des Chinois. La population augmente avec une rapidité extraordinaire. En 1808, on la portait à 3,730,000; le cens de 1826 donnait 5,400,000, et celui de 1863 13,649,680. Le doublement a donc lieu en trente ans; c'est une proportion que n'atteignent pas les nations européennes les plus prospères, où le chiffre des habitans ne double que tous les cinquante ans, comme en Prusse et en Angleterre. En France, il faudrait cent trente ans pour arriver au même résultat. Le revenu annuel de Java monte à près de 235 millions de francs, soit environ 18 francs par tête, ce qui est énorme pour un état asiatique. L'Inde ne donne pas le tiers. Toute dépense payée, le surplus versé au trésor de la Néerlande flotte entre 20 et 65 millions de francs. Les Hollandais l'emploient à diminuer leurs dettes et à faire leurs chemins de fer. Ce résultat a été obtenu d'une façon qui mérite de fixer l'attention de l'économiste.

Dans tout l'Orient, le souverain, on le sait, est considéré comme le propriétaire du sol, et ceux qui l'occupent doivent lui en payer la rente. A Java, d'après les anciennes coutumes, le cultivateur devait livrer la cinquième partie de son produit et travailler pour son seigneur un jour sur cinq; mais les princes indigènes, abusant de leur autorité, exigeaient de leurs sujets jusqu'à la moitié des récoltes des rizières irriguées et le tiers de celles qui ne l'étaient point. Le

gouvernement hollandais, ayant pris leur place, rétablit les prestations sur le pied légal, et se contenta même d'un jour de travail sur sept; mais les recettes couvraient à peine les dépenses, quand le général van den Bosch, gouverneur des Indes néerlandaises de 1830 à 1834, eut l'idée d'appliquer la somme de travail et de prestations dont l'état pouvait disposer à la culture des denrées coloniales, sucre et café. Dans la région basse et chaude, chaque village fut tenu désormais de planter le cinquième de ses terres en cannes. L'état payait aux cultivateurs 3 florins 1/2 (7 francs 38 centimes) par *pikol* de 126 livres. La différence entre ce prix minime et le prix réel du marché représentait la rente due par le paysan et le profit de l'état. Dans la région montagneuse, chaque famille était obligée de planter et d'entretenir 600 pieds de caféier, dont le produit lui était payé sur le pied de 12 florins par *pikol*. Le Javanais payait ainsi sa rente en travail; d'autre part il recevait de l'argent comptant, et il était stimulé à soigner ses cultures, car ses profits augmentaient en raison des produits de la récolte. Ce système, le *cultur-stelsel*, fut poursuivi avec cet ordre méticuleux et cette persévérance propres aux Hollandais, et les résultats ont surpassé toute attente. Au 31 mars 1864, il y avait à Java 294,487,860 caféiers, produisant année moyenne 50 millions de kilos. L'état a payé en 1863 le *pikol* de café (126 livres) 12 florins 60 cents (26 francs 50 centimes), et l'a vendu en vente publique, à Amsterdam, 46 florins 69 cents (108 francs 94 centimes), ce qui laisse un assez beau bénéfice. La récolte en sucre monte à 100 millions de kilogrammes valant environ 80 millions de francs. L'introduction de ces cultures a triplé la richesse du pays. Autrefois le temps qui s'écoulait entre la récolte du riz en juin et les semailles en automne était complétement perdu, et les habitans, livrés à l'oisiveté, commettaient toute sorte de crimes et organisaient même des razzias aux dépens des voisins. Ils ont aujourd'hui du travail toute l'année, et les fabriques de sucres offrent un débouché pour un grand nombre de produits accessoires. Le transport du sucre et du café donne aussi un emploi bien rétribué aux hommes et aux animaux de trait. L'aisance du paysan javanais est constatée par M. von Scherzer, d'accord en cela avec tous les voyageurs. Elle s'explique quand on songe qu'il ne paie en résumé pour la terre, comme rente et impôt, que le quart environ du produit, tandis qu'en France et en Italie le métayer en doit la moitié. Même sur les domaines que l'état a vendus à des particuliers, la loi a limité les prestations que le propriétaire peut exiger du cultivateur à un jour de travail par semaine et à un cinquième de la récolte. Le cultivateur javanais jouit donc d'une sécurité plus grande que le fermier européen, dont le loyer

peut être indéfiniment augmenté. En somme, Java n'est qu'une vaste exploitation, un faire-valoir gigantesque aux mains de la mère-patrie. C'est certainement le plus intéressant exemple de monopole qui existe dans le monde.

Actuellement le système du général van den Bosch est très vivement combattu en Hollande par le parti libéral. Au nom des principes de liberté et d'égalité, on réclame l'abolition du travail forcé et des corvées. Maintenant que la culture du café et du sucre est introduite, on veut que l'état vende ses plantations de cannes et de caféiers soit aux indigènes eux-mêmes, soit à de puissantes compagnies, qui paieraient le travail libre du Javanais au prix du marché, et qui, stimulées par l'intérêt individuel, tireraient meilleur parti des terres domaniales. La corvée, abolie aujourd'hui dans toute l'Europe, doit aussi disparaître dans l'Inde, dit-on, car elle ruine le sol et donne relativement de très pauvres résultats. Un seul fait suffit pour le prouver. A Ceylan, les particuliers obtiennent 432,594 pikols de café au moyen du travail de 32,448 indigènes, tandis qu'à Java l'état ne peut dépasser un produit de 900,000 pikols, quoiqu'il possède environ 300 millions d'arbres, et qu'il emploie 500,000 familles de travailleurs (1). Cette question est trop difficile pour qu'on puisse la traiter en passant. Depuis plusieurs années, elle passionne au plus haut point les esprits dans les Pays-Bas, et déjà elle a eu le fatal privilége de renverser trois ou quatre ministères. C'est elle qui produit l'instabilité des cabinets en Hollande, car tel qui parviendrait à résoudre les difficultés que soulève la gestion des affaires de la mère-patrie succombe sur la question coloniale.

Visiter Manille après Java et Singapore, c'est passer brusquement d'un monde où tout est vie, progrès, lumière, dans un autre monde où règnent l'inertie, l'ignorance, la paresse, et où tout décline. La malheureuse Espagne a inoculé à ses colonies ce virus de l'intolérance et de la théocratie dont elle meurt elle-même. Sous cette influence fatale, ni la liberté, ni l'instruction, ni l'industrie, ne peuvent se développer. L'aspect de la place principale de la capitale de l'île Luçon, le somptueux et lourd palais de l'administration d'un côté, de l'autre la cathédrale dans le style adopté partout par les jésuites, des rues désertes où l'herbe pousse et où passent lentement un moine, un employé et quelques indigènes, puis au-delà des masures mal entretenues, tout cela indique que l'état et l'église se sont entendus pour exploiter à leur profit toute l'activité sociale. Point de journaux, point d'institutions scientifiques,

(1) Voyez une série d'études intitulées *Koloniale Studien*, par MM. van Woudrichem, van Vliet et Suermondt. La Haye, 1867.

comme au Cap ou en Australie. M. von Scherzer eut même beaucoup de peine à réunir les documens statistiques dont il avait besoin. Reçu par le secrétaire-général de la colonie, il vit fixés au mur plusieurs grands tableaux couverts de chiffres. Il en réclama un exemplaire, croyant qu'ils indiquaient le mouvement annuel du commerce et de la production. En déroulant ce précieux document qu'on lui avait remis avec un plaisir de vanité satisfaite, il ne fut pas peu surpris d'y trouver seulement la statistique complète des couvens et de leurs nombreuses possessions dans les îles Philippines. Tandis que dans les colonies anglaises le mouvement commercial a doublé et triplé depuis dix ans, dans les possessions espagnoles il a plutôt diminué. Quoique les impôts soient lourds et vexatoires, ils ne suffisent pas à couvrir les frais. En 1862, les recettes montaient à 10,156,867 et les dépenses à 12,099,066 dollars, laissant un déficit de 1,942,199 dollars ou environ 2 millions de francs; depuis lors, ce déficit a été en augmentant. Ce ne sont point cependant les travaux d'utilité générale qui absorbent les ressources de l'état. De routes, il n'en existe guère; il n'y a donc point à les entretenir, et les communications par mer entre les différentes îles du groupe manquent si complétement que, lors du passage de la *Novara*, un employé supérieur attendait depuis plus d'un mois l'occasion de se rendre à son poste.

Les Philippines sont, après Rome, l'idéal d'un état théocratique. Le temporel aussi bien que le spirituel des habitans est confié à la direction de quatre ordres religieux : les augustins, les franciscains, les dominicains et les augustins déchaussés (1). Les voyageurs de la *Novara* furent parfaitement reçus, surtout quand les bons frères apprirent qu'ils n'avaient point affaire à des hérétiques d'Angleterre; mais l'amour-propre des officiers fut mis à une rude épreuve, car ils essayèrent en vain de faire comprendre à ces moines qu'ils appartenaient à l'illustre empire d'Autriche. Un pays nommé *Austria* était parfaitement inconnu à ces excellens religieux, et ils en conclurent que les étrangers venaient de la province espagnole de l'Asturie, *Asturia*.

(1) « Vous êtes mieux traités ici que les moines espagnols, dit M. von Scherzer au prieur des augustins. — Sans doute, répondit-il; mais c'est qu'ils savent bien là-bas que nous sommes ici plus les maîtres qu'eux. » Un autre voyageur autrichien, M. von Hügel, rapporte une conversation qu'il eut avec un moine de Manille, qui lui parla dans le même sens. « C'est à nous, augustins, que les Philippines appartiennent. Le gouverneur don Pasquale peut jouer au roi tant qu'il veut; c'est nous qui sommes les vrais souverains; il le sait et nous respecte. Je voudrais bien voir que la police osât seulement demander le nom d'une personne que notre ordre a prise sous sa protection! »

II.

Nous ne suivrons pas la *Novara* dans ses stations en Chine, d'où M. von Scherzer a rapporté une quantité de données du plus haut intérêt pour la connaissance du commerce de l'extrême Orient. Le sujet est trop vaste et mériterait une étude spéciale. Arrêtons-nous seulement à Sidney, capitale de la Nouvelle-Galles du Sud, en Australie. C'est dans cette contrée, plus encore peut-être qu'en Amérique, qu'on peut comprendre toute la valeur du mot progrès. Dans l'espace de vingt ans, la population s'est accrue dans la proportion de 1 à 6, et le commerce dans la proportion de 7 à 20. Sidney, ce bagne des antipodes, où l'Angleterre envoyait ses *convicts,* est aujourd'hui une ville de 100,000 âmes, mieux bâtie et infiniment plus riche qu'une cité européenne de même importance. Le plus beau monument de la ville est l'université, qu'on vient de construire au prix de 2 millions 1/2 de francs. Le parlement n'hésite jamais à voter des subsides quand il s'agit d'écoles et d'établissemens scientifiques. Ici comme en Amérique, on comprend le rapport étroit qui existe entre la diffusion des lumières et celle du bien-être.

Ce qui fait la richesse de l'Australie, ce n'est pas tant l'or de ses *placers* que le nombre de ses moutons. La multiplication du bétail est tellement rapide qu'elle exercera bientôt sur le marché européen et sur toute notre économie rurale une influence dont il sera prudent de tenir compte en temps utile. En 1796, toute la Nouvelle-Galles ne possédait que 57 chevaux, 227 bêtes à cornes et 1,531 moutons. En 1861, on y comptait 6,110,663 moutons, 2,408,586 bêtes à cornes, et 251,477 chevaux pour 360,000 habitans. En 1865, le chiffre des moutons s'était élevé à 11 millions : en six ans, il avait doublé. Pour toute l'Australie, ce chiffre doit aller aujourd'hui à près de 30 millions, soit 3 millions de plus que n'en possède la France avec ses 38 millions d'habitans. Cette progression vraiment merveilleuse s'explique facilement. Pour un prix nominal, on obtient de l'état la location d'un parcours (*run*) de plusieurs milles carrés. Le mouton vit en liberté comme à l'état sauvage. La végétation n'étant jamais inactive, il ne faut pas faire de provisions de fourrages pour un hiver qui n'existe pas, et la construction d'abris est tout à fait superflue. Un seul berger suffit en moyenne pour la garde de 2,000 moutons. Le sol australien, d'une fertilité médiocre, sec, disposé en collines qu'ombragent par-ci par-là quelques bouquets d'arbres, convient admirablement à l'espèce ovine. Le seul fléau qui la décime parfois, ce sont les grandes sécheresses de l'été australien. Les cours d'eau sont alors mis à sec, les fon-

taines cessent de couler, et la végétation, brûlée par le soleil, disparaît presque entièrement. Dans ces cas extrêmes, l'éleveur est réduit à faire abattre une partie de son troupeau pour vendre au moins le suif qu'il peut en tirer. La laine d'Australie est fine, longue, et se file parfaitement. L'Angleterre seule en importe annuellement près de 50 millions de kilos, et les fabriques de draps de France, de Belgique et même d'Allemagne en consomment des quantités importantes (1). Il est certain que cette importation ira croissant régulièrement et rapidement. Avant dix ans, l'Australie aura 60 millions de moutons, c'est-à-dire autant que la France et l'Angleterre réunies. La laine d'Europe, qui est produite chèrement, ne pourra évidemment pas soutenir la concurrence de celle qui est obtenue à nos antipodes presque sans frais. La conclusion très importante qu'il faut tirer de ce fait, c'est que l'agriculture européenne doit remplacer promptement, comme l'a fait déjà l'Angleterre, le mouton à laine par le mouton de boucherie. Le pays de notre continent qui pouvait le mieux lutter contre l'Australie, c'était la Hongrie, et déjà pourtant la vente des toisons y est rendue difficile par la concurrence des laines transocéaniques. Il n'y a donc pas de temps à perdre, car, pour transformer une race d'animaux domestiques dans tout un pays, il faut bien des années. Les grandes révolutions économiques qu'amène le développement des nouveaux centres de production ne seraient que bienfaisantes, si on savait les prévoir. Elles n'auraient en effet d'autre résultat que la satisfaction plus complète des besoins de l'humanité; mais, quand on s'obstine à fermer les yeux sur l'avenir, elles frappent durement ceux qui sont atteints à l'improviste.

La croissance de toutes ces colonies a quelque chose de vertigineux. Queensland, au nord de Sidney, avec sa capitale Brisbane, ne se trouve pas encore indiquée dans les cartes datant de quelques années, et déjà on y compte 88,000 habitans possédant 6 millions de moutons, 900,000 bêtes à cornes, 46,000 chevaux. Le mouvement commercial s'est élevé en 1865 à 92 millions de francs. Se figure-t-on le degré de richesse que ces chiffres représentent? Ils signifient qu'en moyenne il y a par famille 2 chevaux, 45 bêtes à cornes, 300 moutons et une somme de 4,600 francs d'exportations et d'importations. La différence entre la condition

(1) L'importation des laines transocéaniques augmente chaque année. Depuis dix ans, elle a doublé en Angleterre. En 1865, elle s'est élevée à 100 millions de kilos. En France comme en Allemagne, elle dépasse 20 millions de kilos. M. von Scherzer porte le nombre total des moutons en Europe à 224 millions. On estime que la production totale de la laine dans le monde entier monte à environ 800 millions de kilos. La consommation des étoffes de laine augmente rapidement et s'introduit même dans l'extrême Orient. L'industrie qui les fabrique a un grand avenir.

de cette famille australienne et celle d'une famille européenne est vraiment incroyable. C'est à peine si l'on peut dire que la proportion de 1 à 50 en donnerait une idée. Ajoutez que la variété des climats amenée par les diverses altitudes permet de cultiver à la fois le café et le sucre avec autant de succès que le blé et le coton. Mais le plus beau, le plus pittoresque de tous ces états futurs est la Nouvelle-Zélande.

Formée de trois îles très rapprochées, la Nouvelle-Zélande a une superficie un peu plus grande que celle des îles britanniques, dont elle est appelée, par sa configuration et ses avantages physiques, à jouer le rôle dans l'hémisphère austral. S'étendant sur plus de 350 lieues de longueur, le développement de ses côtes lui assurera tous les profits que procurent la facilité des communications et la multiplicité des ports. Le climat est à peu près celui de l'Italie, mais plus uniforme, moins ardent l'été, moins froid l'hiver. La végétation est partout magnifique, et les fougères en arbre croissent jusqu'aux bords des glaciers qui descendent des neiges éternelles des montagnes de l'île du sud. Les observations des médecins militaires prouvent que c'est le pays le plus sain du monde. Sur 1,000 hommes de l'armée britannique, il en meurt par an 8 dans la Nouvelle-Zélande, 14 en Angleterre, 15 au Cap, 18 à Malte, 20 au Canada. La phthisie y est plus rare que partout ailleurs. Heureuses populations! elles sont affranchies du fardeau accablant des dettes publiques et des armées permanentes sous lequel succombent les peuples européens. La misère n'existe pas pour elles, l'aisance est générale. Les vivres sont à meilleur marché qu'en Europe, et les salaires trois fois plus élevés. Un maçon, un charpentier, gagnaient en Australie 12 francs 50 centimes par jour en 1865, un manœuvre 10 francs. Elles ne connaissent ni les chaleurs tropicales qui énervent, ni les froids du nord qui multiplient les besoins et font de l'existence du pauvre une souffrance continuelle. Elles se gouvernent elles-mêmes en paix et en liberté. Elles empruntent à notre antique civilisation tout ce qu'elle a trouvé de bon pour rendre la condition de l'homme plus heureuse, nos meilleurs systèmes d'organisation politique, nos machines les plus perfectionnées, nos idées morales et religieuses les plus justes, les plus conformes aux aspirations modernes. Elles partent, légères, confiantes, pleines d'espérances bientôt réalisées, du point où nous arrivons péniblement, accablés sous le poids des fautes, des superstitions et des rivalités du passé. Nous avançons en trébuchant à chaque pas; elles s'élancent avec la rapidité et la régularité d'un train sur les rails. Depuis que l'homme est apparu sur cette planète, il n'y a point eu de communautés plus fortunées que celles qui vivent à nos antipodes. Puisse leur félicité durer toujours!

La *Novara* n'eut qu'une seule fois l'occasion de saluer le drapeau français. Elle le trouva flottant sur l'île de Tahiti, qu'il couvre de sa protection. Que d'idées gracieuses ne réveille point le nom de cette île, dont la description poétique, due à Bougainville, avait fait accepter comme un dogme de foi par les écrivains du XVIIIe siècle le système du bonheur complet de l'homme primitif. Hélas! Tahiti ne présenta plus aux yeux des navigateurs autrichiens le tableau enchanteur de l'âge d'or. La reine Pomaré a vieilli, et son peuple diminue chaque année. Il est sorti de la sauvagerie, il n'est pas arrivé à la civilisation. Le commerce aussi décline. Autrefois 60 ou 80 baleiniers visitaient le port de Papeete; aujourd'hui il n'en vient plus que 5 ou 6. Les règlemens douaniers et des taxes multipliées ont mis en fuite les Américains, qui relâchent maintenant aux Sandwich. Tahiti avait un gouvernement constitutionnel et une chambre élective; mais, le régime parlementaire n'étant guère en faveur en France, comment l'aurait-on respecté dans cette île de l'Océan-Pacifique? Le gouverneur venait de suspendre les travaux du parlement tahitien par une ordonnance que M. von Scherzer a cru devoir recueillir comme une des curiosités de son voyage (1). Les missionnaires protestans avaient établi des écoles et une imprimerie pour les besoins de la population, qui appartenait presque entièrement à leur culte : on avait fermé les unes et supprimé l'autre pour laisser le champ libre à l'évêque catholique. Quand la politique chôme et que les écoles sont closes, il faut bien que le peuple s'amuse. Aussi venait-on d'inaugurer un pré Catelan : les danseuses de la nouvelle Cythère s'y livraient à des danses où les pas hardis du bal Mabille se combinaient avec les poses voluptueuses des anciennes rondes nationales; l'effet ne laissait pas d'en être très piquant. La commission autrichienne pouvait se croire transportée à Vienne sous le régime paternel de M. de Metternich. Point de parlement ni de journaux, mais des plaisirs faciles à souhait. Tahiti est le seul point sur lequel le livre de M. von Scherzer

(1) Voici cette pièce remarquable à plus d'un titre :

« Sa majesté la reine des îles de la Société et son excellence le gouverneur des possessions françaises dans l'Océanie :

« Considérant qu'il n'y a pas de projets de loi préparés pour être soumis à la législature de 1859, et que d'ailleurs cette assemblée n'a pas de budget à voter;

« Prenant en considération les frais considérables que le séjour à Papeete occasionne aux membres de ladite assemblée pendant la durée des sessions;

« Vu l'article 7 de l'ordonnance du 7 avril 1847, décident : l'assemblée législative des états du protectorat ne sera pas convoquée en session pendant l'année 1859.

« *Signé :* SAISSET. »

M. Saisset était du reste plus tolérant en matière religieuse que son prédécesseur. Il avait permis à un ministre anglican de résider dans l'île et même de prêcher le dimanche, à la condition toutefois que ce fût en anglais.

ne nous fournisse point de chiffres officiels, le bureau français considérant, paraît-il, la statistique comme un mystère d'état. Certainement il ne peut plus en être de même aujourd'hui. La reine Pomaré jouit d'une liste civile de 25,000 fr., et son fils, l'héritier du trône, d'une dotation de 1,800 fr. Voilà un jeune prince qui ne contractera pas d'habitudes ruineuses. Il est probable que, si on décrétait la liberté commerciale et la tolérance religieuse, Tahiti ne tarderait pas à acquérir une certaine importance, car sa situation, à moitié chemin entre l'Amérique et l'Australie, en fait un admirable point de relâche pour l'approvisionnement des navires en vivres frais et en charbon.

D'où vient que la France ne réussit pas dans ses colonies, elle qui pourtant tient une si belle place dans le champ du travail européen, depuis surtout qu'elle a secoué les entraves de la protection et des prohibitions? Le marquis de Mirabeau a écrit à ce sujet dans son *Ami des Hommes* un chapitre qui mérite d'être lu et même relu. J'en citerai un passage seulement. « Un gouverneur et un intendant se prétendant tous deux les maîtres et jamais d'accord; un conseil pour la forme; gaîté, libertinage, légèreté, vanité; force fripons très remuans, des honnêtes gens souvent mécontens et presque toujours inutiles; au milieu de tout cela des héros nés pour faire honneur à l'humanité et d'assez mauvais sujets capables à l'occasion de traits d'héroïsme; le vol des cœurs pour ainsi dire et le talent de se concilier l'amitié des naturels du pays; de belles entreprises et jamais de suite; enfin le fisc, qui serre l'arbre naissant et déjà s'attache aux branches, le monopole dans toute sa pompe, voilà nos colonies et voilà nos colons. »

L'excès de réglementation, le défaut de liberté, sont certes deux des causes d'insuccès de la colonisation française; mais il en est une plus profonde qui tient non aux procédés du gouvernement, mais à un des caractères de la race, qui serait une vertu, s'il ne s'y mêlait souvent un peu trop d'ignorance. Le Français est tellement attaché à sa patrie qu'il ne la quitte jamais sans l'espoir d'y revenir. Ceux qui vont à l'étranger ne comptent pas y faire souche; ils veulent faire fortune pour en jouir en France. Il s'ensuit qu'ils se feront négocians, commerçans, maîtres de langues, au besoin coiffeurs ou marchands de modes, rarement agriculteurs, car à remuer la terre on se fatigue vite, et la fortune vient lentement. Ce qu'il faut cependant pour fonder une colonie nouvelle, ce sont de bons cultivateurs, dont les bras soient assez forts, assez patiens pour mettre en valeur le sol vierge. Le paysan français aime jusqu'à la passion le sillon qu'il a arrosé de ses sueurs, le clocher qui l'a vu naître. Il ne connaît pas ces contrées lointaines où il pourrait vivre plus heureux, et, si on les lui vante, il se méfie. Les Germains au contraire,

Allemands ou Anglais, les derniers venus en Europe de la race âryenne, paraissent avoir conservé le goût du déplacement, et ils poursuivent jusqu'en Amérique leur grande migration vers l'ouest, commencée il y a quatre ou cinq mille ans. En France, ceux qui feraient de bons colons ne veulent point partir, et ceux qui partent en font de très mauvais (1). Faut-il s'en plaindre? Non, car les provinces encore à coloniser ne manquent pas sans sortir des frontières du territoire actuel. Quand l'augmentation de la population est si rapide qu'elle tend à dépasser les moyens de subsistance, comme en Angleterre, c'est un bonheur que chaque année quelque essaim quitte la ruche trop pleine, et aille féconder un nouveau coin du globe; mais quand le nombre des habitans n'augmente presque pas, et qu'une partie du sol de la patrie peut être amenée facilement à doubler ses produits, pourquoi lui enlever des bras et des capitaux qui lui sont si nécessaires?

A Valparaiso, au Chili, le commandant de la *Novara* apprit que la guerre venait d'éclater entre l'Autriche et la France, et il se hâta de regagner sa patrie menacée. M. von Scherzer revint par l'isthme de Panama, en visitant les républiques espagnoles de la côte du Pacifique. Nous n'insisterons pas sur le triste tableau qu'il en trace; il est assez connu. La guerre civile y règne presque en permanence. Le télégraphe nous apprend en ce moment même qu'elle vient d'y éclater de nouveau. Chez les citoyens, le goût du travail, de l'épargne, des entreprises fructueuses, manque complétement. Les gouvernans ne pensent qu'à utiliser leur passage au pouvoir. La richesse et la population sont stationnaires ou décroissent. Le pays était mieux cultivé et beaucoup plus prospère au temps des Incas. L'Espagne et la théocratie lui ont ôté la capacité de vivre libre. Sous le joug de plomb de la mère-patrie et de l'église, il n'avançait pas; depuis l'indépendance, il décline. Le Pérou tire encore quelques revenus des déjections que les oiseaux ont déposées sur trois rochers du Pacifique que la pluie ne vient jamais délaver; mais quand les îles à guano seront épuisées (2), l'état sera aussi misérable que les habitans. Le Chili seul fait exception. D'ordinaire l'ordre y règne et les lois sont obéies.

(1) Au Canada, la population française prospère et se multiplie. C'est qu'elle est devenue agricole et qu'elle est gouvernée d'après les procédés anglais. Elle résiste assez bien, on le voit, au double fléau du parlementarisme et de la liberté.

(2) L'épuisement du guano des îles Chinchas est une question de grande importance pour les pays dont l'agriculture fait un large emploi de ce puissant engrais, comme l'Angleterre, l'Allemagne et la Belgique. Les trois îles n'ont pas 2,000 hectares d'étendue. Il ne reste plus environ que 6 millions de tonnes de guano, et comme l'exportation s'élève à 400,000 tonnes par an, dans vingt ans, c'est-à-dire en 1888, tout sera épuisé. L'exportation s'est élevée en 1865 à 426,427 tonnes, valant 66 millions de francs. C'est le plus clair des revenus du Pérou, qui les emploie à exterminer le plus de Péruviens possible.

C'est aussi la seule des républiques espagnoles où les idées libérales l'emportent et où l'on fait des sacrifices pour l'instruction publique. Les Chiliens firent un grief très sérieux aux Autrichiens de la *Novara* de ce que leur pays eût signé le fameux concordat dont M. de Beust essaie de s'affranchir aujourd'hui; mais les femmes, comme dans les pays catholiques d'Europe, sont restées soumises au clergé, et elles s'efforcent, obéissant à leurs directeurs de conscience, de ramener leurs maris dans la bonne voie.

Avant de terminer son livre si riche en renseignemens de toute sorte, M. von Scherzer en réunit quelques-uns touchant les États-Unis. C'est qu'en effet dans une étude de géographie économique sur les pays d'outre-mer il était impossible de ne pas parler des progrès de la grande république transatlantique. Ici encore on voudra bien nous permettre de citer des chiffres. Qu'on se garde d'en conclure que le statisticien ou l'économiste ne s'incline que devant les résultats matériels et n'adore que les millions. On ne peut trop le répéter, le peuple le plus digne de notre admiration n'est pas celui qui nourrit le plus de bœufs et de moutons, construit le plus de navires ou compte le plus de baïonnettes; c'est celui qui répand dans le monde les notions les plus pures de justice et de moralité. Seulement, comme la justice et la moralité produisent des habitudes d'ordre, de travail, d'économie, de prévoyance, et comme celles-ci engendrent le bien-être, il s'ensuit nécessairement qu'un peuple qui décline doit être infecté de quelque vice ou défaut grave, et qu'un peuple qui progresse ne peut être dépourvu des vertus essentielles à l'accomplissement de la destinée humaine. La comparaison des facultés intellectuelles ou des qualités morales des différens peuples est une question des plus délicates et très sujette à contestation. Le progrès économique peut se mesurer par des chiffres, c'est le seul dont je veuille m'occuper en ce moment.

Le développement de l'Union américaine est un phénomène nouveau dans l'histoire. Jamais on n'a vu surgir ainsi du sol une grande puissance tout armée, comme Minerve, dans l'espace d'un demi-siècle. C'est un fait si extraordinaire que parfois même les potentats oublient d'en tenir compte. Cet état prodigieux grandit avec une rapidité à donner le vertige à ceux qui essaient de la constater. Cessez de la suivre pendant quelques années, tout à coup la voilà transformée : elle compte deux ou trois états de plus, grands chacun comme un royaume européen. Considérez d'abord l'accroissement de la population. Elle double, comme on sait, tous les quarts de siècle avec une régularité qui ne s'est pas démentie jusqu'à ce jour, et que la dernière guerre civile seule aura pu troubler légèrement. Le nombre des habitans était de 4 millions en 1790, il doit s'élever aujourd'hui à 37 millions. Si la progression ne se ralentit

pas, il sera de 42 millions en 1870, de 56 millions en 1880. En 1890, la population américaine sera plus nombreuse que celle de la Russie, soit 76 millions, et enfin en 1930, atteignant le chiffre de 251 millions, elle dépassera celle de toute l'Europe. La place ne lui manquera pas. Le territoire de l'Union, non compris l'Amérique russe, est de 2,819,000 milles anglais carrés. L'Angleterre, n'en ayant que 117,000, est vingt-cinq fois moins grande. Il y a quelques années à peine, les Américains n'occupaient que les terres penchant vers l'Atlantique, qui sont sablonneuses et peu fertiles. Maintenant ils peuplent rapidement le bassin du Mississipi, que M. de Tocqueville appelle la plus magnifique demeure que Dieu ait préparée pour l'homme. Elle est du moins assez étendue et assez fertile pour nourrir dans l'abondance 250 millions d'habitans. Ce bassin présente des plaines immenses, d'une pente presque insensible, configuration unique dans le monde, dit Humboldt, et qui permet de remonter les fleuves et d'établir dans toutes les directions canaux et chemins de fer presque sans frais. C'est à peu près la plaine hongroise multipliée par cent. Et le charbon, ce pain de l'industrie, quel prodigieux approvisionnement! La superficie du terrain carbonifère, qui en Angleterre est de 8,963 milles carrés, est dans l'Union de 196,650 milles reconnus, sans compter ce que recèlent les régions inexplorées de l'ouest. Les couches américaines sont aussi riches que celles de Newcastle; elles sont presque horizontales, ce qui en rend l'exploitation très facile. Elles contiennent, estime-t-on, six mille milliards de tonnes de houille, tandis que celles d'Angleterre n'en renferment que 190 milliards, soit trente fois moins. Ces houillères sont à peine exploitées à cause de la cherté de la main-d'œuvre. Elles ont livré cependant 15 millions de tonnes en 1860, c'est-à-dire moitié plus que celles de la France. Dans un siècle ou deux, quand nous serons à la veille de quitter nos foyers et de fermer nos usines faute de combustible, c'est l'Amérique qui nous en fournira. Faut-il parler des sources de pétrole, qui alimentent déjà les lampes d'une moitié de l'Europe, et du minerai de fer, qui se présente dans les *iron mountains* du Missouri sous la forme de montagnes entières composées du précieux métal, et des mines d'argent du Nevada, qui, ouvertes depuis si peu de temps qu'elles sont à peine connues parmi nous, ont déjà livré l'an dernier une valeur de 70 millions de francs, égale à la production des fameuses mines du Mexique?

Ces chiffres, tout énormes qu'ils paraissent, donnent à peine une idée des ressources naturelles du pays; mais ce qu'il faudrait comprendre surtout, c'est l'énergie de la race qui va les mettre en œuvre. Sous ce rapport, il n'y a aucune comparaison à faire entre la puissance d'un état européen et celle de l'Union. Dans nos socié-

tés, il y a beaucoup de ce qu'un commerçant appellerait des non-valeurs, les oisifs d'en haut et les oisifs d'en bas, ceux qui ne produisent rien faute de capital et ceux qui dévorent improductivement celui qui est produit par les autres, enfin la masse de ceux dont le travail est peu fructueux par manque de connaissances. En Amérique, nul n'est oisif, même le millionnaire, et chacun emploie les procédés les plus perfectionnés qu'ait inventés le génie humain. Ce qui distingue l'Américain des autres hommes, disait un jour M. Wendell Philipps, un des orateurs du congrès de Washington, c'est que ceux-ci n'ont de cervelle que sous le crâne, tandis que l'Américain en a dans tout le corps et jusqu'au bout des doigts. Cette cervelle supplémentaire dont le *Yankee* sait faire si bon usage, ce n'est pas la nature, ce sont les institutions qui l'en ont pourvu, l'école, le droit de voter et de tout discuter, enfin la presse. Tout homme est un citoyen actif, lisant un journal, ayant une opinion, se servant d'une machine, se nourrissant de bœuf et créant de la richesse. De là pendant la guerre civile récente ce déploiement de forces dont aucun état européen n'eût été capable. La Russie, avec ses 71 millions d'habitans, succombe sous un budget de 1 milliard, et tous les ans elle fait pour vivre des emprunts à l'étranger. En 1865, l'Union américaine dépense 10 milliards, et son épargne n'est pas même entamée. L'an dernier, le revenu de la confédération s'est élevé à 3 milliards, et elle a consacré 500 millions à la réduction de sa dette. Ce que les habitans des villes paient à leur état particulier et à la ville qu'ils habitent est inoui. La moyenne prise dans cinq grandes cités s'élève pour le total des contributions par tête à 160 fr. (1). Elles ont été exactement triplées en cinq ans. Quel est le peuple sur notre continent qui résisterait à semblable épreuve? Aux États-Unis, elle semble n'avoir fait que stimuler l'accroissement de la richesse générale. En 1860, on construit 1,071 navires de commerce; en 1864, 2,366. En 1861, il y a 31,000 kilomètres de chemins de fer en exploitation, c'est-à-dire plus qu'en Angleterre, en France et en Allemagne réunies. Deux ans après, il y en a déjà 5,000 kilomètres de plus, et depuis la paix l'accroissement est bien plus rapide encore. A quel essor nouveau n'assisterons-nous pas

(1) A New-York, le revenu imposable était estimé à 36 millions de dollars; les taxes locales en ont enlevé 18 millions, c'est-à-dire la moitié. Que dirions-nous, si on nous enlevait la moitié de notre revenu? Les fortunes particulières en paraissent à peine atteintes. Cette année, les Américains pullulaient en Suisse. Un grand nombre d'entre eux étaient de jeunes mariés qui faisaient leur voyage d'Europe avec retour par la Palestine et l'Égypte. Quelques-uns avaient conservé les manières rudes du *far-west;* mais la plupart étaient de parfaits *gentlemen*. Ce qui les distinguait des autres voyageurs, c'est que les hommes semblaient avoir plus d'argent dans leur poche et les femmes plus d'idées dans la tête.

quand le chemin qui déjà en ce moment aborde les Montagnes-Rocheuses aura réuni non-seulement par une ligne ferrée, mais par une ligne ininterrompue de bourgs et de comtés les états du Pacifique et ceux de l'Atlantique, permettant ainsi au jeune colosse d'étendre un bras vers l'Europe et l'autre vers l'Asie? L'annexion du Mexique, des petites républiques de l'Amérique centrale et même de toutes celles de l'Amérique du Sud n'est qu'une question de temps.

Mais la grande république ne se divisera-t-elle point? Maintenant que la principale cause de scission, l'esclavage, a disparu, d'ici à longtemps un semblable événement n'est pas à prévoir. Le système fédératif, tant qu'il respecte l'autonomie des états particuliers, impose à ceux-ci peu d'inconvéniens, et leur vaut d'immenses avantages. La dette éteinte, les contributions seront réduites à presque rien, comme avant la guerre. Les États-Unis ne font pas la folie de se ruiner en temps de paix pour entretenir d'innombrables bataillons. Ils ont à peine 50,000 hommes sous les armes, et on parle même d'en réduire encore le nombre. Si l'Union vend ses monitors, c'est qu'elle sait bien qu'au bout de deux ou trois ans les vaisseaux construits aujourd'hui devront être mis au rebut. Au jour de la lutte, elle fera son apparition avec quelque engin nouveau et perfectionné qui laissera en arrière tous les autres. Le lien le plus fort de la fédération, c'est l'orgueil national poussé jusqu'à la manie et la foi en l'avenir glorieux de la patrie. Le citoyen du nord aurait tout sacrifié plutôt que de permettre qu'une étoile fût enlevée par la sécession de la bannière constellée. Le défaut de l'Américain, c'est le culte, l'idolâtrie du dollar; mais, s'il aime l'argent, ce n'est pas pour le dépenser, encore moins pour l'enfouir stupidement dans un coffre-fort, ce n'est pas même pour le laisser à ses enfans, car il ne tient pas, comme les pères d'Europe, à transmettre à ses héritiers le droit de bien vivre sans rien faire. Ces dollars si âprement gagnés, il les perd avec indifférence et les donne dans un intérêt public avec une générosité inconnue ailleurs. Qu'est-ce donc qui le pousse? On dirait que c'est le besoin d'agir et de conquérir par le travail cet immense territoire qui ouvre à son activité des solitudes fertiles et inexploitées; c'est comme un instinct providentiel qui l'excite à remplir sa tâche, la mise en valeur du Nouveau-Monde. Voulez-vous connaître le caractère américain dans un de ses types les plus nobles, lisez la biographie d'Elias Howe, l'inventeur de la machine à coudre. Pendant quinze ans, pauvre et sans instruction, il travaille à s'instruire et à poursuivre son invention. Quand il la tient, dix ans encore il lutte contre l'indifférence publique. Enfin le voilà riche : il a 5 millions à peu près.

La guerre civile éclate; quoiqu'il ait des enfans, il sacrifie une partie de cette fortune si laborieusement acquise à la cause de la liberté. Il lève et équipe un régiment à ses frais, il s'y engage comme simple soldat; mais, trop vieux pour marcher, il remplit les fonctions de commis dans l'intendance. Voilà le citoyen tel que l'ont formé les traditions puritaines et les institutions démocratiques. Chez lui, l'amour de la patrie, ce sentiment antique, se combine avec la charité et l'humilité du christianisme. Tant que cet esprit ne se sera pas éteint, les États-Unis ne cesseront pas de grandir.

L'impression que ce voyage de circumnavigation laisse dans l'esprit, c'est que l'axe de l'humanité se déplace. La balance politique tend à pencher vers l'autre hémisphère. Il se forme en Amérique, dans l'Afrique centrale, dans la Nouvelle-Zélande, en Australie, des états doués d'une santé, d'une jeunesse, d'une force incomparables, et, chose digne de remarque, ils appartiendront tous à la même race; ils auront mêmes lois, mêmes instincts, même langue. On a parlé d'arrêter l'expansion de la race anglo-saxonne; c'est à peu près comme si on prétendait arrêter le mouvement de la terre dans son orbite. Il s'agit en effet d'un résultat de causes économiques générales et irrésistibles, l'immensité de territoires fertiles et les aptitudes de la population qui les occupe. Les lois économiques agissent à peu près comme les lois naturelles; elles échappent à la prise de ceux que l'on a longtemps appelés les maîtres du monde. Qu'ils déclarent la guerre à l'Union américaine, qu'ils parviennent même à battre sa marine militaire et à chasser ses navires de commerce de toutes les mers, c'est à peine s'ils auront retardé ses progrès de quelques années (1). Les états européens se ruinent par leurs armemens extravagans et par leurs rivalités déplorables; ils arrêtent l'accroissement normal de la population en enlevant au travail et au mariage les hommes qui y sont le plus propres, et en dévorant improductivement le capital qui ferait vivre les générations nouvelles; ils s'épuisent en luttes insensées pour quelques coins de terre imperceptibles sur la carte

(1) Pour mieux résumer ce progrès, j'emprunte à M. von Scherzer le tableau suivant, sur lequel il est impossible de jeter les yeux sans demeurer confondu.

PROGRÈS DES ÉTATS-UNIS.

	1793.	1851.	1861.
Population. . . . . Ames.	3,929,328	23,267,498	31,448,322
Valeur des importations. . . . . Dollars.	31,000,000	178,138,318	362,166,254
— des exportations . . . . . —	26,109,000	151,898,720	400,122,296
Marine. . . . . Tonnes.	520,764	3,535,454	5,539,812
Chemins de fer. . . . . . Milles anglais.	»	10,287	31,196
Coût d'établissement . . . . . . Dollars.	»	306,607,954	1,166,422,729
Télégraphes . . . . Milles.	»	15,000	40,000
Richesse mobilière et immobilière . Doll.	»	7,135,780,000	16,159,616,000

du globe; ils sont minés par le paupérisme, par l'hostilité des pauvres contre les riches, et sont sans cesse menacés de crises sociales. Dans un siècle, de quel poids pèseront-ils en comparaison de ces jeunes nations, qui ont des continens entiers pour s'y développer à l'aise? Celui qui songe à cet inévitable avenir ne peut s'empêcher de sourire en entendant des politiques d'ancien régime prétendre qu'un peuple n'est en sécurité que quand il est plus fort que les autres. Ces prétentions à la prééminence seront déjouées précisément par ces états qui, se gardant de s'y laisser aller, consacrent toutes leurs forces à développer leurs richesses naturelles.

L'Angleterre suit une politique plus sensée, elle se résigne à voir grandir ses vigoureux rejetons, qui bientôt dépasseront leur mère. Elle les forme à la liberté, à l'indépendance. Elle les engage à s'organiser en fédération de façon à se suffire, comme elle vient de le faire pour les différentes provinces de l'Amérique britannique; elle relâche le lien qui les unit à elle, de telle façon que déjà ces colonies ne lui sont plus attachées, comme on l'a dit poétiquement, que par les rubans de la ceinture de la reine Victoria. Quand l'heure de l'émancipation complète aura sonné, elle se fera à l'amiable, car l'Angleterre est disposée à s'éclipser devant ses filles grandissantes, satisfaite d'avoir peuplé les deux hémisphères de communautés pleines d'avenir, qui perpétueront sa langue, son culte, ses institutions et ses mœurs. Quant aux autres peuples de notre continent, avides aussi de progrès et de paix, il est grand temps qu'ils imposent à leur gouvernement une politique plus conforme aux vrais principes économiques. L'étude comparée de la condition des différentes nations du globe le prouve jusqu'à l'évidence; celles qui, soumises aux idées rétrogrades, cherchent à se consoler par des guerres extérieures ou des révolutions d'être aux mains des dictateurs et des prêtres restent stationnaires ou reculent; celles au contraire qui, ayant secoué le joug de la théocratie, ont fondé des institutions libres et se gouvernent elles-mêmes, avancent à pas de géans et seront les reines de l'avenir. Si les nations de notre continent veulent, non pas faire équilibre au Nouveau-Monde, ce qui est une idée ancienne et fausse, mais ne pas trop rester en arrière, elles doivent renoncer à ces luttes d'influence qui n'ont plus de sens, s'entendre pour désarmer, multiplier les rapports commerciaux et les similitudes de législation, de système monétaire, d'institutions politiques, s'unir par une sorte de lien fédéral et constituer enfin les états-unis d'Europe. Sans les gouvernemens personnels, avant un demi-siècle ce beau rêve deviendrait une réalité.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LADY TATTERSALL

MÉCOMPTES ET TOURMENS D'UN CHAPERON

DRAME EN TROIS SAISONS (1).

I. — PREMIÈRE SAISON. — L'ÉLIGIBLE.

Je vous estime fort heureux, si vous avez rencontré souvent sur les arides sentiers de la vie mondaine une personne aussi obligeante, aussi bienveillante et aussi sympathique que la comtesse Helena M..., et pourtant, si vous ne vous êtes jamais un peu moqué d'elle, je vous estime plus réservé que les dix-neuf vingtièmes de vos congénères. Cela n'empêche pas la comtesse, — à mes yeux tout au moins, — d'être charmante : charmante malgré ses faiblesses, charmante à cause de ses faiblesses mêmes, car elles la classent en dehors de ces infaillibilités hautaines et méprisantes qui nous dominent, nous autres pécheurs, de toute la hauteur de leur bêtise immaculée. Et tout d'abord, quels excellens petits dîners elle donne, soit dans son appartement de Lowndes-square, soit dans sa villa de Twickenham, où le parfum des géraniums absorbe et noie les fétides émanations de la Tamise! Quelle bénignité dans son accueil souriant, combien elle porte sans effort le fardeau de ses

(1) Sous l'étrange pseudonyme de *Ouïda,* on a vu, dans ces dernières années, se produire un écrivain dont l'exubérante imagination, la verve facile, l'esprit courant, la désinvolture aristocratique, ont appelé l'attention du public anglais. Nous empruntons à un recueil de nouvelles qu'il a récemment publié la disposition générale et les principaux élémens de l'esquisse que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs. Ce recueil, intitulé *Cecil Castlemaine's Gage, and other Novelettes,* a paru, il y a peu de mois, chez les éditeurs Chapman and Hall.

nombreux automnes et de son double veuvage! Quelle touchante tendresse elle laisse voir pour son fils Carruthers, cet insouciant, ce brillant officier aux gardes! — Voilà, vous dites-vous, une personne faite pour répandre le bonheur autour d'elle et certes bien digne d'être heureuse à son tour... Aussi le serait-elle à coup sûr sans les ennuis du *chaperonage*. — Eh quoi! vous écriez-vous, elle a donc une fille à marier? — Pas le moins du monde. Carruthers est fils unique; mais sa pauvre mère, dont le principal défaut est de n'avoir jamais su résister à une obsession quelconque, — avec sa haute position, ses relations nombreuses, l'assiette que lui donnent dans le monde et sa noble origine et son double hyménée avec un *baronet* d'abord, puis avec un pair du royaume, — sa pauvre mère est le point de mire de toute sœur, cousine, amie, qui veut produire aux regards de l'aristocratie mariable une jeune personne en quête de mari. Vingt fois, à ma connaissance, excédée du rôle qu'on lui fait par ces indiscrètes sollicitations, lady M... s'est juré de n'y plus céder. — Ah! me disait-elle un jour au déjeuner de noces d'une de ses protégées, si jamais on m'y reprend, à présent que j'ai *placé* Leïla!... — Mais elle s'engageait ainsi à des rigueurs que sa malléable nature ne comportait point, et depuis lors un nombre indéterminé de vierges timides ont débuté sous les auspices de ce chaperon modèle. Et voyez l'ingratitude humaine! qu'a-t-elle gagné à se démentir ainsi, à s'imposer les tracas, les fatigues matérielles et morales de ce patronage féminin? Quelques froids remercîmens, quelques caresses en l'air quand la partie se gagnait, d'amers reproches, une sourde rancune, quand elle n'avait pas réussi, et, parmi les indifférens qui assistaient de sang-froid à ces tournois réitérés, un odieux surnom donné par quelque membre du *Jockey-Club* à cette vraiment aimable et charitable personne. On l'avait baptisée *lady Tattersall* (1), et son salon, dans l'argot spécial de notre insolente jeunesse, était appelé « le manége, » absolument comme l'enceinte où les jeunes pouliches de l'année viennent parader et caracoler sous le regard de leurs futurs acquéreurs, les habitués du marché de Grosvenor-place. — Quelle grossièreté, quel oubli de tout respect, quelle vulgarité de langage!

Ce n'est pas tout. Avec d'autres formes et un vocabulaire tout différent, certaines douairières, plus inaccessibles que la bonne lady M... et moins compatissantes pour les anxiétés maternelles, se croyaient en droit de lui infliger leurs regards dédaigneux, leurs

(1) Tattersall était un groom du duc de Kingston, qui, après s'être enrichi par l'acquisition du célèbre coureur *Highflyer*, fonda un marché aux chevaux, lequel a gardé son nom. A cet établissement tient une espèce de club où se réunissent, depuis le lord jusqu'au tavernier, les amateurs d'hippiatrique.

sourires ironiques. Lady Hautton, par exemple, ne lui ménageait ni les sous-entendus amers, ni les mines railleuses. — Mais quoi! disait à son fils lady M... certain jour qu'ils causaient bien à loisir dans le boudoir de Lowndes-square, lady Hautton a deux bonnes raisons de me garder rancune. Vous n'avez pas voulu vous occuper de sa fille Adelina, et son fils ne vous a pas été préféré quand on a nommé le dernier aide-de-camp de sa majesté. Il y a là de quoi motiver de bien autres remontrances... Maintenant, Philip, pourquoi donc Adelina Hautton vous trouve-t-elle si indifférent? Elle a, ce me semble, tout ce qu'il faut...

— Un mot de plus, chère mère, et je prends la fuite. Ne comptez pas sur moi pour ajouter un laurier à votre couronne, un chant de plus à votre épopée.

— Eh bien! non, c'est entendu, nous ne reparlerons plus de ceci. Après tout, ce n'est pas votre célibat qui m'inquiète présentement; mais voilà votre tante Valletort dans un état de santé tellement déplorable qu'elle ne peut venir en ville, et tout naturellement elle compte sur moi pour mener Valencia dans le monde. Or vous savez si j'ai le *chaperonage* en horreur! De plus, ici, la responsabilité devient effrayante, vu l'extrême beauté de votre cousine et la grandeur des espérances que sa mère a fondées sur cette beauté... Ah! que je suis donc ennuyée!...

— S'il s'agit de ma cousine germaine, me voilà sauvé, pensa Carruthers, et, adouci par cette pensée : — Maman, dit-il, pour une personne comme Valencia, je ne vois que Goodey. Depuis je ne sais combien d'années, Goodey est l'objectif né de tout chaperon et de toute débutante...

— Goodwood? Certainement, Goodwood nous irait. Il faudrait être bien difficile pour ne pas se contenter du plus ancien duché qui soit inscrit au *peerage*. Je vous remercie pour Valencia d'avoir eu cette bonne idée... On verra, on cherchera... J'aimerais assez à faire une duchesse de Doncaster...

Les yeux du chaperon émérite lançaient déjà des flammes, elle tortillait sans pitié les oreilles de son *king-Charles*, et sur sa causeuse de satin couleur d'ambre, rêvant à ce triomphe dont l'espoir venait de luire soudainement devant elle, — badinant avec ses magnifiques bracelets, faisant scintiller les bagues de diamans qui ornaient ses mains blanches et grassouillettes, regardant furtivement sous leurs pantoufles de soie brodée ses pieds mignons qui dans leur temps avaient eu bien des succès, — lady *Tattersall* était, selon la fantaisie du spectateur, ou fort agréable ou très effrayante à contempler. Et dire que c'était une victime! victime de ses femmes de chambre qui la pillaient, des mendians de tout ordre qui, nonobstant les efforts sceptiques du clairvoyant Carruthers, lui arra-

chaient autant de larmes que de *sovereigns*, victime de sa ménagerie domestique, composée d'animaux exigeans et gâtés outre mesure, victime de ses plantes rares qui, payées à des prix fous, se mouraient aussitôt installées dans les serres surchauffées où elle eût voulu les voir s'épanouir, — mais victime surtout de ces autres belles fleurs qu'elle se chargeait de mettre en vue, et dont elle écartait de son mieux les papillons volages, afin de les transplanter pour le reste de leur vie dans une terre grasse et féconde.

— Valencia Valletort ne me donnera aucun mal, dit-elle après le premier coup d'œil jeté sur sa nièce, nous n'aurons que l'embarras du choix... Passons un peu nos chances en revue. Nous avons Fulke Nugent : il hérite d'une baronie, et son père a quatre-vingt-dix ans; Caradoc encore, l'ami de Philip : il n'est pas riche, on le sait, mais son comté date des premiers temps de la pairie; Eyre Lee peut-être, s'il était un peu moins prétentieux et un peu moins dénué de cervelle :... en somme cependant, il ne serait pas à refuser; mais Goodwood! ah! Goodwood, que n'a-t-on pas tenté pour le prendre!... N'importe; il sera de mon premier dîner...

Valencia cependant supportait avec calme l'examen de sa tante. La taille comme la figure, la tournure comme la diction, tout en elle était irréprochable. De grands yeux superbes dont l'expression ne changeait guère, un teint transparent qui n'avait affaire ni de *poudre à la maréchale*, ni de *blanc de perle*, ni de *crème des sultanes*; à tout prendre, un beau type de duchesse. Carruthers, ébloui, mais désintéressé, partageait les espérances de sa mère. Il n'en fut pas moins vertement rabroué par elle quand il vint lui demander en plein bal si elle comptait « ouvrir le feu » sur Goodwood ou sur Fulke Nugent. — On n'imagine pas des idées, des façons de parler aussi impertinentes. Me jugez-vous capable de souffrir que ma nièce... Et ma nièce elle-même, pensez-vous donc qu'elle veuille s'abaisser à de si indignes manœuvres? Ne dirait-on pas que vous vous croyez pourchassés par nous, traqués comme le cerf dans les taillis?

— Hélas! mon aimable mère, je sais trop à quoi m'en tenir là-dessus. A présent que me voilà classé parmi les « imprenables, » je commence à respirer un peu; mais que devenir, bon Dieu! au milieu de toutes ces courtoisies intéressées, de ces hospitalités à ressort, où les piéges sont cachés sous les fleurs du surtout de table, où on est condamné aux monosyllabes sous peine de se compromettre, où... Du reste, voici Goodwood qui vient demander à être présenté. Je vous l'abandonne, *cara madre*.

Goodwood n'était point mal de sa personne, il ne manquait pas non plus d'un certain esprit; mais, pour en jouir pleinement, il fallait le rencontrer soit dans un fumoir d'officiers, soit à bord d'un yacht, soit en chasse, partout enfin où son célibat, tant de fois me-

nacé, se trouvait à l'abri de toute entreprise. Ailleurs, et surtout en compagnie de certaines dames du grand monde, le futur duc, déclaré l'*éligible* par excellence, se sentait mal à l'aise et sous le coup de quelque invisible péril. La pauvre perdrix, sous le nez du *setter*, n'est pas autrement paralysée. Lady M... l'effrayait un peu moins que d'autres, précisément parce qu'on la signalait comme « dangereuse. » D'ailleurs, elle était si avenante, si indulgente, si peu redoutable en apparence!

— Allons, allons, Valencia lui a donné dans l'œil, se disait au retour la précieuse tante, pendant que Mlle Despréaux, sa soubrette française, la dépouillait un à un de ses ajustemens de bal. Pour une première soirée, c'est plus qu'on ne devait espérer. Adeliza sera contente de moi.

Adeliza, c'était lady Valletort, la mère de Valencia, une pauvre femme devenue hypocondriaque malgré tous les allopathes et homœopathes de la Grande-Bretagne. Si quelque chose devait contribuer à lui rendre la santé, c'était bien la perspective de voir sa fille comparaître devant l'autel de la chapelle Saint-George comme marquise de Goodwood et duchesse présomptive de Doncaster.

Au moment même où le meilleur chaperon de la chrétienté s'endormait dans ce rêve splendide, deux jeunes gens, au sortir du bal, causaient sur le seuil de l'hôtel d'Almondine. — Savez-vous, Phil, que votre cousine est ravissante?

— Elle me ressemble, Goodey... Elle me ressemble, et il est superflu de rien ajouter. C'est cet air de famille qui vous la fait trouver si bien; mais, puisque vous êtes frappé des charmes de Valentia, procurez à ma bonne mère, sur la fin de ses campagnes, un triomphe décisif. Elle l'aura, je vous assure, payé assez cher par ses défaites passées.

— Brrr..., vous n'y pensez pas, repartit Goodwood. Voulez-vous bien vous taire? Ne savez-vous pas que, si l'ordre des templiers existait encore, je proncerais mes vœux dès demain?

Après cette énergique profession de foi, Carruthers sauta dans son *hansom*, Goodwood se jeta dans son *brougham*, et, tandis que le premier retournait sagement chez lui, le second allait oublier les demoiselles à marier dans un souper donné à certains célibataires des deux sexes par une demoiselle pour qui le mariage sembla toujours une cérémonie fort inutile.

Les présentations succédèrent aux présentations, les soirées aux soirées; Valencia parut au *drawing room* de la reine, son nom circula de bouche en bouche et de club en club. Lady M... voyait se confirmer ses plus flatteuses prévisions. Les soupirans se multipliaient, et tout donnait à croire qu'avant l'échéance de juin l'af-

faire serait conclue. En attendant, pas un moment de répit. Concerts du matin, ventes de charité, consultations chez la modiste, — sans parler des sermons, des *lectures* et d'une correspondance équivalente à celle d'un secrétaire d'état, — faisaient de la vie menée par la tante de Valencia et par Valencia elle-même un véritable *maëlstrom* où elles tourbillonnaient comme deux plumes. Lady M... se consolait de sa fatigue par une pensée, toujours la même : — cette enfant me fera beaucoup d'honneur. Je la voudrais cependant un peu plus démonstrative, ajoutait-elle *in petto*, quitte à se reprocher comme une ingratitude cette réflexion hypercritique.

La nièce effectivement, impassible dans sa majesté souveraine, déconcertait la cordialité de son aimable protectrice, qui se sentait presque honteuse de se trouver encore accessible à des mouvemens de tendresse, à des accès de sympathique abandon, quand elle voyait miss Valletort se jouer comme la salamandre au milieu des flammes allumées de tous côtés par ses beaux yeux. — C'est le résultat d'une éducation modèle; on ne nous formait pas si bien de mon temps, se disait lady Helena avec une componction modeste. — Il ne lui venait jamais à l'esprit que l'extrême culture pouvait bien gâter certaines plantes, plus gracieuses et plus parfumées quand on les abandonne à leur libre épanouissement. Un jour vint où elle se crut à peu près sûre de son fait. Carruthers en fut naturellement le premier instruit. — Vous aurez beau railler, lui dit-elle à brûle-pourpoint, je maintiens que Goodwood pense à *nous* très sérieusement.

— Très sérieusement en effet, s'il pense à nous épouser, repartit l'incorrigible aide-de-camp. Les alouettes sont très sérieuses quand elles prêtent l'oreille à l'appeau. Vous avez d'ailleurs raison, Goodey me semble en avoir dans l'aile. Nous l'attendions hier à Hornsey-Wood pour nos *sweep-stakes* du Derby, et il a préféré aller s'empiler avec je ne sais combien d'autres benêts dans les salons de Willis, où Valencia lui a vendu fort cher, au profit des pauvres, une tasse de méchant thé. Ce n'est pas moi qu'on mystifierait de la sorte. Où est la femme qui me ferait renoncer à un *pigeon-match*, à une course de haies, à...

— On connaît vos goûts, interrompit sa mère, que paraissait égayer cette déclaration de principes. Tout au fond, elle n'était pas autrement fâchée de voir son fils rester garçon, car elle se sentait fort capable de jalousie envers cette bru qu'il reléguait ainsi dans les régions de l'impossible. — Tout le monde heureusement, continua-t-elle, n'est pas disposé de même...

— Certes non; mais, chère mère, si Goodwood est aussi sérieux que vous le croyez, qu'adviendra-t-il de notre ami Cardonnel?

Voilà ce que j'appelle une tête à l'envers. C'est la plus grande passion que ma belle cousine ait encore inspirée.

— Le major Cardonnel?... Ah! je vous en prie, ne plaisantons pas. J'espère bien que vous n'avez aucun motif de lui supposer une telle pensée.

— Vraiment? C'est pourtant un officier des plus distingués.

— Qui vous dit le contraire? Mais, voyez-vous, Philip, le major n'est pas absolument ce qu'il nous faut.

— Je ne vous croyais pas convertie au culte de Mammon, reprit Carruthers, caressant sa longue moustache, bien que je sache ce dieu fort adoré des Belgraviennes (1).

— C'est là un reproche tout à fait gratuit. Seulement on a ses devoirs à remplir. Je reconnais que votre ami se recommande par toute espèce de mérites. Je lui porte même un certain intérêt, et, si Valencia se sentait pour lui une grande inclination...

— Vous regarderiez comme un devoir de la décider à épouser Goodwood.

— Mauvaise plaisanterie qu'on ne passerait pas à un homme de vingt ans. Si vous n'avez rien de mieux à me dire...

— Allons, allons, bonne mère, vous vous fâchez, donc je n'ai pas tort; mais je n'abuse jamais de mes avantages.

Il partit à ces mots, laissant lady M... dans une véritable perplexité. — Dois-je me croire en faute, se demandait-elle avec la plus consciencieuse naïveté, que peut-on me reprocher? Je ne suis pour rien dans les espérances que Cardonnel a pu concevoir, encouragé par l'espèce de prédilection que lui témoigne Valencia. Certes il serait temps que Goodwood prît le parti de se déclarer, car enfin, avec toute sa beauté, ma nièce n'a pas encore ce qui s'appelle une *offre*. J'en avais autant que de valseurs lors de mes débuts dans les salons d'Almack. On ne se marie plus, du moins à ce que disent ces jeunes étourdis... Au fait, poursuivit le chaperon dans toute l'intimité du monologue, pourquoi se marierait-on? On y perd beaucoup d'agrémens, et neuf fois sur dix on n'y gagne qu'ennuis et soucis de tout genre. Me marierais-je, moi, si j'étais homme? Peut-être bien que non; mais voilà un aveu que je ne ferai jamais à personne, pas même à Philip... Que dis-je? surtout à Philip.

Carruthers ne se trompait pas. Son ami le major n'avait point passé impunément sous le feu de ces grands yeux étonnés que miss

(1) Le nom de *Belgravia* désigne l'aristocratie du monde élégant. Dans son sens le plus précis, Belgravia est un quartier, construit en entier sur des terrains appartenant au marquis de Westminster, où se trouvent les deux grands squares de Belgrave et d'Eaton. Il forme une espèce d'ovale compris entre Hyde-Park et les Jardins de la Reine, qui le bordent au nord et à l'est, Ebury-street au sud-est, et Sloane-street dans sa partie orientale.

Valletort promenait gravement autour d'elle. La beauté matérielle, indépendamment de l'âme qui s'y manifeste, produit à elle seule des effets foudroyans, et le pauvre Cardonnel avait été foudroyé. Depuis lors il se traînait blessé, désarmé, sur la trace victorieuse de l'altière Valencia. Elle le retrouvait toujours et partout, le front chargé d'ennuis, car il ne se faisait pas d'illusion sur les chances d'un pareil amour, et, sachant que l'*éligible* par excellence lui disputerait probablement la main de miss Valletort, il se sentait en quelque sorte vaincu d'avance dans ce combat inégal. Les attentions de Goodwood devenaient pourtant de plus en plus marquées. Deux fois de suite, le dimanche, on le vit à l'église Saint-Paul, Knightsbridge, assis derrière le banc de lady M... Ce fut là pour *Belgravia* une espèce de révélation, car jamais pareil miracle ne s'était encore produit. Derrière l'éventail agité des douairières, derrière les bouquets embaumés des danseuses, on ne parla plus guère, de Clarges-street à Lowndes-street, que de la victoire enfin remportée par l'irrésistible miss Valletort. Les boudoirs du demi-monde eurent l'écho de la grande nouvelle, et de toutes parts, en sourdine, s'établit un concert de récriminations malveillantes, compensation expiatoire de tout succès de ce genre.

Aussitôt commencèrent pour le chaperon des anxiétés nouvelles. Valencia, Goodwood, Cardonnel, la préoccupaient tour à tour, sans compter le poids de sa responsabilité vis-à-vis de la terrible Adeliza. La conquête de l'*éligible* flattait sans aucun doute la plus chère ambition qu'elle eût jamais nourrie : encore fallait-il que personne n'en souffrît trop cruellement, et si ces jeunes gens s'aimaient, si elle allait condamner l'un et l'autre à des regrets éternels! Enfin Goodwood ne s'était pas encore expliqué. — Qu'attend-il donc, ce lambin? Ne voit-il pas que le major est un de nos plus beaux cavaliers? Il y a des momens en vérité où je tremble de le lui voir préférer. — En vertu de cette crainte qui la rongeait, lady M... un beau soir, revenant de *Saint-Paul* avec sa nièce, hasarda une insinuation diplomatique qui devait, selon elle, éclaircir la situation. — Cardonnel est vraiment fort bien, dit-elle avec une apparente négligence. On doit regretter que cette famille soit si terriblement appauvrie. Le père jouait un jeu d'enfer et les a mis sur la paille. Ils sont là trois fils qu'on ne pourra jamais établir. — A ces mots, l'habile tante crut surprendre chez l'impassible nièce un léger symptôme d'émotion. Elle put soupçonner un imperceptible soupir, involontairement sorti de ce cœur si parfaitement élevé. — Allons, bon! voilà qu'elle l'aime. Ces choses-là ne sont faites que pour moi. Comment! nous refuserions Goodwood? Impossible, vraiment impossible! Dans des positions comme la nôtre, on se doit à la société. — Ce que lady M... entendait par ces derniers mots, nous

ne nous chargerons pas de l'expliquer, et peut-être bien ne le savait-elle pas elle-même. Toutefois cette obscure logique, dérivée de certains préjugés quasi religieux, avait le don d'apaiser ses remords.

Ils n'étaient pas détruits cependant. Elle s'en aperçut bien lorsque chez la duchesse d'Almondine, — tandis qu'elle se complaisait à voir Goodwood et Valencia danser ensemble une des dernières valses de la saison, — le major vint s'asseoir à côté d'elle sur le fauteuil laissé vacant par la belle danseuse. Accueilli par le plus aimable sourire (lady M... n'en connaissait pas d'autres), il se sentit encouragé à rompre définitivement la glace. — On prétend, commença-t-il, que miss Valletort va bientôt nous quitter. — Ce transparent prélude suffit pour faire frissonner l'excellente Helena. — Bon Dieu, se disait-elle, va-t-il me prendre pour confidente? S'il en était ainsi, comment résister, où chercher refuge? Il est charmant, ce garçon; il a tout à fait les yeux de sa pauvre mère.

Cardonnel, qui sentait probablement ses avantages, poursuivit avec un sang-froid surprenant : — Puis-je me permettre une indiscrétion, et me pardonnerez-vous de manquer à toute convenance en vous demandant si votre nièce est, oui ou non, engagée à Goodwood?

Ici le mensonge était de mise. D'un seul petit mot, sans presque trahir la vérité, on pouvait éconduire définitivement le candidat importun. Était-ce d'ailleurs le tromper que de lui annoncer comme acquis un résultat infaillible? En ce moment-là même peut-être, Goodwood glissait les paroles décisives dans l'oreille de sa valseuse. Demain sans doute, sinon ce soir, il en finirait avec ses longues hésitations. Toutefois l'équivoque et la fausseté n'étaient pas compatibles avec la nature loyale de lady M... Son front se colora, elle brisa presque son éventail dans ses doigts impatiens, elle déplora certainement sa franchise obstinée; mais enfin, balbutiant quelque peu : — Je ne crois pas, murmura-t-elle, qu'il y ait encore...

— Un engagement formel, se hâta d'ajouter le major. Dieu soit loué! je respire.

— Vous respirez? et pourquoi, s'il vous plaît, respirez-vous?

— Écoutez, chère lady, poursuivit le major, je n'hésiterai pas plus longtemps à invoquer votre appui. Vous fûtes l'amie de ma mère. C'est au nom de cette amitié que j'implore de vous un instant d'attention. Vous vous êtes certainement aperçue de l'entraînement, insensé peut-être, qui, malgré moi, malgré les conseils de ma raison, m'a fait aspirer à la main de votre nièce. Sans être un fat, je crois pouvoir vous dire, à vous, que j'ai reçu d'elle quelques encouragemens, malgré lesquels je ne saurais me dissimuler qu'une rivalité redoutable m'enlève presque toute chance. Cependant je crois, je devine, soyons francs, que miss Valencia me pré-

fère. Jusqu'à présent, je n'ai pas osé parler. On recule devant une certitude qui peut être si douloureuse, et le joueur le plus résolu ne jette qu'en tremblant sa dernière carte; mais il faut que ce soir le destin prononce. Si miss Valencia, comme je le suppose, vient vous demander assistance et conseil, j'oserai vous supplier de plaider ma cause, de faire valoir tout ce qui déjà milite en ma faveur dans cette âme encore indécise.

Un appel direct au cœur de lady M... ne pouvait jamais être absolument perdu. Celui-ci la plongea dans un océan d'irrésolutions. Vainement, retranchée derrière son éventail, elle cherchait des mots qui lui permissent de faire comprendre à Cardonnel qu'elle ne le regardait pas comme un prétendant sérieux. Aucune phrase acceptable ne se présentait à son esprit troublé. — En vous demandant ce concours sympathique, au nom de ma mère comme au mien, reprit Cardonnel avec plus d'animation, j'obéis au sentiment de mon infériorité. Je sais combien Goodwood l'emporte sur moi; mais je sais en revanche que mon amour vaut mieux que le sien. D'ailleurs le penchant de votre nièce est en ma faveur. Cependant je connais trop le monde pour ne pas redouter l'influence des titres qui recommandent mon rival. Si donc miss Valencia était tentée de me refuser, que votre affection me vienne en aide, et rappelez-vous que vous avez dans vos mains le sort de toute une vie!...

Cardonnel avait prononcé ces derniers mots avec une émotion qui embellissait encore ses traits mâles et réguliers. Il s'éloigna sans attendre une réponse, que lady M... n'aurait certainement pas trouvée de si tôt. Elle le suivait d'un regard attendri. — Quel aimable garçon, quelle physionomie intéressante! tout à fait celle de sa mère. Mon Dieu, n'aurai-je donc jamais un moment de tranquillité? car enfin, Goodwood, lui aussi, a dû parler.

Cette dernière conjecture portait à faux. Le sphinx était encore muet. Lady M... restait donc en face de l'espèce d'engagement que Cardonnel pouvait croire pris envers lui, puisqu'elle ne lui avait pas nettement refusé de le servir; mais le servir, c'était prendre vis-à-vis d'Adeliza une effroyable responsabilité. De plus c'était de gaîté de cœur perdre Goodwood, renoncer à une éclatante victoire plus qu'à moitié gagnée. Comprend-on bien les déchiremens d'une âme où luttent ensemble des intérêts aussi contradictoires?

Devant la cheminée du boudoir où la tante et la nièce préludaient ensemble à leur toilette de nuit (il était deux heures du matin), lady M..., fatiguée de délibérer avec elle-même, hasarda de dire à Valencia que le major Cardonnel lui avait parlé.

— Je le sais, repartit miss Valletort avec son calme ordinaire. En même temps un faible sourire passait sur ses lèvres, sourire glacial, qui déplut à lady M... La froideur, qu'elle aimait et recom-

mandait en principe, lui paraissait haïssable dans certaines circonstances.

— Si vous le savez, reprit-elle avec une légère impatience, c'est sans doute qu'il aura aussi voulu vous entretenir du même objet.

— *Oh, yes,* interrompit simplement en bâillant quelque peu la superbe Valencia.

— Eh bien! chère enfant, quelle a été votre réponse?

— Mais vous-même, chère tante, qu'auriez-vous dit à ma place?

Cette question, qui aurait dû être une réponse, déconcerta visiblement lady M...; elle soupira d'abord, puis toussa légèrement, et se prit à se souhaiter au fond de cette jolie rivière qui baigne les pelouses de Hyde-Park. Soixante secondes s'étaient écoulées quand elle reprit assez de courage pour s'expliquer. — Ma chère, dit-elle, en pareille circonstance, une femme ne prend conseil que de ses sentimens; mais avant tout dites-moi si vous avez accepté l'offre du major?

En ce moment, le cœur de lady M... battait bien autrement fort que celui de la belle nonchalante. Valencia ne se pressait pas de répondre.

— Voyons, répéta sa tante, l'avez-vous acceptée?

— Non, — répliqua la jeune fille bien élevée en regardant ses pieds nus qu'elle venait de glisser dans des pantoufles de satin blanc fourrées de cygne. Peut-être aurait-on pu noter dans son accent une inflexion mélancolique, et trouver ses joues un peu moins roses que de coutume; mais l'éducation triomphait décidément, et les droits de Goodwood étaient saufs. Fallait-il s'en réjouir ou s'en désoler? Voilà ce qui n'était pas encore bien net pour lady M... Elle pensait peut-être, comme Wellington, qu'après la défaite la victoire est ce qu'il y a de plus triste au monde. L'envie lui prit de se faire expliquer cette froideur inexorable qui lui paraissait une véritable énigme. Dès la première question, Valencia se révéla tout entière. — Que voulez-vous? J'ai dû me résoudre à lui faire connaître toute ma pensée. Très certainement personne ne m'a plu autant que lui; mais pour l'épouser il aurait fallu être folle.

— Et cela, vous le lui avez dit comme vous me le répétez là, tout uniment? Tant mieux au surplus! Il saura mieux évaluer ce qu'il a perdu...

Cette apostrophe soudaine, cet élan de cordiale indignation, surprirent au plus haut point la prudente fille d'Adeliza. — Vous auriez donc voulu me le voir accepter? demanda-t-elle à sa tante.

— Pourquoi non, si vous l'aimez? repartit lady M..., trop exaspérée pour comprimer l'essor de sa franchise. Quand je me donnai au père de Philip, il était, comme Cardonnel, simple officier de cavalerie. Pour le mettre en passe d'hériter du titre de famille, il n'a

pas fallu moins de morts qu'il n'en faudrait pour faire de Cardonnel un membre de la pairie...

— Oui-da, chère tante; mais la mort n'a pas toujours la courtoisie dont elle a fait preuve en ce qui vous touchait. Il est dangereux de compter sur ses faveurs, et je crois avoir bien fait de refuser le major. Si j'avais cédé à un mouvement romanesque, j'en aurais peut-être maintenant un regret amer. Au reste, nous aurons le loisir dans la journée de traiter à fond ce sujet. Je tombe de sommeil, et vous me permettrez de vous souhaiter une bonne nuit. A ces mots, elle sortit d'un pas majestueux, et balançant son beau front, sur lequel semblait déjà briller une couronne ducale. — Hélas! murmura lady M... en sonnant avec un soupir sa fidèle Despréaux, je dois croire que l'enfant a raison; mais ce pauvre major me fait une pitié... Il ressemble tant à sa mère!

— Eh bien! maman, souffrez qu'on vous félicite, s'écria Carruthers lorsqu'il vint le lendemain faire sa visite quotidienne. Je viens de voir Shelleto, qui devait partir pour le Bengale et qui permute avec Cardonnel. Voilà un major qui ne gênera plus la manœuvre. Dois-je présenter mes hommages à la duchesse future?

— Laissez-moi tranquille, monsieur mon fils, repartit assez vivement lady M... Il m'a été cruel ce matin d'enlever à ce pauvre garçon sa dernière espérance, et je décline à cet égard toute espèce de responsabilité. Du reste qu'aurait dit Belgravia, si Cardonnel eût été accueilli?... Que votre cousine, déçue dans ses espérances à l'égard de Goodwood, s'était accommodée du premier pis aller venu. Non, non, Philip, on doit quelque chose au public, on se doit aussi quelque chose, croyez-moi bien.

Carruthers ne discutait pas volontiers avec sa mère les questions sur lesquelles ils ne pouvaient jamais tomber d'accord. Aussi se dispensait-il de répondre autrement que par un éclat de rire aux aphorismes ténébreux qu'inspirait à lady M... son respect oligarchique pour le *qu'en dira-t-on*. Cette fois, comme toujours, la discussion se perdit en plaisanteries. Restait maintenant sur le tapis la grande question de savoir pourquoi Goodwood s'obstinait dans son embarrassante réserve. La saison tirait à sa fin, on avait mangé le *white bait* qui sert de prétexte aux dîners d'adieu parlementaires; les yachts attendaient équipés que les touristes aquatiques eussent réglé leurs paris d'Ascot, bref chacun faisait ses préparatifs de départ, et Goodwood persistait à se taire. — C'est pour demain, se disait lady M... après chacune des réunions où s'étaient rencontrés ces jeunes gens qu'elle regardait comme infailliblement destinés l'un à l'autre. Demain arrivait, aujourd'hui devenait hier, et les affaires ne prenaient pas un tour plus décisif.

Un beau jour cependant lady M..., qui rentrait après avoir couru

les magasins de Regent-street, vit s'arrêter devant sa porte le tilbury de Philip, et cela dans un moment où les circonstances rendaient tout à fait inopportune la visite de ce fils chéri. Le nom de lord Goodwood venait d'être murmuré par le valet de chambre descendu au-devant d'elle. — Philip, dit-elle à Carruthers, quand ils furent au bas de l'escalier, je voudrais vous montrer un Paul Potter que j'ai acheté l'autre jour. On a dû l'accrocher dans ma chambre, il faut y monter, si vous le voulez voir. — Tout ceci était destiné à égarer la sagacité du valet qui montait derrière eux; mais lorsque la mère et le fils se trouvèrent tête à tête dans la chambre de lady M... : — Le Paul Potter n'est pas ici, chuchota-t-elle à l'oreille de Philip, il est dans un des petits cabinets attenant au salon. Nous irons tout à l'heure; mais pour le moment vous comprenez!...

Carruthers comprit si bien qu'il se laissa tomber sur une causeuse avec un formidable éclat de rire auquel Bijou, Bonbon et Pandore, — trois délicieux échantillons de l'espèce canine, — répondirent par un chorus discordant. — Voulez-vous bien finir? s'écria lady M... Que signifie ce tapage?

— Ainsi donc il se décide? reprit Carruthers, toujours égayé.

— Comment en douter? Quelle autre interprétation donner à cette visite *en mon absence?* Ce qui a lieu d'étonner, c'est qu'il ait tardé si longtemps.

— Écoutez donc, bonne mère, quand il s'agit de se pendre, il est permis d'hésiter.

— Je n'apprécie pas le sel de ce sarcasme. Que trouvez-vous d'absurde à rechercher une personne douée comme l'est Valencia?

— La rechercher, à merveille; mais l'acheter, c'est une autre affaire, et c'est bien d'acheter qu'il s'agit, puisque Cardonnel n'a été repoussé des enchères que faute de pouvoir y mettre le prix.

— Taisez-vous, Philip! vous ne savez pas à quel point ces continuelles plaisanteries m'agacent. Attendez, il me semble... oui, c'est bien Goodwood qui s'en va. Comment ne partagez-vous pas ma joie? Pensez donc à la satisfaction de votre tante.

— Je pense à celle de mon ami Goodwood. C'est lui que j'irai complimenter, si vous pensez que la chose soit convenable; mais...

Lady M... ne l'écoutait déjà plus. Elle s'était élancée, pour descendre au salon, avec une vivacité toute juvénile. L'honorable Valencia, debout auprès d'une étagère, s'amusait à promener ses blanches mains dans un massif de bruyères roses. Elle reçut avec aussi peu d'émotion qu'aurait pu en montrer une des statuettes placées sur les consoles voisines le baiser tout maternel de sa tante.

— Eh bien! chère, que vous a-t-il dit? demanda la bonne lady M..., plus troublée qu'elle ne le voulait paraître.

La réponse qui tomba mot par mot des lèvres de la belle indiffé-

rente ressemblait au stillicide d'un bloc de glace sur un bouquet de roses attiédi par le soleil.

— Il m'a dit, répliqua-t-elle, qu'il devait demain se rendre à Cowes, où dînent les membres du *Royal-Yacht Squadron*, et qu'il partirait ensuite sur l'*Anadyomène* pour aller sur les côtes du Spitzberg à la pêche des morses.

— Des morses! répéta lady M... avec une exclamation déchirante.

Tout était dit; les explications devenaient superflues. La tante et la nièce demeuraient muettes en face l'une de l'autre.

— Je crains bien d'être assez mal dans les papiers de votre mère, disait Goodwood à Carruthers, qu'il rencontra dans le train *express* de Southampton. Le fait est que je m'étais un peu avancé avec votre belle cousine. Ce qui m'a refroidi, ce sont ses manières si bien apprises, toujours parfaites, jamais spontanées. Ces chefs-d'œuvre mécaniques plaisent d'abord au regard, ils finissent par n'être point divertissans. Il n'y a pas d'autre reproche à leur adresser, mais ne pensez-vous pas que celui-là suffit bien?

Et Carruthers, plaidant à son tour en faveur de son ami les circonstances atténuantes : — Voyons, ma mère, il faut en somme être d'accord avec soi-même. Pensez-vous qu'on doive se marier par obligeance? Seriez-vous charmée de me voir courir chez lady Elmers pour la débarrasser d'une partie des soucis que lui causent ses quatre filles majeures et non établies? Voilà pourtant les motifs pour lesquels, sans le moindre scrupule, vous eussiez asservi ce pauvre Goodwood. Vous vous récriez contre les détracteurs du mariage. Ils vous répondent ceci : ou l'homme est pauvre ou il est riche. Dans le premier cas, les embarras du ménage l'atrophient. Une foule de jeunes gens faits pour atteindre les sommités de l'ordre social sont restés en route, grâce au boulet que l'hymen leur avait mis au pied. Dans le second, — si nous avons l'heureux malheur ou le malheureux bonheur d'être *éligibles*, — on nous relance, on nous poursuit, on nous circonvient de manière à nous révolter, et il n'est pas étonnant que nous nous défendions contre des attaques évidemment intéressées.

Lady M... semblait attentive et presque convaincue. — Peut-être tout cela est-il vrai, répondit-elle enfin avec un accablement visible; mais si vous saviez quelles lettres je reçois d'Adeliza! Elle me donne tous les torts naturellement, et nous voilà sur le chemin d'une rupture complète. Songez donc, tout *Belgravia* regardait l'affaire comme conclue. Le jour même où votre ami est parti pour Cowes, la *Court-Circular* annonçait son prochain mariage... *Shocking*, mon ami, déplorablement *shocking!* Je suis certaine qu'Anne Hautton est pour quelque chose dans ce triste dénoûment. Cela du moins lui ressemblerait tout à fait. Peut-être bien la pauvre

Valencia est-elle justement punie de sa conduite vis-à-vis de Cardonnel; mais moi, je vous le demande, en quoi ai-je mérité ce désastre?... Si jamais on m'y reprend!

II. — SECONDE SAISON. — L'OGRE.

— Voilà une espèce de gens que je ne puis souffrir, et, quant à celui-ci, je le déteste tout particulièrement.

Ainsi s'exprimait avec une réprobation énergique bien étrangère à ses habitudes l'aimable et bienveillante lady M..., tenant à la main une carte qu'on venait de poser devant elle. Cette apostrophe mit le boudoir en pleine révolution. Bijou, Bonbon et Pandore jappèrent à la fois, l'angora favori s'élança hors de son nid de coussins, le cacatoès, enchaîné par la patte, trébucha sur les bâtons de son perchoir en bois des îles, et protesta d'une voix perçante contre cette agitation insolite. Enfin une belle jeune fille qui se balançait sur un fauteuil à bascule en coupant les feuilles d'un *magazine* partit d'un bruyant éclat de rire. — De quelles gens parlez-vous avec cette étrange animosité? demanda-t-elle aussitôt que sa voix put dominer le tumulte.

— De ces beaux fils sans moyens d'existence appréciables qui mènent la vie opulente de nos élégans les mieux rentés, qu'on rencontre partout sans qu'on leur connaisse un domicile, qui se pavanent sur des chevaux de prix tandis qu'on ne sait pas comment ils s'y prendraient pour nourrir un âne, qui vous offrent un bouquet d'une guinée lorsqu'ils ne trouvent pas un shilling pour leurs dettes criardes...

— Fort bien, je comprends, et l'objet particulier de ce véhément anathème, vous l'appelez?...

— Chandos Cheveley, voilà sa carte!

— N'est-ce pas le nom de ce charmant cavalier qu'on me présentait hier au déjeuner des Almondine? Comment, s'il mérite une pareille algarade, se trouvait-il dans un salon aussi exclusif?

— Demandez-moi plutôt où l'on ne trouve pas ce monsieur, et pourtant c'est un homme à repousser de partout, un homme *objectionable* et dangereux. Toute mère prudente doit le tenir à l'écart. Je ne sais vraiment pourquoi Philip s'en est entiché, ni pourquoi M. Cheveley, qui ne me fait pas ordinairement tant d'honneur, a pris la peine de me venir voir. C'est la première fois de la saison, et je me permets d'espérer qu'il s'en tiendra là.

Cette dernière phrase arracha un nouvel éclat de rire à miss Cecil Ormsby, qui, roulant en peloton un joli mouchoir brodé, le jeta prestement à la tête de l'épagneul Bonbon. — Est-ce au moins *quelqu'un*, ce monsieur? demanda-t-elle ensuite.

— C'est, je crois, le fils cadet d'un cadet de la maison de Danvers, repartit dédaigneusement lady M..., un oisif, un homme à la mode, un merveilleux.

— Comme sir Philip? remarqua incidemment lady Cecil.

— Ah! par exemple! mon fils est certainement un homme à la mode, et, si vous y tenez, un oisif; mais il a le droit de ne rien faire, sa fortune l'y autorise. Ne confondons pas les nuances, ma toute belle.

— Sans doute, il y a des différences à établir. Un roi d'Yvetot n'est pas un roi d'Angleterre, un chevalier d'industrie n'est pas un chevalier de la Toison-d'Or, et les Carruthers ne sont pas des Chandos Cheveley. L'embarras est quelquefois de classer tout cela, et de fermer sa porte au loup quand il a revêtu la peau du mouton... Votre *ogre*, par exemple, a l'air tout à fait distingué.

— Je ne le nie point, et je lui en veux. Ces gens aimables qu'on est exposé à rencontrer partout sont éminemment nuisibles, éminemment *detrimentals*. Ils éblouissent, ils trompent l'œil, et sous de vains dehors cachent un vrai néant. Excellens tireurs, on les met de toutes les chasses; connaisseurs en chevaux, ils ont à leur discrétion les écuries d'un chacun. Sans un pouce de terre au soleil, ils mènent, invités partout, la plus magnifique vie de château, et, quand vous allez au fond de tout cela, vous trouvez qu'ils vivent par raccroc, tantôt d'un coup de dé qui fait sauter la banque de Bade, tantôt d'un pari gagné aux courses; mais, ma chère, il est bientôt cinq heures, nous avons tout juste le temps de monter en voiture.

Après la triste aventure de Valencia Valletort, après le serment solennel prononcé à cette occasion par son infortuné chaperon, peut-être s'étonnera-t-on de trouver une nouvelle patronnée auprès de la bonne Helena; mais comment aurait-elle tenu bon, ayant déjà un goût marqué pour la belle Cecil, lorsque les tuteurs de cette orpheline (sur la recommandation solennelle que leur en avait fait au lit de mort le feu lord Ormsby, comte de Rosediamond) vinrent supplier lady M... de la prendre sous son aile et de les aider à l'établir? La volonté des morts est sacrée. La défunte comtesse et lady M... avaient été fort liées dans leur jeune âge. Le comte, devenu veuf, s'était montré fort empressé de chercher des consolations auprès de l'amie de sa femme, — ce qui par parenthèse avait prêté matière aux gloses de certaines langues perverses. Que de raisons pour lady Helena de ne pas se refuser à ce qu'on attendait d'elle et de son inépuisable bon vouloir! Elle en aurait pu faire valoir quelques autres encore. Au fond du cœur, son dernier échec lui pesait. Elle tenait à le réparer. Enfin, Cecil Ormsby étant très désirable et comme belle personne et comme riche héritière, notre habile diplomate s'était

demandé si elle devait absolument désespérer de Carruthers. De fréquentes relations avec un si séduisant spécimen de l'*espèce* à marier ne pouvaient, pensait-elle, que triompher insensiblement de son penchant obstiné pour le célibat. Voilà pourquoi Cecil Ormsby était installée dans Lowndes-square avec tous les priviléges qu'aurait pu revendiquer la fille de la maison. Elle y avait apporté beaucoup d'entrain et de gaîté, mais en revanche une tête fort vive, un esprit très résolu, pas mal de dispositions au sarcasme et l'arrière-pensée très-nettement conçue de ne confier à personne le soin de sa destinée. Un peu aveuglée au début par l'affection que lui inspirait sa nouvelle protégée, lady M... commençait depuis quelque temps à s'apercevoir qu'elle ne s'était pas donné la plus facile tâche du monde en se chargeant de mettre en relief une petite personne si éprise de son indépendance.

En cherchant à la prémunir contre Chandos Cheveley, avait-elle chargé le portrait de ce dernier? Consciencieusement nous ne l'affirmerions pas; nous dirons même que certaines ombres avaient été ménagées. Plus encline à la médisance, lady M... aurait pu relever les assiduités de son *ogre* autour de certaines dames du meilleur monde. La duchesse d'Almondine, par exemple, passait pour accueillir avec une certaine faveur les empressemens de ce valseur incomparable, tandis que le duc, — symptôme inquiétant, — ne jurait que par son ami Chandos, avec lequel il se montrait toujours aux courses d'Ascot, et qui, sans titre officiel, avait pris peu à peu dans ses haras les fonctions de grand-écuyer. Il y avait aussi une petite mistress Maréchal, dont lady Hautton ne parlait jamais sans lever les yeux au ciel, et chez qui on rencontrait fréquemment ce périlleux visiteur; mais ce ne sont point là nos affaires. Il nous suffit de savoir que notre chaperon n'était coupable envers Cheveley d'aucun propos calomnieux. L'original du portrait qu'elle avait tracé l'aurait signé lui-même dans sa loyale insouciance.

— Miss Ormsby m'accordera-t-elle une valse? — La voix qui venait d'articuler ces paroles était respectueuse et richement timbrée. Lady M... n'en tressaillit pas moins, comme si elle eût ouï le sifflement d'un *cobra-capello*. Par un mouvement rapide, elle se retourna vers sa belle pupille et lui lança un regard qui lui enjoignait de refuser l'invitation de Chandos; mais ce regard ne parvint pas à son adresse, il fut en revanche intercepté au passage par l'audacieux personnage dont il était destiné à contrecarrer les projets. Chandos garda par-devers lui, avec un sourire intérieur, le souvenir de cet incident télégraphique.

— Comment n'êtes-vous jamais là quand il le faudrait? demanda lady M... à son fils, survenu au moment même où Cecil se levait. Il ne tenait qu'à vous d'obtenir cette valse.

Carruthers ouvrit de grands yeux. — Vous savez bien, mère, que je ne danse plus. Passe encore pour une pyrrhique, une tarentelle, un boléro sous les châtaigniers de Castille.

— A votre aise; mais vous auriez empêché Cecil de valser avec...

— Avec Chandos, avec le meilleur valseur de Londres! Un beau service, et dont elle m'aurait su gré! Demandez plutôt à la femme d'Almondine.

— De telles questions ne sont guère à mon usage, repartit lady M..., qui dans certaines occasions, rares il est vrai, se hissait sur les échasses d'une pruderie d'emprunt, quitte à les rejeter lestement comme l'habitant des Landes se débarrasse des siennes au sortir de ses sables arides. Je ne vous comprends pas d'avoir présenté vous-même à la fille de Rosediamond un aventurier pareil.

— Où me sauver? pensa-t-elle immédiatement après, en se demandant pourquoi le ciel prodigue accordait une si charmante tournure et de si séduisans dehors à des vauriens nés pour devenir l'effroi des mères et la perte des jeunes personnes à marier. Une idée triomphante lui vint alors : c'était d'emmener Cecil chez lady Hautton, qui, en sa qualité de piétiste rigide, ne devait certainement pas compter Chandos parmi les habitués de son salon. Justement elle recevait ce soir-là. Notre habile tacticienne battit donc en retraite, à la grande surprise et au grand regret de miss Cecil. L'aimable héritière n'avait aucune sympathie pour les vertus hargneuses et l'incommode austérité de cette ennemie intime avec laquelle lady M... était toujours sur le pied de paix armée, car, tout en se traitant de « chère Helena! » et de « chère Anne! » ces dames, si intimement liées pour le public, se détestaient cordialement en particulier.

Ne voulant pas laisser impunie une pareille atteinte à ses plaisirs : — Savez-vous, s'écria Cecil une fois dans la voiture, que votre ogre valse à miracle!... Pourquoi donc sursauter ainsi? Je ne pense pas qu'il soit scandaleux de lui reconnaître ce mérite.

— On le lui reconnaîtra, si vous y tenez; mais, pour ma part, je lui en voudrais d'autres, balbutia le chaperon déconcerté.

— Aussi en a-t-il. Je vous assure qu'il cause fort bien, poursuivit l'implacable petit démon. D'ailleurs que voulez-vous? je ne puis que m'intéresser à sa mauvaise fortune. Être à la fois si pauvre et si bien né, avoir tant d'amis et tant de dettes, se trouver en butte à de si grandes séductions et à de si rigoureuses poursuites, il y a là un contraste des plus saisissans. Je me constituerais volontiers le champion de cet ogre si malheureux et si bien doué.

— Trêve de folies, ma chère petite, interrompit lady M... quand elle s'aperçut enfin que sa protégée prenait la liberté grande de la

taquiner à outrance. Elles ne sont pas de mise chez les personnes que nous allons voir.

Le lendemain, Chandos Cheveley, assistant à une course liée entre les gardes à cheval et le club des *Zingari*, fut interpellé par lord Goodwood au sujet de sa belle valseuse. — C'est pour le moment ce qu'il y a de mieux sur le tapis, répondit-il avec la négligence d'un connaisseur émérite.

— Dites cela plus bas, reprit le jeune marquis en riant, vous allez perdre vos entrées chez les Almondine et chez la petite Maréchal; mais je suis de votre avis : lady *Tattersall* pour le coup ne manquera pas de chalands. De plus la demoiselle est richement pourvue. Tous les biens de sa mère lui sont dévolus, et je vous réponds que c'est quelque chose.

— Pensez-y donc, Goodwood! Un si bon placement a de quoi vous tenter. Justement voici l'équipage de lady M... Si la chance veut qu'elle m'aperçoive, le cocher tournera bride. Je suis pour cette bonne dame un cauchemar, un épouvantail pire que tous les bandits du *Newgate-calendar*. Il faut néanmoins, pour être poli, affronter cette antipathie déraisonnable.

— Encore cet homme! s'écria intérieurement lady M... quand elle vit Chandos Cheveley s'avancer vers sa calèche le sourire sur les lèvres et le chapeau à la main. Cette fois il sera traité selon son mérite. — Sur ce, de très bonne foi, la bonne Helena chercha dans son arsenal les regards les plus dédaigneux, les réponses les plus brèves et les moins courtoises, afin de foudroyer l'importun qui semblait prendre plaisir à la braver; mais, hélas! on lutte en vain contre sa nature. Le plus froid sourire de lady *Tattersall* était, auprès de ceux que savait employer en pareille circonstance son amie Hautton, ce qu'est une brise napolitaine du mois de mai comparée à un ouragan d'hiver sur les côtes de la Nouvelle-Zemble. Cecil Ormsby d'ailleurs semblait prendre à tâche de déconcerter le mauvais vouloir de cette protectrice trop zélée. Suppléant aux lacunes de la conversation, que lady M... laissait tout exprès tomber, commentant, développant ses réponses trop concises, tempérant par un amical sourire les ironies qui tâchaient de se montrer hostiles, elle retenait Chandos à la portière du carrosse, où le surprit l'arrivée de lady Hautton, qui jeta sur son amie un vrai regard de basilic, cruel et fascinateur à la fois. — Comment, disait ce regard, vous, le chaperon par excellence, vous tolérez les relations d'un homme aussi *objectionable* avec la fille de Rosediamond! — Sous cette apostrophe écrasante, lady M... baissait le front; elle se sentait en faute. *Belgravia* tout entière lui semblait appuyer et confirmer le regard accusateur d'Anne Hautton. Pendant qu'elle était ainsi torturée, les deux jeunes gens, là, sous ses yeux, sans avoir con-

science du rôle qu'ils lui faisaient jouer, de la responsabilité qu'ils lui faisaient encourir, caquetaient et coquetaient à dire d'experts.

— Partons! s'écria-t-elle tout à coup, feignant de se rappeler certaine parure que Lewis et Allonby devaient lui envoyer à heure fixe, et on la vit déserter le champ de courses au seul moment où la lutte prenait pour elle un intérêt personnel. Carruthers était sur le point de distancer outrageusement le fils de lady Anne, et d'assurer ainsi le triomphe hippique de la *household-cavalry*.

Les choses bien évidemment ne pouvaient en rester là. Un coup d'état devenait indispensable. — Chère enfant, dit un beau matin lady M... à sa pupille, j'ai une grâce à vous demander, c'est d'être invariablement engagée quand M. Chandos Cheveley viendra vous proposer une valse.

— N'attendez pas de moi cette promesse, repartit l'obstinée jeune fille avec une moue que son chaperon ne lui connaissait pas encore; j'aime assez à choisir mes connaissances, comme mes toilettes. D'ailleurs M. Chandos est inscrit sur mes tablettes pour le bal de ce soir. Il faudrait, si j'avais à revenir là-dessus, inventer un mensonge. Ce n'est pas vous, j'imagine, qui me le conseilleriez?

Lady M... ne jugea pas à propos de répondre; mais en rentrant chez elle : — Soames, dit-elle à son valet de chambre, je n'y serai jamais, jamais, entendez-vous bien, pour M. Chandos Cheveley. Faites-le savoir au concierge. — Soames enregistra précieusement cette consigne, se réservant à la première occasion de la transmettre mot pour mot au domestique de Chandos.

Huit ou dix jours après, un cabriolet s'arrêtait devant l'hôtel de Lowndes-square. Le *gentleman* qui le conduisait reçut en souriant le *not at home* du concierge, et en même temps il envoya un léger coup de chapeau à une jeune personne qu'il apercevait derrière un massif de fleurs à l'angle d'une des croisées du salon. Celle-ci lui répondit par un gracieux mouvement de tête. — Eh bien! Cecil, à quoi songez-vous? s'écria lady M... tant soit peu émue. Depuis quand se met-on à la fenêtre pour saluer les passans?

— Je me figurais, repartit miss Ormsby, que toute politesse en vaut une autre.

— On ne se montre pas lorsqu'on a refusé sa porte.

— Je ne pense pas avoir refusé ma porte à qui que ce soit.

Quant à Cheveley, il s'éloignait sans la moindre rancune pendant que s'échangeaient ces répliques aigres-douces. — Après tout, se disait-il, lady *Tattersall* est dans son droit. Cecil Ormsby ne doit pas être confondue avec la duchesse d'Almondine et la petite Maréchal.

« Comme je voudrais le savoir un peu loin de Londres! » En ceci se résumaient les réflexions de lady M... après chacune des escar-

mouches, devenues assez fréquentes, qui se livraient au sujet de Chandos Cheveley entre elle et son indocile élève. Il n'était guère probable que ce bon garçon, tout en professant pour elle, sans tenir compte des sentimens qu'elle lui avait voués, une sympathie inébranlable, quittât la capitale au milieu de mai, par pure condescendance aux inquiétudes dont il était l'involontaire sujet. Aussi la vie du monde le rapprochait-elle à chaque instant de ces dames, qui tantôt le rencontraient dans Hyde-Park, promenant le *mail-coach* du duc d'Almondine, tantôt le retrouvaient à l'opéra et tantôt au bal, où il continuait à se faire inscrire sur le carnet de miss Cecil; mais, très susceptible sur certains chapitres, il ne se représentait plus à la porte où le *not at home* lui avait été signifié. Survint un bazar de charité tenu dans les *Willis-rooms*, et qui réunit une journée durant les coryphées de la mode. Cecil Ormsby, chargée de la stalle de lady M..., y débitait à des prix insensés mille bagatelles sans valeur. Le moindre bouquet de violettes s'y payait une guinée et certains petits paquets de cigares noués dans une faveur bleue ne se donnaient qu'en échange d'un *fiver* ou d'un *pony* (1), pour peu que l'acheteur fût seulement duc ou banquier. Il y avait foule autour de la « dame de comptoir » improvisée. Goodwood, Fulke Nugent, Fitzbreguet, la fine fleur du dandysme contemporain, y faisaient cercle et pour ainsi dire émeute; Carruthers s'y trouvait naturellement, et lady M... se demandait si le jour décisif n'était pas venu pour lui d'apprécier enfin le trésor providentiellement jeté sur sa route : l'empressement de tant de rivaux, la bonne grâce radieuse de Cecil, avaient de quoi réveiller l'indifférence la plus apathique. Au moment où elle caressait secrètement cette espérance maternelle, quelques mots prononcés non loin d'elle arrivèrent à son oreille, accompagnés d'un petit ricanement amer. — Helena, disait lady Hautton, voudrait bien donner Cecil Ormsby à Carruthers. Quant à moi, je ne me soucierais guère d'une bru aussi coquette.

Lady M..., surprise pour ainsi dire en flagrant délit, baissa involontairement les yeux et ne fit pas semblant d'avoir rien entendu; mais bientôt elle se sentit irrésistiblement appelée à regarder du côté de sa protégée pour savoir en quoi celle-ci avait pu mériter le terrible arrêt porté contre elle. Or, en ce moment-là même, Cecil Ormsby, reine du tournoi, semblait, entre tous les courtisans groupés autour de son trône, vouloir décerner la palme victorieuse à Chandos Cheveley : cruel tableau pour un chaperon pénétré de

(1) Le *fiver* est une *bank-note* de 5 livres sterling, le *pony* une *bank-note* de 20 livres. Ces deux mots appartiennent à l'argot de la bonne compagnie.

ses devoirs, tableau rendu plus cruel encore par certain coup d'œil de l'austère Hautton, où se mêlait à une indignation vertueuse contre le « coureur de dots » une commisération toute chrétienne pour l'aveuglement et la déplorable faiblesse qui facilitaient ses criminelles entreprises. Lady M... supporta noblement ce dernier outrage et garda intacte sa sérénité habituelle; mais ce ne fut pas sans se promettre de frapper immédiatement un grand coup. Où prendrait-elle le courage d'une franchise rigoureuse? Comment se résoudrait-elle à sévir, nonobstant cette exquise sensibilité qu'une fleur brisée par mégarde ou les souffrances d'un épagneul victime de sa gourmandise suffisaient pour mettre aux champs? Là n'était pas la question. L'ennemi aux portes, on ne délibère plus, on se dévoue. Non sans scrupules et sans frémissemens intimes, la digne femme se porta sur la brèche menacée. Venant à faiblir, elle n'aurait su comment se justifier auprès du vieux général Ormsby, l'oncle et le tuteur de Cecil.

L'occasion se présenta quelques jours après d'avoir avec Chandos l'entretien prémédité. C'était à Fulham, dans le petit bijou de villa que lady Doncaster venait d'acheter, et dont elle inaugurait la prise de possession. — Voudriez-vous, monsieur Cheveley, m'accorder quelques instans? — lui demanda l'aimable douairière avec un sourire dont l'hypocrisie bénigne cachait des trésors de rancune et aussi quelques terreurs secrètes. Le jeune homme, fort étonné, se laissa diriger vers une allée de rosiers un peu à l'écart des autres convives. — Il a vraiment de fort beaux yeux, pensait lady M..., mais il n'en sera pas moins vertement remis à sa place... Vous savez, monsieur, continua-t-elle tout haut, quels liens d'amitié m'unissaient aux Rosediamond, et quelle responsabilité j'ai assumée en me chargeant de leur fille. Je dois compte de son bonheur au père qui me l'a confié.

— Le pauvre homme étant défunt, se demandait Chandos, comment lui rendra-t-elle ce compte?

— Aussi, continua solennellement la timide Helena, vos attentions très marquées pour ma chère Cecil n'ont pu échapper à ma sollicitude, et c'est ce sujet essentiellement délicat...

— Que vous avez voulu traiter avec moi, dit Cheveley, achevant la phrase que son interlocutrice laissait en suspens; puis, avec un sourire à la fois triste et fier qui jeta lady M... dans une véritable perplexité : — Je devine à peu près, madame, ce que vous vous proposez d'ajouter à cet exorde. Vous désirez me remettre en mémoire que lady Cecil Ormsby, belle et riche comme elle l'est, a droit à d'autres hommages que les miens. Vous ajouteriez, si vous vouliez être complétement franche, que vous me soupçonnez de calculs indignes, et que vous me croyez capable de spéculer sur ce

mariage, dont la seule possibilité vous cause un véritable effroi.

— Qu'entends-je? où suis-je? que dirait à ma place Anne Hautton? Voilà ce que se demandait l'infortuné chaperon tout en jouant par contenance avec la frange de son ombrelle. Quant à trouver une parole, impossible, absolument impossible. Elle eût tout aussi facilement étranglé l'ogre avec son mouchoir de dentelle, et Dieu sait si elle en était capable!

— Je vous assure, monsieur Cheveley, que vous vous méprenez absolument, balbutia-t-elle enfin plus morte que vive.

— Je ne crois pas, madame, et du reste vous êtes en droit de me mal juger. D'autres n'ont pas eu plus d'indulgence qui, me connaissant mieux, auraient dû m'épargner de tels soupçons. Je ne suis cependant pas aussi dépourvu d'honneur que ma pauvreté le fait croire. Pas plus tard qu'hier, quelques propos tenus chez Almondine m'ont fait comprendre qu'on attribuait mes assiduités auprès de miss Cecil à des calculs dont je suis tout à fait incapable. Aussi m'étais-je promis de ne plus céder au penchant qui m'attire vers elle. Je dois me mettre en garde contre une tentation qui deviendrait peut-être au-dessus de mes forces, et vous me permettrez sans doute d'élever une barrière de plus entre elle et moi par la promesse que je vous fais ici de quitter Londres dès demain. Peu importe l'amertume de cette séparation. Miss Cecil n'aura plus rien à craindre de mon amour.

— Jugez de ma position, disait lady M... à son fils en lui rendant compte le soir même de cette importante conférence. Rarement je me suis trouvée si mal à mon aise. Pour ne pas céder à la pitié que m'inspirait ce noble langage, il a fallu me rappeler à mainte et mainte reprise mes devoirs envers les Rosediamond et envers le général Ormsby. Maintenant que pensez-vous d'Anne Hautton? Après m'avoir félicitée de ma fermeté envers Cheveley, ne m'a-t-elle pas demandé, par forme de compliment, si vous n'épouseriez pas bientôt Cecil Ormsby?

Cecil cependant restait fort intriguée de voir Chandos Cheveley, qui l'avait habituée à d'autres empressemens, se tenir soigneusement éloigné d'elle. Il ne quittait plus la coquette duchesse d'Almondine, et cette nouvelle attitude fut si nettement accusée que, remontant en voiture pour quitter Fulham, miss Cecil interpella son chaperon avec une brusquerie presque blessante. — Que lui avez-vous dit? lui demandait-elle, répondez, ne feignez point de ne pas me comprendre! Je veux tout savoir. Qu'avez-vous dit à M. Cheveley?

— Peu de chose en vérité. C'est lui qui a parlé tout le temps.

— Eh bien! qu'a-t-il dit, lui? Ne me cachez rien, je devinerais.

Devant une si impérieuse volonté, la faible Helena ne pouvait

que céder. Elle raconta fidèlement ce qui venait de se passer entre elle et Chandos. Cecil l'écoutait, muette pour cette fois et dissimulant derrière son ombrelle les larmes qu'elle sentait monter à ses yeux. Avec son habileté ordinaire, lady M... termina son récit par quelques sages conseils. — Montrez-vous, disait-elle, aussi raisonnable que lui, et, si par grand hasard vous avez ressenti pour ce jeune homme quelque inclination romanesque, sachez comprendre combien il vaut mieux pour vous...

Ici elle fut interrompue par Cecil, dont les yeux humides lancèrent tout à coup des flammes. — Voilà de quels conseils inspirés par l'égoïsme vous payez tant de générosité, tant de chevaleresque délicatesse!...

— Bon Dieu! se demandait le chaperon courbant la tête sous la bourrasque, comment tournera cette aventure? Heureusement que le péril va se trouver conjuré par une séparation immédiate.

Le lendemain, tandis qu'elle se berçait sous ses courtines soyeuses de cette pensée consolante, miss Ormsby, beaucoup plus matinale, longeait au pas la *New-Ride*, ombragée par les arbres de Kensington-Gardens. Bien souvent il lui était arrivé à pareille heure de rencontrer là M. Chandos Cheveley, accoudé aux barrières et fumant son cigare. Y venait-il guetter son passage? ou le hasard seul amenait-il ces rapides entrevues, plus fréquentes depuis quelques semaines? En tout cas, elles ne pouvaient donner prise à la médisance, car la jeune amazone passait sans s'arrêter jamais, et suivie à dix mètres de distance par un vieux groom, devant l'assidu promeneur qui se contentait de soulever son chapeau sans jamais se permettre une parole.

Ce jour-là, Cecil cheminait moins vite que de coutume, et son regard errait à droite et à gauche, comme s'il cherchait quelqu'un. — Peut-être aura-t-il le bon esprit de venir, se disait tout bas notre héritière. — De fait, à la place habituelle, Chandos, le coude sur la barrière, respirait innocemment l'air du matin. Chez lui, ses malles étaient faites, son départ annoncé. Il attendait l'heure du train, et avant de partir il avait voulu revoir une fois encore un endroit du parc que certains souvenirs lui rendaient particulièrement cher.

Quand Cecil s'approcha, quand il l'eut reconnue, sans presque l'avoir regardée, aux battemens précipités de son cœur, il s'apprêta, comme de coutume, à la saluer au passage; mais pour la première fois le bel alezan qu'elle dirigeait s'arrêta devant le promeneur immobile. — Est-il donc vrai, monsieur Cheveley, que vous songez à quitter Londres?

Cette question lui fut adressée après une certaine hésitation, avec un regard qui la commentait éloquemment.

— Je pars en effet, miss Cecil; on vous a bien renseignée.

— Et votre absence sera longue?

— Je ne reviendrai certainement pas de l'hiver.

Cheveley tenait exactement la parole donnée à lady M... Son langage était celui de la plus complète indifférence, et, quoique pris tout à fait au dépourvu, il soutenait bravement la lutte. Cecil, embarrassée, se taisait maintenant. Le fidèle groom s'était arrêté à la distance voulue et s'y tenait immobile comme une statue équestre. Rougissant et pâlissant tour à tour, sa jeune maîtresse tourmentait par des mouvemens nerveux et saccadés les rênes de son cheval. Habituée à répondre, elle ne l'était pas à parler la première : aussi ses propos étaient-ils entrecoupés de pauses fréquentes. — Lady M... m'a répété... J'ai su par elle vos projets de départ... Est-ce un parti tout à fait pris?... Ne pourrait-on savoir?...

Saisi d'une émotion qui lui était tout à fait nouvelle, Chandos ne se pressait pas de répondre, et la situation devenait de plus en plus critique. — Oui, reprit Cecil, pourquoi ce voyage?... Ne pourrait-on?... Faudrait-il?...

— Ah! s'écria tout à coup Cheveley, me parler ainsi, c'est tenter le sort!... Vous savez trop bien...

— Je sais tout, murmura-t-elle d'une voix très douce.

— Vous devez savoir alors que mon honneur m'empêche d'accepter un sacrifice dont je ne suis pas digne...

— Le refuseriez-vous à mon... repos? demanda Cecil, baissant la tête à ce point que les boucles de sa chevelure touchaient presque la crinière de son cheval...

Lady M... fut passablement étonnée, au déjeuner, quand sa protégée parut sans avoir pris le temps de changer son habit de cheval contre une toilette plus convenable. Son étonnement redoubla lorsque Cécil, dont les yeux brillaient, dont les joues semblaient émettre des lueurs roses, après avoir jeté son chapeau sur une table et ses gants-crispin au nez de Bijou, se jeta elle-même aux pieds du chaperon stupéfait. — Maintenant, disait l'aimable insurgée, je vous pardonne de tout cœur. Puissiez-vous me pardonner à votre tour!

En certaines matières, lady M... avait l'esprit subtil et prompt. — Grands dieux, mon enfant!.. vous ne venez pas m'annoncer?...

— Mais justement *si*, interrompit la jeune fille avec un petit air triomphal le plus gai du monde. On n'échappe pas à sa destinée; la mienne me condamnait à être... ogresse.

— Que dira le général?... Lady M... ne trouva pas d'autre exclamation dans son cœur oppressé.

— L'oncle Johnnie?... Ah! je voudrais bien voir qu'il ne trouvât pas admirable tout ce qui peut plaire à sa nièce. Permettez-moi

de vous affirmer que vous ne le connaissez guère, ma bonne et chère comtesse!

— Cela se peut;... mais Anne Hautton, que dira-t-elle? se demandait *in petto* la pauvre mère, déçue dans ses ambitieux calculs. Certes j'ai eu tort de manquer à mon serment, et cette fois je renonce bel et bien pour le reste de ma vie à me mêler de... ce qui ne me regarde pas.

III. — TROISIÈME SAISON. — LA CRISE SUPRÊME.

— A votre place, moi, je refuserais tout net.

— Alors, Philip, vous ne m'avez certainement pas écoutée. Entrez un peu dans la situation, je vous en conjure! Voilà une pauvre femme, mon amie d'enfance, reléguée à l'autre bout du monde, dans une île barbare dont je ne puis pas même prononcer le nom, et où son mari remplit les fonctions de gouverneur... Un triste mariage qu'elle fit là, je ne sais quel officier d'un régiment colonial... Comment voulez-vous qu'ils établissent leur fille, à moins de la donner à leur secrétaire ou à quelque planteur des Indes. Quelle mère accepterait de pareilles chances, et dans de telles extrémités ne recourrait à une amie placée comme le malheur veut que je le sois? Refuser, c'est bientôt dit; mais je voudrais vous y voir.

— La connaissez-vous seulement? Savez-vous quelle créature impossible vous vous exposez à traîner après vous? Elle est peut-être noire comme Othello, peut-être a-t-elle des façons de chambrière. Qui sait, habituée au service nègre, si elle ne jettera pas votre vaisselle plate à la tête du pauvre Soames?

— Philip!

— Je la vois d'ici, nous arrivant de quelque couvent, et, dans un dîner prié, les lèvres pincées, le regard au ciel, ne touchant qu'au premier service à cause du maigre, allant à la messe tous les matins, et, quand on lui demandera de chanter, entonnant une *hymne à Marie!...*

— Philip!... vous croyez sans doute que le métier de chaperon n'a pas en lui-même de quoi chagriner assez...

— Eh bien! morbleu, ne le faites plus! Refusez de vous charger de cette jeune sauvage.

— C'est que, voyez-vous?... l'affaire est arrangée,... ma promesse est partie...

— Achevez! l'ex-nonne est en route, peut-être même est-elle arrivée.

— Non!... C'est ce soir que je l'attends.

Carruthers partit d'un éclat de rire, et, fidèle à son insouciant op-

timisme : — Bravo! mère, vous voilà quitte de mes objections. Je reviendrai demain m'enquérir de votre nouvelle protégée.

Le lendemain effectivement, Carruthers s'annonça dans le boudoir de Lowndes-square par une poignée de macarons lancés à la tête de Bijou. — Eh bien? disait son regard, empreint d'une curiosité ironique. Lady M... semblait quelque peu soucieuse. — En vérité je ne sais encore que penser, répondit-elle à une question plus directe. Si j'étais homme, il me semble que cette petite personne me semblerait... *detrimental.*

— Ah! mon Dieu! Elle est gauche, empruntée, maladroite?

— Pas le moins du monde, ses manières sont parfaites.

— Pétulante, volontaire, brusque?...

— Douce comme une gazelle... Tout le portrait de sa mère.

— Brune alors, la peau basanée?

— Blanche comme cette statuette, un teint superbe, des cheveux d'or, des yeux brun-clair.

— Dites-moi donc vous-même ce qui lui manque.

— Rien au monde, et voilà justement pourquoi vous me trouvez si intriguée.

— Entendons-nous cependant, s'il est possible. Quel sens attachez-vous à ce mot *detrimental?*

— Il s'explique de lui-même, ce me semble. Un homme *detrimental*, c'est-à-dire nuisible, est celui qui, doué d'assez de charme pour faire partout de grands ravages, possède en même temps trop peu d'autres avantages pour qu'on en fasse sans une imprudence notoire l'objet d'une recherche sérieuse. Charmant pour une inclination passagère, une *flirtation* de quelques jours, mais essentiellement *inéligible*, s'il s'agit d'autre chose... Vous comprenez, j'en suis sûre. Eh bien! la petite Montelieu appartient à cette catégorie, n'en déplaise à son sexe, qui est le mien. Or la femme *detrimental* est dans une condition bien plus aventurée que l'homme *detrimental*. Tout le monde la courtise, et personne ne veut entendre à l'épouser...

Carruthers, examen fait de la nouvelle venue, se permit de rectifier les opinions maternelles. — Pourquoi donc la trouvez-vous si petite? Sa taille est moyenne et admirablement prise... Vous n'avez rien exhibé de mieux, je vous assure, et me voici prêt à parier, si belles que fussent certaines de vos protégées, que celle-ci fera une tout autre sensation.

— Soit, vous êtes expert juré en ces matières; mais, la sensation produite, qui épousera cette fée mignonne?

— Ma foi, je n'en sais rien. Le don de prophétie m'a été refusé. Malgré cela, je vous dirai pourtant, et sans craindre de me tromper, qui ne l'épousera point...

— La belle merveille !... C'est vous, n'est-il pas vrai ?... Eh bien ! comptez là-dessus, je ne combattrai pas cette fois votre manie de célibat. Une enfant comme Flora ne vous conviendrait sous aucun rapport. Ce que je désire pour vous aujourd'hui, c'est une femme de poids et de rang, de vingt-cinq à vingt-six ans, une attitude imposante, sachant représenter...

— De grâce, *madre cara*, n'allons pas plus loin ! Rien que cette esquisse me ferait dételer d'ici. Comment ! vous auriez le cœur de troubler mon inoffensive quiétude, vous ne reculez pas devant l'idée d'introduire dans cette nonchalance idéale où je me complais l'aiguillon matrimonial, la torche phosphorée de l'hymen, le serpent symbolique de l'anneau des fiançailles !

— Jamais je ne vous ai vu si pathétique, s'écria lady M..., riant, malgré qu'elle en eût, de cette adjuration éloquente... Au fait, se disait-elle quand son fils l'eut quittée, je ne sais pourquoi je mets tant d'insistance à lui faire prendre femme. Il est le dernier du nom, et, j'en conviens, c'est grand dommage que le nom s'éteigne. Un domaine comme Deepdene mérite certes qu'on s'arrange pour le laisser en bonnes mains. Ceci dit pourtant, il faut bien reconnaître que, pour un garçon de ce caractère, le mariage est une terrible loterie, et je sens que, s'il y prenait un billet perdant, personne n'en serait plus affligé que moi. Jamais je ne réaliserai l'idéal féminin que mes rêves lui destinaient... Cecil Ormsby elle-même, que j'ai tant souhaitée pour bru, était loin de remplir toutes les conditions du programme. Non, décidément, aucune femme n'est digne d'un si excellent garçon. D'ailleurs, s'il en aimait une, il me semble que je serais horriblement jalouse, horriblement malheureuse de me voir reléguée au second plan...

Carruthers avait deviné juste. Flora Montelieu ne tarda pas à être remarquée. Sa douceur de gazelle se trouva être assaisonnée d'une grande liberté d'esprit et d'une assurance modeste qui l'aidaient à se faire une place à part dans ce monde blasé où elle apportait l'entrain curieux d'une débutante. Le rang ne lui imposait guère, les complimens ne l'éblouissaient pas. Il y en avait qui, trahissant une fatuité plus ou moins autorisée, lui prêtaient à rire. Goodwood, dont une gâterie perpétuelle avait peu à peu oblitéré le bon sens naturel, s'en étant permis quelques-unes de ce genre, fut doucement remis à sa place par la jeune fille qu'il s'était cru certain de fasciner. *Belgravia* tout entière frémit de voir traiter si légèrement, — et par qui, grands dieux ? — l'une de ses idoles, et lady Anne Hautton se chargea de punir un tel sacrilége. Avec ce sourire aigrelet dont cette pieuse personne assaisonnait ses reproches indirects, elle questionna son amie Helena au sujet de la jeune inconnue qui se produisait sous son égide. — On n'a jamais vu un

pareil aplomb, ajouta-t-elle, et il est étrange que Goodwood ait supporté l'impertinence dont elle a fait preuve dernièrement à son égard.

Lady M... fut elle-même terrifiée d'un blâme aussi vertement formulé. — Y songez-vous? dit-elle en rentrant à sa protégée. On ne traite pas ainsi un marquis de Goodwood. S'il s'agissait d'un lieutenant de lanciers, d'un petit maître du *foreign-office*, cela se concevrait encore à la rigueur; mais le futur duc de Doncaster!...

— Fût-il le propre fils de sa majesté la reine, repartit tranquillement Flora, je le regarde comme tenu de pratiquer envers les femmes la courtoisie chevaleresque de ses aïeux.

— A la bonne heure! En principe, vous avez raison; mais que voulez-vous? les manières ont tellement changé. C'est la régence qui en est cause : à chaque génération, depuis cette désastreuse époque, la politesse est allée en décroissant. Votre âge cependant et votre position ne vous permettent point de si grandes libertés. On les passerait à la duchesse d'Almondine; mais, vous le voyez, les Hautton vous blâment. Si Goodwood s'avisait de vous prendre à guignon!...

— Je n'en mourrais pas, croyez-le bien... Je ne vois rien en lui qui m'impose un respect si particulier, rien qui le distingue des autres mortels, parmi lesquels il en est, ce me semble, de bien autrement brillans, de bien autrement spirituels, et par exemple, sans aller plus loin, sir Philip...

— Ah! pour celui-là, j'en tombe d'accord; mais on trouve peu de jeunes gens d'une valeur et d'un esprit aussi remarquables. Comme rang toutefois, Carruthers est au-dessous de Goodwood, repartit lady M... avec une impartialité stoïque. Et cependant les Carruthers sont les plus anciens de beaucoup, car ils datent d'Éthelbert II, tandis que l'illustration des Doncaster provient de ce que Gervaise d'Ascotte, au XIVe siècle seulement, reçut sous les murs d'Ascalon l'accolade du chef des croisés. Voilà de ces choses qu'il est bon de savoir, et, quand on les sait, on ne s'expose pas à traiter de haut en bas le représentant d'une race illustre.

— Bah! ne le plaignons pas trop : ma rude franchise aura eu pour lui le charme de la nouveauté. D'ailleurs, à vous parler vrai, je ne m'inquiète pas énormément de ce que ce grand marquis peut dire ou penser de ma chétive personne.

Le grand marquis, au fait, n'en pensait et n'en disait aucun mal, témoin ce fragment d'une conversation qu'il eut avec Carruthers un jour qu'il le menait, lui et quelques autres, du côté de Hornsey-Wood. On venait de célébrer à l'envi la grâce de miss Montelieu, sa légèreté comme valseuse, ses talens équestres, la vivacité de ses reparties; résumant en quelque sorte les éloges unanimes de ses compagnons : — Somme toute, reprit Goodwood, ce n'est plus

un mécanisme plus ou moins parfait, mais dont le jeu n'a rien d'inattendu, rien de spontané, de vraiment naturel. C'est la nature elle-même, la nature sans artifice, sans rien d'appris ni de convenu. Jamais vous ne savez ce qu'elle va dire, attendu qu'elle ne le sait pas elle-même. Elle m'a immensément réjoui l'autre jour par cette rebuffade éclatante dont elle paya je ne sais quelle fadeur réellement indigne d'elle et de moi.

— Bravo, Goodey! voilà ce que j'appelle de l'éloquence. J'augure bien de vos débuts à la chambre haute, et les ministres n'ont qu'à se bien tenir, interrompit Carruthers avec une ironie assez nettement accusée.

— Eh mais! remarqua Goodwood, vous êtes bien railleur ce matin. Quel ennui peut vous causer mon admiration pour miss Flora?

— Aucun, mon ami, je vous le jure. Menez son panégyrique aussi loin que vous voudrez, et ne croyez pas que j'y trouve à redire.

Vers la fin d'un bal donné quelque temps après, lady M... eut le plaisir, tempéré par la terreur, de voir sa petite « Indienne » valser à plusieurs reprises avec le duc futur de Doncaster. A un certain point de vue, il y avait là quelque chose d'incompatible avec ses préjugés de patricienne; mais un certain instinct révolutionnaire, qui existe à l'état latent chez beaucoup d'excellentes natures, s'était petit à petit éveillé en elle, et lui faisait prendre plaisir au succès inattendu de Flora. —Combien lady Hautton devait en être scandalisée! Tandis que la fille du pauvre officier des colonies tournoyait ainsi dans les bras du noble et riche marquis, lady Egidia Hautton en était réduite au frère cadet de Goodwood, Seton Ascotte, et lady Féodorovna, sa sœur cadette, figurait avec un parvenu de la haute banque, représentant du comté où jadis régnaient les Hautton. — Certes il y avait là de quoi gémir, de quoi déplorer l'entraînement égalitaire de l'époque, et pourtant, au fond du cœur, lady M... était littéralement ravie. Elle le fut bien autrement un jour où Goodwood, — qui une fois à Londres dînait invariablement au club, au château ou à la *mess* des *life-guards*, — s'invita familièrement chez elle. Cette démarche significative lui donna fort à penser; aussi voulut-elle avoir l'avis de son fils. Carruthers l'écoutait avec impatience en frottant à rebours du bout de sa canne l'épaisse fourrure de l'angora bien-aimé. — Je ne voudrais pourtant pas, lui disait sa mère, qu'on pût me reprocher d'attirer ici votre ami pour lui faire contracter un mariage disproportionné avec une fille de rien, sans naissance et sans fortune.

— Vous en parlez toujours comme si elle appartenait à la famille du bourreau. Pour moi, je ne sais, à vrai dire, quel sang coule dans ses veines; mais je lui reconnais une rare noblesse de cœur et des façons plus réellement patriciennes qu'on n'en trouve dans bien

des palais. Quant à son peu de fortune, en vérité, je ne vous savais pas accoutumée à mesurer le mérite des gens sur le nombre de guinées qu'ils peuvent dépenser bon an mal an.

— Allons donc! vous ne me supposez pas une manière de voir si basse; mais un mondain tel que vous ne saurait se dissimuler que Flora, dont je ne conteste pas les charmantes qualités, n'en est pas moins, à certains points de vue, une personne *detri...*

— Pauvre chère enfant! interrompit Carruthers, qui décidément avait pris ce mot en grippe.

— N'importe; si elle sait se conduire (je crois me connaître un peu en ces matières), elle verra Goodwood à ses pieds... J'y ferai d'ailleurs tout mon possible, et vous devriez bien, mon cher Philip, nous donner un coup d'épaule.

— Juste ciel! que me demandez-vous là, *cara madre?* J'aimerais autant, *picador* improvisé, prendre au *lasso* les taureaux madrilènes que de vous aider à serrer les nœuds d'hymen au cou des pauvres garçons de *Belgravia.*

— Eh bien! mon cher ami, on se passera de vous. Je commence à penser que Flora, sous ses dehors étourdis, cache une profonde tactique. Son laisser-aller un peu moqueur, ses libres allures, lui ont mieux réussi avec Goodwood que l'irréprochable dignité de votre belle cousine Valencia. Seulement il faut conclure et battre le fer pendant qu'il est chaud. Je saurai certainement bientôt à quoi m'en tenir.

— Persévérez, bonne mère, persévérez! On n'est pas plus clairvoyante que vous dans les choses du cœur, conclut Carruthers avec une pointe de raillerie; mais tremblez en même temps. Du haut de leur raideur immaculée, deux tiers de siècles vous contemplent. J'entends par là les soixante-dix hivers de lady Hautton.

A l'Opéra, le soir même, Goodwood quitta la loge des gardes pour venir dans celle de lady M..., et ceci ne passa pas inaperçu, car sa noble mère, la duchesse de Doncaster, si apathique et endormie la plupart du temps, souleva son lorgnon pour regarder la jeune personne autour de laquelle papillonnait l'héritier présomptif de leurs grâces. — *Qui est-ce?* demanda-t-elle en la montrant à un de ses intimes, et, lorsqu'elle eut appris de quel néant provenait l'aimable Flora, elle ne daigna plus lui accorder la moindre attention.

Le spectacle fini et sur le seuil du théâtre, tandis que Goodwood enveloppait avec mille tendres précautions dans une chancelière fourrée les pieds mignons de miss Montelieu, Carruthers le regardait en tordant ses moustaches avec un dédain suprême. L'autre surprit ce regard, dont l'expression ne lui plut point. — Comment, vous aussi, mon brave Phil, s'écria-t-il aussitôt la voiture partie,

vous aviseriez-vous de chasser sur mes terres ? Ah ! mais, songez-y, je tire à balle sur les braconniers.

— Quand j'aurai compris, repartit froidement Carruthers, je goûterai probablement le sel de cette gracieuse plaisanterie.

— Ses terres ! ses terres ! où prend-il ce droit de parler en maître? Mais au fait en quoi cela peut-il me blesser? songeait à part lui quelques instans après le modèle des célibataires. Je ne vais pas, j'imagine, tomber à mon tour dans le ridicule de tous ces nigauds? Allons donc ! Si Goodey se décide, Zerline et Bibi vont être singulièrement édifiées. Le corps de ballet prendra le deuil. Belle occasion pour mettre le feu au théâtre. Les larmes de ces demoiselles suffiraient à éteindre l'incendie.

— Philip, lui dit le lendemain lady M..., je n'ai pas très bien compris pourquoi vous êtes resté dans ma loge hier pendant les entr'actes, ni pourquoi vous coupiez sans cesse la parole à Goodwood. Je vous en avais dit assez, ce me semble, pour vous mettre en garde contre de telles indiscrétions. Vous savez où en sont les choses. Arrangez-vous pour laisser le champ libre à des assiduités qui prennent maintenant un caractère tout à fait marqué.

— Entendre, c'est obéir, repartit Carruthers en s'inclinant.

Le déjeuner achevé, pendant lequel Philip s'était montré beaucoup moins communicatif que de coutume, lady M..., restée seule avec sa petite protégée, entreprit de la confesser adroitement. — Il me semble que Goodwood était fort empressé auprès de vous. Pourrait-on savoir quel sujet il traitait avec tant de zèle?.

— Ah ! tenez, s'écria l'enfant avec un geste d'ennui, qu'on ne me parle plus de Goodwood ! Ce nom même m'est odieux.

— Permettez, ma chère; une jeune fille n'a pas le droit de se laisser aller à une telle liberté de langage. Il me semble entendre Philip, dont le ton sarcastique me déplaît souverainement, comme vous savez. D'après quelques mots que j'ai surpris au vol, Goodwood doit venir aujourd'hui même chercher votre réponse définitive à une question qu'il vous faisait. Voyons, me suis-je trompée?

— Pas le moins du monde.

— Il demande votre main?

— Sans doute.

— Et vous dites que son nom vous est odieux!

Ces mots avaient été prononcés avec un sentiment d'horreur presque tragique. Flora ouvrit un éventail qu'elle tenait, et si brusquement qu'elle faillit briser ce charmant assemblage d'ivoire et de plumes, coûteuse merveille que Carruthers lui avait apportée la veille. — Eh bien! répliqua-t-elle ensuite, le sultan m'a jeté le mouchoir. N'ai-je donc qu'à me prosterner humblement en signe d'obéissance ?

— De semblables plaisanteries,... le sultan,... le mouchoir... Il n'est pas possible que vous songiez à refuser un parti pareil?

— Vous en seriez donc fort étonnée? reprit avec un inexorable sang-froid la jeune sauvage.

— C'est-à-dire que je... mais non... il faudrait vous enfermer... Comment, vous avez à votre disposition un mari que vous disputeraient les plus belles filles de la pairie anglaise, un des premiers titres de cette pairie, un homme dont la conquête était regardée comme impossible, et vous, vous qui, — veuillez me pardonner ma franchise, — vous qui êtes sans apparentage, sans fortune, vous dont l'établissement devait être regardé comme un problème, vous repousseriez ce bienfait inoui de la Providence!

Lady M... parlait peut-être pour la première fois de sa vie avec un emportement sérieux. Il faut, pour l'excuser, se remettre en mémoire qu'elle voyait compromis le sort d'une bataille comme celle de Marathon ou de Lemnos.

— Il me semble, répondit simplement Flora, que je vous ai vue ce matin causer avec sir Philip. L'auriez-vous entretenu de vos idées?

— Il les connaît depuis longtemps; il sait à quel point je serais heureuse de vous voir épouser Goodwood, et vous portant comme moi le plus plus vif intérêt...

Pour le coup l'éventail était brisé. Flora le laissa tomber dédaigneusement à ses pieds.

— Décidément, comtesse, vous me conseillez d'accepter lord Goodwood?

— Ah! je me doutais bien... Si je vous le conseille!... Petite hypocrite! — Ces derniers mots furent articulés *sotto voce*, par manière de monologue.

— Je croyais, reprit miss Montelieu, que vous ne teniez pas pour les mariages de convenance?

— Gardons-nous des systèmes, chère petite! En thèse générale, non, je ne suis point pour les mariages dont vous parlez; mais il faut distinguer. Ce que j'appelle un mariage de convenance, c'est par exemple celui d'un parvenu qui troque sa richesse contre l'illustration d'un sang plus pur que le sien, et cela lorsqu'un calcul intéressé préside seul à ces unions que le cœur réprouve. Ici, quelle différence! Aucun mobile inavouable n'a pu décider Goodwood en votre faveur. Vous faites-vous d'ailleurs une idée bien juste du rôle que jouent en ce pays les ducs de Doncaster? Savez-vous quel rang ils occupent, quelle énorme influence est la leur, dans quelles magnifiques résidences ils passent leur vie? Helmsley vaut presque Windsor. Tout cela est à vous, si vous daignez l'accepter, et vous vous donnez les airs...

— De ne pas vouloir me vendre à lord Goodwood.

— Vous vendre? Quel étrange style! Vous parlez exactement comme Philip. Ne semble-t-il pas qu'on vous propose un être odieux, vulgaire, désagréable, un mari tyrannique, dont le seul aspect doit vous révolter? Goodwood cependant n'est rien de tout cela. Indépendamment de sa fortune et de son rang, il a vraiment de quoi plaire, et quand vous verrez votre union répondre en tout point aux besoins de votre fierté comme aux espérances de votre ambition... D'ailleurs, je vous le répète à regret, l'obscurité de votre origine, votre situation de fortune, mille considérations enfin que vous pouvez peser comme moi, ne vous permettent véritablement pas d'agir en cette circonstance comme une héritière titrée...

Lady M... n'avait peut-être pas calculé la portée de ce dernier trait, d'autant plus cruel qu'il contrastait avec l'ordinaire douceur de son langage.

— Cela suffit, madame, répliqua vivement Flora, je suis décidée. Le marquis aura la réponse qu'il peut souhaiter.

Il y avait dans le ton et l'attitude avec lesquels fut pris cet engagement solennel de quoi éveiller quelques scrupules chez lady M... Sa conscience alarmée lui fit bien entrevoir, dans un avenir plus ou moins douteux, la duchesse de Doncaster venant lui reprocher de l'avoir unie à un incorrigible mauvais sujet; mais elle repoussa de son esprit ces anticipations désastreuses. Goodwood allait venir, il allait être accepté. Les Hautton, mère et filles, allaient recevoir en plein cœur la triomphante nouvelle. Elle les voyait déjà groupées devant l'autel de la chapelle Saint-George; elle entendait leurs félicitations contraintes; bref elle savourait une victoire comme bien peu de chaperons avant elle en avaient pu compter. Aussi, lorsque reparut son fils, elle courut au-devant de lui dans toute l'effusion de sa joie. — Pour le coup, lui dit-elle, je reçois vos complimens...

— Ah! répliqua-t-il, se baissant pour caresser Bijou, qui se roulait à ses pieds. Vous aviez deviné juste?

— Pouvait-on s'y tromper? mais, grands dieux! qu'on a donc de peine à faire aboutir ces sortes de choses! Croiriez-vous qu'au dernier moment il a fallu croix et bannière pour décider cette petite mijaurée? Il n'a tenu à rien, mais à rien, qu'elle refusât Goodwood comme le premier goujat venu. Voyez un peu quelle folle! Je ne suis venue à bout de ses absurdes scrupules qu'en faisant briller à ses yeux toutes les perspectives éblouissantes de cette magnifique alliance. Encore a-t-il fallu se fâcher, montrer les grosses dents, ne rien ménager enfin; mais, grâce à Dieu, tout est réglé. Goodwood est là-haut. En ce moment même, nous lui notifions notre consentement, et, n'en déplaise à lady Hautton...

— Grand Dieu! ma mère, qu'avez-vous fait là?

Lady M... s'arrêta court, terrifiée au milieu de son enthousiasme et n'en voulant pas croire le témoignage de ses oreilles. Impossible pourtant de s'y méprendre. Une douleur poignante s'était révélée dans l'exclamation passionnée de Philip Carruthers, qui, les deux coudes sur la cheminée et la tête prise entre ses mains, offrait l'image du plus complet désespoir. Sa mère le regardait effarée.

— Serait-il possible? murmurait-elle à demi-voix. J'aurais sans le vouloir... Ah! mon Dieu, cette enfant... Vous l'aimez donc?... Pourquoi vous taire?... pourquoi me laisser ignorer?...

— Je ne le sais moi-même que depuis hier, balbutiait le pauvre Philip... Au surplus, ne vous reprochez rien, ne regrettez rien, continua-t-il en s'efforçant de calmer l'angoisse où il la voyait... Une femme capable de se donner à l'homme qu'elle n'aime pas...

— Mais c'est moi, Philip, ce sont mes instances qui l'ont décidée...

— Vous ne l'auriez jamais convaincue, si elle m'avait aimé comme je... l'espérais. Vous dites que Goodwood est là? Je ne me risquerais pas volontiers à le rencontrer, et je ne sors pas de votre chambre; mais pour l'amour de Dieu qu'on m'y laisse seul quelques instans!...

— Ah! pensait lady M..., qui s'empressa de déférer à ce vœu, je suis justement châtiée d'avoir violenté cette jeune conscience, et cela malgré les reproches de la mienne; mais que le malheur de Philip soit mon ouvrage, que j'aie de mes propres mains scellé l'arrêt par lequel toutes ses espérances se trouvent détruites!...

Tandis que, perdue dans ces tristes réflexions, elle gravissait péniblement l'escalier du premier étage, elle faillit se heurter, sans le voir, à un homme qui le descendait rapidement, et qui, marmottant d'un ton préoccupé quelques mots d'excuse, se hâta de gagner la porte. A travers l'espèce de brouillard que les larmes étendaient sur les yeux de la déplorable Helena, il lui sembla reconnaître ce personnage, déjà disparu, et une chance, — une chance sur laquelle il n'était vraiment guère permis de compter, — s'offrit pourtant à son esprit. Précipitant alors sa marche, elle arriva l'instant d'après dans le salon où miss Montelieu se trouvait seule.

— Vous avez donc refusé Goodwood? s'écria le chaperon avec un élan subit d'espérance et de joie, sur lequel Flora se méprit complétement. — Oui, madame, répondit-elle, je n'ai pas cru légitime de lui offrir un cœur indifférent à la tendresse dont il me donnait une preuve si certaine. Je lui ai dit que je ne lui ferais pas l'injure de payer sa noble confiance par un mensonge. N'allez pas croire au moins qu'hier je vous aie trompée! Mon parti était bien pris, un parti que me dictaient mon irritation et mon chagrin; mais au mo-

ment critique je ne me suis pas senti la force de tenir ma parole.

— Tant mieux, mille fois tant mieux! s'écria lady M..., se jetant au cou de sa protégée. Je ne vous demande pas le secret de cette invincible répugnance. Permettez-moi seulement de conjecturer que mon Philip, n'y est pas tout à fait étranger.

Une femme n'aime pas à être devinée par une autre femme. Miss Montelieu fondit en larmes; mais ces larmes furent bientôt séchées, d'abord par les caresses de lady M..., puis par l'arrivée de Philip, que son excellente mère s'était hâtée de faire appeler.

Peu d'heures après, revenant sur ce dénoûment si peu prévu: — Qui m'eût dit, pensait notre chaperon, qui m'eût dit que je solliciterais un mariage si étranger à mes combinaisons, si contraire à mes espérances? Anne Hautton va bien se moquer de moi. Le fait est que les Carruthers n'ont pas souvent contracté de pareilles alliances. Quand on pense aux mariages que Philip aurait pu faire! Et c'est justement lorsque je m'étais habituée à le voir rester garçon que... mais baste! quelque chose me dit qu'il sera plus heureux ainsi, et cette pensée me rend tout aise. Par exemple, je suis décidée maintenant à ne plus jamais *chaperonner* personne.

Lady *Tattersall* manquera-t-elle cette fois à son serment? Nous n'oserions le prévoir, attendu que pour le moment elle semble jouir pleinement de son irresponsabilité. Libre de tout fardeau, débarrassée de toute préoccupation, elle se meut avec une sérénité parfaite dans les cercles de *Belgravia*. Pas une des douairières inscrites au *peerage* des trois royaumes ne fait son whist avec une physionomie plus radieuse, et il serait vraiment dommage de rien changer à une situation aussi bien équilibrée. Lady Hautton nous disait pourtant l'autre soir que la revêche Adeliza, oubliant la mésaventure de Valencia Valletort et reconnaissant l'injustice de ses récriminations à ce sujet, veut une seconde fois tenter la même fortune, et lancer une autre nacelle sur les flots inconstans de l'océan matrimonial. Ce nouvel astre poind à l'horizon. Sommes-nous donc destinés à voir se rouvrir le « manége » de Lowndes-square? *Di avertant omen!* Espérons qu'il n'en sera rien, et cependant, hélas!... mais non, qu'un ciel miséricordieux nous vienne en aide, et qu'un nouvel échec soit épargné à notre chère comtesse!

E.-D. FORGUES.

M. DE CAMORS

DE M. OCTAVE FEUILLET.

Il a été dit depuis longtemps que la véritable énergie aimait à s'envelopper de douceur et de prudence, de même que la force physique, lorsqu'elle est vraiment redoutable, se trouve généralement alliée à une extrême bonté. M. Octave Feuillet est l'exemple le plus récent de cette vieille vérité. Il a débuté par des œuvres charmantes, d'une coquetterie gracieuse et d'une délicatesse toute féminine; il a continué par des œuvres passionnées plus vigoureuses déjà que les premières, mais dont la vigueur était surtout puisée dans cette force nerveuse qui est encore un élément féminin, et le voilà maintenant qui couronne cette lente et successive révélation de lui-même par des œuvres toutes viriles dont l'énergie peut se comparer à cette force qui se puise dans la solidité des muscles et des tissus charnels, et qui prouve aux plus incrédules que l'observation morale est chez lui aussi ferme que la sensibilité est vive et fine. Le tempérament de son talent est maintenant parfait, car il peut plier le fer, et un grain d'ambre suffit pour le plonger dans l'ivresse, ce qui veut dire qu'il est également apte à comprendre et à exprimer les sentimens et les pensées les plus opposés de nature. Quelle distance il y a entre des œuvres comme *Montjoie* et *M. de Camors* et les œuvres de son début telles que *la Crise, la Partie d'échecs, la Clé d'or!* Qu'en pensent aujourd'hui ces railleurs sans talent, dont la malignité n'était égalée que par la myopie, qui avaient cru le classer à jamais dans la phalange des esprits de leur sorte en imaginant un assez pauvre jeu de mots que la

vraie critique n'oserait plus reproduire aujourd'hui. Ils étaient loin de prévoir de semblables métamorphoses. Quant à nous, ces œuvres nouvelles, d'un ton si différent des anciennes, ne nous ont causé aucun étonnement, car depuis longtemps, là où la plupart s'obstinaient à ne voir que grâce et délicatesse, nous avions discerné la profondeur, et l'esprit qui passait aux yeux de tous pour un esprit aimable et féminin nous était apparu comme un esprit doué d'une virilité propre et d'une portée morale des plus sérieuses.

Pour la troisième fois M. Feuillet, quittant ses colombes, vient de jouer avec les tigres et les lions de l'âme humaine, et pour la troisième fois il est sorti vainqueur de ce jeu redoutable, vainqueur sans efforts, sans tension de nerfs, sans torsion de muscles, sans hourras barbares, vainqueur avec l'aisance la plus grande du monde, ce qui est la bonne manière de l'être; il a abattu le minotaure à ses pieds sans plus de mouvement que s'il eût caressé les animaux favoris des belles vaporeuses de ses proverbes d'autrefois. Ce qu'il faut louer en effet dans *M. de Camors*, comme dans les plus vigoureuses de ses œuvres précédentes, dans *Montjoie*, dans *Dalila*, c'est une économie dans la dépense de la force qui est aussi prudente qu'elle est de bon goût. L'auteur n'a pas commencé, à l'instar des lutteurs du drame et du roman de nos jours, par se poser dans l'attitude d'un boxeur d'arène publique. Il ne nous a pas donné ce spectacle d'un athlète qui rassemble ses forces avec une brutale énergie et nous invite à contempler la fermeté de son talent par l'âpreté de ses bons mots et l'amertume outrée de ses observations, spectacle peu élégant, mais dont le très sérieux mérite est de faire goûter aux nouvelles générations, qui ne les connaîtraient pas sans cela, les agréables secousses des spectacles des combats d'ours et de taureaux. Ici, toute l'énergie est morale; la voix qui parle est une voix humaine qui sait exprimer avec une tranquille intrépidité les choses les plus difficiles, qui ne dégénère pas en clameurs et qui est habile à éviter les sourdes intonations ou les interjections criardes capables de troubler sa pureté ou d'éteindre sa sonorité. Jamais récit aussi cruellement pathétique n'a moins fourmillé d'apostrophes et de déclamations; cependant on conviendra sans peine que le sujet les appelait naturellement, et que nul lecteur n'aurait songé à s'étonner, si la sobriété de l'écrivain eût été moins grande. Aux passages particulièrement scabreux, l'auteur baisse légèrement le ton de sa voix déjà si modérée, imprime à son récit un peu plus de rapidité, et rentre en deux ou trois phrases sur le terrain franc qu'il aime à fouler. En voyant l'aisance avec laquelle M. Feuillet a soutenu le difficile sujet qu'il avait choisi, l'image même de son héros se présente à la pensée, et l'on

se dit que certes M. de Camors, lors de l'accident de l'orage, ne porta pas plus légèrement le beau fardeau de la marquise de Campvallon, qu'il n'a, lui, porté légèrement le fardeau de son terrible récit. Aisance, légèreté, économie de force dans un sujet difficile et qui appelait naturellement l'exagération, voilà le premier point à noter, et on ne saurait le marquer avec trop de netteté.

Le second point, c'est que le sujet est aussi moral qu'il était dangereux, et c'est même dans cet intérêt moral que se rencontre la nouveauté du roman. Il est une vieille tragédie, émouvante autant qu'elle est ancienne, que l'histoire nous présente sous mille formes différentes, que les poètes et les romanciers nous ont racontée et nous raconteront éternellement sans lasser notre intérêt. C'est celle d'un homme né pour de grandes choses dans l'ordre intellectuel ou dans l'ordre politique, brisé par un vice de nature imprudemment caressé, par une volonté imparfaite ou par une disproportion excessive entre la conception des pensées et les moyens de réalisation. Là le ressort dramatique, le fait générateur des catastrophes et du drame est inhérent à l'âme même, attaché à sa substance, et par conséquent fatal comme la nature et inéluctable comme la destinée. Devant de tels spectacles, nous éprouvons un saisissement religieux, une sorte d'effroi sacré qui peut bien nous plonger dans des abîmes de rêveries profondes, mais qui est pour nous sans enseignement direct, et qui ne peut nous fournir aucune ressource pour notre perfectionnement moral. Nous sentons qu'à la place du héros dont on nous raconte la belle et terrible histoire nous aurions sombré comme lui, parce que la catastrophe était arrêtée d'avance par la nature et aussi certaine que la mort est certaine pour chacun de nous. Il n'en est pas ainsi de l'histoire de M. de Camors. Le drame de sa vie n'a pas été écrit d'avance aussi formellement dans le livre de la destinée, la cause génératrice de ses infortunes n'est pas unie d'une manière aussi intime à la substance de sa nature. Un germe moral en quelque sorte parasite, qu'il dépendait du personnage d'expulser de son âme, s'est introduit en lui, et, y grandissant sans être contrarié, a fini par la faire éclater, comme les arbres qui, poussant à l'aventure dans l'intérieur des édifices abandonnés, brisent de leurs rameaux les murailles entre lesquelles ils ont grandi. La catastrophe de M. de Camors a son origine dans un simple vice d'éducation ou, pour parler avec plus d'exactitude encore, dans l'adoption imprudente d'un mauvais principe d'action. Par là il peut produire sur nous non-seulement cette émotion poétique qu'il est du devoir de tout héros de roman d'inspirer au lecteur de ses aventures, mais encore une impression d'un ordre moral qui équivaut à un enseignement. Il nous donne plus qu'un plaisir littéraire,

il nous donne une leçon de conduite pratique dont chacun de nous peut utilement profiter. Rien en effet dans son histoire ne peut être mis sur le compte des dieux; sa volonté est aussi complète que possible, la fortune et la naissance se sont unies pour établir un juste rapport entre ses ambitions et les moyens de les réaliser, on ne découvre en lui aucune faiblesse inéluctable de nature; il y a mieux, la seule force qu'on voie agir en lui est celle de la liberté; à chaque fois qu'il commet le mal, il agit froidement, après délibération, en parfait équilibre d'âme et en parfaite froideur de conscience, sans entraînement et sans ivresse; ce n'est pas un de ces pécheurs sur qui le péché produit une intoxication comparable à celle du vin; c'est un pécheur maître de lui-même qui peut porter sans chanceler toute passion. Cependant il sombre; pourquoi cela? Tout simplement par le vice d'un syllogisme mal fait, pour avoir adopté imprudemment comme legs héréditaire un sophisme dont il avait pu voir cependant les désastreux effets, pour n'avoir pas eu le courage, dans le secret de sa conscience, de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire la succession morale de son père. Dans toute cette série d'actions réellement criminelles, il n'y a de coupable qu'une mauvaise philosophie morale trop légèrement acceptée, et il y a là vraiment de quoi donner à réfléchir à ceux qui croient que les doctrines sont choses indifférentes à la santé de l'âme, et qu'on peut être un honnête homme dans toute opinion.

C'est là un sujet à peu près nouveau, et nous ne pouvons que féliciter M. Feuillet du bonheur avec lequel il l'a traité et de l'intérêt dramatique qu'il a su en tirer, car, s'il faut lui dire toute notre pensée, le point de vue auquel il s'est placé n'est pas précisément celui que recherchent les poètes et que réclame la poésie. Je crois même que, si le sujet est aussi neuf, ce n'est point parce qu'il aura échappé à l'observation des poètes et des romanciers, c'est à cause du caractère même qu'il présente, et qui le leur aura fait négliger comme incapable de produire les émotions que M. Feuillet a pourtant su en tirer. Ici nous marchons sur un terrain délicat, nous essaierons d'en sortir en quelques mots. Les poètes aiment à nous présenter de préférence les catastrophes amenées par le destin ou les fatalités de la nature : pourquoi? Est-ce toujours parce qu'ils croient comme les anciens poètes grecs à l'existence d'une divinité implacable contre laquelle l'homme lutterait en vain, ou parce qu'ils nient la liberté humaine? Eh! non, c'est tout simplement parce que leur instinct de poètes leur dit que ces catastrophes sont les seules qui puissent produire la terreur et la pitié : la terreur, puisqu'elles font apparaître une force contre laquelle il est vain de lutter, la pitié, puisqu'elles présentent une victime innocente qui

ne mérite en rien les malheurs qui l'écrasent. Pour que l'homme soit réellement grand, il faut qu'il soit dans la situation du roseau pensant de Pascal, écrasé par l'univers et sans autre supériorité sur lui que de savoir qu'il est tué par lui; mais si vous supposez qu'il suffirait à un moment donné d'un acte de son libre arbitre pour écarter de votre héros la catastrophe qui le menace, à l'instant même son infortune va perdre toute majesté, et nous n'aurons plus sous les yeux qu'une victime par imprudence ou par négligence, fait qui refroidira singulièrement l'intérêt qu'il nous inspirait. Pour que le héros d'un drame ou d'un roman nous émeuve réellement, il faut qu'il soit mené vers un but inconnu de lui-même par une main invisible, que la destinée le charge comme OEdipe des crimes qu'il lui plaît de commettre, qu'il soit perdu comme Hamlet dans une mer de doutes dont il n'espère pas voir le rivage, ou que comme Othello, plongé dans une nuit profonde, il aille jusqu'au meurtre avec une véhémence effarée. Ou bien, s'il ne succombe pas sous les nuages d'ignorance dont le destin l'enveloppe à son insu, qu'il succombe au moins sous les conséquences d'une nature originellement perverse, ce qui est une autre forme de la fatalité, comme Macbeth, comme Richard III. Au contraire voici un héros qui est né bon, ou qui, pour prendre les choses au pire, n'est pas né radicalement mauvais, que nulle circonstance extraordinaire ne pousse au crime, et qui commet le mal en pleine connaissance de cause, en pleine lumière, tout simplement parce qu'il lui a plu de prendre au sérieux les paradoxes d'un père immoral ou d'un ami léger; ce personnage est sans excuse, et le jugement le plus bienveillant que le lecteur puisse porter sur lui, c'est qu'il est soit un mauvais logicien, soit un fanfaron coupable, soit même un simple étourdi.

Il serait donc très difficile de trouver dans la littérature qui relève directement de l'imagination de nombreux exemples de la tentative qu'a osée M. Feuillet, c'est-à-dire chercher à intéresser à un héros qui pèche simplement par le mauvais choix de son principe de conduite et d'action; je crois vraiment que sous ce rapport M. de Camors est unique dans le roman. Pour ma part, j'ai beau fouiller dans ma mémoire, il me faut remonter jusqu'aux souvenirs des lectures de mon adolescence pour rencontrer une impression qui ait quelque analogie avec celle que m'a laissée *M. de Camors*. Le seul récit qui, à ma connaissance, soit fondé aussi résolûment sur la donnée que M. Feuillet a adoptée pour *M. de Camors* est un épisode d'un des meilleurs livres de morale qui existent, *le Fou de qualité*, livre écrit au dernier siècle par un Irlandais, Henri Brooke; l'épisode s'appelle *Clément ou l'homme de lettres*. Certes il y a bien loin du brillant dandy Camors au pauvre folliculaire Clément; mais ils se

ressemblent en ce sens que leurs inénarrables malheurs à l'un et à l'autre proviennent d'un faux point de départ. Que l'on ne s'étonne pas de me voir citer un livre de morale. Si la pensée qui a donné naissance à M. de Camors se rencontre rarement dans les domaines de l'imagination, elle se rencontre habituellement au contraire dans les livres qui, se proposant franchement la morale pour but, abondent en récits anecdotiques dont tout l'intérêt repose sur les dangers que peut faire courir à l'homme l'adoption imprudente de telle ou telle doctrine politique, de telle ou telle philosophie.

Si donc nous partons de ce principe que dans le monde de la poésie tout coupable, pour être sympathique, doit être victime d'une force plus puissante que lui, — instinct, vice originel, disproportion entre les aspirations de l'âme et ses moyens, — nous serons obligés de conclure que M. Feuillet, pour exciter l'intérêt des lecteurs autour d'un héros de roman qui ne peut pas être sympathique, a dû accomplir un véritable tour de force littéraire. Eh bien! ce tour de force, il l'a accompli; aussi n'a-t-il jamais, à notre avis, donné une preuve plus irrécusable de talent.

L'œuvre est remarquable dans son ensemble, cependant les deux parties que nous préférons sont celles qui ont été le plus universellement critiquées, c'est-à-dire le prologue et le dénoûment. Rarement récit romanesque a eu la bonne fortune d'une aussi dramatique ouverture. Le livre débute par une sorte de récitatif d'une beauté sombre et pathétique, le testament de M. de Camors père, récitatif qui nous fait regretter vraiment que son auteur, malgré les détestables doctrines qu'il expose avec une si incontestable éloquence, ne vive pas plus longtemps, car dans la courte apparition qu'il fait devant nous, son athéisme instructif laisse échapper des pensées que tout écrivain de génie pourrait envier, celle-ci par exemple, que Diderot eût signée : « la nature a engendré l'homme sans l'avoir conçu, *comme une dinde qui a couvé sans le savoir un œuf d'aigle*, » ou cette autre à laquelle Machiavel aurait applaudi, et qui contient une bonne moitié de la science de tout politique véritable : « je ne comprenais pas qu'il y a quelque chose de mieux à faire que de bouder puérilement contre son vainqueur, *c'est de reconnaître que ses armes sont bonnes, de les lui prendre et de l'en écraser.* » Tout ce guide de conduite pratique écrit par M. de Camors père, parfaitement noble et parfaitement immoral, — deux choses moins inconciliables qu'on ne l'imagine communément, — compose cinq pages d'une rare et originale éloquence qu'il sera difficile à M. Feuillet de dépasser jamais.

Le jour où M. de Camors rendait l'âme, et avant que son testament philosophique fût parvenu à son adresse, ses détestables

doctrines recevaient la plus révoltante des applications en même temps que le plus concluant des démentis. A la minute peut-être où ce père coupable portait à sa tempe un pistolet pour se dispenser de l'ennui des jours qui lui restaient, Louis de Camors, pour tromper de son côté l'ennui de sa jeune oisiveté, glissait froidement le déshonneur chez Mme Lescande, la femme de son ami d'enfance. Cette séduction vulgaire qui ne mérite même pas le nom de surprise des sens, le *pardieu* cruel qui sert de réponse à l'interrogatoire de la jeune femme confuse, l'apostrophe franche, impitoyable, éloquente, qui accompagne cette réponse, ont soulevé bien des critiques, — quelques-unes naïves, d'autres subtiles, toutes fort injustes; ce fameux *pardieu* est pour nous, dans ses trois syllabes si souvent employées d'une façon banale, la preuve la plus certaine de génie dramatique que M. Feuillet ait donnée. En une interjection plus rapide qu'un éclair, un caractère très difficile à comprendre et à expliquer est posé, vu, pénétré; après ce *pardieu* si synthétique, qui dit tant de choses, on connaît le personnage sans qu'il ait besoin de s'expliquer davantage, âme, cœur, intelligence, éducation, habitudes; on devine d'où il part, on conjecture où il ira. Je ne sais pas pour ma part de personnage posé d'une manière aussi rapide et par un coup de main plus adroit. Ce *pardieu* est déjà et mérite de rester célèbre dans la littérature contemporaine.

L'expiation originale, mais témoignage d'une âme noble en dépit de son excentricité, qu'invente M. de Camors pour se punir du lâche outrage qu'il a infligé à son ami Lescande a eu l'honneur de soulever l'incrédulité de plusieurs critiques dont le jugement est fait pour être tenu en très sérieuse estime. Ces critiques se sont demandé deux choses : la première, s'il était vrai qu'en l'an 1867 il existât encore des gentilshommes, et dans le cas où il en existerait encore, s'ils avaient le pouvoir que leur attribue M. Feuillet; la seconde, s'il serait possible de trouver dans le peuple issu de la révolution française un chiffonnier capable de la très innocente, mais très malpropre action commise par le nocturne industriel que M. de Camors charge de venger la morale sur sa propre personne. Je dois avouer, — peut-être, il est vrai, par suite de mon peu d'expérience de la société contemporaine, — que je tiens pour vrai l'un et l'autre fait. Je crois que les gentilshommes existent en l'an 1867 tout aussi certainement qu'en l'an 1767, avec un pouvoir moins extérieur, moins nominal, moins bruyant, mais tout aussi certain. Comment d'ailleurs n'existeraient-ils pas? Est-ce parce que la société est devenue démocratique? mais il est un fait qu'ont pu remarquer dans l'histoire tous ceux qui aiment à y chercher comment les forces sociales se conservent et se détruisent, c'est que lorsque

les vieilles sociétés se transforment, que, d'aristocratiques qu'elles étaient, par exemple, elles deviennent démocratiques, elles changent de peau, mais non de chair et de substance, et que la destruction des formes n'entraîne pas la destruction des réalités qu'elles enveloppaient. Quand une société démocratique a son origine autre part que dans la démocratie, ce qui est le cas de la société française, les anciens possesseurs du pouvoir, loin de perdre aux changemens survenus, y gagnent au contraire en influence, ce qui aboutit à ce paradoxe apparent, que la noblesse est d'autant plus forte dans une société renouvelée que les institutions sont plus favorables à l'égalité. Je n'ai pas besoin de rappeler aux critiques érudits auxquels s'adresse cette observation le phénomène instructif que présentèrent les longs siècles de Rome impériale. Plus la société romaine devint démocratique, plus les anciennes familles sénatoriales et consulaires fortifièrent leur influence, et plus aussi elles devinrent exclusives et tranchèrent sur le reste de la nation. La cause de ce phénomène, c'est précisément la différence d'origine entre les aristocraties et les sociétés démocratiques auxquelles elles sont mêlées : dans une telle société, celui qui ne doit pas son origine à l'égalité est le seul dont les titres ne seront pas discutés et débattus, et le pouvoir lui appartiendra par cela même qu'il échappe au milieu commun, car les hommes n'obéissent pas volontiers à leurs égaux, et ils souffriront d'être commandés par celui qu'ils haïssent, pourvu que celui-là n'ait rien à démêler avec eux, plutôt que par celui qu'ils peuvent traiter en frère. Ce phénomène, nous pouvons l'observer chaque jour dans la vie privée; il est donc d'autant plus explicable dans l'ordre politique. Mille faits divers contribuent à le créer, je me contente d'en nommer deux : le premier, c'est que le pouvoir des égaux sur les égaux est d'ordinaire très dur, tandis qu'une douceur réelle dans le commandement résulte de l'inégalité qui provient de la diversité d'origine. Plus un homme est séparé de nous, plus nous sommes disposés envers lui à la tolérance. Le second fait résulte précisément d'un amour trop jaloux de l'égalité et de la défiance soupçonneuse qui distingue les démocraties. En effet, l'exercice du commandement, ne fût-il que de quelques heures, suspend temporairement l'égalité; lors donc que nous l'accordons à un égal, il nous semble que nous lui créons sur nous un privilége dont s'irrite la malignité naturelle de notre jalousie, tandis que nous n'éprouvons aucun sentiment de ce genre lorsque le pouvoir est exercé par celui qui se réclame d'un autre droit que nous. Je sais bien qu'on peut me citer l'exemple contraire des États-Unis; mais les États-Unis sont une société *neuve* et non *renouvelée*, dont l'origine est démocratique et où, tous les citoyens étant de

même condition, il n'y a de choix qu'entre des égaux véritables. Tel n'est pas le cas de nos vieilles sociétés européennes; aussi peut-on tenir pour assuré que, dans ces sociétés, à mesure que la démocratie s'étendra davantage, l'exercice réel sinon nominal du pouvoir deviendra le privilége de plus en plus exclusif des familles historiques.

Quant à l'action fort malpropre, mais nullement déshonorante du chiffonnier, lorsqu'il ramasse avec les dents le louis que M. de Camors a laissé rouler au ruisseau, elle s'explique fort naturellement, et je ne vois pas qu'elle calomnie en rien la fierté que les principes de 89 ont pu faire naître chez notre nation. Si la révolution française avait développé les sentimens nobles au degré où le critique auquel nous soumettons ces observations croit qu'elle les a développés, il est une foule d'institutions dont nous pourrions dégrever notre budget. On trouve bien sous l'empire de ces sentimens des gens capables d'actions criminelles, comment donc ne trouverait-on pas des gens capables d'actions basses ou simplement malpropres? D'ailleurs le chiffonnier de M. Feuillet, tout en commettant cette action, ne démérite pas de son titre de fils de la révolution, car il affirme sa qualité d'homme libre par le regard de colère qu'il lance à son singulier bienfaiteur et par la vigueur du soufflet qu'il lui applique sur son invitation.

Toute la partie intermédiaire du roman, depuis la visite de M. de Camors au château du général de Campvallon jusqu'à la scène de l'orage, présente une suite de tableaux d'un coloris doux et gai, d'esquisses enlevées avec une vivacité spirituelle, et de sentimens d'un caractère moyen qui ne dépassent pas la portée de cet honnête attendrissement dont M. Feuillet nous a si souvent fait comprendre la douceur. Rien dans ces scènes ne fait prévoir le caractère violent et sombre de la dernière partie du roman, qui acquiert ainsi, grâce à l'habileté avec laquelle M. Feuillet a dérouté son lecteur, toute la puissance de l'imprévu. Je ne saurais mieux comparer l'émotion que l'on éprouve en passant de la seconde à la troisième partie du récit qu'à la surprise qui nous saisit lorsque, après nous être promenés dans un parc à travers les allées d'un méandre fleuri que nous supposions devoir nous conduire à un élysée, nous nous sommes brusquement trouvés en face des horreurs d'une Forêt-Noire. Nul ne peut deviner que cette marquise de Campvallon, que nous voyons apparaître avec une franchise si noble, renferme un monstre. Nul ne peut soupçonner que cette charmante Marie de Tècle, que nous voyons rose encore au bouton, est destinée à s'épanouir et à s'effeuiller sous les rafales meurtrières qui l'attendent. Toute l'attention du lecteur se porte sur Mme de Tècle : c'est elle

qu'il désigne comme l'héroïne du roman, elle dont il se dispose à contempler les combats et la vertueuse vaillance ; mais subitement un coup de tonnerre retentit, et le roman, — pareil à ces journées d'été dont le milieu suspend les inquiétudes que donnait leur aurore et qui finissent par l'orage redouté, — après nous avoir promenés sournoisement sous une douce lumière, tient brusquement les promesses de son début et se termine sous un astre sanglant.

Un mot sur le caractère de Mme de Tècle. Sa vertu est-elle vraiment d'aussi bon aloi que nous l'affirme M. Feuillet, et le diable perd-il grand'chose au prétendu sacrifice qu'elle fait de son amour? La compensation qu'elle imagine pour dédommager M. de Camors de n'avoir pu obtenir cet amour n'est-elle pas encore une forme subtile de sa passion, et une veine de secrète corruption ne trouve-t-elle pas moyen de se glisser au sein de cette pureté? Cette mère enfin est-elle bien prudente? Eh quoi! elle résiste à M. de Camors pour son propre compte en avouant son regret de ne pouvoir céder, et le moyen qu'elle trouve pour se débarrasser de sa passion, c'est de destiner sa fille à l'homme qu'elle aurait voulu aimer, de l'élever expressément pour lui pendant de longues années! Quel singulier moyen de délivrer son cœur que d'établir à demeure dans sa vie la pensée d'un être adoré! Ce qu'elle verra à tout instant à travers sa fille, ce sera l'image de l'amant refusé à regret; le moindre de ses conseils sera inspiré par son propre désir de plaire à M. de Camors; ce qu'elle enseignera à sa fille involontairement, ce sont les séductions, les amorces que son propre cœur aurait inventées; ce qu'elle réprimandera chez sa fille, c'est tout ce qu'elle sentira instinctivement devoir déplaire à M. de Camors. Puis, une fois cette éducation parachevée, une fois qu'elle aura fait sa fille à la propre image de son amour à elle, elle habitera auprès de ce gendre aimé avec tant de subtilité et tant de persévérance. Elle partagera son cœur entre sa fille et son gendre, mais est-elle bien sûre de tenir la balance exacte? Chaque jour elle le verra, et, rivale discrète, mais réelle de sa fille, son cœur sera sans cesse ému d'un chatouillement de tendresse qui pourra bien être une sensation des plus fines, mais qui sera à coup sûr une sensation des plus malsaines. Enfin dirai-je que Mme de Tècle me paraîtrait beaucoup plus vertueuse en cédant pour son propre compte qu'en élevant sa fille pour M. de Camors? Elle sait en partie ce qu'il est, et à l'aide de son tact féminin elle peut deviner ce dont il est capable. Or il est des choses que l'on oserait volontiers pour soi-même et qu'on ferait cependant tout au monde pour éviter à ceux qui nous sont chers. La plus vertueuse des femmes pourra s'éprendre pour un homme du caractère de M. de Camors et ne pas même reculer devant l'i-

dée de se perdre; mais il serait douteux qu'elle voulût confier le bonheur de sa fille à l'homme pour lequel elle sacrifierait le sien. Là ou la femme oserait,la mère reculerait.

La dernière partie du roman s'ouvre de la manière la plus dramatique par la scène de l'orage, exacte représentation de la tempête qui va se lever et foudroyer tant d'âmes. La marquise de Campvallon s'y révèle pour la première fois dans toute sa nature démoniaque; c'est bien ainsi, à la lueur des éclairs et au grondement du tonnerre, que la magicienne devait faire sa véritable entrée. A partir de cette scène, Louis de Camors est sous le coup de sortiléges bien puissans, et cependant il dépend de lui de succomber ou de triompher. Une âme plus faible, plus naïve, plus ignorante du monde, serait inévitablement perdue; mais l'âme que nous lui connaissons est de trempe à résister à de tels assauts. Il a calculé toute la série probable des actions criminelles auxquelles il sera entraîné, et il s'y engage résolûment; aussi, au lieu de nous attendrir comme une victime, nous épouvante-t-il comme un coupable. Aucune sympathie ne s'attache à lui, cependant nous le suivons jusqu'au bout dans sa carrière criminelle avec une curiosité ardente que j'oserai qualifier de philosophique. C'est comme un cours de logique qui aurait pris tout à coup la forme du drame; nous regardons se dérouler les inévitables conséquences d'un faux point de départ, d'un acte commis par la seule volonté et auquel la conscience n'a pas concouru. La progression de perversité des deux coupables nous est déroulée anneau par anneau, dans toute l'étendue de la chaîne. M. Feuillet nous a fait toucher du doigt combien est mince la cloison qui sépare le crime du simple péché. Quelques lecteurs se sont récriés devant ce mot dit tout bas à l'oreille de M. de Camors, chuchotement où l'on surprend trop bien les deux syllabes qui forment le mot poison; c'est que ces lecteurs ignorent peut-être à quel point l'âme humaine se met rapidement au niveau de toutes les situations, aussi terribles qu'elles soient, s'habitue rapidement à respirer à l'aise dans toute atmosphère. Pour devenir volontairement criminel, il peut suffire de l'avoir été involontairement. Certes Mme de Campvallon et M. de Camors n'avaient aucune intention d'assassiner le vieux général; cependant ils ont été véritablement ses assassins, et à partir de ce moment ils sont obligés de respirer dans l'atmosphère de meurtre qu'ils ont créée. Leurs âmes se familiarisent ainsi avec la pensée du crime, et celle qui se trouve le plus rapidement au niveau de cette affreuse situation, c'est la plus sensible, la plus fébrile, la plus pénétrable, celle qui appartient au sexe auquel la littérature doit Médée, lady Macbeth et Mme de Merteuil.

Quel nom je viens d'écrire là! et cependant je ne l'effacerai pas.

Mme de Campvallon est en effet le portrait de scélérate le plus ferme qu'on ait tracé dans la littérature depuis le sinistre chef-d'œuvre de Laclos. Mme de Merteuil n'a pas une présence d'esprit plus redoutable que Mme de Campvallon, sa main n'a pas rivé Valmont à sa chaîne avec plus d'adresse et de vigueur que Mme de Campvallon n'a rivé Camors à la sienne, et la petite Cécile Volange est une victime moins touchante que Marie de Tècle. Mais Mme de Campvallon possède un mérite que ne possède pas Mme de Merteuil, c'est que, malgré ses crimes, elle retient une partie de la sympathie du lecteur. Moins profonde que Mme de Merteuil, elle met dans le mal plus d'entraînement; elle n'est pas scélérate par machiavélisme politique, mais elle porte dans le crime les instincts et les facultés qui font les artistes. Mme de Campvallon est une personne d'une âme rare autant que dangereuse, dont la nature est tout entière dans l'imagination, et qui mesure ce qu'elle est en droit d'exiger de son amant d'après le type de passion qu'elle s'est formé en pensée, et auquel elle est pour sa part destinée à rester fidèle, coûte que coûte. Lorsqu'on la voit apparaître pour la première fois au château de Campvallon si fière et si noble, qui oserait soupçonner qu'elle peut contenir un monstre? Mais, pour qui sait bien comprendre, il n'y a pas contradiction entre ce personnage du début et le personnage de la dernière partie. Tout ce caractère est contenu dans un seul fait, la décision hardie et franche avec laquelle elle vient offrir sa main à son cousin; cette même franchise qu'elle avait en pleine innocence, elle la conserve au milieu du crime, et quand elle chuchote le terrible mot à l'oreille de Camors, c'est avec autant de loyauté, s'il nous est permis d'employer cette expression, qu'elle lui avait fait autrefois l'offre de sa main.

Maintenant oserai-je dire à l'auteur que cette dernière partie, si dramatique, me semble un peu concise? Les scènes qui la composent sont une série de dessins plutôt qu'une succession de tableaux. L'auteur s'est contenté d'esquisser les situations, en marquant d'un coup de crayon vigoureux les traits de caractère qu'il voulait faire saillir ou les points sur lesquels il voulait faire porter l'attention du lecteur. Rien n'est imparfait sans doute; mais tout est rapide, et l'on dirait qu'arrivé à une certaine partie de son récit, M. Feuillet a éprouvé comme une sorte de hâte à quitter un sujet qui peut-être pesait à son cœur. Cette rapidité frappe d'autant plus qu'elle fait contraste avec le développement que l'auteur a donné aux deux parties précédentes, notamment à la partie intermédiaire.

Puisque la mention de cette partie intermédiaire nous permet de revenir sur nos pas, n'oublions pas de payer le tribut de justes éloges qu'ils réclament à l'excellent portrait de M. Des Rameures,

le citateur de Virgile, et aux conversations politiques du cénacle de provinciaux dont il est le président. Certes l'éloge sera aussi complet que possible, si je dis que ce provincial légitimiste peut soutenir la comparaison avec les magistrats de comté jacobites de Walter Scott, et que ces conversations sur Paris et la province m'ont rappelé sans désavantage aucun les nombreuses et si amusantes conversations où les *squires* du vieux parti tory se lamentent sur le désordre qui règne à bord du vaisseau de la vieille Angleterre depuis que les rats du Hanovre s'y sont introduits. Je veux signaler encore dans cette partie intermédiaire un passage charmant, la déclaration de M. de Camors à Mme de Tècle, où l'auteur s'est évidemment inspiré de Shakspeare. Dans ce passage, il a repris le thème musical que dans le *Conte d'hiver* le prince Florizel développe devant Perdita. Lorsque M. de Camors dit à Mme de Tècle : « Quand vous marchez, quand vous souriez, quand vous parlez, vous êtes charmante;... dans les devoirs les plus vulgaires de chaque jour, vous affectez une grâce sacrée,.. » il ne fait que traduire librement les pensées de Florizel dans le ravissant passage qui commence par ces paroles :

. . . . . . What you do
Still betters what is done; when you speak, sweet,
I' d have you do it ever.....

La rencontre est-elle fortuite? Eh bien! elle n'en fait vraiment que plus d'honneur à M. Feuillet, puisqu'il a pu sans y prendre garde se trouver sur le terrain de Shakspeare.

M. de Camors restera la peinture la plus forte et la plus vraie qu'on ait tracée de ces existences toutes dévouées au démon du monde, si brillantes en apparence et dont les triomphes coupables se paient par de si cruelles expiations. Et maintenant M. Feuillet me permettra-t-il de lui faire entendre l'expression d'un désir qui prend sa source dans la sympathie que m'inspire son talent? Il a montré depuis longtemps qu'il était maître souverain dans le domaine de la grâce, de la délicatesse, des sentimens aimables et subtils. La première expression de son talent a été la peinture de ce que j'appellerai l'âme humaine bien apprise; puis, abordant résolûment les sophismes du cœur et les vices de l'imagination, il nous a donné des peintures énergiques de la nature humaine mondaine. Eh bien! qu'il monte encore un degré plus haut, et qu'il donne accès en lui à l'ambition de comprendre et d'exprimer la très grande nature humaine, celle où l'estampille divine est visible, dont les vertus et les vices portent également le sceau de la puissance et de la fécondité. Une pareille tentative serait vraiment ori-

ginale, car ce qui manque dans notre littérature d'imagination, c'est précisément l'expression de cette grande nature humaine qui est aujourd'hui mise en oubli aussi complétement que si elle n'avait jamais eu ses peintres, et que si elle n'avait pas fourni à elle seule la presque totalité des élémens de la littérature d'imagination jusqu'à notre époque. Je sais bien que le genre aujourd'hui en faveur, celui-là même que M. Feuillet cultive avec tant de succès, c'est-à-dire le roman, n'est pas celui auquel on reconnaît le droit d'exprimer cette très grande nature humaine; mais je crois que cette opinion n'est, comme tant d'autres, qu'un déni de justice, et que cette forme du roman est capable de contenir plus encore que l'observation minutieuse des sentimens moyens de l'humanité ou la description éloquente des passions mondaines. L'expérience n'en a-t-elle pas été faite d'ailleurs? Lorsque accidentellement un homme de génie a voulu se servir de ce genre pour exprimer, non plus ce qu'il avait vu et observé, mais ce qu'il avait rêvé ou deviné de la nature humaine, il l'a trouvé aussi complaisant à ses pensées que le genre réputé le plus noble. Je n'ai pas besoin de citer des noms et des titres qui sont dans toutes les mémoires, un Goethe, un Chateaubriand; mais pour prendre un exemple récent, lorsqu'il y a quelque vingt ans une jeune Anglaise pauvre et sauvage, perdue dans un coin du Yorkshire, voulut exprimer tout ce qu'elle avait rêvé de cette nature humaine dont elle ne connaissait pas les raffinemens civilisés et les passions mondaines, est-ce que cette forme du roman ne lui fut pas suffisante pour créer d'emblée un personnage de la race de Mirabeau et un personnage de la race de Calvin, c'est-à-dire pour exprimer tout ce que l'instinct a de plus pathétique et la volonté de plus redoutable? Que M. Feuillet, élargissant encore le cadre de ce genre où il est passé maître, nous présente donc une troisième forme de son talent, qu'il ait l'ambition d'exprimer cette nature humaine que l'observation quotidienne ne nous montre jamais, et dont la vie mondaine nous présente tout au plus des ombres, celle que nous n'atteignons que par le rêve et la méditation, mais qui est aussi certaine qu'elle est cachée, car son existence nous est attestée à la fois par les impérieuses affirmations de la raison et par le témoignage de l'histoire, cette austère consolatrice en qui les âmes viriles trouvent la certitude de leurs songes et puisent la fermeté de leur foi à l'humanité.

ÉMILE MONTÉGUT.

REVUE MUSICALE

Se figure-t-on l'embarras de quelqu'un qui se proposerait aujourd'hui de dresser dans les règles le tableau du mouvement musical? Je prends un homme libéral, éclairé, ouvert à toute discussion, honorant le passé splendide, ne demandant pas mieux que de jouir du présent, et fort capable d'ailleurs de comprendre l'avenir. Que verra-t-il dans le milieu où l'art s'agite? Immensément de savoir, de rouerie, tous les secrets du métier révélés, pratiqués habilement, effrontément dès le premier âge, des raffinemens délicats, une incroyable dextérité de main dans l'élaboration de formules apprises, des aptitudes, des talens en quantité, nul génie. Nous sommes en pleine période critique, et ces périodes-là ne sont point si mauvaises pour bien goûter les belles choses en tout genre. Plus de parti-pris, d'exclusivisme, comme aux époques de tendance et de grande production, plus de juges absolus, rébarbatifs, prononçant en dernier ressort, *ex cathedrâ,* comme le Père éternel des vieux tableaux italiens qui tient une balance et parque invariablement les brebis à sa droite et les boucs à sa gauche; mais un esprit public mieux informé, aimant à se rendre compte de ce qu'il admire, ne reniant aucun dieu, admettant même les idoles, et, tant qu'elles ne sonnent point trop creux, leur allouant de bons revenus. Ce Bach, que les gens de 1718 trouvaient trop profond, ce Beethoven, trop haut pour ses contemporains, nous les avons abordés, mesurés; la profondeur de l'un pas plus que la sublimité de l'autre ne nous épouvante. Et ce n'est point seulement tel prélude du vieux Bach qui nous charme, l'œuvre entière nous attire, nous intéresse; quant à Beethoven, il nous passionne, on ne l'entend jamais assez, point de fête sans lui. Ἀχελώῳ θύειν, disait jadis l'oracle de Dodone en terminant chacune de ses réponses, quelle qu'elle fût, « sacrifier à Achéloüs. » Glorifiez Beethoven, ne se lasse plus de répéter aujourd'hui la voix de l'opinion. Je m'amusais naguère à parcourir la *Gazette musicale universelle* de Leipzig, année 1799. L'impression que ces sortes de lectures à

distance produisent sur l'esprit est certainement des plus comiques. On y parle d'un certain M. de Beethoven, possédant des connaissances harmoniques assurément très recommandables, et qui, avec du travail et de la persévérance, fera peut-être quelque chose. Le grand trio en *ut majeur* n'obtient qu'un demi-compliment, et la sonate en *la* pour piano et violon ne mérite pas le moindre égard. Cependant les hommes qui écrivaient cela n'étaient ni des imbéciles ni des méchans. On sent à chaque instant un esprit de critique judicieuse, honnête en son étroitesse. Ces braves gens voyaient le titan de trop près, ils avaient les oreilles toutes pleines de Steibelt, de Dussek; ils en voulaient à la cathédrale de Cologne de ne pas pouvoir entrer dans leur boîte de carton. Quand on prêche, il faut prêcher selon le dogme, autrement on court risque d'être lapidé. Aujourd'hui les croyances se sont élargies; on sait le pourquoi, le comment. Haines nationales, antagonisme politique, rivalités de métier, basse envie, tous ces sentimens mauvais, ignobles, ne nous touchent plus : *causas procul habeo.*

N'est-ce rien pour l'honneur d'une période que cet empressement raisonné, cette dévotion intelligente et sincère? Les œuvres du génie sont comme ces fruits d'automne qui ne mûrissent que pour la saison suivante. A l'ère d'activité, de production, doit naturellement succéder l'ère critique, esthétique ou philosophique, comme on voudra l'appeler. Nos musiciens n'inventent pas, c'est possible; mais qui ne louerait en eux cette aptitude qu'ils ont tous à mettre à profit les leçons du passé, à combiner, à triturer de nouvelles formes, à chercher leur vie jusque dans le néant de l'étranger? Que savait Grétry de l'histoire et de la philosophie de son art? La musique pour lui, c'était *sa* musique, il ne voyait rien en-deçà, rien au-delà; Méhul lui-même, il l'ignorait; s'il lui arrivait d'entendre un bout de *l'Irato,* c'était un soir qu'il était venu trop tôt à *Richard.* Comparez la littérature des *Essais sur la musique,* cette boursouflure, ce pathos, cette sensiblerie vaniteuse, avec les idées, l'éducation impersonnelle des hommes d'aujourd'hui. Sans aucun doute on les voudrait parfois plus foncièrement, plus naïvement musiciens; mais reprocher leur esthétique aux Félicien David, aux Gounod, aux Gevaërt, aux Ambroise Thomas, autant vaudrait leur reprocher d'être de leur temps. Tout ce qu'on pouvait leur demander, c'était d'utiliser cette science pour nos plaisirs, de labourer, de jardiner cet humus historique, et d'en faire sortir quelques fleurs rares. Le curieux, le joli, voilà pour le moment notre industrie. Les Anglais ont une expression qui peint à merveille cet art agréable et chinois des décadences ou, si vous l'aimez mieux, des transitions. Ils disent : *lovely!* et ce mot coquet répond à tout. La Malibran était romantique, Mlle Patti est *lovely!* Parcourons donc nos salles de spectacle, et commençons par prendre l'accord sur cette note. C'est, pour la critique, l'unique moyen de ne pas trouver qu'on

chante faux partout et toujours, et aussi de ne pas s'exposer elle-même à détonner lourdement.

La saison du Théâtre-Italien n'est plus guère aujourd'hui qu'une série de représentations expérimentales données par Mlle Adelina Patti. On connaît cet oiseau mignon de la machine pneumatique qui, dans les cours de physique, arrache par sa mort tant de larmes de pitié à la partie féminine de l'auditoire. Au Théâtre-Italien, c'est juste l'inverse. L'aimable oiseau fait le vide sur la scène, le vide absolu; mais il n'en meurt pas, bien au contraire, et n'en dégoise que mieux sa ritournelle. Après la *romance de la rose* et les cavatines chromatiques, voici venir l'air de bravoure. Martha, Linda, ne pouvaient se consoler de n'être ni Desdemona, ni dona Anna; Rosine voulait être reine. Reine, passe encore : au théâtre tout le monde l'est plus ou moins. Il s'agit simplement d'être jeune et jolie, d'avoir une voix, un talent dont le public s'engoue, en un mot de savoir réussir. A ce compte, Mlle Patti trônait au Théâtre-Italien dans tout l'éclat de la gloire la plus applaudie, la mieux rentée. On s'étonne donc qu'une si gracieuse majesté ne se soit point tenue pour satisfaite. *Regina e guerriera!* reine à la bonne heure, mais pourquoi guerrière? Caprice d'enfant gâté que le succès éblouit, enivre, et qui, sans autre conseil que le besoin fiévreux de provoquer de nouveaux applaudissemens, s'en ira d'autant plus avidement rechercher certains rôles que ces rôles seront plus en désaccord avec les conditions de son physique et de son talent. On se coiffe d'une idée, mais surtout d'un casque. Il faut bien être un peu Sémiramis et Jeanne Darc à un moment donné de la légende. C'était sur le programme de cette année, c'était écrit. Il y avait, comme pour les conférences de l'Athénée : « saison de 1867-68; au Théâtre-Italien, Mlle Patti étudiera le grand répertoire. » — Encore si elle étudiait; peut-être y trouveraient-ils quelque profit, ceux qui suivent le cours assidûment. Le malheur veut qu'elle n'étudie rien, et se contente de livrer au public, tels quels et comme ils lui viennent, les divers personnages qu'elle interprète, de sorte que par le fait tous se ressemblent. Qui a vu Lucia connaît Linda, connaît Gilda, les deux Elvire (celle des *Puritains* et celle d'*Ernani*). On croirait assister à un bal masqué dont l'adorable virtuose fait à elle seule tous les frais; sous quelque brillant et superbe déguisement qu'elle se montre, vous retrouvez toujours le thème-Patti; en dépit des variations prestigieuses, des ruisselantes pierreries, c'est toujours la même note, et cette note, osons le dire, le public la sait tellement par cœur, qu'il néglige souvent de venir l'entendre.

Passer en revue le grand répertoire était une entreprise des plus louables, à cette condition pourtant qu'on se serait préparé, mûri à l'avance par le travail, la réflexion, la recherche des modèles. En l'absence d'un maître sérieux, d'un Porpora ou d'un Paër capable non pas seulement

de redresser, de perfectionner le mécanisme de la voix, mais de former son élève au style, à l'intelligence du beau musical et dramatique, Mlle Patti n'avait-elle pas autour d'elle des traditions toutes vivantes? Ainsi, pour le quatuor de *Rigoletto,* le pathétique, le sublime accent de la phrase, la Frezzolini eût été bonne à consulter; de même, pour les *Puritains* comme pour *Ernani,* on eût tiré tout bénéfice des indications d'une Grisi ou d'une Cruvelli. Au lieu de cela, que voyons-nous? Une sorte de lanterne magique où, de semaine en semaine, les figures se succèdent. On s'attendait à trois ou quatre créations de nature à classer enfin parmi les artistes d'ordre supérieur un talent aimable et distingué, ayant jusqu'ici relevé surtout de la mode, et nous assistons à des exercices tels qu'en offrent journellement les cantatrices de province qui pointent dans leur gosier du Meyerbeer et du Rossini à la place d'un rôle de Boïeldieu ou d'Auber, et chantent Valentine ou Mathilde après avoir chanté la veille la Dame blanche ou l'Angèle du *Domino noir.* Je ne sais ce que *Jeanne Darc* et la *Semiramide* nous promettent; mais il n'est pas un ami sincère du talent de Mlle Patti qui, après son double échec dans les *Puritains* et dans *Ernani,* ne soit tenu de prémunir l'intéressante virtuose contre d'aventureux essais où l'expérience désormais lui conseille de ne se risquer qu'avec la plus grande réserve. Il semble du reste que le règne des étoiles ait fait son temps. Le nom de la diva sur l'affiche ne suffit plus à remplir tous les soirs la salle jusqu'aux combles, et, comme un pareil système n'a son excuse que dans les grosses recettes qu'il procure, force avant peu sera au Théâtre-Italien de laisser son étoile filer et de la remplacer par une troupe dont on entrevoit déjà les élémens, mais qui ne se formera, ne prendra de cohésion que sous un nouveau régime. Ces personnalités dont le public s'affole sont la ruine d'une administration : l'illusion dure ce qu'elle peut; mais tôt ou tard il faut qu'on en revienne, et ce n'est point seulement l'art que ces frivoles dominations tuent en attirant tout à elles, c'est aussi l'entreprise elle-même, qui, d'abord abusée par l'affluence et les démonstrations tapageuses de la galerie, voit bientôt à des soirées d'éclat succéder des lendemains sinistres, à des salles pleines, des salles vides, car l'*étoile* règne seule; en dehors d'elle, nul attrait, et tel sujet qui, en des circonstances ordinaires, tiendrait sa place et même prévaudrait, s'efface et tombe en discrédit par le découragement où le plonge cette idée, que le public, tout entier au mirage, ne lui saura gré d'aucun effort. On se dit : administrer, gouverner avec un nom, rien de si simple, de si commode, plus d'équilibre à maintenir entre vingt prétentions qui se contrarient, plus de combinaisons de répertoire, un seul amour-propre à satisfaire, et nul embarras d'aucune espèce, aucuns détails matériels à surveiller. Il n'est point rare, par exemple, de lire dans les journaux : « Mlle Patti s'étant trouvée un peu fatiguée, on a dû répéter chez elle. » Pourquoi ne

finirait-on pas aussi par jouer chez Mlle Patti? Les belles représentations que l'on prépare avec de pareilles études! Chose très digne de remarque, c'est justement dans les soirées où l'*étoile* brille de son plus radieux éclat que cette désorganisation de la troupe vous afflige davantage. Le reste du temps, c'est fort acceptable, parfois même excellent, comme dans cette reprise de *Lucrezzia Borgia* donnée pour les débuts du baryton Steller, un comédien celui-là, un vrai tempérament d'artiste, en qui vous voyez revivre les traditions des Lablache et des Ronconi. Mettez un homme de ce talent, de cette bonne volonté, dans un milieu normal, et tout bientôt s'en ressentira, l'ensemble musical aussi bien que la mise en scène et la manière de se costumer, véritablement trop négligée, au point de vue théâtral s'entend, par Mlle Patti. Qu'est-ce, par exemple, que cet habit de cavalier qu'elle revêt au dernier acte de *Rigoletto?* A quel pays, à quelle époque appartient cet équipage? Les opéras de Verdi cependant veulent être joués, représentés; les aborder avec la routine de l'ancien répertoire italien, c'est fausser le sens de cette musique, qui ne vit déjà plus seulement de cavatines, et prend très au sérieux le drame qu'elle commente, surtout quand ce drame est de Victor Hugo. Faites au contraire qu'un artiste comme M. Steller vienne sous l'influence cabalistique d'un de ces astres, et son action en sera d'autant diminuée. « Une étoile dansait au ciel le jour de sa naissance! » Ces choses-là se peuvent dire en parlant d'une Élisabeth, mais non du débutant ou de la débutante qui naissent au monde tandis que l'étoile d'une Patti danse au firmament!

L'Opéra n'eût pas demandé mieux que de se laisser glisser sur cette pente. Heureusement il a trouvé une main ferme, capable de l'arrêter à temps. Sans doute il y a encore des lacunes; mais ce qu'on peut dès aujourd'hui constater, c'est l'effort continu vers le mieux. Dans une troupe bien gouvernée, tout le monde compte, personne n'est indispensable. « Au théâtre, je n'ai que ma place au parterre, » répondait spirituellement le roi Charles X à je ne sais quelle députation de grognards classiques qui venait lui demander d'interdire la représentation de *Hernani.* Ainsi de tout ensemble sérieusement organisé, il n'y a plus là ni roi, ni duc, ni prince; un chanteur, fût-il cent fois illustre, n'a que sa place, et ce qu'on lui demande, c'est de la bien tenir en vue de l'esprit général, d'être le personnage, le moyen, non le but, — de ne pas se croire à lui seul toute la machine, dont il n'est en définitive qu'un simple rouage. Si l'admirable orchestre du Conservatoire pouvait encourir un reproche, ce serait celui-là. Les exécutans dont il se compose sont pour la plupart des artistes trop supérieurs : de là, par momens, certaine virtuosité qui se trahit dans le détail sans qu'on en ait conscience. Une oreille quelque peu exercée ne s'y trompe pas. On se dit : j'entends tel pupitre. L'orchestre des Concerts populaires, plus franc du collier, n'a

pas de ces excès de perfection; son entrain, sa jeunesse, font sa force, et d'ailleurs la variété de son programme, incessamment renouvelé et quelquefois aussi renouvelé à la diable, ne lui permet pas tant de recherche. On ne rend si bien que les choses qu'on sait trop. L'Opéra, grâce à l'excellence du système, en est venu à remplir tous les jours sa salle par l'unique attrait du répertoire, et telle est maintenant la confiance du public, qu'il vient sur la simple annonce de l'ouvrage, indistinctement mis en goût par la distribution des rôles, quelle qu'elle soit, et montrant le même empresssement pour Mlle Battu que pour Mme Sasse dans *l'Africaine*. On a gagné cela qu'un nom sur l'affiche en vaut un autre. Point d'*étoiles* à l'horizon, mais aussi plus rien de ce personnel secondaire, sacrifié, qu'on appelait autrefois des *doublures*, partout et sur la même ligne des premiers sujets, dont chacun de nous peut diversement apprécier les mérites, mais avec lesquels du moins il sera toujours permis de compter sur une interprétation convenable. La troupe cependant a ses points critiques. Elle attend son ténor. Viendra-t-il enfin? On l'assure. Il ne s'agit point cette fois d'un simple élève, d'un de ces jeunes gens n'apportant avec une belle voix que leur inexpérience : il s'agit d'un talent mûri par le travail, par le succès, et dont l'Amérique s'est beaucoup occupée, ce qui sans doute ne prouve rien en faveur d'un ténor, mais ce qui ne doit pas non plus lui compter pour une mauvaise note. La voix, dit-on, est splendide et d'une étendue à mesurer dans toute sa grandeur le rôle du *Prophète*. En attendant, Mlle Nilsson, définitivement acquise à l'Opéra, répète le rôle d'Ophélie dans l'*Hamlet* de M. Thomas. Ce que vaudra le chef-d'œuvre, on le saura plus tard, et nous aimons à supposer que les meilleurs arrangemens sont pris pour faire miroiter toutes les vibrations de ce timbre de cristal. Ni les trilles ne manqueront ni les gammes chromatiques, nous verrons le diamant sous toutes ses faces et ses facettes. Il y aura cascades et cascatelles. C'est M. Faure qui joue Hamlet, Mme Gueymard fait sa mère, la reine Gertrude, et M. Belval l'infâme Clodius. L'ouvrage viendra vers le commencement de mars, c'est-à-dire vers la même époque où fut donné l'an passé le *Don Carlos* de Verdi, au succès duquel on espère (l'ambition n'est pas bien grande) donner un pendant. Après la partition de M. Thomas, un peu plus tôt, un peu plus tard, selon la circonstance, on entendra l'*Armide* de Gluck, que l'Opéra étudie et monte à tout événement.

C'eût été bien surprenant si, à propos de cet *Hamlet* de l'Académie impériale, quelque autre théâtre n'eût pas eu l'heureuse idée de mettre le prince de Danemark sur son affiche. Le théâtre de la Gaîté n'y a point manqué. J'aurais mieux aimé certes que ce fût la Comédie-Française. Malheureusement la maison de Molière a pour principe de ne point fréquenter Shakspeare. Shakspeare est donc venu, à son ordinaire, balayer les planches entre une dernière représentatation du *Courrier de Lyon* et

le mélodrame en préparation. On sait comme ces sortes d'improvisations s'organisent. Le théâtre prête ses vieux décors tachés d'huile, livre ses magasins, où chacun au hasard se fournit d'une défroque, et l'exécution dramatique, pour l'ensemble et le sérieux, répond au pittoresque de la mise en scène et des costumes, où tous les ordres d'architecture, tous les pays, sont figurés. A la Gaîté, la parodie fut d'autant plus complète que c'était une femme, Mlle Judith de la Comédie-Française, qui jouait le personnage principal. Hamlet en *travesti,* quelle idée singulière! A tout prendre, on admet Roméo joué par une femme, mais Hamlet n'est point un éphèbe. Il a trente ans, un certain embonpoint. Au physique aussi bien qu'au moral, ce rôle semble exclure un interprète féminin. A la vérité, en pareil sujet tout intéresse, et Mlle Judith, ayant beaucoup parcouru le monde, pouvait avoir apporté de ses voyages quelque information bonne à soumettre au public, à la critique. « Il faut toujours venir entendre *Hamlet,* disait Eugène Delacroix, » et il ajoutait : « Quels que soient les acteurs et le théâtre, on n'aura point perdu sa peine! » J'avoue que je professe, pour ma part, cette opinion d'un peintre de génie qui fut en matière de goût littéraire et musical l'appréciateur le plus fin et le plus ému. J'ai vu *Hamlet* à *Princess's-Theater* par Fechter, je l'ai suivi au Cirque et en bien d'autres lieux, quand Rouvière l'interprétait, et partout, même en Italie, où le chef-d'œuvre se jouait en ballet-pantomime, même aux marionnettes de Girolamo, partout ces représentations m'ont appris quelque chose. Je dois reconnaître cependant que le spectacle donné à la Gaîté a complétement découragé mon zèle, et, si ce n'est un gros rhume, je ne vois pas ce qu'on pouvait gagner à cette exhibition funambulesque dans une salle presque vide, et que rafraîchissait encore un appareil ventilateur qui évidemment se trompait de date.

Ce qui a passé date, c'est aussi cette traduction, bonne peut-être aux beaux jours du Théâtre-Historique, mais qui, dans le courant actuel des idées, n'a plus de sens, et, non moins démodée qu'inexacte par ses continuelles interpolations, son romantisme assourdissant, son mépris du texte, cet incroyable besoin de manipuler la pièce à chaque instant, se trouve être en parfait désaccord avec toutes nos tendances d'aujourd'hui. Ce que nous voulons de Shakspeare, c'est Shakspeare et non point l'arrangement plus ou moins ingénieux d'un dramaturge supprimant des passages, en inventant d'autres, rayant d'un trait de plume des personnages (Orick, Guldenstern), et s'en allant chercher le dénoûment de *Richard III* pour en coiffer *Hamlet*. Le bon Ducis n'y met point tant de prétention. Il n'affiche, lui, nulle envie de traduire. Shakspeare se borne à fournir le sujet de sa tragédie, une simple intrigue de palais d'où sont exclus soigneusement tous les gens qui ne vont pas à la cour. Rien de cette toile de fond colossale, la Norvége, Wittemberg, la Pologne, le

héros Fortinbras! Gertrude a sa confidente, qui se nomme Elvire, Hamlet a son confident qui s'appelle Norceste :

> L'Angleterre en forfaits trop longtemps fut féconde!
> . . . .
> Je fais saisir Hamlet; qu'il aille *sans retour*
> Achever ses destins dans l'ombre d'une tour.

Ophélie ne mourant pas, la scène des fossoyeurs et toutes les « inepties grossières qui s'y débitent, » comme aussi la scène des fleurets, n'a plus de raison d'être. La scène où, dans Shakspeare, Hamlet organise une représentation dramatique se passe en conversation. Le meurtre de Clodius, conformément aux règles de la tragédie classique, a lieu dans la coulisse, quoiqu'une variante discrètement rédigée après coup ouvre la possibilité de montrer le spectacle au public. Le revenant se garde bien d'apparaître aux sentinelles sur la plate-forme du château, Hamlet seul l'aperçoit... en songe! — Tout cela certes est fort ridicule; mais c'est de la tragédie pour ceux qui l'aiment. Qu'il y ait un *Hamlet* de Ducis comme il y a une *Phèdre* de Pradon, c'est très simple. Ce que je prétends, c'est que les choses soient ce qu'elles sont. Conçoit-on qu'en France, à cette heure avancée d'un grand siècle littéraire, il n'y ait pas une scène de premier ordre en état de représenter *Hamlet* du jour au lendemain, comme cela se pratique à Stuttgart, à Weimar, à Düsseldorf, sur les plus modestes théâtres de l'Allemagne? De traduction sérieuse (pour la scène), c'est vrai qu'il n'en existe pas. Alors qu'on la mette au concours. Cette besogne vaudra bien, je suppose, pour les jeunes intelligences tous ces hymnes à la paix, toutes ces cantates qu'on prime et couronne en pure perte. Je reconnais sans hésiter que, la traduction terminée, primée et couronnée par vingt accadémies, le Théâtre-Français trouvera toujours moyen de la renvoyer aux calendes grecques, sous prétexte qu'il est la maison de Corneille, de Molière et de Racine; mais à ce compte le théâtre de la Burg à Vienne, à Berlin le Théâtre-Royal, pourraient dire à leur tour qu'ils sont la maison de Goethe et de Schiller, lesquels en valent bien d'autres. Voyons-nous que cela les empêche de jouer Shakspeare. Est-ce que Goethe n'a point traduit le *Mahomet* de Voltaire, et Schiller la *Phèdre* de Racine? La jeunesse d'aujourd'hui a d'autres appétits que ceux que bénévolement on lui attribue : s'il y a des idiots pour acclamer les turpitudes, il a des foules pour glorifier le génie. Quelle idée la jeunesse peut-elle se faire du théâtre étranger? Et pourtant croit-on que ce public qui se porte en masse aux Concerts populaires n'aurait pas pour une œuvre dramatique de Shakspeare ou de Goethe le même enthousiasme qu'il témoigne à Beethoven, à Weber, à Mendelssohn? Est-ce au Théâtre-Lyrique et dans les traductions de M. Gounod qu'il faudra qu'on aille prendre connais-

sance des grandes conceptions littéraires des autres peuples : Roméo et Juliette en Céladon, — pâte tendre, — Faust, Marguerite et Méphisto en biscuit de Sèvres? Dieu merci! nous n'en sommes point là, et de telles modes n'ont qu'un jour; mais pour qu'un pareil ostracisme, honte d'un pays comme le nôtre, voie sa fin, pour que l'émancipation littéraire en France monte au niveau de l'émancipation musicale, il faut que l'initiative vienne d'en haut. Qu'un ministre dise : Je veux. Frapper des coups d'autorité pour faire admettre un sociétaire, cela peut être bon quelquefois, mais imposer Shakspeare aux esprits médiocres, entichés du sot amour des platitudes, ce serait mieux.

Ce qui se passe en ce moment à l'Opéra-Comique pourrait fournir le sujet d'un intermède agréable qui s'intitulerait : « M. Auber s'amuse. » L'octogénaire illustre, qui compte ses années par ses succès, ainsi que cela se débite en style officiel dans les solennités du Conservatoire, M. Auber vient d'écrire un soixantième opéra, et la question était de savoir qui jouerait le rôle de la femme. On avait d'abord parlé avec un certain mystère d'une personne née hors du théâtre et ne demandant pas mieux que d'en faire l'ornement. M. Auber, très friand de primeurs, s'était jeté aussitôt sur cette idée comme le chat sur la pelote; puis des difficultés de tout genre sont survenues, et après plusieurs essais, diversement appréciés, on avait cru devoir renoncer à Mme Mombelli (c'est le nom de guerre de la belle amazone), lorsqu'un arrêt de la cour d'appel, en fermant à la jolie plaideuse la voie *périlleuse* du théâtre, a fort à propos sauvegardé l'aimable cantatrice d'un premier échec. Avoir eu dès l'entrée en perspective un rôle nouveau de l'auteur du *Domino noir,* une « création, » et se voir réduite à débuter comme tout le monde dans un opéra du répertoire, *Fra Diavolo* ou *les Mousquetaires de la reine,* c'était en effet un vif mécompte, et le tribunal a paru là au bon moment, comme un véritable *deus ex machina*. Ce n'est pas seulement un arrêt qu'il a rendu, c'est un service dont tout le monde profitera, à commencer par Mme Mombelli, dont l'amour-propre se trouve juste à point mis à couvert par la sentence qui la préserve à tout jamais des piéges, embûches, incantations ou maléfices de ce monde diabolique dont la petite porte, vrai soupirail d'enfer, s'ouvre sur la rue Favart. — Pour M. Auber, il ne se trouble point de si peu, et passe gaîment de l'une à l'autre. Autant il en rencontre, autant il en essaie. Ces tâtonnemens plaisent à son caprice et ne datent pas d'hier. De *Gustave* à *Zanetta* et de *Zanetta* à ce *Jour de bonheur,* son récent ouvrage, combien de fois s'est renouvelé ce manége dont Mme Damoreau personnellement eut tant à se plaindre! Et cependant c'était par excellence la cantatrice du genre, la fauvette de prédilection; ce qui n'empêchait point l'illustre maître d'enlever à sa fauvette le rôle d'Amélie dans *Gustave* pour le porter à Mlle Falcon, absolument comme il donnait hier à Mlle Brunet-Lafleur le rôle de Mme Mombelli, qui devait finalement échoir à Mme Cabel. Au fond, M. Auber

n'y met point de malice. S'il exclut l'une pour avoir l'autre, c'est faute de pouvoir les garder toutes, ce qui lui arriva pourtant dans *la Fiancée du roi de Garbe*, dont les huit pages, on s'en souvient, furent choisis parmi les plus jolies élèves du Conservatoire. Aimable histoire que celle de cet escadron volant, et qui, toute récente, a déjà sa mélancolie, car si quelques-uns de ces gentils varlets, Mlle Mauduit, Mlle Marie Roze, ont depuis gagné leurs éperons d'or, d'autres, pauvres fantômes, bien tristement ont disparu! — Revenons à la distribution de l'opéra nouveau, et tâchons de nous y reconnaître. A Mme Mombelli succéda Mlle Brunet-Lafleur, ce fut l'éclair d'un moment. En moins d'une semaine, M. Auber avait encore changé d'avis et fixé son choix sur Mme Cabel, désormais en possession du rôle, dont on a modifié et mis à point la physionomie un peu trop svelte, à ce qu'il paraît, pour l'âge et les moyens de l'interprète actuelle. Qui ne goûte la circonstance que médiocrement, c'est l'auteur de *Martha*. M. de Flottow, venant ensuite avec sa partition de *l'Ombre*, avait demandé et naturellement obtenu Mme Cabel, et l'on devine s'il trouve aujourd'hui plaisant de voir la cantatrice qu'à tort ou à raison il considérait comme son meilleur atout passer dans le jeu de M. Auber. Sur ces entrefaites, Mlle Brunet-Lafleur a débuté dans *le Domino noir*. Une voix d'un beau timbre, de la flamme, de l'agilité et la plus complète inexpérience du théâtre, du genre surtout, voilà ce qu'a donné cette première soirée. Mlle Brunet-Lafleur chante la partie d'Angèle, mais ne joue pas le rôle. N'importe, l'actrice plus tard se dégagera; en attendant, on peut dire qu'il y a là l'étoffe d'un talent. Très correcte dans sa romance d'entrée, d'une crânerie à tout enlever dans *l'Aragonaise*, Mlle Brunet-Lafleur rend au cantique du troisième acte toute son élévation. Il n'est point mal que de jeunes artistes, après s'être embarqués pour l'Opéra, viennent ainsi de temps en temps échouer à l'Opéra-Comique. Cela hausse le ton, met en lumière des beautés d'ordre supérieur, qui trop souvent passent inaperçues. A la manière dont Mlle Brunel-Lafleur se meut dans cette petite musique, on sent qu'elle a pratiqué la grande. L'Angèle d'aujourd'hui, cet été, dans les exercices du Conservatoire, chantait Desdémona, et, chose toujours bonne à dire, cette *petite* musique, ainsi rendue, n'en vaut que mieux. J'avais déjà fait cette remarque à Vienne, où les opéras-comiques de M. Auber figurent dans le répertoire de Kärtner-Thor, exécutés par le même admirable orchestre, par les mêmes chanteurs qui la veille ont exécuté *Fidelio* ou *le Prophète*. — Du reste les débuts, en ce moment, réussissent à l'Opéra-Comique; peu de jours auparavant, un autre élève du Conservatoire, M. Gailhard, dans le Falstaff du *Songe d'une nuit d'été*, donnait pour l'avenir d'excellens gages.

J'ai connu jadis à Bade un Russe vingt ou trente fois millionnaire qui jouait pour perdre, assurant que c'était là une sensation très *particulièrement intéressante*, et qu'il fallait aussi avoir éprouvée. Le Théâtre-Lyrique a, ce semble, de ces fantaisies de boyard. On le voit journellement en-

gager des parties avec le ferme propos de les perdre. Tout le monde à l'avance est dans la confidence. Le public sait qu'on ne fait aucuns frais, qu'on n'aura ni Lambert ni Molière, autrement dit ni Mme Miolan ni M. Gounod, bref, que l'ouvrage qu'on monte est inexorablement sacrifié. Heureux théâtre, assez riche pour se payer des chutes comme *Cardillac* et laisser péricliter, faute d'une cantatrice pour le soutenir, un succès comme *la Jolie fille de Perth!* On dit : Mme Miolan ne peut être partout, Mme Miolan se doit à Juliette, à Fanchonnette. Alors il eût fallu savoir garder Mlle Nilsson. Évidemment ce rôle aura été conçu à l'intention de la jeune Suédoise; elle y est d'autant plus présente par son absence. On écoute, on regarde, on regrette. Sa voix, sa vaillantise, l'originalité charmante de sa personne, manquent à cette musique d'un vrai mérite et qui, chantée par elle, serait d'or. M. George Bizet, connu des musiciens par un *scherzo* exécuté aux Concerts populaires et divers travaux de métier très habiles (sa réduction pour piano de la partition de *Don Juan* par exemple), avait écrit déjà les *Pêcheurs de perles*, ouvrage de beaucoup inférieur à celui-ci, et qui fut représenté en vertu d'un décret aujourd'hui tombé en oubli et concernant les prix de Rome. Je n'ai point à discuter ici les tendances de l'auteur de *la Jolie fille de Perth*. Il passe pour appartenir à l'école de la *mélodie continue:* je n'en veux rien savoir, ayant affaire à sa musique et non à son système. Quand sa musique sera monotone, lourde, prétentieuse, embrouillée, laborieusement insignifiante comme dans presque tout le premier acte, à l'exception du second quatuor qui précède le finale, je mettrai mon ennui et ma répugnance sur le compte du système; quand elle aura, comme dans la grande scène du bal masqué au second acte, un vrai caractère de distinction, un sérieux entrain dramatique, je trouverai franchement cela beau, et j'en ferai honneur au jeune compositeur, à qui je dirai : « Vous n'êtes point après tout si méchant que vous prétendez, et les bonnes choses qu'il vous arrive de trouver, relevant du canon traditionnel, n'ont rien en somme qui ne fût avoué de ces maîtres avec lesquels dans vos théories vous affectez le plus de vouloir divorcer. » — Vous voyez un homme comme tous les autres, répond Méphistophélès à l'étudiant qui se prosterne. Tout ce *wagnérisme* dont on se targue n'est que pour l'enseigne. Richard Wagner lui-même n'y croit pas, et, s'il y croit, c'est dans ses livres bien autrement que dans ses opéras, où certes il ne demanderait pas mieux que de rencontrer souvent la marche du *Tannhäuser* et le chant nuptial du *Lohengrin*, belles et fortes inspirations au fond très sagement conduites, instrumentées, et qui feront dire à tout esprit judicieux : Vous êtes un homme comme tous les autres, ni meilleur ni pire, et qui n'a mérité

Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

M. George Bizet sait son affaire, il la sait même trop, ainsi que la plupart des jeunes gens de cette période. C'est étudié, quelquefois très ingénieusement, mais combien peu trouvé! que d'efforts, de tension pour accoucher de quelques mesures mélodiques! pour un motif heureux, que d'arabesques qui se contournent! Cherubini ne chiffrerait pas mieux, disait un musicien illustre en parcourant une fugue qu'un élève de vingt ans venait lui soumettre, et il ajoutait spirituellement en frappant sur l'épaule du petit maître : — A présent, mon ami, il s'agirait de m'inventer un simple pont-neuf! — C'est en effet souvent plus difficile qu'on ne l'imagine : trouver un motif, un simple pont-neuf, *voi che sapete* par exemple, où l'air du *Sommeil* dans *la Muette,* rien que cela. Une fois, mais pas davantage, M. Bizet, dans *la Jolie fille de Perth,* a rempli ce point du programme. C'est un diamant que sa danse bohémienne intercalée dans ce grand morceau du second acte. Chatoyante et prismatique, à travers tous les rhythmes, elle évolue et passe d'un mouvement au début plein de langueur et de volupté à l'*allegro* le plus entraînant. S'il arrivait à M. Gounod d'avoir pareille rencontre, le public crierait au miracle. Singulière badauderie parisienne! voilà un ouvrage plein de mérite, d'une valeur musicale au moins égale, sinon très supérieure à cette partition de *Roméo et Juliette,* dont les Milanais n'ont décidément pas voulu, et c'est à peine si l'on s'en occupe. Le public de toutes les époques eut de ces engouemens; que sert de lui parler raison? Il veut celui-là, non un autre. C'est la mode, la *fashion,* et tout est dit. Sur quatre ou cinq talens de même ordre, il en choisit un ou plutôt se le laisse imposer par la clique remuante et bruyante. Prenons un exemple : que M. Félicien David, ou M. Victor Massé, ou M. Gevaërt, fasse *ut, mi, sol, ut,* et tout le monde le trouvera fort simple, comme c'est en effet fort simple de faire *ut, mi, sol, ut!* Maintenant vient M. Gounod, qui avec un certain air exécute le même exercice, et l'enthousiasme aussitôt ne se connaît plus. Les hommes jubilent, disant : « C'est du Mozart! » Les femmes, l'œil mourant, à demi pâmées, soupirent : « Ce Gounod! quelle sensibilité! quel génie! il n'y a que lui pour faire *ut, mi, sol, ut!* » Liszt dans son temps, l'abbé Liszt, eut ce magnétisme à haute dose. Ce bénisseur fut un charmeur. Ce virtuose parcourait l'Europe en triomphateur, et, quand il quittait les capitales, c'était à la façon des Sésostris, en inscrivant sur une colonne : « J'ai conquis ce pays par mon bras! » De tels engouemens, excessifs et ridicules, ont après tout leur excuse dans le mérite des hommes au profit desquels on les fomente. Célébrés, renommés, surfaits jusqu'à l'extravagance, des artistes comme MM. Gounod, l'abbé Liszt, n'en restent pas moins d'éminentes personnalités; mais que penser de la mode quand elle se prend à ce qui est de sa nature ignoble, inepte, obscène? De quel nom flétrir cette prime qu'une foule idiote s'en va payer chaque soir aux manifestations les plus écœu-

rantes? « Une musique douce me rend mélancolique, » soupire Jessica dans *le Marchand de Venise.*

I am never merry when I heer sweet music.

Que penserait l'adorable fille de Shylock en entendant certaines gaîtés musicales que d'illustres mains ont applaudies, que des voix de qualité chantent sans vergogne et sans mesure? Sa mélancolie ferait place à la honte, à l'indignation, et peut-être bien dirait-elle avec une variante: « Je ne me suis jamais senti l'âme si triste, si navrée, qu'en entendant votre musique gaie! »

Il y a longtemps qu'on a écrit : La musique est une architecture de sons, et l'architecture une musique solidifiée, consistante. Ce mot, dont on s'obstine à vouloir faire honneur à Mme de Staël, n'est pas même de Schlegel, il est de Novalis. Ce n'est point, comme il semble à première vue, un simple jeu d'antithèses. L'œuvre d'un Sébastien Bach, profonde, infinie, fantastiquement coordonnée, pourrait très bien se comparer à tel monumental et merveilleux édifice du style germanique. Il en est de ceci, nous le savons, comme de toutes les analogies, qu'il ne faut point vouloir trop presser quand on tient à rester dans le vrai. Assurément une symphonie de Haydn, de Mozart, de Beethoven, n'a ni portes, ni fenêtres, ni métopes, ni triglyphes, et l'idée ne viendra, je suppose, à personne de se demander si le Parthénon est en *ut* majeur, et la cathédrale de Strasbourg en *ré* dièze. Il n'est pas moins incontestable que la musique, avec ses divisions, ses répétitions symétriques, ses phrases en rapport continuel les unes avec les autres, ses différentes parties qui se correspondent, offre dans son composé organique l'analogie la plus formelle avec l'architecture, elle aussi se basant sur des lois symétriques, sur la reproduction, la répétition, la combinaison de divers motifs concourant à l'unité du grand tout harmonique. Quand je parle à un musicien d'*introduction,* d'*andante* et d'*allegro,* il sait tout de suite dans quelle pièce de la composition il doit chercher la partie que je lui désigne, de même que les moindres notions architecturales m'amèneront à trouver dans un temple grec l'architrave, la corniche et la frise à leur place. Ici j'arrête mon parallèle, car il est temps qu'on sache où j'en veux venir : simplement à dire un mot de la nouvelle salle de l'Opéra, dont je désire, bien entendu, ne parler qu'en dilettante, en promeneur curieux de toute chose d'art et qui regarde du dehors, en attendant que les portes s'ouvrent et que les violons s'accordent, ce qui, si je m'en fie aux apparences, ne sera ni demain ni après. — Et d'abord « qu'est-ce que cela représente? » Question que tout le monde s'adresse, et qui, selon moi, condamne l'édifice. Un monument, temple, palais, salle de spectacle, n'est pas un tableau où doive percer l'individualité de l'artiste. Obéir au goût du moment, consulter la mode, ce n'est point d'un archi-

tecte. Et quel goût celui de l'heure où nous vivons, quelle mode et quel style! Un monument ne représente rien, sinon de belles formes exprimant noblement une idée architecturale. Qui a bâti le dôme de Cologne, nul avec certitude ne le peut dire. Ictinus, Mnésiclès, Callicrate, sont connus des seuls savans, et combien parmi les gens du monde ont besoin de réfléchir avant de dire qui d'entre eux a construit le Parthénon et qui les Propylées? Or la personnalité de l'architecte, qui, dans un art où la matière a tant de part, doit naturellement s'effacer, ici, contre tous les principes, prend à tâche de se mettre en avant, de tirer l'œil. Ne nous trompons pas sur les mots : quand je dis individualité de l'architecte, j'entends parler de tout ce style du moment qu'il personnifie, de cet art et de cette mode dont, qu'il le veuille ou non, il subit la désastreuse influence. Qu'est-ce que cela représente? On ne le voit que trop. Notre âge pourtant méritait mieux; il y avait peut-être dans ce siècle d'autres momens à faire parler, et c'est vraiment du luxe de choisir, pour la préconiser de la sorte aux yeux de la postérité, la date de *la Famille Benoîton* et de *la Belle Hélène*. A de tels chefs-d'œuvre, leur immortalité propre suffisait, l'architecture n'avait nul besoin de s'en mêler, et puis croit-on qu'il soit possible d'élever sur un pareil terrain un monument quelque peu digne de symboliser les beaux-arts? J'admets pour un instant que cette construction soit un chef-d'œuvre. Il suffit qu'elle se montre ainsi placée entre deux montagnes de pierre s'ouvrant au rebours de la perspective pour que l'aspect décoratif soit tout de suite compromis, ruiné. Lorsque les architectes de l'antiquité et du moyen âge bâtissaient leurs édifices, ils en choisissaient avec soin la place, et ne manquaient jamais de l'élever par une plate-forme et des marches bien au-dessus du terre-plein. Cette fois c'est juste le contraire qu'on nous offre, et le regard se détourne du sujet principal, attiré qu'il est par les masses prédominantes qui l'environnent. Aussi quel effet mesquin, aplati, écrasé! le soubassement entièrement sacrifié au luxe polychrome, au clinquant du premier étage! Faites que le Parthénon, au lieu d'avoir pour piédestal son rocher qui l'isole, soit, comme la Madeleine, enveloppé par quatre rangs de maisons vulgaires, il restera sans doute encore le Parthénon; mais qu'en deviendra la valeur décorative? L'importance énorme de l'emplacement, voilà ce qu'on oublie aujourd'hui, ce qu'on ignore. Imiter, copier les hôtels du Garde-Meuble et de la Marine, rien de mieux, mais à la condition qu'on ne supprimera pas les hautes arcades qui donnent à ces deux constructions tant d'élégance, de grandeur suprême, à la condition surtout que la copie de cette œuvre exquise de l'architecte Gabriel, après avoir été intelligemment comprise, exécutée, s'élèvera comme l'original sur la place Louis XV, dans un vaste espace, baigné d'air et de lumière, entouré de verdure, et laissant à l'œil le recul nécessaire pour mesurer un édifice.

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1868.

La loi militaire va être votée. Rarement un projet de loi a donné lieu, chez nous, à des débats aussi prolongés, aussi vastes, aussi variés. Peut-être le moment serait-il bien choisi pour résumer cette grande controverse, pour montrer le fil conducteur d'un système à travers une œuvre législative compliquée de détails, et qui n'est apparue encore au public, dans le compte-rendu des séances de la chambre, que morcelée. Il faudrait maintenant embrasser l'ensemble de cette discussion, définir et classer les principes qui s'y sont combattus, apprécier les efforts, le talent, l'inspiration patriotique des orateurs, évaluer la force positive que la nouvelle loi militaire donnera au pays. Il n'y a qu'un malheur, c'est qu'une pareille tâche n'est plus à notre portée. Par un caprice qui sera regardé plus tard comme un des plus bizarres du système politique actuel, le droit de la presse périodique à discuter et apprécier les débats des chambres est mis en question. On dresse contre les journaux qui ont osé se livrer à cet examen l'accusation de contravention positive à une disposition formelle de la constitution. Celle-ci a décidé que les journaux ne devraient publier que l'un des deux comptes-rendus officiels : la sténographie complète du *Moniteur*, ou le résumé analytique rédigé sous la direction du président de la chambre. On prétend assimiler à un compte-rendu prohibé cette sorte de participation que la presse prend dans les pays libres aux débats parlementaires en portant des jugemens sur les questions agitées et sur la conduite et le talent des chefs politiques et des orateurs. Cette contestation des droits de la presse libre a été élevée justement à propos de cette loi militaire, si étroitement liée aux destinées nationales, et qui a produit dans le pays une émotion si vive. Il faut évidemment que nous soyons placés sous la baguette de la fée des contresens et des contre-temps pour qu'une pareille querelle soit faite à la

presse. Cette haute question constitutionnelle va être soumise à la sixième chambre correctionnelle de Paris. Un certain nombre de journaux sont incriminés, et, comme ils seront défendus par les plus grandes illustrations du barreau français, on va assister à un de ces curieux contrastes que les gouvernemens sensés ou seulement spirituels se gardent bien de susciter. D'un côté, du côté de la défense, sera toute la force et toute la gloire de la profession virile et généreuse appelée à l'interprétation du droit français, et de l'autre côté il y aura un modeste tribunal, investi de ses attributions par la loi, mais composé d'hommes placés encore à un degré inférieur de la hiérarchie judiciaire, et qui n'ont point acquis par la démonstration et l'épreuve publique de la science et du talent du jurisconsulte cette autorité personnelle qui élève et affermit l'autorité de la fonction. Dans les pays où les libertés publiques sont logiquement organisées, les grandes décisions en matière de jurisprudence politique sont prononcées par des juges arrivés aux hautes magistratures par l'éclat de leur carrière de barreau. La magistrature s'y recrute des célébrités du barreau. C'est ce qui donne une figure imposante et une puissance incontestée aux arrêts qui ont été prononcés en Angleterre en matière d'interprétation et de jurisprudence constitutionnelle par les lords chanceliers et les *chief-justices* et aux États-Unis par les juges suprêmes. Dans ces pays libres, où la grandeur de la justice est en harmonie avec la franchise des institutions, ce sont des avocats illustres comme ceux qui vont défendre les journaux poursuivis, ce seraient les Berryer, les Dufaure, les Jules Favre, qui exerceraient la haute magistrature, et qui fixeraient le droit politique avec une indépendance personnelle manifeste et avec des raisons revêtues de la force de caractères et de talens éprouvés aux yeux de tous. Quoi qu'il en soit, afin de ne nous point laisser surprendre par le commentaire des discussions des chambres dans l'embûche du compte-rendu prohibé, nous devons attendre que la jurisprudence soit réglée par le débat que le gouvernement vient de soulever devant les tribunaux avec une adresse et une opportunité qui nous échappent.

Quels que soient donc les sévérités, les incohérences, les inconvéniens de la nouvelle loi militaire, si dignes d'éloges qu'aient été les défenseurs du nouveau système, ministres et membres de la commission, ou ses critiques et ceux qui ont voulu ou sur certains points pu l'améliorer, tels que MM. Jules Simon, Buffet, Picard, Javal, etc., cette loi, votée peut-être à l'heure où nous écrivons, va exister comme un fait politique qui doit avoir à l'intérieur et au dehors une influence énorme. A l'intérieur, il n'y a pas à le dissimuler, la loi va faire aux populations un sort laborieux; elle leur imposera de grandes charges; elle les soumettra surtout à des préoccupations graves. Suivant nous, elle imprimera une grande commotion à l'esprit du pays et au caractère national, et notre

espoir est que cette commotion sera favorable aux progrès politiques de la France. La formation d'une grande armée active et d'une puissante réserve, l'organisation d'une forte garde nationale mobile, seront une sanction plus vigoureuse des droits de la démocratie française. Il est inévitable que les droits s'accroissent en même temps que la charge des devoirs et des services augmente. L'enrôlement quasi universel est une énergique doublure du suffrage universel, et doit rendre plus attentive, plus sagace, plus prévoyante, plus ferme, plus décisive, l'influence du suffrage universel sur le pouvoir. Les plus humbles paysans de France pourront comprendre maintenant ce qu'ils feront quand ils auront à exercer leur part de suffrage universel. Tout obstacle mis à l'instruction, à l'information, à l'action du pays, qui doit être édifié sur les sacrifices qu'il sera appelé à s'imposer, irait contre l'esprit d'une loi militaire fondée sur une égalité d'obligation aussi radicale. Avec rapidité ou avec lenteur, suivant le tour des événemens, la nation, à la fois et dans sa totalité soumise aux charges militaires et maîtresse du vote politique souverain, réglera en définitive l'importance et le développement de ses droits politiques sur la gravité des charges acceptées par elle. Le gouvernement devrait se hâter de comprendre l'inexorable nécessité de cette conséquence, et devrait se préparer à coordonner nos institutions avec les droits nouveaux que la démocratie française acquerra par l'application de la loi militaire.

Au dehors, la nouvelle organisation de la force française assure notre sécurité, et nous rendra la modération d'autant plus facile que nous ne pourrons point être accusés de timidité. C'est ici, après l'accomplissement de la tâche de préparation de guerre à laquelle la France s'est vouée, qu'on doit examiner au point de vue de la situation de l'Europe l'effet probable de ce système d'armement considérable.

Les peuples de la société européenne vont-ils rester ainsi en face les uns des autres armés jusqu'aux dents? Toutes leurs supputations, toutes leurs conjectures sur les accidens prochains de leur existence seront-elles placées sous la perspective de la guerre? Le choc des peuples est peut-être un mal moins violent et moins funeste qu'une anxiété entretenue trop longtemps par des aspirations ou des appréhensions qui auraient la guerre pour objet. Le mouvement de la vie moderne s'arrêterait. Les peuples qui travaillent, les peuples qui s'enrichissent, les peuples qui montent, ont besoin d'avoir devant eux des routes droites et lumineuses. L'inquiétude qui serait continuellement excitée par la menace d'un conflit européen glacerait l'esprit d'entreprise, et serait une cause de misère et de débilitation universelles. Une chose incontestable, c'est que les peuples européens ont moins qu'à d'autres époques des sujets de haines intestines. Leurs progrès dans les sciences, l'industrie, les arts, leur ont appris que le libre développement et la prospérité croissante de

chacun d'eux concourent au bien de tous. C'est un fait d'expérience récente et parlant à toutes les intelligences que les guerres des dernières années ont été provoquées non plus, comme il arrivait quelquefois dans le passé, par des haines internationales, mais par des combinaisons de cabinet et d'obscurs calculs dynastiques. Il n'y a plus que des ambitions de familles souveraines ou la fièvre des conceptions diplomatiques qui puissent mettre aux prises entre elles les nations modernes civilisées. Tout progrès d'un peuple dans les institutions libérales et dans la richesse économique augmente son antipathie contre la guerre et son intelligente sympathie pour la paix. La somme des risques de guerre croît ou diminue entre les peuples de même civilisation suivant que s'étend où se restreint le pouvoir personnel des chefs de monarchies. Cet enseignement n'est-il point saisissant, et sera-t-il sans vertu sur les peuples européens qui pensent et qui sentent? Quand nous aurons tous armé à outrance, quand aucun des grands états de l'Europe ne sera plus exposé au déplaisir de voir attribuer sa modération à sa faiblesse, le moment ne sera-t-il pas venu de prendre un grand parti et de se demander si l'on aura enfin la paix ou la guerre, ou la paix attristée, morfondue et rendue stérile par les préoccupations belliqueuses? Au jour de ce décisif examen de conscience, tous les esprits de bonne foi seront conduits à reconnaître que les peuples européens ne peuvent se donner des garanties mutuelles qu'en étendant leurs libertés intérieures, et qu'ils doivent renoncer à chercher le gage de la paix dans les alliances dynastiques.

Hors de France et en France, la même conviction grandit de jour en jour, c'est que la détente qui serait si heureuse pour la communauté européenne ne peut être produite que par une marche hardie et généreuse de la France vers la liberté politique. Pour n'avoir plus personne à redouter sur le continent et cesser d'inspirer nous-mêmes des défiances aux autres, il faudrait que les conditions de la liberté fussent acceptées chez nous avec logique et avec franchise. Les peuples modernes ont besoin d'avoir devant eux de vastes espaces éclairés et sans embûches, et la liberté seule donne la lumière et la confiance; ils ont besoin de se sentir portés par des courans puissans et certains où se réunissent leurs pensées, leurs activités, leurs volontés communes. La France pourra incontestablement, quand elle le voudra, ouvrir un courant semblable à l'Europe par son initiative et par son exemple. On sera bien forcé d'en venir à cette résolution, car l'état de l'Europe ne comporte plus guère de combinaisons d'alliances systématiques. Les puissances, au lieu de se lier par des garanties positives indépendantes des caprices de leurs gouvernemens, ne peuvent plus échanger que des assurances pacifiques par formule verbale. On est confirmé dans cette appréciation quand on examine nos rapports avec les puissances continentales.

La Prusse est, comme nous, un des premiers états exposés au danger

d'un choc européen, danger, on peut le dire sans malveillance pour elle, qu'elle a elle-même créé par la conquête récente et soudaine de merveilleux avantages. Les sentimens de la cour de Berlin doivent assurément être pacifiques aujourd'hui. La Prusse n'a point encore consolidé son œuvre si rapide de l'année dernière. Malgré les apparences, un trop prompt ébranlement pourrait disjoindre des élémens discordans rassemblés jusqu'à présent par la force. La Prusse, nous en sommes convaincus, s'appliquera sans doute à éviter de fournir de nouveaux prétextes aux susceptibilités françaises. Le roi de Prusse prêchera sincèrement la patience aux Badois et au grand-duc, son gendre, qui montrent tant d'ardeur à s'annexer à la confédération du nord. Des difficultés intérieures bien visibles recommandent à M. de Bismarck la circonspection dans sa politique extérieure. Une extrême misère afflige en ce moment les provinces orientales de la Prusse. Le gouvernement est obligé de pourvoir à l'alimentation de la population malheureuse, et, comme les fonds lui manquent, il émet pour cela des bons à terme pour lesquels il faudra obtenir la sanction du parlement. Les excédans de dépenses de la guerre de 1866 ne sont point encore liquidés, et il y a dans cet arriéré une cause de gêne pour le trésor prussien. Enfin les provinces annexées et les états appelés dans la confédération du nord ne voient encore les avantages de l'unité que dans l'augmentation de leurs impôts et les charges du système militaire prussien. Ces diverses conditions ne sont point de nature à porter M. de Bismarck aux vues ambitieuses. Le succès le plus prochain qu'il ait à poursuivre est de consolider les avantages acquis par la Prusse. M. de Bismarck pourrait, il est vrai, compter, s'il voulait, sur l'alliance de la Russie; mais les visées de la Russie dans une semblable union ne sauraient être acceptées légèrement par lui. La Russie laisserait prendre à la Prusse toute la race allemande et s'agrégerait les populations slaves avancées à travers les territoires germaniques. Le partage serait loin d'être avantageux pour la Prusse, et quel tourbillon de combats sanglans et confus il faudrait traverser pour l'opérer! Si le cabinet de Florence, dans la dernière crise de l'affaire romaine, est allé frapper à la porte de Berlin, nous ne sommes point surpris qu'il y ait reçu un accueil assez froid. M. de Bismarck n'est pas d'humeur en ce moment de flatter l'aspiration italienne à Rome. Le bouillant conquérant de l'année dernière en est maintenant à la politique des ménagemens. Nous ne dédaignons point ce qu'il y a de rassurant pour le maintien de la paix dans les vues actuelles que l'on prête au ministre prussien; mais la meilleure diversion qu'il y aurait à tenter contre ses projets futurs serait le signal de la véritable émancipation libérale donnée par la France à l'Europe.

Les choses se sont un peu améliorées en Italie. Les esprits raisonnables rendent meilleure justice à la patriotique prudence de M. Ména-

bréa. Certes, parmi les personnages politiques mis en évidence dans la rénovation de l'Italie, il n'en est pas qui ait été moins suspect de l'ambition du pouvoir que M. le général Ménabréa. Quand un homme soutenu par une considération professionnelle distinguée, et qui n'a pas cherché son influence dans les agitations publiques, consent à prendre la direction du gouvernement au milieu de circonstances militaires graves, il a droit à l'estime et à la sympathie de ses concitoyens. On commence en Italie à rendre cette justice à M. Ménabréa. Des esprits ardens, mais honnêtes, M. Ponza di San-Martino par exemple, le président de la *permanente,* cette association où se sont réunis tous les ressentimens piémontais excités par la convention du 15 septembre, ont compris qu'il fallait placer l'intérêt urgent du pays au-dessus de la satisfaction de leurs griefs personnels. M. di San-Martino donnera sans doute son appui au ministère; il va sans dire que les esprits d'élite qui forment la *consorteria,* frappée si maladroitement par le parti avancé d'une injuste impopularité, soutiendront aussi le cabinet renouvelé du général Ménabréa. L'œuvre de ce cabinet doit porter sur ces trois points : la pacification intérieure, un effort pour le règlement de la situation financière et la bonne administration du pays, et le rétablissement de l'alliance française. L'imprudence du parti d'action deviendrait odieuse, s'il ne comprenait pas la gravité des torts qu'il s'est donnés envers l'intérêt national en provoquant une nouvelle intervention française à Rome. M. Rattazzi fera bien de résister à l'entraînement des ovations qu'on lui a données à Naples. La publication des derniers documens de son administration sera une triste page de l'histoire de sa carrière publique. Ils prouvent que M. Rattazzi a manqué de loyauté dans ses procédés envers la France, qu'il a, au dernier moment, donné des encouragemens funestes au mouvement des volontaires, qu'il a eu l'intention et n'a pas eu le courage ou l'énergie de devancer l'intervention française en faisant occuper Rome par l'armée italienne. Ces révélations sont affligeantes : on se demande comment on a pu en venir là, par quels précédens secrets de l'alliance franco-italienne un homme d'état a pu se croire fondé à se jouer ainsi de la bonne foi française, et s'est pris au piége de sa ruse en gâtant les affaires de son pays et en contraignant la France à une manifestation douloureuse. Il faut souhaiter que le souvenir de cet épisode de la vie publique de M. Rattazzi soit promptement oublié, et que les ombrages disparaissent vite entre la France et l'Italie. Le cabinet de Florence pourra hâter le rétablissement de la bonne harmonie, s'il s'applique et réussit à l'amélioration efficace de la situation financière. L'Italie eût pu faire face aux besoins de sa trésorerie, si ses ministres n'avaient point été trop souvent troublés par des diversions, des chimères politiques. La France, en couvrant de souscriptions considérables les emprunts italiens, a donné la preuve la plus expressive de sa sympathie

pour l'Italie indépendante et une. La dépréciation des fonds italiens est aujourd'hui une cause d'inquiétude et de souffrance pour les nombreux détenteurs français de ces rentes. C'est en même temps une question de salut et une affaire d'honneur pour l'Italie de mettre sa solvabilité future au-dessus de tous les doutes. Si, par des réductions de dépenses, une plus exacte régularité apportée dans la perception de l'impôt, des taxes courageusement acceptées, il est possible d'établir une perspective sérieuse d'équilibre financier, l'Italie trouvera dans l'amélioration de son crédit une augmentation de puissance politique. La solvabilité assurée est une des premières garanties de l'indépendance d'une nation; celle-là vaut bien Rome, et elle sera d'ailleurs le meilleur chemin pour y aller le jour où les circonstances permettront la réalisation du vœu national. La réparation financière serait évidemment secondée et hâtée par un resserrement d'alliance auquel ni la France ni l'Italie n'ont intérêt à se refuser.

Un état qu'il serait triste de voir plonger derechef dans les désastreux hasards de la guerre, c'est l'Autriche. Le contre-temps serait d'autant plus déplorable que l'on voit aujourd'hui commencer en Autriche une expérience qui peut être féconde et préparer dans les régions orientales de l'Europe des combinaisons conformes au véritable esprit et aux intérêts certains de la civilisation européenne. Ce qui est d'un présage heureux, c'est que l'entreprise maintenant inaugurée par l'empereur François-Joseph est conçue suivant des idées larges et pratiquée avec une entière et visible bonne foi. L'Autriche tend à se gouverner suivant le libre développement des races dont elle est composée. C'est un essai de confédération de races différentes se gouvernant elles-mêmes sous une seule autorité monarchique. Pourquoi le succès serait-il refusé à cette combinaison, puisqu'elle est honnête et qu'elle est dans la nature des choses? — La Hongrie débute dans cette organisation avec les allures d'une nation jeune et prospère, vivifiée pourtant par de vieilles mœurs politiques. Une circonstance heureuse la favorise exceptionnellement cette année : elle a eu le privilége d'obtenir de riches récoltes, quand le reste de l'Europe souffre généralement du déficit et de la cherté des substances alimentaires. La Hongrie va appliquer les premiers efforts de son autonomie et de sa liberté à augmenter la puissance de sa production et les moyens de communication qui agrandiront le cercle de ses débouchés. En développant ainsi ses ressources, elle rendra service aux régions du Bas-Danube, et acquerra sur elles une influence heureuse. La vie politique du royaume de Hongrie sera une cause d'émulation généreuse pour le groupe des provinces cisleithanes. Ici les difficultés de races sont plus graves. Il faut apprendre à des Allemands, à des Slaves, à des Polonais, à se gouverner ensemble sans se froisser par des susceptibilités d'origine et des jalousies de langues; mais la liberté, l'égalité des droits,

la loyauté des institutions représentatives, ont une grande vertu de conciliation. Avec le maintien de la paix et de l'ordre, avec les progrès de la richesse industrielle de l'Autriche, dont les symptômes sont si apparens, on peut espérer que les rivalités de races finiront par s'éteindre. Si une partie des Tchèques de Bohême cède aux avances du panslavisme russe, pour résister à la propagande de son ambitieuse voisine, la monarchie autrichienne peut compter sur l'élément polonais de la Galicie. Si les nouvelles combinaisons autrichiennes réussissent, la souffrante et vivace Pologne trouvera dans ce succès une consolation et une espérance. Il survivra au moins quelque part un fragment de Pologne gouverné dans l'esprit de la civilisation européenne, à l'abri des tyrannies et des conquêtes acharnées à l'œuvre de dénationalisation. Le refuge, le concours et peut-être un jour l'aide libératrice se trouveront pour la Pologne dans une Autriche régénérée et libérale. Ainsi l'ont compris depuis longtemps des Polonais éminens, ainsi l'espérait avec son opiniâtreté et sa sérénité patriotiques ce brave général Ladislas Zamoyski, que nous avons vu si noble et si persévérant dans la défense de la cause nationale, et dont un si grand nombre d'admirateurs et d'amis émus accompagnaient hier la dépouille mortelle.

Devant ce recueillement où M. Bismarck fait profession de s'enfermer durant quelque temps, devant cette vie nouvelle qui s'essaie en Autriche, devant la France et l'Angleterre qui travaillent à l'amélioration du sort des populations chrétiennes d'Orient, mais qui ne veulent point laisser affaiblir la Turquie au profit de l'influence russe, on se demande à quelle attitude le cabinet de Pétersbourg va faire servir les voyages de ses ambassadeurs de Paris et de Constantinople. Nous ne pensons point que le gouvernement russe puisse aller au-delà des grands airs mélancoliques qu'il s'est habitué à prendre à l'égard des chrétiens orthodoxes d'Orient et de la Porte-Ottomane. La Russie n'a point assez de ressources pour accomplir les vastes entreprises auxquelles elle semble aspirer, mais qu'elle est toujours impuissante à réaliser. Sa situation financière est pitoyable; les dépenses de la guerre de Crimée pèsent encore sur elle, et surchargent la circulation de son papier-monnaie, lequel n'est en définitive qu'une dette flottante qui ne porte point d'intérêts, mais dont le public subit la dépréciation par la perte du change. Pour être un grand état dans la civilisation moderne, il faut être mieux outillé que la Russie en matière financière. On est donc fondé à espérer que la paix ne sera point troublée en Orient, où rien ne finit. Peut-être pourra-t-on voir encore de notre temps les effets d'une expérience tentée à Constantinople sous l'influence de notre ministre des affaires étrangères, M. de Moustier, et de notre ambassadeur, M. Bourée. Il s'agit de fonder à Constantinople un collége à la française, où des centaines d'enfans turcs recevraient une éducation européenne dirigée par des profes-

seurs de notre pays. On ne peut qu'encourager une telle tentative et en souhaiter le succès.

Nous signalions dernièrement les petits troubles ministériels qui ont eu lieu simultanément dans les deux royaumes entre lesquels se sont partagés les anciens Pays-Bas. En Hollande, le conflit entre le parlement et le ministère a déterminé la dissolution de la chambre et un certain remaniement du cabinet. Le dissentiment entre le gouvernement et la seconde chambre des états-généraux était né d'une des suites de la guerre d'Allemagne, la libération du Limbourg des liens de la confédération germanique. M. Wintgens, député de La Haye, a été placé à la tête de la justice, et l'on a séparé de ce ministère les départemens spéciaux des cultes, qui y avaient été réunis en 1862, à l'avénement de M. Thorbeke. M. van Lynden a été chargé des affaires des cultes réformés et du culte israélite; M. Luyben a le département des catholiques. Cette importance donnée à l'état dans l'administration des cultes est approuvée par le parti clérical et le parti modéré; ces arrangemens sont blâmés par les libéraux. Les élections sont fixées au 22 janvier, et la nouvelle chambre sera convoquée le 25 février prochain. On dit que la campagne électorale où va entrer la Hollande sera chaude. Aux questions en litige se mêle un projet de loi sur l'instruction primaire, sur laquelle, comme cela arrive toujours dans les systèmes d'instruction publique, s'élève un antagonisme entre les cléricaux et les libéraux. Un fait curieux et qui montre que les fluctuations des partis se produisent également dans les petits comme dans les grands états, c'est que les catholiques, qui votaient autrefois avec les libéraux, grossissent cette fois-ci les rangs des conservateurs les plus exagérés. On voit dans ce revirement des catholiques une chance de succès électoral pour le ministère. Quant à la petite crise de Belgique, elle s'est passée dans l'intérieur du cabinet; elle a été bien peu sérieuse, car le ministre des affaires étrangères, l'honorable M. Rogier, le vétéran du libéralisme belge, a pour successeur un homme jeune et de mérite qui lui est allié de près, M. Vanderstichelen, ministre des travaux publics depuis plusieurs années. M. Vanderstichelen est remplacé au ministère des travaux publics par un député influent de Bruxelles, l'honorable M. Jamar. L'acquisition de ce nouveau ministre est une force ajoutée au cabinet. M. Jamar a été élu plusieurs fois président du tribunal de commerce de Bruxelles; il a représenté la capitale belge au parlement pendant plusieurs législatures. Il s'était occupé surtout des questions financières; il était le rapporteur ordinaire du budget et a publié de sérieux travaux sur la liberté des banques. M. Frère-Orban, qui déploie tant d'esprit, de sagesse et d'éloquence dans ce petit royaume de Belgique, et qui eût été certainement à la hauteur des premiers rôles dans les plus grands pays, conserve le ministère des finances, et prend la présidence du conseil.

On ne peut s'exprimer sur la situation de l'Espagne qu'avec un mé-

lange de sentimens contradictoires. La gloire de vivre est le grand succès du cabinet de Madrid. C'est beaucoup en Espagne que de durer. L'existence prolongée du ministère n'a pas été sans produire quelques bons résultats. La santé financière de l'Espagne est bien meilleure qu'il y a un an. Les anciennes dettes, qui avaient tant altéré le crédit espagnol, ont été réglées par une conversion ingénieuse qui a procuré des ressources au trésor; une souscription d'obligations domaniales a été couverte par les capitalistes indigènes. Les souffrances des chemins de fer ont seules continué sans qu'on y ait porté remède. On pourra juger par un seul fait de la condition que l'état politique de l'Espagne peut faire à ces entreprises, où les capitaux français sont engagés en sommes énormes : il y a eu cette année sur le chemin de Saragosse 30 pour 100 de diminution sur le trafic des voyageurs. Est-ce la conséquence d'une décadence des affaires du pays? Non, car les produits du transport des marchandises se sont assez accrus pour contre-balancer la perte du transport des voyageurs. C'est le rétablissement des passeports, exigés pour les plus courts déplacemens, qui a empêché les voyages et déprimé à cet égard les recettes des chemins de fer. Ces accidens ne rabattent rien de la fierté castillane; les politiques espagnols se sont drapés dans les plus sublimes attitudes et se sont élevés à la plus haute éloquence lyrique à propos des derniers événemens de Rome. Ils étaient tout prêts, si la place n'eût été déjà prise, à devenir les chevaliers du pouvoir temporel; ils n'auraient pas envoyé moins de quarante mille hommes à la croisade, et auraient recommencé à la minute dans le royaume de Naples les exploits des Pescaire et des Antoine de Leyva. Ainsi l'Espagne reste toujours fidèle à elle-même, et les aventures les plus comiques de sa politique picaresque n'altèrent point en elle l'élan et la flamme du *Romancero*.

Le vampire du fenianisme continue à peser sur la robuste Angleterre. La magistrature britannique ne recule point dans sa lutte avec cette sédition ténébreuse. Le fenianisme va produire un procès de presse. L'éditeur de *l'Irishman*, journal qui reproduit toutes les provocations, toutes les menaces, toutes les violences des feuilles ou des *meetings* du fenianisme américain, est appelé à rendre compte devant un tribunal de Dublin des conséquences de ses publications. Le procès sera curieux et montrera ce que la société anglaise, sous les libres sauvegardes de la loi, peut faire pour sa défense contre les organes de publicité des hommes qui lui déclarent une implacable guerre intestine. La poursuite est exercée au nom du gouvernement de l'Irlande, et une partie de la presse anglaise blâme ce gouvernement d'avoir trop tardé à recourir à la répression légale. La loi anglaise permet aux Irlandais d'exprimer tous les griefs dont ils croient avoir le droit de se plaindre, et de réclamer contre les formes constitutionnelles qui règlent l'union de l'Irlande et de l'Angleterre. A l'argumentation même la plus contraire à la constitution

actuelle, mais s'adressant à la raison publique, ils n'opposent aucune entrave. Ainsi, quoique le doyen catholique romain de Limerick ait demandé le rappel de l'union et l'établissement d'une nationalité irlandaise sur une nouvelle base constitutionnelle, personne en Angleterre n'a songé à réclamer des poursuites contre lui. Les Anglais ne reconnaissent le caractère séditieux que dans les écrits qui s'adressent aux passions et les excitent à des agressions violentes. On va voir le résultat que pourra produire l'effort insolite de répression que le gouvernement va tenter en Irlande contre la licence outrée de la presse. Quand O'Connell, poussant son agitation sans issue pour le rappel de l'union, convoquait des foules innombrables dans les *meetings*, le gouvernement de ce temps, celui de sir Robert Peel, crut devoir mettre fin à ces attroupemens tumultueux. O'Connell et son mouvement d'agitation s'arrêtèrent devant l'interdiction du *meeting* de Clontarf et l'appareil d'une poursuite légale. Cependant il est difficile d'espérer qu'on aura raison du fenianisme par des procédés aussi faciles. La base d'opération des fenians est aux États-Unis. Là la secte irlandaise ne pourrait être étouffée, dispersée, réduite au silence, que par un mouvement général de l'opinion publique américaine prenant en dégoût cette conspiration sauvage contre un gouvernement étranger. Or un mouvement pareil d'opinion ne se produira point aux États-Unis au profit de l'Angleterre. La politique anglaise aura à subir ici les représailles de l'inertie regrettable qu'elle a observée pendant la guerre civile en présence des armemens des corsaires confédérés dans ses ports. Les Américains, en laissant faire les fenians, croient punir l'Angleterre des facilités qu'elle accordait aux rebelles du sud. Peut-être le gouvernement anglais se fût montré plus prévoyant et plus habile, s'il eût conduit avec moins de raideur ses négociations avec la république américaine touchant les indemnités demandées pour les avanies exercées sur le commerce maritime des États-Unis par les corsaires sortis des ports d'Angleterre. L'opiniâtreté que met le *foreign office* à proposer aux États-Unis, pour l'appréciation des dommages, un arbitrage que le cabinet de Washington regarde comme contraire à son droit et à son honneur est une faute qu'on a payée et qu'on paiera peut-être encore trop cher. Quant aux États-Unis, l'incident du fenianisme ne les occupe guère au milieu de leurs luttes politiques, qui vont redoubler d'ardeur à mesure qu'on approchera de l'élection présidentielle. Les chances les plus favorables accompagnent toujours la candidature du général Grant; mais le général pourra-t-il conserver jusqu'à la fin la neutralité, qui paraît être son premier essai de tactique? D'autres candidatures sont proposées, où les divergences des partis se prononcent par des noms dont la signification ne saurait être douteuse. Ainsi des républicains mettent en avant un des chefs les plus éminens de leur parti, le juge suprême, M. Chase. Les démocrates extrêmes colportent la candidature de M. Pendleton, nom qui leur a autrefois servi de ralliement.

Le morose et violent président Johnson soutiendra-t-il la brigue d'une réélection? Il ne se déclare point encore; mais les changemens qu'il opère dans les commandemens militaires annoncent qu'il est bien décidé à employer l'influence de l'administration dans la prochaine élection présidentielle.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LA STATUE DE SOPHOCLE ET LE MUSÉE DE LATRAN.

Au moment où la question romaine soulève tant de problèmes redoutables, c'est un curieux spectacle que celui des archéologues poursuivant au milieu des passions contraires leur travail paisible et opiniâtre. Notre Joachim Dubellay disait déjà au XVIe siècle :

> Rome vivant fut l'ornement du monde,
> Et, morte, elle est du monde le tombeau.

Ce tombeau du monde, où chaque génération est venue chercher les traces des anciens âges, devait exciter chez les savans de nos jours une curiosité plus attentive encore et plus hardie. Sans parler du mouvement d'études qui renouvelle sous nos yeux la science de l'antiquité et auquel l'archéologie prête si heureusement ses ressources agrandies, la situation tragique de la ville éternelle était un stimulant de plus pour l'activité des chercheurs. Soit que les ruines du passé, à la veille des transformations inévitables, inspirassent à des esprits religieux une sympathie plus vive, soit que des âmes contemplatives et impartiales, frappées de ces spectacles, voulussent y étudier les lois de la philosophie de l'histoire, les raisons ne manquaient pas pour diriger sur ce point les recherches de l'érudition. La France et l'Allemagne, aussi bien que l'Italie, ont répondu à cet appel des circonstances. Est-il besoin de citer les noms des Borghesi, des Rossi, des Mommsen, des Henzen, et les excellens travaux que M. Gaston Boissier a consacrés ici même à ces maîtres de l'épigraphie? L'œuvre des Allemands sur ce terrain de l'archéologie romaine mérite une attention particulière; ce sont eux surtout qui ont porté dans ces recherches l'inspiration contemplative dont je parlais tout à l'heure. Avec quel soin, pour ne donner qu'un seul exemple, avec quels scrupules et quelle impartialité M. Ferdinand Gregorovius s'applique depuis des années à retracer l'histoire de Rome au moyen âge, l'histoire de Rome sous le gouvernement des papes, cette histoire dont les matériaux sans nombre, éparpillés en tous lieux, attendaient encore la main

d'un architecte! M. Gregorovius a publié le premier volume de son *Histoire de Rome* en 1859 (1), c'est-à-dire l'année même où éclataient des événemens qui devaient tôt ou tard exercer une action décisive sur les destinées de Rome; huit ans se sont écoulés, et l'historien, toujours calme, toujours serein au milieu de ces tragiques aventures, n'a pas cessé un seul jour de poursuivre l'accomplissement de son œuvre. M. Gregorovius approche enfin du but qu'il s'est assigné à lui-même; quand ce vaste tableau de la Rome des pontifes sera complétement terminé, il y aura là un sujet d'études que nous ne négligerons pas, et l'on verra que M. Gregorovius a dignement représenté l'histoire et la philosophie au milieu de la crise qui tient le monde en suspens.

En attendant que nous puissions rendre une entière justice à l'auteur de l'*Histoire de Rome au moyen âge*, nous signalerons aujourd'hui un travail beaucoup moins considérable assurément, d'un intérêt moins vif, moins immédiat, travail d'un grand prix toutefois et qui se rattache aux recherches déjà si nombreuses accomplies à Rome par l'érudition germanique. Il ne s'agit plus ici de la philosophie de l'histoire, il s'agit simplement d'archéologie et d'art. M. Gregorovius continue la tradition des Niebuhr, des Humboldt, des Bunsen; c'est à l'école de M. Théodore Mommsen et de ses vaillans émules, à l'école des Henzen et des Brunn qu'appartient l'ouvrage dont nous voulons parler. Quel est cet ouvrage? Une monographie, la première monographie complète des antiquités païennes du musée de Latran (2).

Il y a une trentaine d'années, le hasard fit découvrir une statue dans le sol où s'élevait l'Anxur des anciens, aujourd'hui Terracine. Le sculpteur Tenerani fut le premier à y reconnaître un des plus beaux spécimens de l'art antique. Deux antiquaires célèbres, M. Melchiorri et M. Vescovali, qui réclament le même honneur, ont eu du moins le mérite de confirmer le jugement de l'habile artiste, et l'un d'eux, M. Vescovali, a déterminé d'un œil sûr le nom du personnage représenté par le statuaire. Sa conjecture ou plutôt son affirmation a été adoptée par les maîtres les mieux initiés à la connaissance de l'antiquité hellénique; aucun doute n'est plus possible après les consultations données par M. Jahn et M. Welcker : c'est une statue de Sophocle qui a été découverte à Terracine en 1839.

Quelque temps après, les comtes Antonelli, propriétaires du domaine où avait été faite la précieuse trouvaille, offraient ce trésor au pape Grégoire XVI; *familia Antonellia, — terracinensis, — donavit, — anno* MDCCCXXXIX, telle est l'inscription gravée sur le socle. Le pape, vou-

(1) *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter, vom fünften Jahrhundert bis zum sechzehnten Jahrhundert*, von Ferdinand Gregorovius; Stuttgart 1859.

(2) *Die antiken Bildwerke des Lateranischen Museums, beschrieben von Otto Benndorf und Richard Schoene*, Leipzig 1867.

lant faire honneur à une œuvre si vénérable, décida que le palais de Latran serait transformé en musée pour la recevoir. C'était d'ailleurs une occasion de dégager les galeries du Vatican; autour du *Sophocle,* à qui était réservé le point central de l'édifice, on disposerait bien des objets récemment découverts : statues, fragmens, bas-reliefs, toute sorte de richesses entassées dans les salles devenues trop étroites et qui demandaient la lumière. Le palais de Latran se prêtait parfaitement à ce dessein; attenant à la basilique du même nom, situé non loin de la campagne romaine, tourné pour ainsi dire vers les âges disparus, il offrait un asile merveilleusement poétique à ces poétiques débris de l'ancien monde. Quelles harmonies naturelles, harmonies de lieux et de pensées, dans ce nouveau musée des antiques rassemblé ainsi

A Saint-Jean de Latran, en face des déserts!

Ainsi fut créé le musée grégorien de Latran, ou plus simplement le musée de Latran, puisque ce nom de musée grégorien est aujourd'hui attribué par l'usage à la collection étrusque du Vatican. A peine installé, et pendant qu'il s'enrichissait encore des fouilles exécutées sur plusieurs points du territoire, ce musée, j'allais dire ce temple consacré à Sophocle, attirait l'attention des archéologues. M. Henri Brunn en parlait dans le *Kunstblatt;* M. Braun, dans ses *Ruines et Musées de Rome,* étudiait avec soin quelques-uns de ses monumens; enfin Grégoire XVI, pour compléter son œuvre, ordonnait la publication d'une vaste monographie où tous les objets du musée de Latran seraient examinés, classés, décrits, avec l'indication de leur provenance. Ce travail, confié d'abord aux soins du père Marchi, fut transmis bientôt au père Secchi, et, après la mort de ce dernier, au père Garrucci, qui le publia en 1861 sous ce titre: *Monumenti del museo lateranense descritti ed illustrati da Raffaele Garrucci e pubblicati per ordine della santità di nostro signore papa Pio IX.* Malheureusement cette publication ne répondait pas à ce qu'on avait attendu; au lieu d'une description complète, c'était un choix, et un choix assez restreint, des monumens antiques rassemblés au palais de Latran. Le père Garrucci d'ailleurs s'était contenté trop vite des premiers résultats que lui apportaient ses recherches sur l'origine de ces découvertes. C'est surtout en pareille matière que la plus scrupuleuse exactitude est de rigueur. Deux ardens disciples de la science germanique, déjà maîtres à leur tour, M. Otto Benndorf et M. Richard Schoene, ont entrepris de refaire l'œuvre du père Garrucci. Décrire salle par salle toutes les statues, tous les bas-reliefs, tous les fragmens du musée, marquer l'importance de chaque œuvre, en donner les dimensions exactes, en déterminer le caractère, indiquer la date et le lieu des fouilles qui les ont mises au jour, signaler les travaux qu'elles ont inspirés à la critique en

Italie, en France, en Allemagne, donner enfin une monographie aussi précise que complète de ces reliques du monde ancien, telle est la tâche que MM. Benndorf et Schoene viennent de conduire à bon terme.

On n'a eu que trop souvent l'occasion de reprocher à la science allemande ses fantaisies aventureuses. Que de fois chez nos voisins l'étude la plus précise de la réalité est devenue le point de départ des plus chimériques interprétations! *Construire*, en érudition comme en philosophie, c'est un jeu qui tente les hardis chercheurs et leur cause des éblouissemens. Rien de pareil chez MM. Benndorf et Schoene; le travail qu'ils nous offrent appartient à la sévère école moderne. C'est une enquête minutieusement exacte, une description éclairée par toute sorte de rapprochemens, mais toujours appuyée sur les faits et qui ne livre rien au hasard des conjectures. Le lecteur est même tenté de les accuser de sécheresse en les voyant s'interdire si rigoureusement l'expression des idées que provoque la vue de tant d'œuvres différentes, les unes qui parlent de cet empire romain encore si imparfaitement connu, les autres qui nous reportent aux plus nobles jours de la Grèce. A propos d'une nymphe endormie près d'une fontaine, nos savans guides rappellent ces gracieux distiques tirés de l'*Anthologie latine* de Burmann :

Hujus nympha loci, sacri custodia fontis,
  Dormio, dum blandæ sentio murmur aquæ.
Parce meum, quisquis tangis cava marmora, somnum
  Rumpere. Sive bibas, sive lavere, tace.

C'est la seule liberté qu'ils se permettent, le seul regard furtif dans le domaine des lettres. Combien d'autres rapprochemens auraient dû naître pour eux de cette étude où ils apportent, on le voit, une connaissance si approfondie de l'antiquité hellénique et romaine! En face de ces statues de Tibère et de Germanicus, à la vue de ces sarcophages qui reproduisent les plus belles scènes de Sophocle et d'Euripide, devant ces dieux des Hellènes ou ces images de rois barbares, comment se privent-ils si aisément de tout ce qui pourrait animer leur description, la rendre plus instructive, plus dramatique, sans lui rien enlever de son exactitude? Il semble que, pour se punir de ses anciens écarts, la science germanique se défie aujourd'hui du mouvement naturel de la pensée. Il y a pourtant un milieu entre les éblouissemens de la rêverie et la timidité qui nous enchaîne au sol. L'imagination dirigée par l'étude est aussi un instrument indispensable à la découverte du vrai; on regrette de ne pas sentir ici le souffle d'un Mommsen.

Ces regrets, car ce ne sont pas des reproches, n'auront rien de désagréable pour nos deux iconographes. Après tout, MM. Benndorf et Schoene ont fait ce qu'ils ont voulu faire : un catalogue, un inventaire, qui fût en même temps une description savante. A ce point de vue, leur

travail mérite un éloge sans réserve. Ils connaissent si bien l'état de la science, sur chaque sujet et sur chaque période de la statuaire gréco-latine ils savent si bien les opinions, les commentaires, les jugemens exprimés par les Gerhard, les Otto Jahn et les Visconti, que cette monographie d'un musée pourrait être signalée comme un utile manuel de l'érudition archéologique au XIXe siècle. Si nous demandons quelque chose de plus aux deux historiens du musée de Latran, c'est que certaines pages de ce manuel nous montrent que l'homme de goût et l'artiste ne le cèdent pas chez eux à l'antiquaire. La statue de Sophocle découverte il y a vingt-huit ans dans les fouilles de Terracine leur inspire l'admiration la plus vive, et ce sentiment est justifié par une analyse si habilement conduite, par des détails si heureusement choisis, que l'émotion du guide se communique à ceux qui l'écoutent. A la bonne heure! voilà l'archéologie que nous aimons, celle qui ne se sépare jamais de l'esthétique et qui se passionne pour le beau. Les deux antiquaires reviennent ici à la tradition de Winckelmann.

« Si tel est le premier signe de la vraie plastique monumentale que l'effet essentiel soit produit du plus loin que le regard a embrassé l'ouvrage, et qu'ensuite, à y regarder de près, l'examen détaillé, approfondi, ne fasse que confirmer cette impression grandiose, la statue de Sophocle est un chef-d'œuvre du premier ordre. Exprimer dans le poète le modèle de l'homme idéal, la plénitude et l'élévation du développement intellectuel, la noblesse inaltérable de la beauté virile, voilà manifestement le but que l'artiste s'est proposé et qu'il a su atteindre tout d'abord par la disposition générale de son œuvre. » Ainsi parlent nos guides à la vue de cette grande image si longtemps dérobée au regard des hommes; approchez maintenant avec eux, interrogez le détail, examinez les lignes, rendez-vous compte de l'attitude du corps, des plis de la robe, du mouvement des bras, du juste arrangement de toutes les parties, surtout de l'expression du visage, vous admirerez dans ce mélange de vigueur et de sérénité un des plus harmonieux épanouissemens de l'humaine nature. MM. Benndorf et Schoene ont joint à leur travail vingt-quatre planches où la photographie venant en aide à l'art du lithographe a permis de reproduire les principales richesses du musée de Latran avec beaucoup plus de bonheur qu'on ne l'avait fait jusqu'à ce jour; la statue de Sophocle, on le pense bien, est traitée par eux avec un soin particulier, elle tient dans leur monographie la place d'honneur que Grégoire XVI lui assigna dans les galeries de son palais. On peut donc, sans être allé à Rome, contrôler dans une certaine mesure la description enthousiaste des savans *ciceroni*. Quant à ceux qui ont vu ces grandes choses, ils seront heureux de retrouver ici une justification aussi complète des impressions qu'ils ont dû ressentir. Oui, c'est bien l'idéal du poète qui est exprimé dans ce marbre, l'idéal du poète antique

chantant l'humanité, à l'heure où elle se dégage des fatalités sombres et se dirige librement vers la lumière. On ne connaît par la tradition écrite que trois images de Sophocle, toutes les trois perdues depuis des siècles : la statue d'airain que l'orateur Lycurgue lui fit élever dans le théâtre d'Athènes, une autre statue que son fils Jophon lui consacra et qui paraît avoir été placée dans un temple, enfin son portrait peint sur les murailles du *Pœcile,* au milieu des grands hommes de la cité. MM. Benndorf et Schoene pensent que le Sophocle de Terracine est une œuvre originale, et que, si l'artiste a pu s'inspirer du monument de bronze élevé par l'orateur Lycurgue, il l'a fait en toute indépendance, comme il appartient à un artiste qui a son idée et qui l'exprime. Rien ne fait penser ici à une main qui copie : tout est franc, libre, bien venu. Remercions MM. Benndorf et Schoene du soin qu'ils ont pris de mettre religieusement en lumière ces découvertes trop peu connues ou trop vite oubliées. Ils nous ont fait relire avec bonheur la *Vie de Sophocle* par Lessing et ces pages excellentes où M. Patin explique la révolution morale autant que poétique annoncée par le chantre d'*Antigone.* Dans notre vie tumultueuse et indécise, au milieu de nos agitations et de nos fièvres, on bénit l'occasion qui replace un instant sous nos yeux ces deux signes de l'antique beauté, la candeur et la force. SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

L'ACOUSTIQUE, OU LES PHÉNOMÈNES DU SON,
par M. R. Radau. Paris, Hachette et C[ie].

De toutes les branches de la science expérimentale, c'est sans contredit l'acoustique qui a le plus changé d'aspect depuis une dizaine d'années. On croyait généralement que, pour étudier les sons, il fallait avant tout avoir l'oreille très juste, et les physiciens qui ne se sentaient aucune aptitude pour la musique n'osaient aborder un terrain qu'ils supposaient hérissé d'obstacles pour eux insurmontables. Les nouvelles méthodes d'observation auxquelles l'acoustique doit ses plus récens progrès tendent au contraire toutes à nous affranchir du moins fidèle de nos sens. L'œil se substitue à l'oreille, les sons deviennent visibles. Les cours publics et un grand nombre de conférences scientifiques ont depuis longtemps popularisé la belle découverte de M. Lissajous, grâce à laquelle les vibrations sonores des fourchettes d'acier peuvent se transformer en un phénomène lumineux des plus brillans. On prend deux diapasons dont les notes sont dans un rapport consonnant, on y fixe deux petits miroirs, et on les installe en face l'un de l'autre comme deux joueurs de paume : les miroirs seront les raquettes, un rayon de lumière sera la balle. Une lampe entourée d'une cheminée opaque dans laquelle on a

percé un petit trou fournit le point lumineux; le rayon qui en émane arrive sur le premier miroir, qui le renvoie au second, d'où il tombe sur un écran ou bien directement sur la rétine de l'œil. Tant que les diapasons restent en repos, on ne voit qu'une petite étoile fixe; mais dès qu'on les ébranle par un coup d'archet, cette étoile se transforme en un sillon lumineux d'une forme plus ou moins entortillée dont l'aspect révèle aussitôt le rapport musical des deux appareils. S'ils sont à l'unisson, la courbe lumineuse qui se peint sur le mur sera un cercle ou une simple ligne droite; s'ils sont à l'octave, on verra un huit, et ainsi de suite. Les deux notes écrivent ainsi elles-mêmes leur intervalle musical en traits de feu. Ce procédé d'observation est fort utile pour accorder avec une précision mathématique un diapason quelconque sur le diapason fondamental du Conservatoire.

Une autre méthode non moins ingénieuse est celle des *flammes de Kœnig*. A l'extrémité d'un bec très fin brûle une flamme nourrie par un courant de gaz qui palpite sous la pression périodique d'une membrane insérée dans la paroi du conduit. La voix ou un autre son quelconque fait vibrer la membrane. Celle-ci se creuse, se gonfle en mesure, et, agissant sur la flamme comme un soufflet, la fait tour à tour pâlir et flamber. Si on regarde cette flamme dans un miroir tournant, on l'y aperçoit, tant qu'elle est en repos, sous la forme d'une traînée lumineuse d'une largeur uniforme; mais cette bande de lumière devient un ruban dentelé dès que la flamme subit l'action du mouvement vibratoire, et à chaque trépidation correspond une pointe plus ou moins élevée. Grâce à cette nouvelle *pyromancie*, on peut se rendre compte par les yeux de la constitution intime des sons, du timbre des voyelles et des phénomènes les plus complexes et les plus curieux de l'acoustique.

Il existe enfin un moyen très simple d'obtenir sur une feuille de papier un tracé figuratif des vibrations sonores, en d'autres termes de faire écrire les diapasons. La première idée de la *phonographie* est due à Guillaume Weber; c'est aujourd'hui l'une des branches auxiliaires les plus précieuses de la physique expérimentale. Ayant fixé à un corps vibrant une barbe de plume, promenez-la rapidement sur une feuille de papier recouverte de noir de fumée, de manière que la plume reste en contact avec la surface noircie. Il se produira un sillon blanc ondulé dont l'aspect révélera toutes les circonstances du mouvement vibratoire. Ce procédé n'est pas seulement d'une importance très grande pour l'étude des sons, il fournit aussi le moyen de diviser une seconde en fractions aussi petites qu'il vous plaira, par exemple en millièmes. Un diapason qui fait mille vibrations par seconde (il donne alors l'*ut* au-dessus de notre *la* officiel) tracera sur la bande de papier d'un appareil télégraphique une courbe qui, pour chaque seconde, offrira mille replis. La grandeur des plis dépendra de la vitesse avec laquelle l'appareil dévidera la

bande de papier. Si à côté de ce sténographe d'une prestesse inouie le télégraphe fait deux marques destinées à enregistrer deux observations quelconques, on n'a plus qu'à relever le nombre des sinuosités qui serpentent entre les deux marques, et l'on aura en millièmes de seconde la différence des instans qui correspondent à ces marques. Un diapason peut donc se convertir en un chronomètre d'une précision pour ainsi dire illimitée. Ces exemples suffiront pour faire comprendre que l'acoustique a pu faire de grands progrès par des voies indirectes. Les impressions que l'oreille perçoit n'ont jamais la netteté de celles qui nous arrivent par les yeux. L'oreille est artiste, l'œil est savant. L'oreille jouit de la beauté des sons, l'œil en compte les vibrations, il se fait le trésorier de l'organe paresseux qui ne sait pas compter au-delà des premiers nombres, qui ne distingue que les intervalles musicaux.

Les travaux récens de M. Helmholtz nous ont appris que les harmoniques existent dans tous les sons musicaux, que le nombre et la force relative des harmoniques d'un son en déterminent le timbre. « Tout corps qui résonne librement, dit M. Radau, est à lui seul un petit orchestre. Le son le plus grave donne le ton, les autres, tous plus aigus les uns que les autres, accompagnent en sourdine. C'est cela qui fait le timbre. Un timbre riche est un nid de sons harmonieux dont le gazouillement nous plaît sans que nous sachions pourquoi. » En même temps, les harmoniques se constituent en quelque sorte les gardiens de la consonnance. Si les deux notes fondamentales cessent d'être dans le rapport rigoureux qui en caractérise l'intervalle musical, les deux cortéges d'harmoniques se livrent bataille, et les battemens plus ou moins sensibles qui se font entendre avertissent l'oreille qu'il y a dissonance. M. Helmholtz a basé sur cette remarque toute une doctrine musicale qui s'accorde de point en point avec celle que les musiciens ont déduite de leur sentiment instinctif. Sauveur avait déjà deviné dès l'année 1700 l'importance des battemens au point de vue de la théorie de la musique.

Ce livre de M. Radau trouvera d'autant plus de lecteurs que c'est le premier livre populaire qui ait été publié sur l'acoustique. Cette branche de la physique si intéressante pour tout le monde ne paraissait jusqu'ici accessible qu'à un petit nombre d'initiés, revêtue qu'elle était d'un appareil scientifique admirablement ingénieux, mais difficilement abordable. Par la direction imprimée depuis plusieurs années à ses travaux de laboratoire non moins que par la clarté qu'il sait introduire dans les théories les plus embrouillées, M. Radau était particulièrement propre à la tâche qu'il a entreprise. On peut dire qu'il s'en est tiré à son honneur. Des anecdotes, des épisodes bien choisis, rendent son livre attachant; la rigueur du langage le rend utile et instructif. Il a su laisser à la science, tout en lui donnant une forme attrayante, ce caractère de précision qu'on lui enlève trop souvent sous prétexte de la vulgariser.

ALFRED EBELOT.

Le Monde des Bois, Plantes et Animaux, par le Dr Hœfer; Paris, Rothschild.

Le Monde des Bois est une de ces publications illustrées dont notre époque est prodigue, et qui sont moins préoccupées de faire étalage d'érudition que de contraindre le lecteur à s'instruire par l'attrait d'un style aimable et de jolies gravures. La beauté de la forme toutefois ne nuit en rien à la valeur du fond. Les œuvres de vulgarisation sont diverses. S'il en est qui, superficielles et creuses, empruntent le masque de la science pour déguiser une pauvreté constitutionnelle, il en est, — et celle de M. Hœfer est de ce nombre, — qui tout au contraire n'ont d'autre souci que de déguiser la science pure afin de la rendre avenante et gracieuse.

Une introduction savante esquisse à grands traits le tableau général de la vie sur le globe, puis M. Hœfer nous parle de ces vastes forêts de la Gaule, ou plutôt de cette unique forêt primitive dont l'humide et sombre manteau recouvrait tout le centre de l'Europe, des côtes occidentales de la France aux frontières de la Russie. Dans une première partie, consacrée aux plantes forestières, l'auteur les passe en revue depuis les gigantesques sapins qui couronnent les hautes cimes de nos montagnes boisées jusqu'aux humbles fleurs du gazon, jusqu'aux champignons eux-mêmes qui se cachent sous les feuilles mortes. Grands conifères, essences non résineuses, pomacées et amygdalées forestières, arbrisseaux lilliputiens de la flore sylvestre, ils sont tous là, les principaux du moins, décrits et analysés avec la précision correcte du botaniste qui a lui-même examiné ce dont il parle. Ce ne sont pas seulement les observations des autres que M. Hœfer nous raconte, ce sont aussi les siennes, et le trait caractéristique du talent de l'auteur du *Monde des Bois*, des *Saisons* et de plusieurs autres ouvrages de valeur, c'est une indépendance remarquable vis-à-vis des formules et des aberrations parfois si regrettables de la science. Dans une seconde partie, c'est des hôtes de la forêt qu'il s'agit, c'est-à-dire des animaux divers qui en peuplent les vastes solitudes. Promeneurs, chasseurs et forestiers trouveront là des chapitres qui les intéressent. Bêtes fauves, reptiles, oiseaux de proie, oiseaux chanteurs, insectes utiles ou nuisibles, gibiers de toute sorte, sont étudiés avec le même soin que le sont dans la première partie les végétaux au milieu desquels ils passent leur vie, et l'on peut dire que l'auteur du *Monde des Bois* a bien mérité des amateurs et des lecteurs sérieux en publiant un des meilleurs livres de vulgarisation parus cette année.

ED. GRIMARD.

L. BULOZ.